

The Project Gutenberg eBook of Essais d'un dictionnaire universel, by Antoine Furetière

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Essais d'un dictionnaire universel

Author: Antoine Furetière

Release date: November 26, 2014 [EBook #47459]

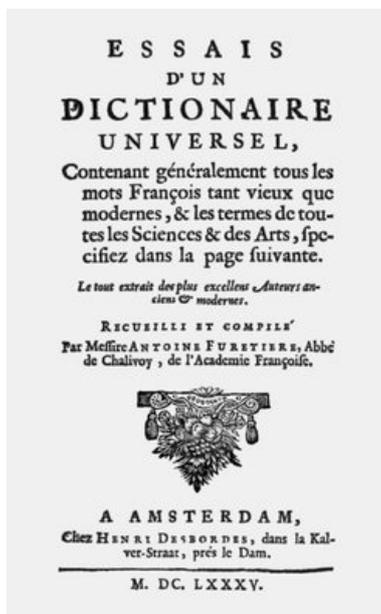
Language: French

Credits: Produced by Clarity, Mireille Harmelin, Keith J. Adams, Hans Pieterse and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This book was produced from scanned images of public domain material from the Google Print project.)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK ESSAIS D'UN DICTIONNAIRE UNIVERSEL ***

Au lecteur.

A B C D E F G H I J L M N O P R S T U V



ESSAIS
D'UN
DICTIONNAIRE

U N I V E R S E L ,

Contenant généralement tous les mots François tant vieux que modernes, & les termes de toutes les Sciences & des Arts, specifiez dans la page suivante.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

RECUEILLI ET COMPILÉ

Par Messire ANTOINE FURETIERE, Abbé de Chalivoy, de l'Academie Française.



A A M S T E R D A M ,

Chez HENRI DESBORDES, dans la Kalver-Straat, près le Dam.

M. DC. LXXXV.

La Philosophie, Logique & Phisique;

La Medecine ou Anatomie; Pathologie; Therapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique; ou l'Histoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Minéraux, Métaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles.

La Jurisprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & sur tout celle des Ordonnances;

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique, & l'Algebre;

La Trigonometrie, Geodesie; ou l'Arpentage, & les Sections coniques;

L'Astronomie, l'Astrologie, la Gnomonique, la Geographie;

La Musique, tant en theorie qu'en pratique, les Instrumens à vent & à cordes;

L'Optique, Catoptrique, Dioptrique, & Perspective;

L'Architecture civile & militaire, la Pyrotechnie, Tactique, & Statique;

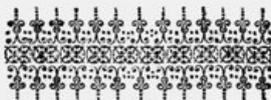
Les Arts, la Rhetorique, la Poësie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c.

La Marine, le Manège, l'Art de faire des armes, le Blason, la Venerie, Fauconnerie, Pêche, l'Agriculture, ou Maison Rustique, & la plûpart des Arts mécaniques;

Plusieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, mesures & monnoyes;

Les Etimologies des mots, l'Invention des choses, & l'Origine de plusieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues;

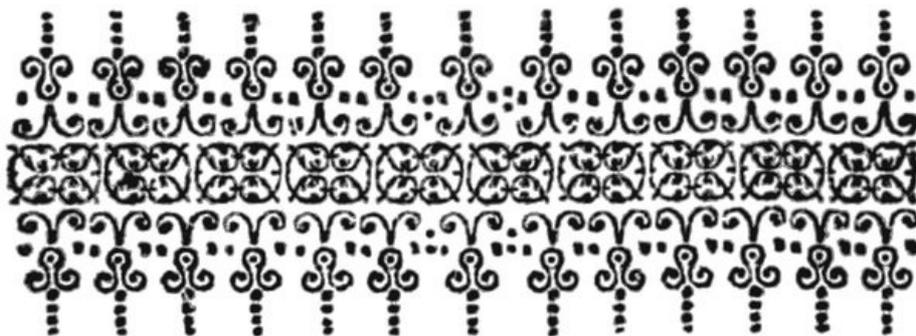
Et enfin les noms des Auteurs qui ont traité des matières qui regardent les mots, expliquez avec quelques Histoires, Curiositez naturelles, & Sentences morales, qui seront rapportées pour donner des exemples de phrases & de constructions.



A U R O Y .

S I R E ,

Le plus humble de vos Sujets se prosterne aux pieds de VOTRE MAJESTÉ, & lui demande justice & protection pour ce petit Ouvrage qu'il luy presente. C'est la prière ordinaire que font les Auteurs aux grands Princes dans leurs dédicaces: Mais elle n'a jamais été faite en une plus pressante nécessité. Ce n'est ici qu'un léger essay d'un prodigieux travail qui contient plusieurs gros Volumes. J'ai entrepris une Encyclopedie de la Langue Françoise pour la faire connoître aux Etrangers, & la transmettre dans toute son étendue à la posterité. Comme son abondance consiste en l'explication des Arts & des Sciences; c'est à quoi je me suis particulièrement attaché, & je les ai compris en un même corps, ce qui n'a point encore été fait en pas une Langue. On peut dire, que jamais ce travail ne pouvoit venir plus à propos, puis que jamais les Arts & les Sciences n'ont été portées à un plus haut point de perfection, que sous le Règne heureux de VOTRE MAJESTÉ. Ses Conquêtes par terre & par mer ont rendu si célèbres l'Art de la guerre & de la marine: La magnificence de ses bâtimens a rassemblé tout ce qu'il y a de plus exquis dans les beaux Arts: Ses liberalitez ont établi des Academies florissantes et pour l'avancement des Sciences: Il est donc nécessaire de mettre au jour un Ouvrage qui en puisse expliquer les termes, & en publier les merveilles. Tant de belles Ordonnances qu'a fait VOTRE MAJESTÉ pour le régleme de la Justice, des Finances, de la Marine, de la Guerre, des Eaux & Forêts & du commerce; contiennent des termes inconnus à plusieurs de vos Sujets: & elles pourroient avoir quelque jour le sort des Loix des 12. Tables qui n'étoient plus entendues à Rome du temps de Jules Cesar. Cependant, S I R E, comme l'envie traverse tous les bons desseins; l'intérêt particulier d'un Libraire, qui a imprimé une petite partie du Dictionnaire de l'Academie Françoise, s'oppose à l'impression de celui-ci, quoi qu'il soit entièrement different. Il a gagné quelques uns de cet illustre Corps que je respecte. Je sçai qu'il a l'honneur d'être sous vôtre protection; Mais je sçai aussi que VOTRE MAJESTÉ ne donne protection à personne que dans la justice, & en connoissance de cause. Je sçai qu'elle a prononcé Elle-même contre ses propres intérêts quand il s'agissoit de plusieurs millions, & que cette action heroïque



A U R O Y .

S I R E ,

Le plus humble de vos Sujets se prosterne aux pieds de VOTRE MAJESTÉ, & lui demande justice & protection pour ce petit Ouvrage qu'il luy presente. C'est la prière ordinaire que font les Auteurs aux grands Princes dans leurs dédicaces: Mais elle n'a jamais été faite en une plus pressante nécessité. Ce n'est ici qu'un léger essay d'un prodigieux travail qui contient plusieurs gros Volumes. J'ai entrepris une Encyclopedie de la Langue Françoise pour la faire connoître aux Etrangers, & la transmettre dans toute son étendue à la posterité. Comme son abondance consiste en l'explication des Arts & des Sciences; c'est à quoi je me suis particulièrement attaché, & je les ai compris en un même corps, ce qui n'a point encore été fait en pas une Langue. On peut dire, que jamais ce travail ne pouvoit venir plus à propos, puis que jamais les Arts & les Sciences n'ont été portées à un plus haut point de perfection, que sous le Règne heureux de VOTRE MAJESTÉ. Ses Conquêtes par terre & par mer ont rendu si célèbres l'Art de la guerre & de la marine: La magnificence de ses bâtimens a rassemblé tout ce qu'il y a de plus exquis dans les beaux Arts: Ses liberalitez ont établi des Academies florissantes et pour l'avancement des Sciences: Il est donc nécessaire de mettre au jour un Ouvrage qui en puisse expliquer les termes, & en publier les merveilles. Tant de belles Ordonnances qu'a fait VOTRE MAJESTÉ pour le régleme de la Justice, des Finances, de la Marine, de la Guerre, des Eaux & Forêts & du commerce; contiennent des termes inconnus à plusieurs de vos Sujets: & elles pourroient avoir quelque jour le sort des Loix des 12. Tables qui n'étoient plus entendues à Rome du temps de Jules Cesar. Cependant, S I R E, comme l'envie traverse tous les bons desseins; l'intérêt particulier d'un Libraire, qui a imprimé une petite partie du Dictionnaire de l'Academie Françoise, s'oppose à l'impression de celui-ci, quoi qu'il soit entièrement different. Il a gagné quelques uns de cet illustre Corps que je respecte. Je sçai qu'il a l'honneur d'être sous vôtre protection; Mais je sçai aussi que VOTRE MAJESTÉ ne donne protection à personne que dans la justice, & en connoissance de cause. Je sçai qu'elle a prononcé Elle-même contre ses propres intérêts quand il s'agissoit de plusieurs millions, & que cette action heroïque

qui encherit sur celle des Césars, est le sujet du prix de Poësie qui doit être donné cet année. Je n'ay point besoin de combattre cette Compagnie; mais seulement quelques-uns qui veulent prendre avantage d'une clause extraordinaire qu'on a glissée dans un Privilege surpris de M. d'Aligre sur la fin de ses jours. Cette clause porte défenses à toutes personnes de faire aucun Dictionnaire François pendant vingt ans, à compter du jour que celui de l'Academie sera imprimé. Elle en a fait à peine la moitié depuis cinquante ans, c'est à dire, que cette défense s'étendra à une grande partie du Siecle futur. D'ailleurs je suis très-certain que jamais l'intention de VOTRE MAJESTÉ n'a été d'accorder une grace de cette nature, & qu'on ne lui en a jamais fait de remerciemens: ce qui montre que ce n'est pas le Corps entier de l'Academie qui l'a demandée, puis qu'elle a fait des députations nombreuses à des personnes fort subalternes pour les remercier de moindres faveurs. On connoît la protection générale que VOTRE MAJESTÉ donne aux Sçavans, & on ne pourra pas croire qu'elle ait voulu ôter à la litterature cette honnête liberté dont elle a joüi dans tous les Siecles & chez toutes les Nations, ni donner une exclusion, qui s'accorde seulement pour des intérêts pecuniaires de Manufactures. L'accroissement des Lettres n'est venu que par l'émulation & la critique des Auteurs, dont le different genie ayant traité les mêmes sujets en differentes manières, les ont enfin épuisez. Cela doit avoir lieu particulièrement en matière de Dictionnaires, parce qu'ils ne peuvent jamais contenir assez de mots pour expliquer toutes les choses dont l'étenduë est infinie, de sorte que le moindre peut servir de supplément au meilleur. Enfin, SIRE, toutes les Muses auront grande obligation à VOTRE MAJESTÉ du champ libre qu'elle leur laissera pour s'exercer. Elles reconnoîtront cette faveur par une infinité de Poëmes & de Panegiriques qu'elles feront à sa gloire; moi-même je m'efforcerai de réveiller cette ardeur avec laquelle j'ai chanté autrefois vos victoires de la Franche-Comté, & quoi qu'avec un genie que les ans ont affoibli, je publierai chez tous les Peuples où parviendra nôtre Langue la grandeur de vos exploits, de vos bontez, & de vôtre justice, comme étant,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humble, le très-affectionné
& le très-obéissant serviteur & sujet,
FURETIERE.



AVERTISSEMENT.

Je vous prie de croire, MON CHER LECTEUR, que quand j'ay conçu le dessein de ce grand Ouvrage dont voici un petit essay, ce n'a point été pour entreprendre sur le travail de l'Academie Française; je la respecte autant qu'il est possible, & j'ay crû seulement contribuer de ma part au dessein qu'elle a de rendre service au Public. Deux considérations m'y ont obligé, l'une qu'elle n'a pas compris dans son Ouvrage les mots des Arts & des Sciences; ainsi j'ay crû qu'elle ne trouveroit point mauvais que quelqu'un en fit le Supplément. L'autre, que pour satisfaire l'impatience de plusieurs personnes, il étoit nécessaire de leur donner un Dictionnaire qui n'est pour ainsi dire que provisionel, & le précurseur de celui qui viendra en Souverain dans une entière pureté juger tous les mots vieux & nouveaux, & interposer son autorité pour les faire valoir; je lui laisse sa jurisdiction toute entière, & ne prétens rien décider sur la Langue. Je lui offre cet Ouvrage comme de simples mémoires qui lui pourront servir pour achever la dernière partie de son travail, & pour remplir les omissions de la première.

Cependant j'ay appris que quelques-uns prétendent revendiquer quelques phrases communes, figurées & proverbiales qui ne sont ici employées que par nécessité pour servir de passage & de liaison, ou pour arrondir le globe de cette Encyclopedie de la langue que je me suis proposée. Je ne les employe que comme on fait le ciment pour lier les pierres d'un grand édifice, & je prétens n'avoir rien emprunté du Dictionnaire de l'Academie, ni de ce qui lui peut appartenir en propre.

Le seul moyen de faire connoître cette verité, c'est la conference de ces deux Dictionnaires, ou du moins d'un semblable Essay. Le Public en sera le juge, du moins on ne peut pas me reprocher d'en avoir rien pris depuis les lettres O & P qui ne sont pas encore faites. L'uniformité qui est en tout mon Ouvrage fera voir clairement que je n'ay pas eu besoin du Dictionnaire de l'Academie pour faire les premières lettres, puisque sans son secours j'ay bien fait les dernières; celles-ci pourront donner un beau champ pour exercer un droit de represailles, s'il y avoit lieu, puisqu'on y trouvera bien plus à prendre que ce qu'on pourroit prétendre que j'aurois pris. J'espere néanmoins que la seule vûe de ces deux Dictionnaires fera paroître tant de difference entre l'un & l'autre, que ceux qui se donneront la peine d'en faire la conference trouveront que celui-ci n'a aucun rapport avec celui de l'Academie.



ESSAIS
D'UN
DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,

CONTENANT GENERALEMENT tous les mots François tant vieux que modernes, & les termes de toutes les Sciences & des Arts.

A.

A. Premiere lettre de l'Alphabet François, & de toutes les autres Langues. Chez les Occidentaux cette lettre prend son nom de l'expression du son qu'elle fait. Chez les Grecs on la nomme *Alpha*: chez les Hebreux *Aleph*: chez les Pheniciens *Alioz*; & chez les Indiens *Alepha*. C'est aussi le premier son articulé que la Nature pousse, & celui qui forme le premier cri & le bégayement des enfans. D'où vient que Jeremie répondant à Dieu qui le destinoit pour son Prophete, luy dit: A, A, A, Seigneur je ne sçay pas parler, parce que je suis un enfant. *Hierem. cap. 1.*

C'est aussi ce qui exprime presque tous les mouvemens de nôtre ame, & pour rendre l'expression plus forte, on y ajoute une *h* devant ou après, comme dans l'admiration: Ha le beau tableau! Dans la joye: Ha quel plaisir! Dans la colere: Ha méchant! Dans la douleur: Ha la tête! Dans la pâmoison: Ha je me meurs! Dans le mouvement: Ha lévrier! Et generalement ce mot exprime toutes les palpitations de cœur, comme il paroît en ceux qui ont la courte haleine. Ciceron appelle l'*A* lettre salutare, parce que c'étoit la marque d'absolution.

Cette lettre forme souvent un mot entier, & est quelquefois article du Datif pour décliner les noms & les pronoms: Ce livre est à Pierre, à Agnés. Quand il sert à décliner des noms ordinaires, s'ils commencent par des consones, on dit *au*, comme, Au soleil: si c'est par une voyelle, on y ajoute une *l* au masculin, ou *la* au feminin: A l'homme, A la femme; Et au pluriel on dit en tous cas, *aux*, comme: Aux Alexandres, Aux Muses, Aux Animaux.

A est quelquefois preposition. Il est à la ville, aux champs: Cela est à la mode.

A est le plus souvent adverbe, non seulement de temps & de lieu, comme, Cela vient à tard, Cela est à terre: mais encore il se joint à presque tous les mots de la Langue pour faire des phrases adverbiales, qui tiennent de leurs significations & de leurs manières: Venir à chef, Etre à couvert, à discretion, &c.

A se joint aussi aux infinitifs des verbes pour faire des phrases adverbiales: Donner à boire & à manger: Un maître à écrire: On fait à sçavoir: Au pis aller.

A se dit aussi dans les temps du verbe auxiliaire Avoir: Il a gagné cent écus: Il a fait: Il a dit: Il a le temps & l'argent.

A est souvent une particule indéclinable qui sert à la composition de plusieurs mots, & qui augmente, diminuë, ou change leur signification. Quand elle s'y joint, elle fait doubler ordinairement la consonne qu'ils ont à la tête, comme Accorder, Addonner, Affaire, Assujettir, Attrouper, &c.

Cette lettre *A* étoit aussi chez les Anciens une lettre numerale qui signifioit 500. comme on voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens rapportez par Baronius, qui marquent les lettres significatives des nombres, dont le premier est tel:

*Possidet A numeros quingentos ordine
recto.*

Quand on mettoit un titre, ou une ligne droite au dessus de l'*A*, il signifioit cinq mille.

ABBÉ. *s. m.* ABBESSE. *s. f.* Superieur ou Superieure d'une Abbaye d'hommes ou de filles. Il y a trois sortes d'Abbez: Régulier, Séculier, Commendataire. Ce mot vient de ce que les premiers Moines appellerent leur Superieur *Ab-bot*, qui en Langue Syriaque signifie Pere. Ainsi ces mots de *Abba Pater*, qu'on trouve dans les Epitres aux Romains & aux Galates, & ailleurs, qui semblent dire la même chose, ne font pas pourtant un pleonasme, comme dit S. Augustin, veu que l'un est un nom de nature, & l'autre de dignité. D'autres disent qu'il vient du mot Hebreu *Aba*, qui signifie aimer, vouloir du bien. *Covarruvias.*

Chez les Ecrivains Grecs & Latins on appelloit *Abbez*, ceux que nous appellons maintenant *Peres*, qui étoient vénérables par leur âge & par leur sainteté. On a aussi compris sous ce nom généralement tous les Moines. Ainsi il est dit dans la Règle de S. Colomban, qu'il y avoit mille *Abbez* sous un Chef; & S. Epiphane fait mention d'un monastere, où il y avoit mille *Abbez* & mille cellules. On a appellé aussi *Abbé* second, le Prieur d'un monastere, qui est le Lieutenant de l'*Abbé*. On a appellé aussi en Sicile des Evêques *Abbez* & très-souvent les Curez primitifs de France. On a appellé aussi *Abbé* du Palais le Maître de la Chapelle du Roy. Voyez du Cange. Les *Abbez* mitrez sont ceux qui ont droit de porter les ornemens Episcopaux, comme la mitre, les sandales, les gands, l'anneau & la crosse; ce qui leur a été accordé par privilege des Papes: & pour les distinguer des Evêques. Clement IV. ordonna que les *Abbez* Exempts porteroient des mitres brodées, mais sans pierreries & sans lames d'or & d'argent; & les non-Exempts, des mitres blanches & toutes unies.

ABBÉ s'est dit aussi de quelques Magistrats ou personnes laïques & séculières. Chez les Gennois il y avoit un principal Magistrat qu'on appelloit *Abbé* du Peuple. En France il y a eu plusieurs Seigneurs, sur tout du temps de Charlemagne, à qui on donnoit le soin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abbacomites*.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*; & plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes qui n'étoient aucunement Religieux, ont aussi pris ce nom, comme remarque Ménage, après Fauchet & autres.

On appelle aussi *Abbé* celuy qu'on élit en certaines Confrairies & Communautés, particulièrement entre les Ecoliers & les Garçons Chirurgiens, pour commander aux autres pendant un certain temps: & c'est de là apparemment qu'est venu le jeu de l'*Abbé*, dont la règle est, que quand le premier a fait quelque chose, il faut que tous ceux qui le suivent, fassent le semblable.

ABBÉ se dit proverbialement en ces phrases: On vous attendra comme les Moines font l'Abbé; c'est à dire, en travaillant toujours, en commençant toujours à dîner. On dit encore: Pour un Moine on ne laisse pas de faire un *Abbé*; pour dire que l'opposition d'un particulier n'empêche pas la délibération d'une Compagnie, ou la conclusion d'une affaire. On dit en proverbe Espagnol: *Como canta el ABAD responde al monazillo*; pour dire que les inferieurs tiennent le même langage, ou sont de même avis que les Superieurs. On appelle aussi *Abbez* de sainte Esperance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez*, sans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice.

ABINTESTAT. Terme de Jurisprudence, qui se dit de celuy qui herite d'un homme qui n'a point fait de testament: Ce fils est heritier de son pere *abintestat*. Il y a eu un temps où on privoit de sepulture ceux qui étoient décédez *abintestat*: ce qui donna lieu à un Arrest du 19. Mars 1409. portant défenses à l'Evêque d'Amiens d'empêcher, comme il faisoit, la sepulture des décédez *abintestat*.

ABYSME. *s. m.* gouffre profond où on se perd, dont on ne peut sortir: Il y a de profonds abysmes dans ces montagnes, dans ces rochers, dans ces mers, dans ces rivieres: Cette ville est fonduë en *abysme*. Ce mot vient du Grec *batos*, qui signifie la mer profonde, d'où est venu aussi le mot de *bas* & *abaisser*. Borel.

ABYSME se dit figurément en Morale des choses où la connoissance humaine se perd, quand elle raisonne: La Physique est un *abysme*, on ne peut pénétrer dans les secrets de la Nature: Les Jugemens de Dieu, les mystères sont des *abysmes* dont on ne peut sonder la profondeur.

ABYSME se dit absolument des Enfers: La rebellion des Anges les fit précipiter dans l'*abysme*. Qui pourra mesurer la profondeur de l'*abysme*? On dit aussi: C'est un *abysme* de maux, de souffrances, de malheurs.

ABYSME se dit aussi de ces dépenses excessives, dont on ne peut juger avec certitude: On ne peut certainement régler la dépense de la Marine, c'est un *abysme*: La dépense de cette maison est excessive, c'est un *abysme*. On dit en proverbe qu'un *abysme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe en un plus grand.

ABYSME, terme de Blason, est le cœur ou le milieu de l'Ecu. Il faut que la pièce qu'on y met, ne touche & ne charge aucune autre pièce, telle qu'elle soit. Ainsi on dit d'un petit Ecu qui est au milieu d'un grand, qu'il est mis en *abysme*: Il porte trois besans d'or avec une fleur de lys en abysme. Et tout autant de fois qu'on commence à blasonner par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que celle qui est au milieu, est en *abysme*, comme si on vouloit dire que les autres grandes pièces étant élevées, celle-là paroît petite, comme cachée & abysmée.

ABYSME est aussi un vaisseau fait en prisme triangulaire renversé, qui sert aux chandeliers à fondre leur suif & à faire leur chandelle, en y trempant plusieurs fois leur mesche.

ABYSMER. *v. act.* Jetter dans un *abysme*, y tomber, se perdre, se noyer: Les Ouragans *abysment* les vaisseaux: Ce terrain s'est *abysmé*, il y avoit dessous une carriere.

ABYSMER se dit figurément en Morale: Les gros intérêts ont *abysmé* ce marchand: Ce chicaneur a *abysmé* sa partie, il l'a ruinée de fonds en comble: Il a *abysmé* cet homme-là. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel, & plus au figuré qu'au propre: Il est *abysmé* dans la douleur: Cet homme a si mal fait ses affaires, qu'il s'est *abysmé*: Cette famille est *abysmée*, elle ne se relevera jamais: C'est un contemptatif qui *s'abysme* dans ses pensées, qui extravague.

AGATĒ. *s. f.* Pierre précieuse, en partie transparente, & en partie opaque. Il y en a de plusieurs couleurs; ce qui lui a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. Il y en a qui imitent la couleur de la cornaline; d'autres qui ont des veines fort rouges & fort blanches. On en a vû qui ont représenté sept arbres tout entiers. Les *Agates Sardoines* sont de trois couleurs: les vraies sont entièrement rouges qu'on fait passer pour la Carneole, comme ayant une petite teinture de couleur de chair mêlée de brun: il y en a d'autres moindres, qui sont en partie mêlées de rougeur, comme celle de *sang*; & les dernières le sont d'un rouge tirant sur le jaune. L'*Agate Sardonix* est composée de la sardoine & de l'onix, & a une couleur sanguine & distinguée de cercles ou zones, qui semblent y avoir été peints par artifice, & quelquefois mêlée d'une blancheur surprenante. Pline, Strabon & Ciceron disent que la bague de Polycrate étoit de *Sardonix*; ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vases de cette même pierre: car ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vases d'un prix excessif.

Les *Agates Onix* sont toutes opaques, de couleur blancheâtre & noire, tellement distinctes, qu'on croiroit qu'elles y ont été appliquées par art. Les *Agates Onix Sardonix* sont celles où il se rencontre trois couleurs différentes, & néanmoins unies ensemble. On en a ruiné les mines; & celles qui se trouvent à present grandes & parfaites, n'ont point de prix. La couche du milieu est propre pour exprimer la carnation du visage; celle de dessus qui est *Sardoine* ou couleur de pourpre, donne la couleur aux vêtements; & le dessous est d'une autre couleur propre pour faire le fonds, qui détache les deux premières, & fait un ouvrage merveilleux suivant la science du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agate* où étoient représentées les neuf Muses & Apollon.

L'*Agate Calcedoine* est à demy opaque, & à demy transparente, & le plus souvent de couleur de rose remplie de certain nuage. Il y en a d'entièrement blanches, qui sont les plus rares.

Les *Agates d'Egypte* sont dures, rouges, & entremêlées de bleu & de blanc. Quand elles sont dans leur perfection, elles ont des couleurs semblables à l'Iris, & sont les plus estimées d'entre les *Agates*.

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celle d'Orient, & il y en a de plusieurs couleurs différentes qui les ont fait nommer différemment. On en faisoit autrefois ces vases Myrrhins si fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverses couleurs, & qui

representoient diverses figures.

Il se trouve aussi des *Agates* en Allemagne, en Pologne & en Dannemark, dont quelques-unes ont disputé le prix aux Orientales.

Les Anciens parlent aussi d'une *Agate* rouge comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacrée*, parce qu'elle préserve du venin des scorpions & des araignées. On a fait de tout temps des cachets d'*Agate*, parce que cette pierre ne retient point du tout la cire. Les Tireurs d'or brunissent l'or avec une *Agate*. Plin dit que les premières *Agates* furent trouvées en Sicile le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'hui le *Canthera*; ce qui leur a donné le nom d'*Agates*.

AILE. *s. f.* La partie de l'oiseau qui l'éleve ou qui le soutient en l'air, quand elle est étendue: L'aigle est un oiseau qui vole à tiré d'*aile*: Les faucons se tiennent long-temps sur *aile*: Ils ont l'*aile* vite, trenchante, l'*aile* forte, l'*aile* entière. On dit aussi: Faire voir en *aile* l'oiseau: Le mettre en *aile*: Voler de belles *ailles*: La chauve-souris n'a point de plumes à ses *ailles*: Les poussins sont encore sous l'*aile* de la mere. En ce sens il vient du Latin *Ala*.

AILE se dit aussi de cette partie charnuë qui s'étend de l'estomach à la cuisse dans les volailles qu'on mange: Une *aile* de chapon, de perdrix: Il y en a qui préfèrent la cuisse à l'*aile*.

AILE en termes d'Anatomie se dit de plusieurs parties du corps, & premièrement les lobes du foye s'appellent souvent *ailles* ou *ailerons*. On appelle *ailles* & *ailerons* des chairs molles & spongieuses, qui sortent de la partie naturelle des femmes, que quelques-uns appellent *Nymphes* ou *Dames des eaux*, parce qu'elles servent aux conduits de l'urine. On appelle aussi *ailles* ou *ailerons* les deux cartilages qui sont aux côtes du nez, & qui forment les narines; pareillement on appelle *aile* ou *aileron* le haut de l'oreille.

L'AILE en terme de Blason, quand elle est seule, s'appelle un *demy vol*; & lorsqu'il y en a deux, s'appelle un *vol*: ce qui se dit de quelque oiseau que ce soit.

On appelle au Manège *ailles*, ces pièces de bois qu'on met aux côtes de la lance pour la charger vers la poignée.

AILE en termes de Botanique se dit des branches ou des feuilles, qui poussent à côté l'une de l'autre sur les tiges des arbres ou des plantes: d'où est venu le nom d'*Alaternus*.

AILE se dit aussi d'un moulin à vent: ce sont ces grands chassis couverts de toile où le vent s'engouffre pour les faire tourner, qu'on appelle autrement *volants*.

Les Ouvriers nomment aussi les *ailles* d'une fiche ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnières, qui servent à soutenir & à faire mouvoir des portes ou des fenêtres, ou des volets brisez. Ils appellent *ailles* de lucarne les deux côtes qui posent sur les chevrons, & qu'on appelle autrement *Jouées* de la lucarne. Les vitriers appellent encore *ailles* ou *ailerons* ces petites extrémités du plomb, qui sert à engager les losanges de verre dans les panneaux des vitres, & à les y tenir fermes.

AILE se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie protection, tutelle: C'est une fille d'honneur qui a toujours été élevée sous l'*aile* de la mere; & sur tout en Poésie: *Cache-la sous ton aile au jour épouvantable*, dit Desportes en parlant à Dieu en faveur de l'ame pécheresse. Malherbe a dit aussi: *Et son ame étendant ses ailes fut toute prête à s'envoler*. On dit aussi: La peur luy a mis des *ailles* aux talons; pour dire, l'a fait fuir en diligence: On peint Mercure avec des *ailles* aux talons: L'amour luy prêtera ses *ailles*: On en donne aussi au Cheval Pegase, aux vents & autres choses semblables, &c. On dit encore poëtiquement: Son nom volera sur les *ailles* de la Renommée: Sur l'*aile* des beaux vers; pour dire que sa réputation ira bien loin. On dit aussi: Sur l'*aile* des zephirs.

On donne aussi figurément des *ailles* aux Cherubins & aux Anges: Les Cherubins devant Dieu se couvrent la face de leurs *ailles*: Ils couvroient l'Arche de leurs *ailles*.

On appelle les *ailles* d'un bâtiment, ce qu'on bâtit à droit & à gauche, pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux côtes de la cour: Ce bâtiment est imparfait, il n'y a qu'une *aile* de bâtie. On appelle aussi ces *ailles*, *bras* ou *potences*.

On appelle aussi *ailles* dans les Eglises ce qui est à droit & à gauche de la croisée, & quelquefois tout le tour des bas côtes, ou des petites voutes qui sont à côté de la grande: Le portail de l'*aile* droite plus beau que celui de la gauche: On n'a bâti que le Chœur, on va bien-tôt travailler aux *ailles*.

AILE se dit en termes de guerre des deux extrémités d'une armée rangée en bataille: L'*Aile* droite fut la première rompuë: La Cavalerie se met sur les *ailles*. En ce sens ce mot vient de *alauda* selon Bochart, qui signifioit une Legion Gauloise, ainsi nommée à cause de la figure des casques que portoient les soldats qui étoient crêtez comme des allouettes. On dit que Pan, l'un des Capitaines de Bacchus, a été le premier inventeur de cette manière de ranger une armée en bataille: d'où vient que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient cornes ce que nous appellons les *ailles*.

AILE se dit aussi des deux côtes de chaque bataillon ou escadron; des dernières files: Les picquiers sont rangez au milieu, & les mousquetaires sur les *ailles*: On a commencé à défiler par l'*aile* droite. Les manches d'un bataillon sont aussi ses *ailles*.

AILE se dit aussi dans le discours ordinaire, de ceux qui marchent à côté; & un peu à l'écart, pour donner secours au besoin: Il sembloit que ce Prevost marchât seul, mais il y avoit plusieurs Archers sur les *ailles* pour l'assister.

AILE se dit aussi en termes de fortification du flanc d'un bastion, & plus ordinairement des longs côtes d'un ouvrage à corne ou à couronne, qui sont flanquez par quelque endroit de la place, par quelque dehors ou travail particulier.

AILE se dit proverbialement en ces phrases: Cet homme ne bat plus que d'une *aile*; pour dire que son crédit, sa fortune, son esprit, sont diminuez, & qu'il n'en peut plus: On luy a tiré une plume de son *aile*; pour dire qu'on luy a arraché quelque chose de son bien: qu'On en tirera pied ou *aile*; pour dire qu'on tirera quelque chose d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout: On luy a rogné les *ailles*; pour dire qu'on a retranché de son autorité, de ses richesses. On dit

d'un téméraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ails*, qu'il n'a pas encore l'*aile* assez forte; pour dire qu'il a commencé trop tost quelque entreprise au dessus de ses forces. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile*, pour dire qu'il luy est arrivé quelque accident fâcheux, ou bien qu'il a passé les 50. ans qu'on marque avec une L.

AILÉ, ée. *adj.* qui a des *ails*: Pegase est un cheval *ailé*. Les Poètes appellent les oiseaux, les peuples *ailéz*: Les papillons, les cigales sont des insectes *ailéz*: Il y a des poissons *ailéz* qui sont fréquens sur l'Océan Atlantique.

En termes de Blason on appelle un oiseau *ailé*, quand ses ailes sont d'une autre émail que son corps. On appelle aussi *ailé* tout ce qui est peint avec des *ails*, quoy que contre sa nature, comme un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des serpens *ailéz*, une main *ailée*, une tête de leopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

ALGEBRE. *s. f.* science qui sert à éclaircir, à étendre & à perfectionner l'Arithmetique, la Geometrie & toutes les sciences mathematiques. Quelques-uns l'ont définie, l'Arithmetique des nombres figurez, comme a fait Salignac de Bordeaux, qui en a fait un sçavant Traité. Elle considere les grandeurs, & s'applique aux nombres, aux lignes, aux figures, aux poids & aux vitesses des mouvemens, tant en general qu'en particulier, en faisant abstraction de toutes matières: de sorte qu'on la pourroit appeller une *Geometrie metaphysique*. L'idée en a été prise sur la Règle qu'on appelle de fausse position en Arithmetique: car en operant sur une supposition incertaine, ou même fausse, elle fait connoître des veritez infaillibles & démontrées. Il y a deux especes d'*Algebre*: la premiere est la supputation des chiffres & des nombres avec des especes ou des lettres; la seconde est l'Analyse ou l'art de résoudre les questions, & de découvrir les veritez generales des Mathematiques. Ménage dérive ce mot de l'Arabe *Algebra*, qui signifie le rétablissement d'un os rompu, de la racine *Giabarra*, supposant que la principale partie de l'*Algebre*, est la consideration des nombres rompus: il y a apparence qu'il se trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot Espagnol *Algebrista*, qui signifie un Renoëur de membres disloquez, que nous appellons en France un *Balleüil*: car la fraction n'a rien de commun avec l'*Algebre*, qui ne considere pas plus les nombres rompus que les entiers, & qui même exprime ses puissances par des lettres, qui ne sont pas susceptibles de fractions. Il est vray que le mot *Algebre* est un mot Arabe, mais il est primitif de la langue, & il luy a été donné par son auteur qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il se nommoit Mahomet fils de Moïse, & il le met au 9. rang des 12. plus excellens hommes, qu'il a choisis dans l'Antiquité pour la subtilité de leur esprit. Mais Scriverius en attribué l'invention à Diophante Auteur Grec, dont Regiomontanus a recueilli 13. livres, qui ont été commentez par Gaspard Bachet, sieur de Meziriac, de l'Academie Française.

Les notes de l'*Algebre* sont telles:

+ signifie plus: ainsi $9 + 3$ veut dire 9 plus 3.

- signifie moins: ainsi $14 - 2$ veut dire 14. moins 2.

= est la note de l'égalité: ainsi $9 + 3 = 14 - 2$ veut dire, neuf plus trois est égal à 14. moins deux.

:: Les quatre points entre deux termes devant & deux termes après, marquent que les quatre termes sont en proportion géométrique: ainsi $6. 2 :: 12. 4.$ veut dire, comme 6 est à deux, ainsi 12 est à quatre.

÷ ÷ est la note d'une proportion continuë. $÷ ÷ 3. 9. 27.$ veut dire que trois est autant de fois dans neuf, comme neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmetique entre ces nombres. $7. 3: 13. 9.$ veut dire, 7. surpasse 3. comme 13. surpasse 9.

÷ Cette note marque la proportion arithmetique continuë: ainsi $÷ 3. 7. 11.$ veut dire, 3 est surpassé de 7. autant que 7. par 11.

Deux lettres ensemble marquent une multiplication de deux nombres ou grandeurs: ainsi $b d$ est le produit de deux nombres, comme 2. & 4. dont le premier s'appelle b , & l'autre d .

$\sqrt{\quad}$ signifie racine, ainsi $\sqrt{4}$, c'est à dire, la racine de 4, qui est 2, lequel multiplié par lui-même fait 4.

On dit proverbialement quand quelqu'un n'entend rien à quelque chose qu'il lit, ou qu'il écoute, que C'est de l'*Algebre* pour luy.

ALKALI. *s. m.* terme de Chymie & de Physique. C'est un sel vuide & poreux disposé à se joindre facilement à tous les acides. C'est par son moyen que les Chymistes rendent facilement la raison de la composition de tous les corps naturels, & la font voir par des experiences sensibles. Ils comparent ce sel à une terre vuide qui auroit été aux trois premiers jours du monde, avant qu'elle fut allumée par les rayons du soleil, qui s'étant incorporez dans cet *Alkali*, ont fait ensemble tous les corps sublunaires. L'acide donne les deux qualitez mâles, le chaud & le sec; & l'*Alkali* les feminines, le froid & l'humide: ce qui a donné lieu à plusieurs beaux Traitez des Philosophes modernes, entre autres d'*Otho Takenius*, qui dans son *Hippocrates Chymicus* en a écrit des premiers fort sçavamment; de *Bernard Swalve* Medecin, dans le Combat de l'Art & de la Nature; & aux Entretiens de François André Medecin de Caën, sur l'Acide & l'*Alkali*. Ce mot est Arabe, & vient de *al*, qui signifie sel, & de *kali* qui est une herbe que nous appellons *soude*. Et parce que son sel a la propriété d'absorber & de mortifier les acides, & de s'en impreigner plus facilement que les autres, on a appelé tous les sels de cette nature, sels *Alkali*, quelques-uns l'appellent autrement, *alun Catin*. Le tartre est le plus fort de tous les sels *Alkali*, & quand il est mêlé avec l'esprit de vitriol qui est un fort Acide, ils font une soudaine ébullition & coagulation, qui de liquides qu'ils étoient, font un corps solide. Les Philosophes proposent cette union comme un exemple general de la composition de tous les corps, qui se fait par les acides & les *Alkali*, à cause de la grande alteration qui arrive à la saveur & aux autres qualitez de ces sels unis. Il faut remarquer que leur effervescence & leur action cesse, lorsqu'ils se sont réciproquement pénétrez & rassasiez les uns des autres, car elle n'arrive plus par quelque addition qu'on puisse faire de l'un ou de l'autre, lors qu'ils sont proportionnellement unis. Ordinairement on appelle sels *Alkali*, tous les sels lexiviaux & artificiels qui se tirent des plantes.

ANTIMOINE. *s. m.* C'est un corps mineral qui approche de la nature des métaux, & que quelques-uns croient en contenir tous les principes, parce qu'il se trouve près des mines des uns & des autres, & sur tout dans celles d'argent & de plomb, & souvent il a sa mine propre. On l'appelle aussi Marchasite de plomb, & les Chymistes le nomment le *Loup*

ou le *Saturne des Philosophes*, parce qu'il devore les autres métaux, quand on les fond ensemble, & qu'il les consume tous à la réserve de l'or. On l'appelle aussi *Prothée*, à cause de la diversité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient composé d'un double soufre mineral, l'un métallique approchant de la pureté & de la couleur de celui de l'or, & l'autre terrestre & combustible semblable presque au soufre commun; d'un mercure fuligineux & mal digéré, participant de la nature du plomb & d'un peu de sel terrestre. Il ressemble à de l'écume d'argent, & il a une couleur claire & luisante, il se dissout difficilement au feu, & plus facilement dans l'eau. Il est fragile comme le verre, & tient le milieu entre les métaux & les pierres, parce qu'il se fond comme le métal; mais il n'est pas ductile non plus que les pierres. Il y en a un mâle qui est plus sablonneux, & un autre femelle qui est plus pesant, plus brillant & plus friable. On le mêle avec d'autres métaux pour faire des miroirs, parce qu'il les rend capables d'un plus beau poli. On le mêle aussi pour faire des cloches, parce qu'il rend leurs sons plus clairs; on le mêle à l'étain pour le rendre plus dur, plus blanc & plus sonnante: & enfin au plomb dans les fontes des caracteres d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide généralement à la fusion des autres métaux, & sur tout à celle des boulets de canon. On a crû qu'il pouvoit servir à une medecine universelle: car c'est en effet celui qui fournit le plus de remédes, & pour un plus grand nombre de maladies. Sa principale qualité est de provoquer le vomissement, & de purger par haut & par bas: ce qui en fait faire diverses préparations, que les Medecins appellent *Emetiques*. Ils donnent aussi ce nom au vin blanc, dans lequel il est infusé, parce qu'il fait vomir. Les Latins l'appellent *stibium*, & les Grecs *stimmi*.

L'*Antimoine crud* est celui qu'on broye sur le porphyre, tel qu'il vient de la mine.

L'*Antimoine préparé* est celui qui a passé par les mains des Artistes, pour le purger de ses mauvaises qualitez, & faire diverses operations.

Le *Verre d'Antimoine* est de l'antimoine broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, jusqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée: ce qui est une marque que tout son soufre est évaporé. On le réduit en verre dans le fourneau à vent, & alors il est fort diaphane, rouge & brillant & de couleur d'hyacinthe.

Le *Regule d'Antimoine* est le culot, ou ce qu'on trouve au fond & au dessous dans le creuset, où il y a de l'*Antimoine*, après qu'il a été fondu avec des matières capables de séparer ses parties pures d'avec les impures. On en fait des balles purgatives qui servent toujours, & des gobelets, ou laissant reposer quelque temps des liqueurs, elles deviennent aussi purgatives.

Les *Fleurs d'Antimoine* sont de l'*Antimoine* en poudre sublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ses pots, en projetant peu à peu la poudre.

Le *Beurre d'Antimoine* est une liqueur blanche & gommeuse, qu'on nomme autrement *Liqueur glaciale d'Antimoine*, qui se fait avec du *Regule d'Antimoine* & du sublimé corrosif. Cette liqueur se coagule en forme de glace dans le récipient, & est fort caustique, de sorte qu'on ne l'employe qu'à l'exterieur, pour arrêter la cangrene, guérir la carie des os, des cancers, des fistules, &c.

Le *Safran d'Antimoine* se fait d'*Antimoine* & de nitre mis en poudre & au feu, lequel après la détonation & la fusion, fait descendre au fond du vaisseau les parties les plus pures de l'*Antimoine*. Elles ont la figure d'un foye, qui font qu'on lui donne aussi le nom de *Foye d'Antimoine*, ou de *Safran des métaux*. On le nomme aussi *Magnesie Opaline*, à cause qu'il a la figure de Marchasite, & la couleur de l'Opale: on en fait les poudres & le vin Emetiques.

L'*Antimoine Diaphoretique* est celui qui est mêlé & préparé avec du nitre, qui change ses qualitez vomitives & purgatives en diaphoretiques.

L'*Huile d'Antimoine* est de l'*Antimoine* pilé & mêlé, mis en digestion dans un vase plein de fort vinaigre sous du fumier pendant plusieurs jours, & après cette operation plusieurs fois réitérée, le vinaigre qu'on distille, donne une liqueur sanguine, qu'on appelle *Huile d'Antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *Chaux d'Antimoine* s'appelle quelquefois *Ceruse* à cause de son extrême blancheur.

La fortune de l'*Antimoine* a souvent changé dans l'Ecole de Medecine. Elle fit donner un Arrest du Parlement en l'année 1566. qui fit défenses d'employer l'*Antimoine* en médicamens, parce qu'elle prétendit qu'il avoit une qualité veneneuse, qui ne se peut corriger par quelque préparation que ce soit. Mais depuis, la même Faculté le fit mettre au rang des médicamens purgatifs dans l'Antidotaire, qui fut imprimé par son ordre en 1637. Et enfin elle a fait donner un Arrest du 29. Mars 1668. qui a donné permission aux Docteurs de Medecine de s'en servir, avec défenses aux autres personnes de l'employer que par leur avis.

Ce mot d'*Antimoine* vient selon quelques-uns de ce qu'un Moine Allemand qui cherchoit la Pierre Philosophale, ayant jetté aux pourceaux de l'*Antimoine*, dont il se servoit pour avancer la fonte des métaux, reconnu que les pourceaux qui en avoient mangé, après avoir été purgez très-violamment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui lui fit penser qu'en purgeant de la même sorte ses confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet essai lui réussit si mal, qu'ils en moururent tous: ce qui fut cause qu'on appella ce mineral *Antimoine*, comme qui diroit *contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux manuscrit d'Allemagne, qui est dans la Bibliotheque de M. Moreau Medecin du Roi, cité par M. Perrault dans son livre du Rabat-joye de l'*Antimoine*.

B.

BAN. *s. m.* publication à haute voix au son du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, de l'ordre d'un Supérieur, ou de la part du Roi & de la Justice: On a fait un *ban* portant défenses de sortir du camp, d'aller à la petite guerre: On a fait un *ban* dans les carrefours, qui défend les passemens d'or & d'argent. On trouve ces phrases dans les Coûtumes, Crier au *ban*, Cas de *ban*, A peine de *ban*, Proceder à *ban*, &c. On appelle aussi *ban* la publication & le cri que fait faire le Seigneur feodal pour se faire rendre les hommages, ou lui payer les redevances, & le venir reconnoître. On dit aussi, *ban* de vendanges, ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permission des

vendanges. Ménage dérive ce mot de l'Allemand *ban*, qui signifie proprement *publication*, & en suite *proscription*, parce qu'elle se faisoit à son de trompe, d'où sont venus les mots de *Bannir*, *Ban*, *Bannissement*, de *Bandi*, de *Ban* & *arrière-Ban*, *Banlieuë*, *Banniëre*, *Bannal*, *abandonner*, &c. Nicod le dérive d'un autre mot Allemand *Ban*, qui signifie champ & territoire, d'autant que c'est en vertu de ce qu'on tient des fiefs, champs & heritages, qu'on est obligé au *ban* & *arrière-ban*, & que le four à *ban* est le four du territoire de la Seigneurie. Borel le dérive du Grec *pan*, qui signifie tout, parce que la convocation est generale.

BAN se dit aussi des publications qui se font aux Prônes des Paroisses, des noms de ceux qui veulent se marier, ou prendre les Ordres. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *Bans*, pour empêcher les mariages clandestins. Ces publications ne sont pas de l'essence du mariage, on obtient aisément dispense des *Bans*, on achete les deux derniers *Bans*, quand le premier a été publié.

BAN se dit aussi de la publication qui se fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province pour servir le Roi dans ses armées, suivant qu'ils y sont obligez par la Loy des Fiefs. On a publié le *Ban* & l'*Arriere-ban*.

BAN est aussi l'Assemblée de ces Nobles en corps d'armée. Le *Ban* & l'*Arriereban* est long-temps à se mettre en campagne.

BAN se dit aussi des assignations qui se font à cri public aux vassaux pour comparoir devant leur Souverain en certaines occasions, & pour rendre compte de leurs actions. Les Princes d'Allemagne sont souvent assignez, sont mis au *Ban* de l'Empire, & on confisque leurs Fiefs faute d'y rendre l'hommage, & le service dont ils sont tenus.

BAN signifie aussi bannissement, & on dit en termes de Palais: Il lui est enjoint de garder son *Ban* à peine de la hart: Il a obtenu un Rappel de *Ban*.

BAN signifie encore un droit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands Fiefs, pour obliger les Habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, moudre à son moulin, ou d'apporter leur vendange à son pressoir. Ainsi on dit, un four à *Ban*, un moulin à *Ban*, un pressoir à *Ban*; & on appelle sujets *banniers* & droit de *bannée*, ceux qui sont obligez à ce droit. En quelques Coûtumes on appelle four *bandier*, moulin *banquier*, ce qu'on appelle ailleurs *Bannal*.

BANQUE. *s. f.* Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une Ville à une autre, par des lettres de change & par correspondance. Il est permis à toutes sortes de personnes de faire la *Banque* sans être Marchand. Ce Marchand a quitté le négoce, il ne fait plus que la *Banque*. Ce mot vient de l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco*. C'étoit un siège où les Banquiers s'asseoient dans les places de commerce, d'où on a fait aussi *banqueroute*. Ménage.

BANQUE se dit aussi du lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'assemblent, & où ils avoient autrefois un Banc. On l'appelle aussi d'autres noms; à Londres, c'est la *Bourse*; à Lyon, le *Change*; à Paris, la place du *Change*. On met son argent à la *Banque*, on y prête, & on y fait valoir son argent à gros interest, même en quelques lieux à fonds perdu.

BANQUE se dit aussi des Sociétez, Villes ou Communautés qui se chargent de l'argent des Particuliers, pour le leur faire valoir à gros interest: la *Banque* de Venise, de Hollande: la Ville de Lyon a établi une *Banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier huit & un tiers.

BANQUE se dit aussi en plusieurs Jeux, comme à l'Occa, à la Bassette; du fond de celui qui est maître du Jeu, qui se charge de payer ceux qui gagneront.

BANQUEROUTE. *s. f.* Faillite, fuite, abandonnement de biens que font des Banquiers, ou négocians publics à leurs créanciers avec fraude & malice. Beaucoup de Marchands s'enrichissent par des banqueroutes frauduleuses, en mettant leurs biens à couvert. La *Banqueroute* est differente de la faillite, parce que la *Banqueroute* est volontaire & frauduleuse, quand le *Banqueroutier* s'enfuit & emporte le plus liquide de ses biens; la *faillite* est contrainte & necessaire, & est causée par quelque fortune, ou accident. Et on tient qu'un homme a fait *faillite* dès qu'il a manqué à acquitter des lettres de change, ou qu'il y a quelque desordre dans son négoce.

BANQUEROUTE se dit aussi de l'insolvabilité des Bourgeois, ou autres personnes, qui doivent plus qu'ils n'ont vaillant, & qui ne payent pas leurs dettes.

BANQUEROUTE se dit figurément en choses spirituelles: Il a fait *Banqueroute* à l'honneur, au bon sens, à Dieu; & on le dit encore de ceux qui manquent à executer leurs promesses, à se trouver aux rendez-vous qu'ils ont donnez, ou de ceux qui se retirent secrettement d'une compagnie sans dire adieu. Ce mot vient de l'Italien *banca Rotta*, banque rompuë.

BANQUEROUTIER. *iere. s. m. & f.* Marchand ou Banquier qui fait Banqueroute: On n'est pas assez sévère pour condamner les *Banqueroutiers* frauduleux, on ne les met qu'au pilori, & souvent ils méritent la corde, quoi que l'Ordonnance d'Henry IV. de l'an 1609. & celle de l'an 1673. ordonnent qu'ils soient poursuivis extraordinairement & punis de mort, ce qui a eu peu souvent son execution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux ceux qui divertissent leurs effets, ou qui les mettent à couvert sous des noms interposez par de fausses ventes ou des transports simulez, ou qui font paroître de faux créanciers. On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet verd, & à Luques à porter un bonnet orangé.

BANQUET. *s. m.* Festin, grand repas qu'on fait à ses amis: Assuerus fit un fameux *Banquet* à toute sa Cour, dont il est parlé au Livre d'Esther. Plutarque a écrit du *Banquet* des sept Sages. Ce mot vieillit & vient de l'Allemand *pancket*, dont les Italiens ont fait *banquetto*, & les Espagnols *banquette*.

BANQUET se dit aussi en matière spirituelle: Tous les Chrêtiens doivent participer au sacré *Banquet* celeste.

BANQUET en termes de manège, est la petite partie de la branche de la bride qui est au dessous de l'œil, qui assemble les extrêmités de l'embouchure avec la branche, & qui est cachée sous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. *v. act.* faire un festin, faire grande chere avec ses amis. Ce mot vieillit.

BANQUETTE. *s. f.* Terme de fortification. C'est un degré ou deux qui régntent tout le long des parapets, afin qu'on

puisse tirer par dessus: La *Banquette* doit avoir un pied & demi de haut & trois pieds de large.

BANQUETTE se dit aussi d'une petite élévation au dessus du niveau de la ruë, pour servir de chemin commode aux gens de pied; comme il y en a à Paris au Pont-Neuf & au Pont-Marie.

BANQUIER. *s. m.* Negociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place.

BANQUIER Expeditionnaire en Cour de Rome, est un Officier de nouvelle création, qui se charge de faire venir toutes les bulles, dispenses & autres expéditions qui se font en la Cour Romaine, & en la Legation d'Avignon, soit de la Chancellerie, soit de la Penitencerie. L'origine de ces Banquiers vient de ce que les Guelphes du temps des guerres civiles d'Italie se réfugièrent en Avignon & dans les Païs d'obédience; & comme ils étoient favorisez des Papes, dont ils avoient soutenu le parti, ils se mêlèrent de faire obtenir les graces & expéditions de Cour de Rome, & s'appellerent *mercatores* & *scambiatores Domini Papæ*, comme témoigne Matthieu Paris: mais comme ils se rendirent odieux alors par de grosses usures, on les appella *Carsins*, ou *Caorsins*, du nom de *Caors* Ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui siégeoit alors étoit natif, à cause que de son temps ces usuriers étoient en leur plus haute élévation, comme témoigne Adam Theveneau en ses Commentaires sur les Ordonnances, au titre des Usures. Les Italiens en firent aussi pour eux le mot *scarsi*, qui signifie *avares*; & ils eurent tant de haine pour cette Ville, que le Poëte Dante dans son Enfer, met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les scelerats & les usuriers. Les marques de cette haine ont duré longtemps en France, & on a appelé en Chancellerie les *Lettres Lombardes* les Lettres qui s'expedioient en faveur des Lombards & Italiens, qui vouloient trafiquer ou tenir *Banque* en France, qui se taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous les Changeurs, *Banquiers*, Revendeurs, & Usuriers d'Allemagne, & de Flandres même, Lombards, de quelque nation qu'ils fussent, & on les appelle encore ainsi en plusieurs lieux. La place du Change & la Fripperie d'Amsterdam s'appellent *Places Lombardes*.

BANQUIER se dit aussi en certains Jeux, comme l'Occa, la Bassette, de celui qui tient le Jeu & l'argent, & qui a le fonds devant lui, pour payer ceux qui gagnent.

BEFFROY. *s. m.* lieu élevé où il y a une cloche dans une place frontière, où on fait le guet, & d'où on sonne l'allarme, quand les ennemis paroissent. Nicod dérive ce mot de *bée* & de *effroy*, parce qu'il est fait pour beer & regarder, & en suite donner l'effroy.

BEFFROY est aussi la charpenterie qui soutient les cloches dans un clocher.

On appelle aussi *Beffroy*, ces tours ou machines de charpente qu'on faisoit autrefois en assiégeant les places, auparavant l'invention de l'Artillerie.

BEFFROY se dit aussi de certaines cloches qui sont dans des lieux publics, qu'on ne sonne qu'en certaines occasions, comme de réjouissances, d'allarmes ou d'incendie: Il y a trois Beffrois à Paris, celui de l'Hôtel de Ville, du Palais, & de la Samaritaine: quand il naît un Fils de France, on donne ordre de tinter le *Beffroy* pendant 24. heures.

BEFFROY en termes de Blason, est un nom que les Rois d'armes & Herauts ont donné à un Ecu vairé, ou composé de trois titres de vair, parce qu'il est fait en forme de cloches qui servent à sonner à l'effroy: & quand on dit simplement *Beffroy*, on doit entendre qu'il est composé d'argent & d'azur.

BILAN. *s. m.* terme de Banque. C'est un petit livre que les Marchands, ou Banquiers portent sur eux, où d'un côté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes passives. Ce mot vient du Latin *Bilanx*, parce que ce Livre leur sert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur sert aussi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appelloient ci-devant *Bilan des acceptations*; un petit livre qu'ils portoient sur la place, où ils écrivoient toutes les Lettres de change tirées sur eux; & leur acceptation n'étoit autre chose que de mettre à côté de la Lettre qu'ils avoient enregistrée dans leur *Bilan*, une croix qui signifioit *acceptée*: s'ils vouloient délibérer sur l'acceptation, ils mettoient un V, qui signifioit *vûé*; & s'ils ne la vouloient point accepter, ils mettoient S. P. qui signifioit *sous protest*. Mais depuis l'Ordonnance de 1677. il ne se fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouverture du *Bilan*, le sixième jour du mois des payemens, jusqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, où les Marchands écrivent chacun de leur côté les parties virées.

On appelle aussi *Bilan*, ou *Balance* l'arrêté ou la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où on a écrit vis à vis tout ce qu'il doit, & tout ce qui lui est dû: Un Marchand après sa faillite, pour s'accommoder avec ses créanciers leur doit présenter un *Bilan*, qui contienne l'état au vrai de ses affaires: Si un Négociant qui a accoutumé de porter *Bilan* sur la place, ou autre pour lui, ne s'y rencontre pendant le temps du payement, il est réputé avoir fait faillite.

BILBOQUET. *s. m.* Jeu d'enfans fait d'un bâton creusé en rond par les deux bouts, au milieu duquel est une corde, où une balle de plomb est attachée, ils la jettent en l'air, & la reçoivent alternativement dans ces deux concavitez. On appelle ironiquement un nombril, un *Bilboquet*.

BOIS. *s. m.* substance qui forme le corps des arbres, & qui prend son accroissement du suc de la terre. Il y a des *Bois* durs, comme le cormier, le poirier; des *bois* legers, comme le liège, &c. On a peint ce lambris en couleur de *bois*. Monsieur Grew dans son Anatomie des plantes a découvert que la partie qu'on appelle proprement le *Bois* dans un vegetable, n'est autre chose qu'une infinité de canaux fort petits, ou de fibres creuses, dont les unes s'élevent en haut, & se rangent en forme d'un cercle parfait, & les autres qu'il appelle insertions, vont de la circonference au centre, elles se croisent mutuellement comme les lignes de longitude & de latitude sur un globe, ou les fils des tisserans étendus en long & en large, & entrelassez ensemble. Nicod dérive ce mot du Grec *boscon*, qui signifie *lignum*; Ménage de *boscium*, qu'on a fait de *boscum* ou *boscus*, qui signifie forest. Il vient plutôt de l'Allemand *busch*, d'où les Italiens ont fait *Bosco*, & les Espagnols *Bosqué*. En vieux François on disoit *bos*; du diminutif *Boskettus* on a fait *bosquet* & *bouquet*, & de *boscium* on a fait pareillement *buisson*, de *bosca*, *busche*, & de *boscagium*, *bocage*.

On appelle chez les Chrétiens par excellence, le sacré *Bois* de la Croix, le *bois* de la vraie Croix, celui où fut attaché nôtre Sauveur.

BOIS se distingue en plusieurs sortes, tant par sa nature, ses vertus & ses qualitez, que par ses defauts, ses façons, ses voitures, ses mesures, & ses emplois.

BOIS considéré selon ses diverses qualitez, utiles, curieuses, & medicinales, est premièrement le *bois* de charpente ou à bâtir, tels que sont les chênes, le châtaignier, le sapin, qu'on scie & qu'on équarrit, &c. qui sert à bâtir les maisons, à faire les planchers & les toits, les moulins, les machines, &c.

Les *Bois* estimez par curiosité sont les *Bois* de citron, de cédre, d'ébène, de Calemba ou Calembouc, de bouïs, à cause de leur odeur & de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes. Les *bois* des teintures sont *bois* d'Inde, *bois* de Bresil, *bois* de campêche, *bois* jaune, &c.

Les *Bois* medicaux sont le Gayac, que les Espagnols appellent *Ligno santo*, l'Aloës ou *agallochum*, le Kinquinna, le *bois* d'aigle ou Pao d'aquila, & autres qui seront expliquez à leur ordre.

BOIS en termes d'eaux & forêts, considéré suivant son état, s'appelle *bois en étant* lorsqu'il est debout & sur pied, vivant & prenant son accroissement sur la terre. Cette expression vient de ce que ce mot, *étant*, étoit autrefois un nom substantif, & on disoit qu'un homme étoit en son *étant*, pour dire qu'il étoit debout sur ses pieds, comme on dit encore qu'il est en son *séant*, pour dire qu'il est à demi couché.

Bois vif, est celui qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pousse des branches & des feuilles.

Bois d'entrée est celui que est entre verd, & sec, dont les arbres ont les houppiers, ou quelques branches sèches, & d'autres vertes, la coupe en est défenduë aux Usagers.

Bois gisant, celui qui est coupé ou abattu & couché sur terre.

Bois mort, celui qui est seché sur pied, qui n'a plus de seve.

Mort-bois, est celui qui est expliqué & désigné dans la charte Normande accordée par Louis X. en 1313. il y en a neuf especes, saux, marsaux, épines, puisnes, aulnes, le seur ou sureau, genest, genièvre, & ronces. Dans l'Ordonnance de François I. sur le fait des Chasses art. 55. le Roi déclare que pour ôter toute difficulté sur ce qu'on doit appeller *bois mort*, & *mort bois*, il veut qu'on suive l'interpretation & la restriction qui est contenuë en la charte aux Normands, du Roi Louis X. Les Ordonnances postérieures y sont conformes. Ce mot s'est dit selon quelques-uns par corruption, pour *maubois* ou mauvais *bois*, qui ont voulu y comprendre tout le bois en étant qui n'avoit ni fruit, ni graine. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne sont pas renfermez dans le petit nombre d'especes que l'Ordonnance met sous ce nom de *mort bois*, qui n'est en usage que suivant les restrictions qui y sont comprises. Le *mort-bois* n'est point sujet au tiers & danger.

Bois blanc, est le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre *bois* leger & peu solide. Il n'y doit avoir que le tiers au plus de *bois blanc* dans la voye de bois de corde ou à brûler, suivant l'Ordonnance.

Bois en grume, est tout le bois qu'on amène sans être équarri, qui est avec son écorce, & tel qu'il est sur pied, comme sont les pilotis & plusieurs *bois* de charronage, & d'ouvrages. Il y a des Régles pour réduire le *bois en grume* au quarré, c'est à dire, pour sçavoir combien un arbre sur pied de tant de pourtour donnera de pieds de *bois* équarri.

Bois chablis sont *bois* abattus, ou rompus par les vents, soit par le pied, soit ailleurs, au corps, ou aux branches, ou déracinez; on l'appelle aussi *caable* ou *bois versé*: tous les arbres de condamnation pour forfaiture, ou délit y sont aussi compris.

Bois encroüé, est un arbre qui en l'abattant est tombé sur un autre, & dont les branches sont engagées les unes dans les autres. L'Ordonnance défend d'abattre les bois sur lesquels d'autres sont *encroüez*.

Le BOIS considéré selon ses defauts, est premièrement le *bois roulé*, c'est du *bois* où les cruës de chaque année n'ont point fait corps ensemble, mais sont demeurées de leur épaisseur sans aucune liaison. Ce *bois* ne peut être debité ni en fente, ni en autre marchandise.

Bois trenché, est celui qui a le fil de travers, qui au lieu de suivre le long de l'arbre, le traverse d'un côté à l'autre de l'écorce: il ne peut être employé à la fente, & il se casse aisément.

Bois charmez, sont des *bois* auxquels on a fait quelque chose pour les faire mourir, ou tomber.

Bois arsins, sont des bois où a été le feu, soit qu'on l'y ait mis par malice, soit qu'il y ait pris par accident.

On appelle *loupes de bois* des bosses ou gros nœuds qui s'élèvent sur l'écorce.

Bois Rabougris ou *Abougris*, *Broutez* ou *Avortez* sont les *bois* tortus & malfaits, qui ne croissent qu'à la manière des pommiers, qui ne sont pas de belle venuë, & qui doivent être récépez.

Bois Rustique & *Noailleux*, est celui qui a crû sur le gravier, & est exposé au soleil de midi, qui ne se peut fendre, si ce n'est un peu vers le tronc. On le dit aussi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinez, qui servent aux Ebenistes pour des ouvrages de placage, on l'appelle aussi *bois madré*.

Bois mouliné ou *bois carié*, est du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vers & des malandres.

Bois bombé, est celui qui est naturellement un peu courbe, & qu'on pose sur son fort, quand on met par dessus sa partie la plus élevée, & qui fait sa bosse.

Le BOIS se considere aussi, selon sa taille & ses façons.

Bois d'équarrissage, ou *Bois quarré*, est tout le *bois* équarri destiné à bâtir, qui est au dessus de six pouces, & selon qu'il est debité, chaque grosseur porte son nom particulier.

Bois flacheux, est celui qui n'est pas bien équarri, & a vive arrête.

Un cent de *bois* chez les Charpentiers c'est cent fois 72. pouces de *bois* en longueur, ou une pièce qui a 12. pieds de long sur six pouces d'épaisseur & de largeur: de sorte qu'une seule poutre est souvent comptée pour 15. ou 20. pièces de *bois*. Tout le *bois* de charpente se réduit à cette mesure, soit pour la vente, soit pour la voiture, soit pour le toisé des ouvrages. Il est taillé en longueur depuis six jusqu'à 30. pieds, en augmentant les pièces toujours de trois pieds en trois pieds. Celles de menuiserie ne vont guères qu'à 15. pieds avec la même gradation. Ainsi on dit en ce sens, qu'un Navire de 1100. tonneaux, comme le Victorieux, qui a 120. pieds de quille portant sur grève, est composé de 17465. pièces de *bois* réduites selon l'usage de Paris; & sa mâture de 4000. qui font bien 1800. charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, sans les affûts de canon & les pièces de rechange. Le Caron Arpenteur a fait deux petits volumes de la qualité & du toisé des *bois* fort utiles pour les Marchands, ou Bourgeois qui veulent acheter du *bois* à bâtir.

Bois de charronnage, est celui qui sert à faire des Rouës, des charriots & charrettes, comme l'orme & le chêne.

Bois de sciage, est le *bois* coupé en planches, & en solives qui sert pour les menuisiers: comme aussi tout le *bois* quarré dont l'épaisseur est moindre de six pouces, s'appelle *bois de sciage*.

Bois d'ouvrage, est celui qu'on travaille dans les forêts, dont on fait des sabots, des pelles, des seaux, des lattes, des cercles, des éclisses, &c.

On appelle aussi en général du *bois ouvré*, ou non *ouvré*, celui qui est façonné par les mains des Ouvriers, ou celui qui est en état de l'être.

Bois merrein, c'est du bois fendu en petits ais, dont on fait les douves des tonneaux, des cuves. On l'appelle aussi *bois à Barils*, *bois d'enfonçures*, *bois à douvin*, *bois à pipes*. Les Menuisiers en font aussi des panneaux, mais il ne sert point à bâtir, quoi qu'abusivement quelques-uns l'étendent à tout le *bois* de charpente, & plusieurs aux perches, échelats, &c.

Les Menuisiers appellent aussi du *bois refait*, du *bois équarri* & dressé sur toutes ses faces. Ils appellent courroyer le *bois*, quand ils lui donnent cette façon; ils disent aussi que des *bois* sont bien poussez & bien rabbotez, quand ils sont bien unis.

Les Charpentiers appellent aussi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillez en cintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis exprés sont toisez de la grandeur de leur bossage, & les courbes de la grandeur de leur plein cintre; c'est à dire, qu'il faut comprendre le plus grand vuide de la courbe avec sa largeur.

Bois à brûler, est celui qu'on destine à faire du feu, qui se divise en plusieurs espèces.

Bois flotté, est celui qu'on amène en trains, & lié avec des perches & des rouëttes, sur des rivières.

Bois perdu, est celui qu'on jette dans les petites Rivières qui n'ont pas assez d'eau pour porter des trains, ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il est permis aux Marchands de jeter leurs *bois à bois perdu*, en avertissant les Seigneurs dix jours auparavant: comme aussi de faire des canaux, & de prendre les eaux des étangs pour les faire flotter, en dédommageant.

Bois volants, sont les bois qui viennent par le flot droit au port, où on les recueille.

Bois échappés, ceux qui par les inondations, s'échappent dans les prez & dans les terres.

Bois canars, ceux qui demeurent au fond de l'eau, ou qui s'arrêtent sur les bords des ruisseaux, où on a jetté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont 40. jours après que le flot est passé, pour faire pêcher leurs *bois canars* sans rien payer.

Bois neuf, est le bois qui vient dans des bateaux sans tremper dans l'eau.

Bois pelard est du bois menu & rond, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

Bois de moule ou de quartier, est du *bois* qui est mesuré, il doit avoir au moins 18. pouces de grosseur. Les Marchands Ventiers doivent fournir aux Bûcherons des chaînes & mesures de ces longueurs.

Bois de corde, est du *bois* fait ordinairement de branchages ou de taillis, on l'appelle ainsi quand il est au dessous de 17. pouces de grosseur. Il doit être au moins de six, & se vend à la membrure, qui a quatre pieds de haut sur quatre pieds de large. Il est ainsi appelé à cause qu'on le mesuroit n'aguères à Paris avec des cordes, comme on le fait encore sur les lieux. Tout *bois* à brûler en général doit avoir trois pieds & demi de long, y compris la taille. La corde de bois vaut deux voyes de Paris. La mesure de la corde de *bois* selon l'Ordonnance est de 8. pieds de long & de 4. de haut. Du *bois* en chantier, c'est du *bois* en pile & en magasin.

Bois de compte, est celui dont les 62. bûches au plus se trouveront remplir les trois anneaux qui composent la voye de *bois* par les Ordonnances de la Ville, & ceux qui sont au dessous de 18. pouces de grosseur doivent être rejettez & renvoyez parmi le *bois* de corde.

Mouleur de *bois* est un Officier de Ville établi sur les Ports, pour faire mesurer le *bois* dans les moules ou membrures.

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi flotté, qui vient de la forest de Montargis, & qui est plus cher que le bois ordinaire.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi au plus, qui vient par bateaux par la Rivière d'Andelle; il est ordinairement de hestre.

Brin de *bois*, est un morceau de *bois* de belle venuë, droit & long qui n'est point scié, si ce n'est pour l'équarrissage, & qui est de toute la grosseur de l'arbre: il est excellent pour faire des planchers.

On appelle aussi un Brin de *bois*, un *bois* de pique, un *bois* de lance, ou les *bois* de ces armes avant qu'ils soient

ferrez.

Les anciens Chevaliers appelloient *bois* leurs lances: leurs *bois* volèrent en éclats; & on disoit qu'ils portoient bien leurs *bois*, lors qu'ils couroient en lice de bonne grace. C'est de là que figurément on dit qu'une femme porte bien son *bois*, pour dire qu'elle a bonne mine à marcher.

On dit en termes de guerre, quand on fait faire alte à l'Infanterie, haut le *bois*, à cause qu'on leve alors les piques; & dans sa marche, faire long *bois*, quand on veut augmenter l'intervale qui est entre les rangs.

On appelle en Menuiserie des meubles de *bois*, des tables, des sièges, des *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'étoffe ni de tapisserie.

En termes de venerie, on dit un *bois* de cerf, ce qu'on appelle autrement *corne de cerf*; & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a dépouillé la peau de sa tête, en frottant contre des arbres.

On dit figurément en ce sens qu'une femme fait porter du *bois* à son mari, pour dire qu'elle lui fait porter les cornes, qu'elle lui est infidèle.

En Agriculture *bois* se dit des menuës branches, sions, ou rejettons que les arbres poussent chaque année: ainsi on dit qu'un arbre nain pousse trop de *bois*, qu'une vigne est trop chargée de *bois*, pour dire qu'il la faut tailler, & qu'il faut émonder ou élaguer les arbres. On appelle aussi la vigne, le *bois* tortu.

Bois gentil est une plante medicinale qui jette plusieurs surgeons, qui a ses branches hautes d'un palme; ses feuilles sont semblables à celles de l'olivier, quoi que plus menuës & plus amères. Elles ont un goût si piquant, qu'elles écorchent la langue & le gosier, on l'appelle en Latin *chamelœa*, & est de grand usage en Medecine.

BOIS est aussi un nom collectif, qui signifie les arbres qui sont plantez fort épais & en grand nombre, soit dans un jardin, soit à la campagne: un *bois* épais: un *bois* dégradé.

Bois de haute fûtaye, c'est le *bois* qui est parvenu à sa plus grande hauteur, qui est réputé immeuble, & qui ne peut être abattu par un usufruitier.

On appelle *bois de haut revenu*, celui qui est de demie fûtaye de 40. ou de 60. ans.

Bois sur le retour, est un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à se corrompre, qui a plus de 200. ans à l'égard des chênes: il est different du *bois* taillis qui renaît sur les vieilles souches de la haute fûtaye, coupées, & qu'on peut couper tous les neuf, douze, ou quinze ans, qui tourne au profit de l'usufruitier.

Bois taillis, est le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans, & qui est au dessous de 40. ans, car au delà c'est une *fûtaye sur taillis*, c'est dont on fait le charbon & le *bois* à brûler.

Bois à faucillon, est un petit taillis, qu'on peut couper avec un petit ferrement.

Bois en pueil, c'est un *bois* nouvellement coupé, & qui n'a pas encore trois ans. Ce mot se trouve en plusieurs Coûtumes, & entr'autres en celle d'Auvergne.

On appelle un *Bois en défens*, quand on a défendu de couper un *bois*, qu'on a reconnu de belle venue dans quelque triage, pour le conserver & le laisser croître jusqu'à ce qu'on en ait besoin; & on dit qu'un *bois* est jugé *défensable*, quand le Juge a donné permission d'y faire entrer les bestiaux en panage.

Bois marmenteaux ou *bois de touche*, sont des *bois* au tour d'une maison ou d'un parterre, pour leur servir d'ornement, ausquels on ne touche point. Les usufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux* & *bois de touche*, ni en haute fûtaye, ni en taillis, quand ils servent à la décoration d'une maison ou d'un Château.

Une coupe de *bois* réglée est une division qui se fait d'un grand *bois* en certaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une certaine quantité sans dégrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. On appelle l'âge du *bois*, ou l'essence du *bois*, le temps écoulé depuis sa dernière coupe.

L'usage du *bois* se dit de son exploitation.

Garde Bois, est l'Officier préposé pour empêcher les dégradations des *bois*, & conserver le gibier.

En Poésie on appelle les Divinitez des *bois* les Driades, Hamadriades, les Faunes, les Satyres, &c.

En termes de Marine on dit faire du *bois*, pour dire descendre en terre pour aller couper des *bois* nécessaires à l'équipage. On dit aussi qu'un vaisseau a reçu des coups en *bois*, pour dire dans les bas, dans les œuvres vives.

HAUT BOIS. *s. m.* Est une flûte qui est de differente grandeur selon les quatre parties, qui servent à en faire un concert. Il est devenu depuis peu un instrument militaire, le Roi en ayant mis dans les Compagnies des Mousquetaires.

On dit figurément qu'un homme jouë du *haut bois*, quand il fait abattre, &c.

C.

CACAO. *s. m.* Fruit dont on fait le chocolate avec quelques autres ingrediens; il croît en abondance dans la nouvelle Espagne à un arbre qui se nomme la *cucuhua-guahuilt*; il est de la même grandeur que l'oranger; il a les mêmes feuilles, mais un peu plus grandes. Ce fruit est de la figure d'un concombre, ou melon, qui est rayé, cannelé & roux, plein de plusieurs noix qui sont proprement appellées *cacao*, plus petites qu'une amende: il est d'une moyenne saveur, entre le doux & l'amer; d'un temperament froid & humide. Il y a dix ou douze *cacao* enfermez dans une même coque; cet arbre est si delicat qu'il le faut planter auprès d'un grand arbre nommé *atlinan* afin qu'il le couvre de sa grande

ombre, autrement le Soleil le brûle. On en tire aussi du beurre, dont les femmes se font un fard pour le visage. Le *cacao* sert aussi de menuë monnoye dans la Province; *Laët, Acosta, Clusius* en ont écrit.

CALANDRE. *s. f.* Terme de Manufactures. C'est une machine propre pour presser les draps, les toiles, & autres étoffes, & pour les rendre polies, unies & lissées: elle sert aussi pour y faire ces ondes qui sont sur le tabis & les moheres: Elle est composée de deux gros rouleaux de bois, autour desquels on roule les pièces d'étoffe; on les met entre deux gros madriers de bois dur, large, épais & poli; celui de dessous sert de base, celui de dessus est mobile, par le moyen d'une rouë telle que celle des gruës. Un cable est attaché à un tour qui compose son axe; cette partie du dessus est d'un poids prodigieux, par fois de cinquante ou soixante milliers; c'est cette pesanteur qui fait les ondes sur les étoffes qui sont autour de ces rouleaux par le moyen d'une legere gravûre qu'ils contiennent: on met & on ôte ces rouleaux en inclinant un peu la machine. Ce mot vient du Latin *cylindrus*, parce que tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Borel dit que ce nom lui vient d'un petit oiseau de même nom, parce que les marques qu'elle imprime sont semblables à ses plumes.

CALANDRE, petit oiseau du genre des alloüettes, qui n'a point de crête: En Latin *corydalos minima*.

CALANDRE, petit ver qui se fourre dans le bled & le mange, qu'on appelle aussi *charançon*, ou *patepeluë*: en Latin *curculio*.

CALANDRER. *v. act.* Mettre une étoffe sous la *calandre* pour la presser ou tabiser.

CALANDRÉ éé. part.

CALCINATION. *s. f.* Action par laquelle on réduit en chaux, ou en poudre très-subtile les métaux & les minéraux, avec un feu violent. La *calcination* actuelle se fait seulement par le feu, la potentielle se fait par le moyen d'un esprit corrosif, qui les pénètre & les dissout, comme l'argent & l'or par les eaux fortes & l'eau régale, & cette *calcination* est appelée *immersiv*e.

CALCINER. *v. act.* Terme de Chimie. Réduire les métaux ou les minéraux en chaux, ou poudre très-subtile par le moyen du feu. L'or se calcine au feu de Reverbere avec le mercure & le sel armoniac. L'argent avec le sel commun & le sel alkali: le cuivre avec le sel & le soufre: le fer avec le sel armoniac & le vinaigre: l'étain avec l'antimoine, le plomb & le soufre: le mercure avec l'eau forte, il se calcine aussi tout seul par le feu. Tous les autres minéraux se calcinent au feu, sans addition d'aucune drogue.

CAMPBRE. *s. m.* C'est la gomme d'un arbre qui croît aux Indes dans les montagnes maritimes, lequel est de telle hauteur & largeur, qu'un escadron de cent hommes pourroit demeurer dessous à l'ombre. On dit qu'elle sort en plus grande abondance durant la tempête & les tremblemens de terre. Il y en a de plusieurs sortes, car on en trouve une entre les veines du bois, & une autre qui sort par l'écorce rompuë, comme une résine, & demeure attachée à l'arbre: elle est rouge d'abord, & devient blanche, ou par la chaleur du Soleil, ou à force de feu. Il y en a une brune & obscure qui est moins estimée. Il y a aussi un *camphre* en rose, qui n'a point passé par le feu, & un autre qui a été purifié & blanchi, & fait par sublimation. Le *camphre* est si subtil que souvent de lui-même il se resout en fumée. Il est si odorant, que sur les lieux on s'en sert en guise d'encens; pour être bon il doit être blanc, pur, reluisant, transparent, de forte odeur, & il faut qu'il devienne mouillé quand on le met sur un pain chaud. Quelques-uns, comme Fuchsius, croyent que c'est un Bitume des Indes. On l'appelle en Latin *camphora*, qui vient du mot Hebreu *copher*.

On fait du *camphre* artificiel avec de la sandaraque, qu'on appelle autrement gomme de genèvre, vernis blanc, ou mastic bien pulvérisé, du vinaigre blanc bien distilé, qu'on met vingt jours dans le fumier de cheval, & qu'on laisse après au Soleil pendant un mois pour secher, & on trouve le *camphre* fait comme une croûte de pain blanc. La chymie ne travaille point sur le *camphre*, puisqu'il surmonte en pureté, en subtilité, en volatilité & en pénétration tout ce qu'on en pourroit tirer par la distillation: Elle ne peut encherir sur sa perfection: sa diaphanéité est grande, sa blancheur égale à celle de la neige; son goût acre, son odeur forte témoignent sa volatilité; son inflammabilité dans l'eau, & sa totale consommation sans laisser aucune trace au vaisseau dans lequel on l'allume, montrent sa pureté & la subtilité de ses parties. On a fait ce proverbe sur le *camphre*.

*Camphora per nares castrat odore
mares.*

La principale qualité du *camphre* est de retenir & de conserver un feu inextinguible qui brûle dans l'eau, sur la glace, & dans la neige, à cause qu'il est d'une nature fort tenuë & grasse, jusques-là que si on en jette dans un bassin sur de l'eau de vie, & qu'on les fasse bouillir jusqu'à leur entière évaporation dans quelque lieu étroit & bien fermé, & que par après on y entre avec un flambeau allumé, tout cet air renfermé conçoit en un moment le feu qui paroît comme un éclair sans incommoder le bâtiment, ni les spectateurs.

CHARTEPARTIE. *s. f.* Terme de marine, c'est l'acte d'affretement sur l'Océan, ou de nolissement sur la Méditerranée; c'est un écrit contenant la convention pour le loüage d'un Vaisseau, ou la Lettre de facture & le Contract de cargaison du Vaisseau: elle doit être rédigée par écrit, & passée entre les Marchands & le Maître, ou le propriétaire du Bâtiment: Elle doit contenir le nom & le port du Vaisseau, celui du Maître & de l'Affreteur, le prix du fret, & les autres conditions dont les parties seront convenuës, comme il est porté au Livre troisième de l'Ordonnance de la marine: dans cet acte les Capitaines & Officiers confessent avoir reçu un tel Navire bien & dûment calfeutré, étanché, victuallé, munitionné, & agréé pour un tel voyage. La *chartepartie* est distinguée d'avec le connoissement, parce que celle-la se fait pour l'entier affretement du Navire, & pour l'aller & pour le retour; au lieu que le connoissement n'est fait que pour une partie de la charge, & se fait par une promesse particulière, pour l'aller ou pour le retour seulement. Le Président Boyer dit que ce mot vient de ce que *per medium carta incidebatur & sic fiebat carta partita*; parce qu'au temps que les Notaires étoient moins communs, on n'expédioit qu'un acte de la convention qui servoit aux deux parties, on le coupoit en deux pour en donner à chacune sa portion; elles les rassembloient au retour pour connoître si elles avoient satisfait à leurs obligations; ce qu'il atteste avoir vû encore pratiquer de son temps, de même qu'en usent les Romains dans leurs stipulation, au rapport d'Isidore, qui rompoient un bâton dont chacun gardoit un morceau pour en conserver la marque.

CHIEN. *s. m.* Chienne. *s. f.* Animal domestique, qui aboie, qui sert à garder la maison, & à la chasse. Le *chien* est le

simbole de la fidélité. Les *chiens* sont en telle abomination aux Maldives, que si un *chien* avoit touché quelqu'un du païs, il s'iroit incontinent baigner pour se purifier. Peirard. Au contraire chez les Gaures ils sont en si grande vénération, que les Prêtres se servent des *chiens* pour purifier leurs penitens. Tavernier.

Il y a plusieurs sortes de *chiens* differens, tant pour la taille que pour le naturel, ou le service qu'ils rendent aux hommes.

Les premiers sont les *chiens* de chasse dont les plus nobles sont les *chiens* courans, ou *allans*, qui chassent par la force de l'odorat. Entre les *chiens* François, quelques-uns sont appellez de *race Royale*, qui courent à force les cerfs, chevreüils, loups, & sangliers. Les *chiens* courans appellent les Veneurs, & pour cela dit qu'ils chassent de gueule.

Il y en a d'autres de race commune, qui chassent seulement le chevreüil, le loup & le sanglier; d'autres de race mêlée, ou petite racine, qui chassent les lièvres tant dans les bois que dans la plaine.

Il y a aussi des *chiens* Anglois de trois sortes, ceux de la race Royale servent à chasser cerfs, daims, & chevreüils. Les chiens *Baubis* sont pour les lièvres, renards & sangliers, on leur coupe presque à tous la queue; ils sont plus bas de terre & plus longs que les autres, de gorge effroyable, qui hurlent sur la voye, & qui ont le nez dur, & sont barbets à demi poil. Les *Bigles* sont pour les lièvres & lapins; il y en a de grands & de petits, & sont excellens pour courir le lièvre dans les plaines.

Les levriers sont *chiens* à hautes jambes, qui chassent de vitesse. Voyez Levrier.

Limiers sont des *chiens* muets, qui servent à quêter & à détourner le cerf, *chien* quêtant & requerant.

Chiens *Baux*, qu'on surnomme *Greffiers*, sont des *chiens* blancs, dont la race vient de Barbarie, ils sont bons chasseurs requerans & forcenans; ils chassent de haut nez, gardent bien le change; ils sont de bonne creance, & tiennent mieux dans les chaleurs; ce sont les meilleurs pour courir le cerf.

Les *chiens gris* savent faire tous métiers, & courent toutes sortes de bêtes. Les *chiens noirs*, qu'on appelle *de saint Huber*, sont bons pour les bêtes puantes; on en conserve sa race en mémoire de ce Saint, en l'Abbaye qui porte son nom dans les Ardennes. Les *chiens fauves* ou rouges sont *chiens* de grand cœur, fort hardis & *chiens* d'entreprise. On appelle *chiens* tout d'une pièce ceux qui sont tout d'une couleur, tout blancs, ou tout noirs, &c.

Les *chiens couchans* sont *chiens* de l'arquebuse, qui chassent de haut nez, & arrêtent tout: les meilleurs viennent d'Espagne, ils servent à faire lever les perdrix & les cailles, & ces *chiens* sont au poil & à la plume; & on dit que des *chiens* piquent la sonnette, pour dire qu'ils courent trop vigoureusement après l'oiseau.

Braques sont des *chiens* de même allure, aussi bien que les turquets & metis.

Epagneuls, ou espagnols sont des *chiens* qui chassent de gueule, & forcent les lapins dans les brossailles, ils rident ou suivent la piste de la bête sans crier, ils sont bons aussi pour les oiseaux, & chassent le nez bas.

Griffon, se dit aussi d'une espece de *chiens* qui chassent le nez haut, & qui arrêtent tout; ils viennent d'Italie & de Piedmont.

Bassets, qu'on appelle autrement *chiens de terre*, sont des *chiens* qui entrent dans les tanières des renards & taissans; ils viennent de Flandres & d'Artois; ils attaquent tout ce qui se terre, comme blereaux, renards, chats haret, foüines, putois; ils quêtent bien & servent aussi à l'arquebuse; ils sont noirs à demi poil, avec la queue en trompe: il y en a qui ont double rang de dents comme les loups, & qui sont sujets à mordre, qui ont les pattes de devant tortuës. On parle aux bassets en leur criant, *coule, coule Bassets*.

Barbets, sont *chiens* frisez qui chassent le nez bas quand le gibier fuit, & le nez haut quand il demeure; Ils l'arrêtent sur terre & dans l'eau: leur principale nature est de rapporter, & ce sont les plus fideles *chiens* du monde, qui ne veulent connoître qu'un maître, & ne le perdre jamais de vûë: on les appelle aussi *chiens à gros poil*.

Dogues, sont *chiens* de combat, qui servent à assaillir les grosses bêtes, comme des taureaux, des lions, &c. Les Espagnols doivent une partie des conquêtes de l'Amerique à des *Dogues* d'Angleterre, comme on voit dans Herrera.

Mâtins, sont *chiens* de garde qu'on laisse dans les basse-cours pour aboyer. Il y a aussi des *Mâtins* dans le vautre, pour chasser au sanglier.

Chiens *allans* ou *gentils* sont de gros *chiens*, qui en allant détournent le gibier: On le dit aussi des *chiens* de Bouchers qui servent à conduire leurs troupeaux.

On appelle *chiens* trouveurs, des *chiens* qui vont requerir un Renard, quand il y auroit vingt-quatre heures qu'il seroit passé.

CHIEN *barreur* est le meilleur *chien* pour le chevreüil.

On appelle un *chien* secret, un limier qui pousse la voye sans appeler; on l'appelle aussi muet, & on dit qu'il ride.

Un *chien* babillard, ou qui caquette, est celui qui crie hors la voye, & le plus souvent d'ardeur, ou qui crie des matinées entières.

Un *chien* menteur est un *chien* qui cele la voye pour gagner le devant.

Un *chien* vicieux, celui qui chasse tout ce qu'il rencontre, & qui s'écarte toujours de la meute.

Un *chien* de bonne créance, de bonne affaire, celui qui est docile & obéissant: un *chien* qui chasse de forlonge, qui sent de loin le gibier; un *chien* qui ne se rompt point au bruit.

Un *chien* sage, qui chasse bien, qui tourne juste, *chien* de tête & un *chien* d'entreprise, qui est hardi & vigoureux.

On dit qu'un *chien* a le nez dur, lors qu'il rentre mal-aisément dans la voye, & qu'il reprend lentement; qu'il est de

haut nez lors qu'il va requerrir sur le haut du jour; & qu'il a le nez fin lors qu'il chasse bien dans les chaleurs, & dans la poussière.

On appelle *chien d'aiguail*, celui qui chasse bien le matin lors que la rosée est sur la terre, & qui ne vaut rien au haut du jour; & au contraire un *chien* du haut du jour, qui ne vaut rien dans l'aiguail.

On appelle *chien étruffé* celui qui a une cuisse qui ne prend point de nourriture, & qui est boiteux; *chien butté* celui à qui la jointure des jambes de devant grossit; *chien époiné*, celui qui a des os des cuisses rompus; *chien allongé*, celui qui a les doigts du pied étendus par quelque blessure qui a touché les nerfs; & *chiens courtauts* ceux à qui on a coupé la queue.

On dit qu'un *chien* a belle gorge lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte, qu'un *chien* aboie quand il sent le gibier; ou quelque chose d'étrange; qu'un *chien* jappe lors qu'il crie sans sujet, ou au moindre bruit de nuit ou de jour; & qui hurle lors qu'il sent des loups, ou une *chienne* chaude qu'il ne peut joindre. On dit que le *chien* sonne, pour dire qu'il appelle au bon chemin ayant trouvé la trace.

On appelle *chien armé*, quand il est couvert pour attaquer un sanglier.

C'est une bonne qualité de *chien* d'avoir le jarret droit & bien herbé.

A la chasse on dit parler aux *chiens*, pour dire les réjouir comme on fait à la chasse du cerf; ou les exciter ou les menacer, comme on fait à celle du sanglier avec des cris rudes & furieux, & avec la trompe. On appelle titre de *chiens* le lieu où on pose les *chiens*, afin que quand la bête passera ils la courent bien à propos. Ces *chiens* sont mis en bon titre, pour dire sont postez en un bon relais.

Trait de *chiens* se dit des laisses de crin, & des colliers qui servent à coupler les *chiens*; ainsi on dit qu'un cerf, ou une autre bête, a senti le vent du trait, pour dire des *chiens*.

Rompre les *chiens* se dit de la faute d'un Piqueur & Chasseur, lors qu'ils passent à travers des *chiens*, pendant qu'ils courent, & ainsi rompent leur course. Il faut quelquefois rompre les *chiens*, les menacer, les recoupler, & frapper à route, afin de suivre & relancer le cerf, qui leur a donné le change & les a fait tomber en défaut.

On dit figurément en ce sens rompre les *chiens*, quand on interrompt quelqu'un dans son discours, pour empêcher qu'il ne dise quelque chose desavantageuse, ou qu'il n'entreprenne quelque affaire.

Le droit des *chiens* est ce qu'on leur donne à la curée, comme la langue, le muffle, les oreilles d'un cerf.

Il y a enfin des *chiens* de chambre pour le divertissement des Dames, qu'on nourrit pour leur petitesse, & leur beauté, & qu'on appelle *chiens* de manchon, comme les *chiens* de Boulogne, d'Artois, épagneuls, bichons, barbets, levrons, *chiens* ras ou de Barbarie, &c.

CHIEN, se dit aussi par injure, & pour reprocher à quelqu'un ses défauts. Les Turcs nous appellent *chiens*, nous traitent comme des *chiens*. On appelle un *chien* de valet, un *chien* de Procureur, un *chien* de frippon. On appelle une femme paillarda une *chienne*, une carogne, une *chienne* chaude, *chienne* de voirie: ce qui se dit aussi des choses: voilà des beaux *chiens* de vers; voilà un beau logement de *chien*, un beau present de *chien*.

On appelle Cerbere le *chien* à trois têtes, que les Poètes ont feint être commis à la garde des Enfers.

Le *chien* céleste est une constellation; il y en a deux; le grand *chien*, qu'on nomme autrement *Sirius*, est une constellation composée de 18 étoiles selon Ptolomé, de la nature de Jupiter & de Venus, dont la principale est tenué plus grande que tous les autres Astres, même que le Soleil. La petite *chienne*, qu'on appelle autrement la *canicule*, ou *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une est de la première grandeur, & de la nature de Mars, c'est celle qui cause les plus grandes chaleurs de l'Eté.

CHIEN de mer ou marin, est un poisson long & à museau pointu, qui a des dents, en Latin *galeus*. Le grand *chien* de mer qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de dents à chaque mâchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & sont extrêmement rudes, tranchantes & pointuës, qui ne leur servent pourtant point à manger leur proye, parce qu'on a trouvé des hommes tout entiers dans leur ventre.

CHIEN de pistolet, est une pièce de fer mobile appliquée sur la platine d'un pistolet, d'un fusil, d'une arquebuse; elle tient la pierre & fait le feu, quand elle est lâchée. Il courut le pistolet bandé, la carabine à la main, avec le *chien* abattu, &c.

CHIEN se dit proverbialement en ces phrases; on dit de deux amis qui ne vont point l'un sans l'autre, que c'est saint Roch & son *chien*. On dit, qui aime Bertrand aime son *chien*, pour dire qu'il faut prendre les passions, les intérêts, & les sentimens de son ami. On dit d'un traître, d'un hypocrite, d'un flatteur, qu'il fait bien le *chien* couchant. On dit de deux ennemis, que leurs *chiens* ne chassent pas ensemble. On dit d'un homme odieux qui entre en quelque lieu, qu'il y est bien venu comme un *chien* dans un jeu de quilles. On dit des gens qui se haïssent, qu'ils s'accordent comme *chiens* & chats. On dit encore de celui dont on souhaite la mort, & qui échappe de quelque péril, qu'il mourroit plutôt un bon *chien* de Berger. On dit qu'il vaut autant être mordu d'un *chien* que d'une *chienne*, pour dire que de quelque côté que vienne le mal, il est également sensible. On dit qu'il ne se faut pas moquer des *chiens* qu'on ne soit hors du village, pour dire qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'on est en un lieu, où il est le plus fort, où il nous peut nuire.

On dit à un glorieux qui se fâche, qu'on le regarde trop fixement, un *chien* regarde bien un Evêque. On dit encore, il ne faut pas tant de *chiens* après un os, pour dire qu'il est fâcheux de partager un profit avec beaucoup de personnes, ou d'être plusieurs à avoir les mêmes prétentions. On dit aussi, jamais à un bon *chien* il ne vient un bon os, pour dire que ceux qui ont bonne envie de travailler, n'en trouvent pas les occasions. On dit jetter un os à la gueule d'un *chien* pour le faire taire, ce qui a lieu au figuré, pour dire faire un present à quelqu'un pour l'empêcher de crier & de venir troubler quelque affaire importante. On dit qu'il n'est telle chasse que de vieux *chiens*, & qu'un bon *chien* chasse de race, pour dire que la naissance & l'expérience donnent de grands avantages sur les autres. On dit d'un homme peu considéré, qu'il a du crédit comme un *chien* à la boucherie. On dit cela n'est pas tant *chien*, pour dire cela n'est pas mauvais. On

dit qu'un homme n'est pas bon à jeter aux *chiens*, quand il a fait quelque lâcheté, quelque indignité. On dit, de celui qui a des prétentions à quelque chose, quoi que fort éloignées, qu'il n'en jette pas sa part aux *chiens*. On dit aussi, petit *chien* belle queue. On dit à ceux qui ont une méchante cause, si vous n'avez pas d'autre filet vôtre *chien* est perdu. On dit d'un homme peu complaisant, qui ne fait rien de ce qu'on desire, que c'est un *chien* de Jean de Nivelles qui s'enfuit quand on l'appelle. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Jean*. On dit d'un envieux qu'il est comme le *chien* du Jardinier, il ne mange point de choux, & ne veut pas que les autres en mangent. On dit de ceux qui entreprennent quelque chose au delà de leurs forces, qu'ils font comme les grands *chiens*, qu'ils veulent pisser contre les murailles. On dit des pécheurs qu'ils font comme les *chiens*, qu'ils retournent à leur vomissement. On dit de ceux qui font quantité de cris & d'imprécations inutiles, que ce sont des *chiens* qui aboient à la Lune. On dit aussi de ceux qui font des menaces vaines, *chien* qui aboie ne mord pas. On dit aux gens quéreleux, que les *chiens* hargneux ont toujours les oreilles déchirées. On dit des gens timides, entrez il n'y a point de danger, nos *chiens* sont liez: On dit aussi pour reprocher ou plaindre la misere de quelqu'un, on l'abandonne comme un pauvre *chien*, il mene une vie de *chien*; il n'a ni foy ni loy, il vit comme un *chien*; il est comme un *chien* à l'attache, il est las comme un *chien*, on l'a battu, on l'a étrillé comme un *chien* courtaut. Les coups de bâton sont pour les *chiens*. On dit d'un miserable qu'on abandonne, qu'on ne lui demande pas, es-tu *chien*, es-tu loup. On dit aussi quand on veut noyer son *chien*, on l'accuse de la rage. On dit d'un jeune étourdi, qu'il est foû comme un jeune *chien*, qu'il court comme un *chien* foû. On dit d'une chose tortuë, d'une jambe mal faite, qu'elle est droite comme la jambe d'un *chien*. On appelle figurément un *chien* au grand collier celui qui meine les autres, qui est principal dans une maison, dans une assemblée. On dit d'un homme accoutumé à la fatigue, il y est accoutumé comme un *chien* à aller nud tête, d'aller à pied. On dit encore tandis que le *chien* pisse le loup s'enfuit, pour dire que tous les momens sont précieux en certaines occasions. Un bon *chien* n'aboye point à faux, ce qui se dit au figuré d'un habile homme qui fait toujours bien réüssir ses entreprises, parce qu'il sçait bien prendre son temps, & ménager les occasions. On dit battre le *chien* devant le lion, pour dire châtier un petit devant un plus puissant, qui a commis la même faute. On dit encore entre *chien* & loup, pour signifier le crepuscule, ou le temps sombre qui est entre le jour & la nuit, & où on ne peut discerner le *chien* d'avec le loup.

COGAGNE. *s. f.* C'est le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de pastel avant qu'il soit réduit en poudre, & vendu aux Teinturiers: on en fait grand trafic en ce pais-là; & parce qu'il ne vient que dans des terres fort fertiles, & qu'il apporte un très-grand revenu à ses maîtres, vû qu'on en fait jusqu'à cinq ou six récoltes par an; quelques-uns ont nommé le haut Languedoc un pais de *cocagne*. Et c'est là-dessus qu'est fondée la fable du Royaume de *Cocagne*, des pais imaginaires, où les habitans vivent fort heureux sans rien faire.

COCATRIX. *s. m.* Espece de basilic qui s'engendre dans les cavernes & les puits, en Latin *Basiliscus, regulus*. Il y a en la Cité de Paris un fief qui s'appelle *Cocatrix*, dans une ruë du même nom.

COHUE. *s. f.* Vieux mot qui signifioit autrefois l'assemblée des Officiers de Justice, que se faisoit en certain lieu pour juger les procès, comme on voit dans les Ordonnances de l'Echiquier de Normandie de l'an 1383. On s'en est servi depuis pour signifier le lieu destiné à tenir la Justice dans les Villages par des Juges pedanées, ainsi appelez à *coëunte multitudîne*. Ménage témoigne que *coüa* a été dit autrefois pour halle; or c'est dans les halles que se tiennent la plupart des petites Justices. On appelle encore la halle & *cohuë* de Quintin en Bretagne, le lieu où se font les publications de justice.

COHÛE, se dit figurément des assemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confusion. On tenoit autrefois de belles conferences chez un tel, mais il y est venu tant d'impertinens, que cela est dégénéré en *cohuë*.

COULEUR. *s. f.* lumière réfléchie & modifiée selon la disposition des corps, qui les fait paroître bleus, jaunes, rouges, &c. & qui les rend objets de la vûë. Les experiences modernes ont prouvé clairement que les Anciens se sont fort trompez, en distinguant les *couleurs* en vrayes & en apparentes. Virgile a eu raison de dire que la nuit ôtoit la *couleur* à toutes choses. Il y a des *couleurs* simples, comme sont les cinq *couleurs matrices* des Teinturiers, dont toutes les autres dérivent; il y en a de composées, sçavoir le bleu, le rouge, le jaune, le fauve, ou *couleur* de racine, & le noir. A l'égard du verd il n'y a point dans la nature de drogue qui serve à teindre en cette *couleur*, mais on teint les étoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaune, & elles deviennent verdes. Du mélange des premières *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, incarnat, &c. expliquées à leur ordre. Le mercure est le fondement des *couleurs*, comme le sel des saveurs, & le soufre des odeurs.

On appelle aussi *couleurs* simples, celles qui servent aux Enlumineurs & aux Peintres, qui viennent des vegetaux, & qui ne peuvent pas souffrir le feu, comme le jaune fait de safran ou de graine d'Avignon, la laque, & autres teintures extraites des fleurs. Les autres sont minerales, qui se tirent des métaux, & qui souffrent le feu; ce sont les seules propres à faire l'émail: ainsi on tire de l'or & du fer le rouge, de l'argent le bleu, du cuivre le verd, du plomb le blanc ou la ceruse, quand il est dissous avec le seul vinaigre; mais quand la ceruse a été cuite dans le fourneau, elle donne du massicot, & du minium quand elle est poussée davantage au feu.

Les Peintres distinguent aussi les *couleurs* en légères & en pesantes; sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* légères. L'outremer est mis au rang des *couleurs* légères. Sous le noir on comprend toutes les *couleurs* pesantes & terrestres. Le brun-rouge, la terre d'ombre: le verd-brun & le bistre sont les *couleurs* les plus pesantes & les plus terrestres après le noir. Les Peintres appellent aussi *couleurs* rompuës, les *couleurs* trop vives qu'ils affoiblissent par le mélange d'autres plus sombres. On dit que l'azur d'outremer est rompu de laque & d'ocre jaune, pour dire qu'il y entre un peu de ces *couleurs*. Les *couleurs* rompuës servent à l'union & à l'accord des *couleurs*, soit dans les tournans des corps, soit dans leurs ombres. On appelle *couleurs* noyées, celles qui s'affoiblissent insensiblement, comme sont celles que forment les nuances. Et on appelle un ton de *couleur*, un degré de *couleur*, par rapport au clair obscur. Les *couleurs* changeantes sont celles qui dépendent de la situation des objets à l'égard de la lumière, comme celle des taffetas changeans, de la gorge des pigeons, &c. néanmoins quand on regarde attentivement avec un bon microscope les plumes de la gorge d'un pigeon, on voit que chaque petit fil de ses plumes est composé de plusieurs petits carrez alternativement rouges & verds, & ainsi ce sont des *couleurs* fixes. Le Pere Kircher dit que les *couleurs* changeantes qu'on void sur les plumes des pigeons & des paons viennent de ce que ces plumes sont diaphanes, & d'une figure semblable à celle des triangles de cristal, ou primes de verre, qui étant opposez à la lumière font voir des iris. Les *couleurs* fixes & permanentes ne se font point par des réflexions comme les changeantes, mais par le passage de la lumière à travers certains corps, soit en les traversant entièrement, soit en se refléchissant sur quelques-unes de leurs

parties internes, ou après avoir un peu pénétré leurs superficies. Il y a deux ordres differens dans les *couleurs*, pour passer du blanc au noir; l'un est le blanc, le jaune, le rouge, & le noir; l'autre est le blanc, le bleu, le violet & le noir; c'est la doctrine du Sieur Mariotte dans l'excellent Livre qu'il a fait des *couleurs*. Il y a des *couleurs* ou teintures fixes, comme la teinture jaune de l'or, ou la bleuë du *lapis lazuli*, que le feu ne diminuë point, & il est très-difficile de les tirer par les dissolvans ordinaires.

COULEUR, se dit encore des corps solides, des drogues qui servent aux Peintres & aux Teinturiers pour faire paroître ces *couleurs*. Un Peintre prépare ses *couleurs* sur sa palette. On appelle de mauvais Peintres des broyeurs de *couleurs*; & quand on dit que l'air mange les *couleurs*, on entend que son intemperie détache de petits corps des sujets, sur lesquels elles avoient été attachées, lors de leur teinture.

COULEUR, est quelquefois opposée au noir, parce qu'en effet le noir n'est pas une *couleur*, à cause qu'il imbibe toute la lumière, & qu'il n'en refléchet aucune partie. En ce sens on dit que les gens de guerre, & les Courtisans portent des habits de *couleur*, & que les gens de robbe, ou d'Eglise en portent de noirs.

En approchant de ce sens on appelle *couleur* haute, *couleur* rude, *couleur* forte, gaye, *couleur* éclatante, *couleur* claire, celle qui refléchet à nos yeux plus de rayons de lumière, comme la *couleur* de cerise, la *couleur* de feu, l'incarnat; & au contraire on appelle *couleur* douce, sombre, morne, triste, modeste, celle qui en refléchet le moins, comme le gris de lin, feüille-morte, *couleur* d'olive, *couleur* de pensée, &c.

COULEUR d'eau, c'est un certain brillant violet qu'acquiert le fer bien poli, quand il a passé au feu dans un certain degré de chaleur.

On dit qu'on met une chose en *couleur*, quand on rafraîchit les peintures, quand on les dégrasse, quand on y met du vernis, & autres drogues qui en font revivre, ou paroître les *couleurs* à demi effacées.

Nuance de *couleurs*, est une certaine disposition de la même *couleur*, mêlée & montant par degrez depuis le plus clair jusqu'au plus obscur: leurs noms seront expliqués à leur ordre.

COULEUR se dit aussi de la disposition du teint, du visage, & des chairs. Les gens qui se portent bien ont la *couleur* vermeille, sont hauts en *couleur*. Les Espagnols ont la *couleur* olivastre. Les filles qui ont leurs ordinaires ont la *couleur* plombée; celles qui sont trop amoureuses ont les pâles *couleurs*. Quand la cangrene paroît, elle rend la chair de *couleur* livide.

On le dit aussi des alterations qui se font au visage par les mouvemens interieurs de l'Ame. Un reproche veritable fait à un homme, le fait changer de *couleur*, il rougit de honte, & pâlit de colere. La *couleur* lui a monté au visage, pour dire il a rougi.

COULEUR, se dit encore des changemens qui arrivent aux corps par la differente cuisson & application du feu, & sur tout en Chymie. Ce pain, ce rost est cuit, mais il n'a pas encore assez de *couleur*. Les Chymistes admirent les changemens de *couleurs* qui se font dans les métaux, & cherchent sur tout le beau rouge, le beau citrin, qui sont les *couleurs* de la Benoïste.

COULEUR, en termes de Fleuriste, se dit d'une tulippe qui n'est que d'une *couleur*, dont la plus fantasque est la plus estimée: On a mis les panachées dans ces carreaux, & les *couleurs* sont dans les costieres.

COULEUR, en termes de blason, est une des principales désignations des pièces de l'Ecu: On n'en admet que cinq, gueule c'est le rouge, azur le bleu, sinople le verd, le sable le noir, le pourpre est mêlé de gueules & d'azur: leurs significations seront expliquées à leur ordre, c'est une maxime qu'il ne faut point mettre *couleur* sur *couleur*, ni métal sur métal.

COUPELLE. *s. f.* Petit vaisseau plat préparé pour essayer les métaux; il est fait de cendres de bois leger, comme aubier de chêne, & de cendres d'os sans moëlle, comme de pieds de mouton. Dans ce vaisseau on fait fondre l'or, ou l'argent qu'on veut éprouver, ou purger, sur un feu ardent de charbon, & on y mêle un peu de plomb, lequel s'imbibe dans ce creuset, ou s'évapore; & il emporte avec lui toute l'impureté du métal.

On dit figurément qu'un homme a passé par la *coupelle*, quand il a subi un très-severe examen, quand il a été bien seigné, & bien purgé, après une grande maladie, comme on examine & on purge les métaux par la *coupelle*.

D.

DEGRÉ *s. m.* Terme d'Architecture, escalier, montée qui sert à monter & descendre du haut en bas d'un Bâtiment. Il y a un beau *degré* en rampe à la Chambre des Comptes. Un petit *degré* est fort commode pour dégager les appartemens.

Degré. Est aussi chaque marche d'un escalier: Il lui a fait sauter les *degrez* quatre à quatre.

Degré. Se dit figurément des choses qui servent de moyens pour parvenir à une plus haute, ainsi Corneille a dit d'Auguste dans le Cinna:

*Que de ses propres mains mon pere
massacré
Du Trône où je le voi fait le premier
degré.*

En Morale on dit qu'il faut aller de *degré* en *degré*, venir au dernier *degré* de perfection, au plus haut *degré* d'honneur, de gloire, de vertu: Venir d'Avocat Conseiller, Maître des Requêtes, Président; de Soldat, Enseigne, Lieutenant, Capitaine, c'est monter par *degrez*: On le dit aussi en mauvaise part. Il est méchant, avare, orgueilleux au

dernier, au souverain *degré*.

Degré. Se dit aussi des marques, ou divisions de plusieurs choses, qui reçoivent du plus ou du moins, qui vont en descendant, ou successivement les unes après les autres: ainsi on dit en Théologie il y a plusieurs *degrez* de gloire dans le Paradis, plusieurs *degrez* de peine dans l'Enfer: les vertus Chrétiennes sont autant de *degrez* pour monter au Ciel.

On appelle aussi *degrez* de Jurisdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Justices inférieures. On a vû jusqu'à cinq *degrez* de Jurisdiction de Justices ordinaires: L'Ordonnance les a réduits à quatre.

Degré. Se dit aussi dans les Universitez, des Lettres qu'on donne à quelqu'un pour lui permettre d'enseigner, après qu'il en a été jugé capable par un long examen.

Le *degré* de Maître és Arts, de Bachelier, de Licencié, de Docteur; ces trois derniers se donnent en Théologie, en Droit Civil, & Canon, & en Medecine: Il a obtenu un Benefice en vertu de ses *degrez*.

Degré. En terme de Jurisprudence se dit des générations, suivant lesquelles on compte la proximité où l'éloignement des parentez & alliances. L'Ordonnance a permis les récusations & les évocations jusqu'au quatrième *degré* de parenté & d'alliance, c'est à dire, jusqu'au cousin issu de germain, & en matière criminelle jusqu'au cinquième *degré*: Un pere & son fils sont parens au premier *degré*. Le Droit Civil compte les *degrez* de parenté autrement que le Droit Canon, il n'en faut qu'un de celui-là pour en faire deux de ceux-ci. On dit absolument au Palais, il a des parens au *degré*, pour dire, il ne peut être juge.

Degré. En termes de Fauconnerie se dit de l'endroit où l'oiseau durant sa montée ou élévation en l'air tourne la tête, & prend une nouvelle carrière qu'on appelle second ou troisième *degré*, jusqu'à ce qu'il se perde de vûe au quatrième.

Degré. En termes de Medecine, est une certaine extention des qualitez Elementaires, on ne les divise qu'en quatre, le poivre est chaud en un tel *degré*.

En termes de Phisique ancienne les mêmes qualitez sont divisées en huit: Le dernier ou souverain *degré* d'intention s'appelle dans l'Ecole *ut octo*: Le feu est chaud au huitième *degré* & sec au quatrième.

En termes de Chymie on appelle donner le feu par *degrez*, lors qu'on ouvre ou qu'on ferme les registres ou trous, qu'on fait exprés dans les fourneaux, pour augmenter ou diminuer la violence du feu.

Degré. Se dit aussi des divisions des lignes qui se font sur plusieurs instrumens de Mathematique, comme sur l'Arbalète ou Bâton de Jacob. Il sert aussi sur les Thermometres, ou Barometres, à marquer par les divisions qui sont sur la table qui les supporte, les *degrez* de chaleur & de pesanteur des corps liquides, par le moyen desquels la Physique moderne a beaucoup encheri sur l'ancienne, pour la subdivision de ces qualitez.

Degré. En termes de Géometrie & d'Astronomie, c'est la division qu'on fait sur les cercles pour servir de mesure: tout cercle se divise en 360. *degrez*: Cet Astre est élevé de tant de *degrez* sur l'Horison, il décline de l'Equateur de tant de *degrez* de longitude & de latitude: Un angle droit est de 90. *degrez*. Ptolomée a observé qu'un *degré* sur la terre valoit 68. milles & deux tiers, mais les Arabes n'ont trouvé que 56. milles, quand ils l'ont observé exactement dans les plaines de Seniar par l'ordre d'Almamoum. Ptolomée contoit sur le pied de 500. stades pour *degré*. Le mille Arabique étoit égal à sept stades & demie. Mais voici des observations plus modernes & plus certaines, Fernel a observé qu'un *degré* d'un grand cercle de la terre contenoit 68096. pas Géometriques, qui valent 56746. toises, quatre pieds de Paris. Snellius a observé que ce *degré* étoit de 28500. perches du Rhin, qui font 55021. toises de Paris. Riccioli a fait le *degré* de 64363. pas de Boulogne qui font 62900. de nos toises; mais M. Picard de l'Academie des Sciences, l'ayant mesuré par ordre du Roi avec toute l'exactitude possible, a trouvé qu'il étoit de 57060. toises suivant l'étalon de Paris, lesquelles étant réduites à la mesure universelle ou invariable, qu'il établit sur la pendule qui a sa proportion avec la toise de Paris, comme de 881. à 864. le *degré* se trouve de 55959. toises de la mesure universelle. En voici la réduction juste à diverses mesures.

Chaque degré du grand cercle contient

Toises du Chatelet de Paris	57060.
Pas de Boulogne	58481.
Verges de Rhin de 12. pieds	29556.
Lieuës Parisiennes de 2000. toises	28. $\frac{1}{4}$
Lieuës communes de France de 2280 toises	25.
Lieuës de Marine de 2853. toises	20.
Milles d'Angleterre de 5000. pieds	73. $\frac{7}{200}$
Milles de Florence de 3000. brasses	63. $\frac{7}{10}$
La minute d'un degré de la terre est de 951. toises & la seconde de 16. toises.	

DEVISE. *s. f.* Terme de Blason, ce mot se dit en général des chiffres, des caractères, des rebus, des sentences de peu de mots & des proverbes, qui par figure ou par allusion avec les noms des personnes ou des familles, en font connoître la Noblesse ou les qualitez. *La Devise* en ce sens est d'un usage plus ancien que le Blason, & c'est d'elle que les armoiries ont pris leur origine; ainsi l'Aigle a été appelée la devise de l'Empire, & S. P. Q. R. étoit la devise du Peuple Romain, qui est encore aujourd'hui ce qui compose l'Ecu de la Ville de Rome. Les *devises* ont été de simples Lettres semées sur les bords des cottes d'armes, sur les haussures & dans les Bannières; ainsi le K. a été la *devise* de nos Rois nommez Charles, depuis Charles V. jusqu'à Charles IX. Il y a eu aussi des devises par rebus, équivoques, ou allusions

tant aux noms qu'aux armes, Messieurs de Guise ont pris des A. dans des O. pour signifier *chacun A son tour*, la Maison de Seneçay, *in virtute & honore Senesce*. Morlaix, *s'il te mord, mord-le*. Ceux qui ont eu des tours dans leurs armoiries, *turris mea Deus, &c.* Il y en a d'autres énigmatiques ou à demi mot, comme celle de la Toison d'or, *Autre n'aurai*, pour dire que Philippe le Bon qui institua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'à Isabelle de Portugal, qu'il épousoit alors. Les *Devises* contiennent quelquefois des proverbes entiers & sentences, comme celle de Cesar Borgia, *aut Cæsar, aut nihil*. On met les *Devises* des armes dans des rouleaux ou listons tout au tour des armoiries, ou bien en cimier, & quelquefois aux côtes & au dessous, & celles des Ordres sur leurs colliers.

Devise. En termes de Blason se dit de la division de quelques pièces honorables de l'écu. Quand une fasce n'a que la troisième partie de sa largeur ordinaire; elle s'appelle fasce en *Devise*, ou *Devise* seulement, & il n'y en doit avoir qu'une en écu. On le dit aussi du chef lors qu'on le pose en sa partie basse, & qu'il n'a que le tiers de sa largeur ordinaire, & alors on l'appelle chef du second surmonté ou chargé de tant d'étoiles, de molettes, ou autres meubles semblables. Ce mot de *Devise* s'est dit, parce qu'elle servoit à *diviser*, à separer, & à remarquer les gens & les partis, ce qui se faisoit par les habits, les livrées, les écharpes, & enfin par les paroles ou sentences particulières que les Chevaliers prenoient pour se faire remarquer. On les a en suite posées sur les Ecus, d'où sont venues insensiblement les armoiries. On disoit en vieux François faire sa *Devise*, pour dire faire son testament ou la division de ses biens, comme on voit dans Villehardouin.

On a appelé aussi autrefois *Devise*, les robes de deux couleurs, comme sont celles des Maires & Echevins, & des Huissiers & Bedaux des Villes, des Paroisses, & des Communautés de Marchands: Et cela par la même raison qu'elles étoient divisées en deux couleurs.

Devise se prend maintenant en un sens plus étroit, & signifie une embleme qui consiste en la representation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui l'applique en un sens figuré à l'avantage de quelqu'un; le tableau s'appelle le corps, & le mot l'ame de la *devise*. On met des *Devises* sur les monnoyes, sur les jetons, sur les écus des Cavaliers, dans les ornemens des Arcs de triomphe, de feux d'artifice, & autres solemnitez. Les *Devises* sont des espèces d'images qui representent les entreprises de guerre, d'amour, de pieté, d'étude, d'intrigue, de fortune, &c. Les François sont les premiers qui ont fait des *Devises*, & les Italiens les premiers qui en ont donné des règles. Les Peres Menétrier & le Moine Jesuites ont écrit de l'art des *Devises*.

DRAGON. *s. m.* Serpent monstrueux qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Les anciens Naturalistes se sont égayés à décrire ce monstre en diverses manières, ils lui ont donné des ailes, des crêtes, des pieds & des têtes de différentes figures, jusques-là qu'Aldroandus fait mention d'un *Dragon* né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes ailes, une queue de serpent & des pieds de loup: mais il est le premier à dire avec les modernes, que c'est un Animal chimerique, si on le prétend faire differer d'un vieux serpent. Quelques-uns mêmes ont dit qu'il y a en Afrique des *Dragons* volans, qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un *Dragon* de mer, semblable à un serpent qui a les ailes courtes & le mouvement très-prompt, & si venimeux qu'il fait mourir par sa morsure. On appelle aussi la *Vive*, *Dragon* de mer, ou *araignée* de mer. Les Poètes qui ont feint que le jardin des Hesperides étoit gardé par un *Dragon*, ont entendu la mer Oceane, qui fermoit l'entrée aux Iles fortunées ou à l'Amerique, d'où venoient de beaux fruits & où se trouvoient les mines d'or. On peint un *Dragon* auprès de sainte Marguerite, on appelle *Dragon* la gargoüille de Roüen. Voyez fierte.

Dragon. En termes de l'Ecriture se dit figurément du serpent infernal, de Satan. Ainsi quand il est dit dans l'Apocalypse, ch. 12. que le *Dragon* & ses Anges combattoient contre Saint Michel, il est expliqué aussi-tôt que c'étoit le Diable, & Satan. Et de même au ch. 13. quand il est dit, que le *Dragon* a été adoré, & pareillement quand il est dit dans les propheties d'Isaïe & de Daniel, que le *Dragon* a été blessé, a été mis à mort, cela s'entend du mystère de la Rédemption, qui a détruit l'Empire de Satan.

Dragon. Se dit hyperboliquement de ceux qui font les méchans & les difficiles à contenir dans le devoir: on le dit même des femmes & des enfans. Cette femme crie toujours son mari, c'est un vrai *Dragon*. Cet enfant est un vrai *Dragon*, il est incorrigible & mutin.

Dragon. En termes de guerre est une sorte de Cavalier sans bottes, qui marche à cheval & qui combat à pied. On a beaucoup multiplié en France le corps de *Dragons*. Les *Dragons* sont postez à la tête du Camp, & vont les premiers à la charge comme les enfans perdus: ils sont réputez du corps de l'Infanterie, & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sergens, mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Ménage dérive ce mot du Latin *Draconarj*, qu'on trouve dans Vegece dans la signification de Soldats, mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Allemagne *tragen*, ou *draghen*, qui signifie Infanterie portée.

Dragon volant, est aussi un nom qu'on a donné à une ancienne couleuvre extraordinaire qui a 39. calibres de long, & qui tire 32. livres de balle, selon Hanzelet.

Dragon est aussi une maladie qui vient aux yeux des chevaux. Ce cheval a diminué de prix depuis qu'il lui est venu dans l'œil un *dragon*.

Dragons en termes de marine, ce sont de gros tourbillons d'eau qu'on trouve souvent sous la ligne, qui briseroient ou couleroient à fonds les Navires s'ils passaient pardessus, & les Mariniers ont la superstition de croire qu'ils les détournent à côté en battant leurs épées nuës en croix du côté d'où vient l'orage, comme dit François Peyrard.

Dragon est aussi une constellation celeste vers le Pole Arctique, ayant 31. Etoiles selon Ptolomé, 32. selon Kepler, & 33. selon Bayer, qui sont de la nature de Saturne & de Jupiter.

En terme d'Astronomie on appelle la tête & la queue du *Dragon*, les points des intersections de l'Ecliptique par l'orbite des autres Planettes, & particulièrement par celle de la Lune. Le ventre du *Dragon* est l'endroit de ces cercles où se trouve leur plus grande latitude & éloignement; comme ces cercles marquent une plus grande enflûre au milieu qu'aux extrêmes, cela a fait croire qu'ils avoient la figure d'un *Dragon*, ce qui les a fait nommer ainsi, & c'est dans ces seuls points d'intersection que se font toutes les éclipses; on les marque dans les horoscopes avec ces signes Ω tête de *Dragon*, Υ queue de *Dragon*: mais il n'y a rien de plus vain que les prédictions que font là-dessus les Astrologues, car en effet ces points n'ont aucune vertu, ni influence.

Dragon est aussi un météore qui se forme de quelques nuées enflammées, qui jettent quelques étincelles qui ont divers plis, & qui imitent la figure d'un *Dragon*.

Dragon en termes de Blason, quand on le dit simplement, s'entend du *terrestre*, qui doit avoir deux pieds, & la queue en pointe. Il y en a d'autres qu'on appelle *monstrueux*, qui ont des aîles; & qu'on appelle *Dragonnez*, les autres animaux qui sont peints avec des queues de *Dragons*, ou de Serpens.

Sang de *Dragon*, Terme de Pharmacie. Les Anciens ont crû que le *Dragon* combattoit contre l'Elephant, qu'il lui suçoit tout son sang par les yeux & les oreilles, que l'Elephant tombant mort écrasoit le *Dragon*, & que de ce sang mêlé tombant sur la terre on en recueilloit ce qu'ils appelloient sang de *Dragon*, dont ils faisoient grand état; c'est ainsi qu'en parlent *Solin*, *Pline*, *Isidore*, & plusieurs autres après eux: mais ce combat est une fable inventée par les Marchands. On appelle aussi le *Cinnabre* sang de *Dragon*, selon *Avicenne* & *Serapion*. Mais le vrai naturel sang de *Dragon* est un suc, ou gomme d'un arbre nommé *anchuse* qui vient d'Afrique, & il s'en fait d'artificiel avec du santal, ou de la gomme de cerisier ou amandier dissoute & cuite dans la teinture du bois de Bresil. Cardan dit qu'il vient d'un autre arbre de l'île *Zocotora*.

Il y a un vray sang de *Dragon* dont François Cauche fait mention en son voyage de Madagascar. Il dit qu'on lui fit present de six morceaux de sang de *Dragon*, chacun long de trois pouces, ressemblans à des morceaux de boudin, marbrez comme le savon d'Alican, de rouge, de noir & de blanc, ce que les Habitans appellent onguent pour étancher le sang. Ils sont faits de feuilles pilées d'un arbre fort branchu & gros comme un poirier, qui a les feuilles longues & plus étroites que celles du laurier, ayant une odeur de violette, les fleurs sont blanches & odoriferantes, venant en bouquet, rondes & n'ayant que cinq feuilles bien ordonnées, elles se ferment la nuit & ne sont pas plus larges qu'un double; il sort du milieu un filet rougeâtre, qui se recoquille en telle sorte qu'il fait la figure d'un *Dragon*. Amatus Lusitanus, Mathiole & Bisciola, rapportent quelque chose de semblable, & disent qu'il y a de grands arbres à Madere, à Porto santo, aux Canaries & en Afrique, appelez *Dragons* & *Draconaries*, qui jettent en larmes des gouttes ou gommés rouges & luisantes, desquelles si on touche quelque chose, il y paroît une rougeur noirâtre, & qu'on nomme cette goutte le sang de *Dragon*. Ils produisent un fruit semblable à une cerise, qui a au dessous de la peau qui la couvre la figure d'un *Dragon*, aussi bien représenté, que s'il avoit été taillé par un Sculpteur, avec la gueule ouverte, un long col & une longue queue, ce qui a donné à l'arbre le nom de *Dragon*, & la couleur rouge de la gomme lui a donné le nom de sang.

Dragonné, *adj.* terme de Blason, qui se dit du lyon, ou autre animal qui est représenté avec une queue de Dragon.

Dragonneau, *s. m.* C'est selon quelques Medecins, un animal semblable à un ver long & large, qui se meut entre cuir & chair & qui vient aux jambes, & quelquefois aux muscles du bras. Il est ainsi nommé, parce qu'il a la figure & la tortuosité d'un petit serpent. Il paroît sur tout sous la peau des Côtes, & les Habitans des Païs chauds y sont fort sujets.

Drague, *s. f.* Outil qui sert à tirer du sable des rivières, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. C'est une espèce de pelle de fer ayant une perche, ou un long manche de bois, qui a des rebords de trois côtes, & est platte par le devant pour enlever ce sable & ces ordures.

Drague est aussi un outil de Vitriers, ou pinceau qui leur sert à signer, ou à marquer leur verre.

Drague, *s. m.* terme de Marine, est un gros cordage dont on se sert sur les Vaisseaux, pour arrêter le recul des Canons quand ils tirent.

DROIT. *oite. adj. & subst.* Terme de Géometrie. Ce qui ne décline ni d'un côté, ni d'autre. Une ligne *droite* est la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin, de *droit* fil. Ce mot vient de *directus*. Nicod.

Droit. Signifie aussi perpendiculaire, qui est à plomb. Un angle *droit* est un angle de 90. degrez, qui se fait quand une ligne tombe à plomb sur une autre. Ce mur n'est pas *droit*, il menace ruïne. Cette femme danse mal, elle ne se tient pas *droite*.

En termes d'Architecture on appelle *piéd droit*, le rang de pierres, qui fait chacun des côtes d'une porte cochere. On le dit aussi des côtes, ou tableaux des fenêtres.

En termes d'Astronomie on appelle la Sphere *droite*, celle où l'Equateur coupe l'horison à angles *droits*, ou perpendiculairement, en laquelle les jours sont toujours égaux aux nuits. L'ascension *droite* & oblique, voyez à leur ordre.

En termes de chasse on appelle le *droit*, lors qu'on est au vray chemin que la bête tient, & qu'on a redressé le change. Quand on a connoissance du *droit*, on sonne deux mots pour appeler les piqueurs. Les bons chiens connoissent le *droit*, courent bien le *droit*.

Droit. En termes de Medecine, c'est le dernier des boyaux ou intestins, parce qu'il s'étend tout *droit* depuis l'os sacré jusqu'au siège ou à l'anus, sans faire aucuns tours ni replis; sa partie inferieure, est serrée & fermée par des muscles qu'on nomme *Sphincteres*, c'est à dire, *fermeurs* ou tirans. Les Medecins appellent aussi *Rectum*.

On dit en généalogie, il descend en ligne *droite* ou en ligne collaterale d'un tel Prince.

Droit. Signifie aussi le côté où la main est ordinairement la plus forte, & de laquelle on se sert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une seule main, en ce sens il est opposé à *gauche*. Le côté droit est le plus honorable. On donne la *droite* à ceux qu'on respecte. La main gauche, la main *droite*. On dit l'aîle *droite*, l'aîle gauche d'une Armée, d'un bâtiment.

Droit. En termes de manège se dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garantit *droit*, chaud & froid, c'est à dire, qu'il ne boite point ni lors qu'il est échauffé, ni lors qu'il est refroidi. On dit aussi qu'un cheval est *droit* sur ses jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb sur la couronne, en sorte que le canon & le paturon sont en ligne *droite*. On dit aussi promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va sur une ligne *droite* sans se traverser, ni se jeter de côté.

Droit. Se dit figurément en choses spirituelles. Cet homme a l'ame *droite*, a l'intention *droite*, pour dire il est bon &

équitable, il a l'esprit *droit*, pour dire qu'il a l'esprit juste, qu'il ne s'égare d'un côté ni d'autre.

On dit aussi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'est son bras *droit*, pour dire que c'est son principal appui, celui qui lui sert dans ses principales actions.

Droit. s. m. Terme de Jurisprudence. Ce qui est juste, raisonnable, qui est établi par les Loix, qui rend à chacun ce qui lui appartient. Il y a trois sortes de *droits*, le *droit* de nature qui nous est connu par la seule lumière de la raison, & qui est general à tous les hommes; le *droit* des gens qui s'observe dans presque toutes les Nations, comme de ne point violer les Ambassadeurs; & le *droit* de chaque Nation particulière, qui a ses maximes & son gouvernement differens.

Droit divin, est celui qui a été ordonné & établi de Dieu, lequel nous a révélé sa volonté par ses Prophetes. *Droit humain* ou *positif*, celui qui a été établi par la police des hommes.

Droit Civil est proprement le *Droit Romain* contenu dans le Digeste, le Code & les Instituts, où sont les Loix Romaines compilées par l'ordre de Justinien. On l'appelle autrement *droit écrit*, & il y a plusieurs Provinces en France qui se gouvernent par le *droit écrit*, le Lyonnais, le Languedoc, &c.

Le *Droit écrit* qui est établi dans la Gascogne, vient de ce que les Visigots ayant vécu sous les Coûtumes anciennes du païs d'Aquitaine jusqu'à la vingt-deuxième année du Règne d'Alaric II. il ordonna que le Code Théodosien, réformé par Aman l'un de ses principaux Conseillers, fût observé par tout le païs de son obéissance. *Pasquier*.

Droit Canon, est le *droit* Ecclesiastique qui est reçu en France, à l'exception de quelques cas contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane. Le *Droit Canon* consiste premièrement au decret, qui a été compilé par Gratien Boulonnois du temps de Louis VII. qu'il divisa en deux parties, l'une de distinctions & l'autre de questions. Il est composé de plusieurs Canons des Conciles, des décisions & autoritez des Peres, dont la première compilation a été faite du temps de Clovis par Isidore Evêque de Seville, selon l'ordre des dattes; la seconde du temps du Roi Robert par Burchard, sous le nom de decret, qu'il divisa en vingt Livres; la troisième sous Philippe premier, par Yves Evêque de Chartres, qu'il fit en dix-sept Livres, où il mêla plusieurs Loix du Code Theodosien & des Capitulaires; & enfin celle de Gratien ci-dessus. La seconde partie contient les Decretales de Gregoire en cinq Livres, & la troisième partie le Sexte de Boniface VIII. les Clementines du Pape Clement V. qui furent mises en lumière par Jean XXII. son successeur; & en fin les Extravagantes du même Jean XXII.

Droit. Signifie aussi la Jurisprudence, les Ecoles de *droit*, les règles du *droit*, une question de *droit*, une présomption de *droit*, cela est de *droit*. On appelle *droit étroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extension. Cela est fondé en *droit* & raison, est jugé selon *droit* & raison. On appelle un sifleur de *droit*, celui qui le montre en chambre; un Professeur de *droit*, celui qui l'enseigne publiquement.

Droit Coûtumier, est celui de plusieurs Provinces qui ont conservé leurs Coûtumes particulières, lesquelles ont été rédigées par écrit, & réformées de temps en temps. Paris, la Normandie, la Bretagne, sont des païs de *droit coûtumier*.

Droit commun, est le *droit* ordinaire & fondé sur les maximes générales, qui est opposé aux privileges qui en font exception.

Droit signifie encore autorité, puissance. Les Anciens avoient *droit* de vie & de mort sur leurs Esclaves. Il n'y a en France que le Roi qui ait ce *droit*-là sur ses Sujets.

Droit signifie aussi une puissance qu'on a de donner ou de faire quelque chose. Le Pape a conféré ce Benefice de plein *droit*, ou par *droit* qui lui a été dévolu. Un Prélat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de son Diocese, sans permission.

Droit. Signifie aussi action qu'un homme peut poursuivre en Justice, pour demander un bien qui lui appartient. Chacun est reçu à poursuivre ses *droits* en Justice. Un cessionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure usante & jouïssante de ses *droits*. Je suis en *droit*, en possession de passer sur cette terre. C'est un *droit* acquis, un *droit* hereditaire. Il a épousé cette fille avec ses *droits*. Il est subrogé en tous ses *droits*, noms, raisons, & actions. Il exerce les *droits* de son debiteur, il les poursuit au lieu de lui. Il a été pourvû de cette Charge avec tous ses *droits*, profits & émolumens.

Un *droit* de bannalité, de pressoir, de four, de moulin. Un *droit* d'aubeine, de désherence.

Droit. Signifie aussi titre qu'on a pour posséder quelque chose, ou y prétendre. Il y a plusieurs prétendans *droit* à ce Benefice, l'un comme résignataire, l'autre comme indultaire. Il a accumulé *droits* sur *droits*. Il a dit cela par surabondance de *droit*. Cela lui appartient de *droit*. Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bien-seance, de represailles, &c.

Droit. Signifie aussi redevance, chose qu'on possède avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roi, des *droits* Domaniaux. Les *droits* de cens, surcens, dixmes, champarts, de lods & ventes, de rachapt &c. sont *droits* Seigneuriaux. Le Seigneur saisit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits & non payez. *Droits* honorifiques & de patronage, sont ceux qui sont dûs aux Fondateurs des Eglises, aux Seigneurs hauts Justiciers. Le *droit* de Régale est un *droit* du Roi de pourvoir aux Benefices, le Siège Episcopal vacant.

Droit. Se dit aussi de toutes sortes d'impositions établies pour soutenir les charges de l'Etat. On a établi un *droit* sur le vin, sur le bois, sur telle marchandise. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas frauder les *droits* du Roi.

Droit. Signifie aussi salaire qu'on taxe, ou qui est ordonné à quelqu'un, pour ses peines & vacations. Le *droit* du Greffe, du Controlle, de la signature d'un Arrêt. *Droit* de consultation, de revision dû aux Procureurs. On appelle *droit* d'avis la paraguante qu'on est obligé de donner à celui qui a été cause qu'une affaire a réussi, qui en a donné le premier avis.

Droit. Signifie aussi un privilege accordé par le Roi ou par la Loi, qui donne prérogative à quelqu'un, pour excepter du *droit* commun de la Règle générale. *Droit* de Committimus. *Droit* de franc salé. *Droit* d'entrer aux Etats. *Droit* de

Bourgeoisie. *Droit* d'aînesse.

En terme de pratique on dit être à *droit*, pour dire comparoître en jugement pour y être interrogé. Appointement en *droit*, c'est un règlement qu'on donne aux parties pour écrire & produire sur quelque question de *droit*, ou en première instance. Appointement à ouïr *droit*, est le règlement qu'on donne en matière criminelle, après la confrontation pour ouïr le jugement. On dit aussi qu'on a fait *droit* sur le tout, pour dire qu'on a prononcé sur toutes les demandes. On dit aussi, sans garder ordre de *droit*, ni forme de justice. On dit aussi, prendre *droit* par les charges, pour dire s'en rapporter aux témoins, sans préjudice du *droit* des parties au principal. Le Roi finit ainsi ses Lettres Patentes, sauf en autre chose nôtre *droit*, & l'autrui en toutes. On dit aussi deffendre ses *droits*, user de son *droit*, renoncer à son *droit*. C'est un passe-*droit*, une grace, une faveur.

Droit. En termes de chasse signifie la part de la bête défaite qui appartient aux veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du Cerf est celui qu'on offre au Roi, ou au maître de la chasse. Le *droit* des chiens est ce dont on leur fait curée. On dit aussi en Fauconnerie le *droit* de l'oiseau, lors qu'on le paît de ce qu'il a volé, comme la tête, la cuisse, le cœur, le foye de la perdrix, l'aîle de la corneille, &c.

Droit adverbial, d'une manière *droite*. Cet homme va *droit* au but. Il lui a tiré *droit* dans la tête. Il faut marcher *droit*, aller *droit* avec lui. Il va *droit* en besogne. Il a mis tout *droit* la main dessus, il veut avoir cela à tort, ou à *droit*. On dit aussi à bon *droit*, pour dire avec raison, avec juste cause. On dit aussi à *droit*, à gauche, pour dire qu'il faut tourner de ce côté-là.

On dit proverbialement que, où il n'y a pas de quoi, le Roi perd son *droit*, pour dire qu'il est inutile de plaider contre des insolubles; que bon *droit* a besoin d'aide, pour dire qu'il ne faut pas négliger la sollicitation des meilleurs procès. On dit aussi, c'est le *droit* du jeu, pour dire on a accoûtumé d'en user ainsi. On dit encore qu'un homme est *droit* comme un jonc, comme un échelas, comme un cierge, comme un sapin, pour dire qu'il se tient bien *droit*. On dit ironiquement, cela est *droit* comme la jambe d'un chien.

DUEL⁴ *s. m.* Combat de particuliers assigné à certain lieu & heure, en suite d'un appel ou d'un défi. Les *Duels* étoient autrefois permis pour défendre, ou accuser en Justice dans les cas dont on ne pouvoit avoir de preuve: Le *Duel* étoit un moïen si ordinaire pour vuidier les differens des Nobles, qu'on n'en dispensoit pas même les Ecclesiastiques, & afin qu'ils ne se souïlassent pas de sang, on les obligeoit seulement de donner des gens, &c.

E.

EAU. *s. f.* C'est le troisième des quatre anciens Elemens, qui est froid & humide par sa nature: ce nom se donne à tous les corps clairs & liquides qui coulent sur la terre, comme *eau* de mer, de rivière, de fontaine, d'étangs, de sources, de citernes, de puits. Cela est clair comme *eau* de roche. Thalés souïenoit que l'*eau* étoit le principe de tous les corps, & cette opinion a été renouvelée en nos jours par *Robert Flud*, qui en a fait un système compris en plusieurs volumes. Ce mot est dérivé du Latin *aqua*, d'où on a fait premièrement *aiguë*, témoin *aiguës mortes*, *aiguë perse*, *aiguë belette*; en suite on a dit *ayve* & *ayau*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux gaulois *aven* ou *avon*, qui signifioit autrefois rivière, d'où sont venus les noms des Villes *Gandavum*, *Genabum*, & autres.

On dit en général aller par *eau*, pour dire naviger, voyager sur la mer, sur les lacs, & sur les rivières. Passer l'*eau*, c'est à dire, de l'autre côté de la rivière. Les *eaux* sont débordées, sont cruës.

On dit qu'une chose ne sent que l'*eau*, quand elle n'a ni sel, ni saveur. Jeûner au pain & à l'*eau*. On a observé que l'*eau* d'une fontaine est d'un autre poids à sa source qu'à quelque distance de là, & qu'après son dégel elle est d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. Une pinte d'*eau* du Gange est plus legere d'une once, que quelque autre *eau* que ce soit: le Mogol n'en boit point d'autre, en quelque lieu qu'il se trouve.

EAU en particulier se dit de la pluye. Ce nuage épais nous menace d'*eau*; il tombe de l'*eau*; une ondée d'*eau*.

L'écriture distingue les *eaux* qui sont au dessus du Firmament, & celles qui sont au dessous; ici le Firmament est pris pour l'air. L'Esprit de Dieu étoit porté sur les *eaux*.

EAU, en termes de Théologie, se dit premièrement de celle avec laquelle on baptise. Le pécheur est régénéré par les *eaux* du Baptême, par les *eaux* de la grace.

EAU benîte, est une *eau* qui se fait dans l'Eglise avec certaines prières, exorcismes, & cérémonies; on la prend à l'entrée & au sortir de l'Eglise. L'*eau* benîte de Pâques est celle qu'on préparoit autrefois, seulement pour baptiser les enfans. Celle de la Pentecôte & celle qu'on fait tous les Dimanches sert pour la dévotion, pour effacer les péchez veniels, chasser les démons, préserver du tonnerre, &c.

On appelle aussi *eau* benîte, cette cérémonie & ces prières qui se font les Dimanches avant la grande Messe pour benir l'*eau*, comme voilà l'*eau* benîte qui sonne.

Dans le Livre des Nombres il est fait mention d'une *eau*, qui servoit à éprouver si une femme étoit adultere. Chez nos Anciens on faisoit la preuve des crimes par l'immersion du corps, ou du bras dans de l'*eau* chaude, ou dans de l'*eau* froide avec plusieurs cérémonies Ecclesiastiques; ce qui a encore lieu chez plusieurs Nations. Voyez Preuve.

En dévotion il y a de l'*eau* de S. Clair qui guérit du mal des yeux, de l'*eau* de sainte Genevieve qui guérit la fièvre. Chez les Payens on appelloit l'*eau* lustrale, une *eau* qu'ils préparoient avec plusieurs cérémonies à leur mode.

EAU en termes de Physique, se dit aussi des humiditez qui sortent des corps, comme de l'urine & de la sueur. Il est allé faire de l'*eau*, lâcher de l'*eau*, un filet d'*eau*; il ne peut tenir son *eau*. Cette course, cet accès de fièvre l'a mis tout en *eau*. On le dit aussi de l'*eau* qui est enfermée dans quelque bube ou vessie, ou entre cuir & chair qui forme

l'hydropisie. Il a vidé quantité d'*eaux*. Il lui est tombé des *eaux* sur les jambes; ce qui se dit plus ordinairement des chevaux, quand il leur tombe de mauvaises humeurs sur le boulet & le paturon. On dit fondre en *eau*, pour dire pleurer abondamment.

En termes de Marine on dit faire de l'*eau*, pour dire faire aiguade, faire ses provisions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce Navire fait *eau*, c'est à dire, que l'*eau* entre dans le Navire par quelque ouverture, ou voye d'*eau*. Ce Vaisseau tire tant d'*eau*, pour dire enfonce dans l'*eau* de tant de pieds. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*, pour dire la pleine marée: on dit au contraire basse *eau*, ou *eau* morte dans le reflux, lors que la marée est basse, & que la mer refoule. Les *eaux* vives régneront trois jours devant & trois jours après la nouvelle ou pleine Lune. Les *eaux* mortes viennent après les six jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce Vaisseau alloit à fleur d'*eau*, c'est à dire, n'avoit guères de bord hors de l'*eau*. Ce Navire étoit percé à l'*eau*, c'est à dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit aussi qu'un Navire est sur l'*eau* d'un autre, pour dire qu'il suit son cours, son sillage. On dit aussi mettre un Navire à l'*eau*, le pousser à l'*eau*, quand du chantier où il étoit pour le bâtir ou le radouber on le pousse dans la mer. Des courans d'*eau*, ce sont des mouvemens d'*eau* impetueux, qui se trouvent le long des côtes ou détroits, & qui naissent de leurs sinuositez. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau* se dit seulement de l'endroit des rivières où l'*eau* est la plus forte. On appelle aussi chef d'*eau* la haute marée, & dans la bonasse on dit que l'*eau* est platte & courtoise.

On dit en termes d'hydrauliques conduire les *eaux*, pour dire les enfoncer dans des tuyaux ou canaux & élever les *eaux* par des machines, comme par des pompes qui l'élevent par aspiration jusqu'à trente-deux pieds, ou par compression en pressant l'*eau* pour l'élever si haut qu'on veut, parce que l'*eau* ne se condense jamais. Faire un jet d'*eau*, c'est élever l'*eau* & la faire jaillir en l'air. Un boüillon d'*eau*, est celui qui ne s'éleve guères au dessus du tuyau. Une chute d'*eau* ou cascade. Une nappe d'*eau* se dit, quand l'*eau* s'étend comme une nappe sur une pierre d'où elle tombe. Un Soleil d'*eau*, quand les jets se distribuent en rayons. Une verge d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux près l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* ensemble. Un berceau d'*eau*, quand il y a des jets d'*eau* à droit & à gauche qui se courbent en arc par dessus la tête. Un rond d'*eau*, un réservoir d'*eau*, ou un regard, un pouce d'*eau*. *Bernard Palissi, Jacques Buffon, Serlio & le théâtre d'Agriculture*, ont écrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des sources & des fontaines.

En Médecine on appelle *eaux* cordiales, certains remèdes qui confortent le cœur. *Eaux* minerales, celles qui servent de remède, & qui ont contracté quelque vertu en passant à travers des mineraux, comme alun, vitriol, soufre. Les *eaux* de Bourbon, de Forges, de Spa, de Pougues; & on dit absolument il est allé aux *eaux*, on lui a donné les *eaux*. *Eau* panée, *eau* battuë, est celle où on a mis tremper du pain, ou qu'on a battuë, pour lui ôter sa crudité. *Eau* ferrée, celle où on a atteint une bille d'acier rougie au feu. On dit aussi saigner le pied en l'*eau*.

Les Apothicaires font aussi des *eaux* cephaliques, ophthalmiques, thoraciques, stomachiques, hepaticques, spleniques, nephretiques, hysteriques, arthritiques, & autres contre plusieurs maladies, que l'on peut voir dans la Framboisiere & les dispensaires.

En termes de chymie on appelle aussi *eaux*, les sucs qui se tirent par la distillation ou avec la force du feu, comme *eau* de senteur, de rose, de fleur d'orange, de naphte. *Eau* d'ange, *eau* de plantin.

EAU forte, ou *eau* ardente ou caustique, c'est de l'*eau* qui se fait par la distillation du vitriol seul, ou avec alun & salpêtre, qui est la base ordinaire des *eaux* fortes, ou avec d'autres sels mêlez ensemble, elle sert à graver & dissout tous les métaux: à la réserve de l'or, on l'appelle en Latin *aqua stygia*.

EAU *philosophique*, ou *des deux champions*, est celle qui se fait avec du salpêtre & du sel armoniac.

EAU *seconde*, est l'*eau* forte qui a déjà servi à la dissolution de quelques métaux, qui par ce moyen a perdu une partie de sa force.

EAU *régale* ou de *départ*, c'est de l'*eau* forte dans laquelle on a ajouté en la faisant du sel commun, du sel gemme, ou du sel armoniac, laquelle en ce cas dissout l'or sans toucher aux autres métaux; toutes ces *eaux* s'appellent aussi *menstruës* ou *dissolvantes*.

EAU *de la Reine de Hongrie*, est une distillation qui se fait au bain de sable, des fleurs de romarin, mondées de leur calices sans aucune partie de l'herbe, dans de l'esprit de vin bien rectifié; on l'appelle ainsi à cause du merveilleux effet, qu'en ressentit une Reine de Hongrie à l'âge de 72. ans.

EAU *imperiale*, c'est de l'*eau* distillée de noix muscade, écorce de citron, cloux de girofle, feuilles de laurier, d'hyssope, de thim, de marjolaine, de sauge, de romarin, de lavende, des fleurs d'orange, &c.

EAU *stiptique*, est celle qui est faite avec une dissolution de vitriol.

EAU de *vie*, c'est du vin qu'on fait distiller dans un matras au bain marie, ou à petit feu de flamme, & qu'on réduit environ à la sixième partie, le reste est une flegme insipide: on fait passer le col du matras en serpentant dans un tonneau d'*eau* froide, pour le refroidir plutôt; quand cette *eau* de vie est distillée encore une fois & réduite à la septième partie, on a de l'esprit de vin, lequel étant derechef distillé, donne de l'esprit de vin rectifié.

EAU *gommée*, c'est celle qui se fait en y laissant tremper de la gomme arabique enfermée dans un morceau de linge: les femmes en font aussi pour gommer leurs cheveux, en y laissant tremper des pepins de coin.

EAU de *blanc d'œuf*, c'est de l'*eau* qui se fait en fôuettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faisant abreuver par une éponge plusieurs fois, & l'épreignant aussi-tôt, puis la faisant couler par le papier gris, c'est une *eau* jaunâtre qui est la plus fine de toutes les colles.

Les Limonadiers font aussi des *eaux*, pour chatouïller le goût, des *eaux* de cerise, de groseille, de frangipane, qui sont des *eaux* sucrées & parfumées où on a mis des groseilles, des cerises, des parfums.

EAU, se dit aussi du suc de quelque fruit que ce soit: cette poire est de bonne *eau*.

En termes de Joüailliers on appelle *eau* l'éclat des perles & des diamans, qu'on suppose être faits d'*eau*. Cette perle

est de belle *eau*: l'*eau* de ce diamant est trouble. Donner l'*eau* à un drap, c'est le lustrer, le calandrer. On dit aussi des cuirs quand ils sont à la tannerie, qu'on leur donne plusieurs *eaux* pour les préparer.

En Astronomie on appelle un signe celeste, le verseur d'*eau* qui est l'onzième à compter d'Aries.

EAUX, se dit au pluriel en ces phrases: le grand Maître des *eaux* & forêts prend la qualité d'Enquêteur & de Réformateur des *eaux* & forêts. Les maîtrises particulières des *eaux* & forêts, la réformation générale des *eaux* & forêts, ce sont des Officiers, ou des Juridictions qui jugent des causes concernant les *eaux* & les forêts. Intendant des *eaux*, celui qui a soin de faire aller les *eaux* des Maisons Royales.

EAU, se dit proverbiallement en ces phrases. Un Medecin d'*eau* douce, c'est à dire un mal-habile Medecin qui n'a pour remède que de l'*eau* douce. On dit qu'un homme a mis de l'*eau* dans son vin, pour dire qu'il est revenu de son emportement. Ses desseins vont à vau l'*eau*, pour dire ne réussissent pas. L'*eau* lui en vient à la bouche, pour dire cela lui donne l'envie d'en tâter. On dit d'un homme qui fait beaucoup de compliments ou de promesses, sur lesquelles il ne faut pas faire grand fondement, que c'est de l'*eau* benête de Cour, parce qu'on n'est point chiche de belles promesses à la Cour, non plus que d'*eau* benête à l'Eglise. On dit d'un homme dont le mérite n'est point connu, qu'il faut qu'il fasse voir de son *eau*, pour dire qu'il fasse voir ce qu'il sçait faire. On appelle des gens de delà l'*eau*, des gens grossiers & mal instruits des nouvelles & des affaires du temps. Les *eaux* sont basses, pour dire qu'on n'a point de fonds, point d'argent en bourse. Suer sang & *eau*, pour dire faire un effort, ou un travail extraordinaire pour parvenir à quelque chose. On appelle un beuveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. On dit faire venir l'*eau* au moulin, pour dire faire venir du profit, de l'argent à la maison. Nager en grande *eau*, pour dire être en fortune, dans les grands emplois: il est heureux comme le poisson dans l'*eau*, pour dire il est en son élèvement où il se plaît, ou il est bien.

Revenir sur l'*eau*, se dit d'un homme qu'on croyoit abîmé, & qui rétablit ses affaires, & r'entre dans le négoce. On dit aussi rompre l'*eau* à quelqu'un, pour dire apporter quelque obstacle à sa fortune, à ses affaires, ce qui se dit au propre des chevaux, qu'on oblige à boire à plusieurs reprises. On dit qu'un valet est allé à la bonne *eau*, pour dire qu'il est trop long-temps à revenir d'un message. Laisser courir l'*eau*, pour dire ne se pas soucier comment vont les affaires. Battre l'*eau*, pour dire travailler inutilement. On dit encore, tant va la cruche à l'*eau* qu'enfin elle se brise, pour dire qu'à la fin on périt dans les dangers, où on s'expose trop souvent. Nager entre deux *eaux*, c'est à dire, être incertain quel parti ou opinion on doit suivre. Pêcher en *eau* trouble, c'est à dire, profiter du desordre du temps, du mauvais état d'une famille. On dit encore d'un homme malheureux, qu'il se noyeroit dans un verre d'*eau*, d'un avare, qu'il ne donneroit pas un verre d'*eau*, qu'il ne donne rien du tout; d'un mélancolique & méchant, que c'est une *eau* dormante, qu'il n'y a point d'*eau* pire que celle qui dort; d'un homme inutile, qu'il ne gagne pas l'*eau* qu'il boit.

Porter de l'*eau* à la mer, c'est à dire, donner à quelqu'un des choses dont il n'a déjà que trop. C'est une goutte d'*eau* dans une mer, c'est à dire, que ce qu'on met dans quelque chose ne la fait pas paroître davantage. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire, pour dire qu'il ne réussira pas en telle affaire. On dit de deux gemeaux, qu'ils se ressemblent comme deux gouttes d'*eau*; de deux personnes qui se haïssent, que c'est le feu & l'*eau*; d'une affaire qui n'a point réussi, tout s'en est allé en *eau* de boudin, ou à vau l'*eau*; d'un homme niais & innocent, qu'il ne sçait pas l'*eau* troubler. Tenir le bec en l'*eau*, c'est à dire, amuser long-temps une personne sans lui tenir ce qu'on lui fait esperer. On dit aussi d'un homme officieux, qu'il se mettoit dans l'*eau* jusqu'au cou pour servir ses amis; d'un homme qui se noye, que l'*eau* est entrée dans ses souliers par le collet de son pourpoint. On dit des enfans, qu'il les faut garder de feu & d'*eau*, jusqu'à sept ans. On dit encore ce crime est si grand, que toute l'*eau* de la mer ne suffiroit pas pour le laver; & au contraire il fait aussi peu de scrupule de cela, que de boire un verre d'*eau*. On dit aussi si on l'envoyoit à la riviere il ne trouveroit point d'*eau*, pour dire qu'il ne pourroit pas trouver les choses les plus communes. On dit aussi il passera bien de l'*eau* sous les ponts entre ci & là, pour dire cela n'arrivera de long-temps. On dit aussi gare l'*eau* là bas, quand on veut jeter par les fenêtres quoi que ce soit.

EAU benêtier, termes d'Orfèvres, ils nomment ainsi les vaisseaux d'argent qu'ils préparent pour mettre de l'*eau* benête: ils doivent être contre-marquez au corps, au collet de pied & goupillon; à l'égard de la gorge, creux ou panache, carré de pied ou anse, ils sont seulement marquez du poinçon du maître.

EBE. *s. f.* terme de Marine, c'est le reflux de la mer, la basse marée ou l'eau morte, lors que la mer refoule & s'en retourne. Il est opposé au flot & au montant; on l'appelle autrement *jussant*.

ELECTUAIRE. *s. m.* terme de Pharmacie, c'est un médicament composé de poudres, ou d'autres drogues incorporées avec du miel & du sucre; il est ainsi nommé à cause que les parties qui le composent doivent être curieusement choisies, il est de consistance moyenne entre les opiates, les lenitifs & les confections; il y en a deux sortes, les mols sont en consistance d'opiate, & se font de trois onces de poudre sur une livre de miel écumé; les solides se font en forme de tablettes, où on met trois onces de poudre sur une livre de sucre clarifié, dissous en quelque liqueur & cuit en suite en perfection: sous les especes d'*électuaires* on met le mithridate, la theriaque, la confection Hamec, celle d'Akermes, le catolicon, le diaprimum, diaphœnicum, diacartami, diatragagant, &c. qui sont expliquez à leur ordre.

L'*hiere* picre de Galien, est mise aussi au rang des *électuaires*; il y a un *électuaire* de citron qu'on nomme de *Guy de Cauliac*, fameux Chirurgien, qui l'a mis le premier en vogue, la benedicté de Nicolas, & autres.

ELIXIR. *s. m.* terme de Medecine, c'est une liqueur spiritueuse destinée à des usages internes, contenant la plus pure substance des mixtes choisis, qu'on lui a communiquée par infusion & maceration. Les esprits tirez des vegetaux, ou leurs eaux spiritueuses sont d'ordinaire la base des *elixirs*, & les menstrués dont on se sert pour dissoudre & retenir la vraye essence des médicamens, qui entrent dans leur composition. L'esprit de vin est l'*elixir*; le menstrué, le plus commode de tous. L'*elixir* approche beaucoup de la nature des teintures.

ELIXIR de *propriété*, est un remède inventé par Paracelse, composé d'esprits de soufre, d'aloës, de myrrhe, de safran, &c. dissous par un puissant dissolvant nommé *alkaest*. Crollius veut que cet *elixir* soit le baume des Anciens, & contienne toutes les vertus du baume naturel.

ELIXIR, terme de chymie, c'est la substance la plus subtile interne & spécifique de chaque corps, qui en est comme l'essence. Les charlatans abusent beaucoup de ce nom, & le donnent à plusieurs simples extraits pour vendre plus cher

leurs drogues: on l'appelle autrement *quinte-essence*. Ménage tient que ce mot vient de l'Arabe *elixir*, qui signifie proprement fraction, à cause que l'*elixir* a la force de rompre les maladies, & de rompre les métaux en les dissolvant: d'autres le dérivent avec plus d'apparence de l'Arabe *alechstro*, qui signifie une extraction artificielle de quelque essence: d'autres veulent qu'il vienne du Grec *elayon*, & *syro*, comme une extraction d'huiles, qui est la partie essentielle des mixtes: d'autres enfin du verbe Grec *alexéo*, à cause du grand secours qu'on reçoit des *elixirs*. D'autres appellent *elicsir*, une prétenduë poudre qui convertit les métaux en or, qu'on appelle poudre de projection.

EOLIPILE. *s. f.* Terme des Hydrauliques. C'est une petite boule de fer ou de cuivre, ayant une queue où il y a un fort petit trou pour la charger: on la chauffe pour rarefier l'air qui est dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y en entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laisse l'air condensé par la froideur de l'eau; & quand cette boule est derechef mise au feu, il en sort du vent, avec une impetuositè & une durée qui surprennent. On la nomme autrement poire à feu. C'est par la comparaison de ces *éolipiles*, que Descartes explique admirablement bien la cause naturelle des vents.

EPACTE. *s. f.* Terme de comput Ecclesiastique, c'est la difference de l'année Lunaire, qui n'est que de 354. jours d'avec l'année Solaire, qui est de 365. jours. Cette difference fait que les nouvelles Lunes reculent tous les ans d'onze jours. On trouve l'âge de la Lune en ajoutant l'*épacte* de l'année au nombre des jours du mois où on est, & au nombre des mois écoulés depuis celui de Mars. En observant aussi de retrancher trente jours quand ces trois sommes ajoutées vont au-delà. Le cycle des *Epactes* est de dix-neuf ans, répondant au nombre d'or, ou cycle Lunaire, après lequel toutes les Lunations reviennent au même jour.

EPARER. *v. n.* Terme de manège, qui se dit d'un cheval qui détache des ruades, & qui nouë l'aiguillette; un cheval doit s'*eparer* de toute force à l'air des cabrioles.

EPANORTHOSE. *s. f.* Terme de Réthorique, c'est une figure, par laquelle on corrige, ou on révoque ingenieusement ce qu'on avoit auparavant allegué.

EPHEMERE *adj.* Terme de Medecine, qui ne dure qu'un jour, il se dit en cette phrase, fièvre *Ephemere*. La fièvre *Ephemere* des Anglois est une espèce de peste.

EPHEMERE. En termes de Botanique, est une flambe sauvage, ses feuilles sont semblables à celles du lis, quoi que plus menuës, sa tige pareillement. Sa fleur est blanche & amère, sa graine est tendre, sa racine est grosse d'un doigt, longue, astringeante & odorante. Mathiole dit que l'*Ephemeron* de Dioscoride est le *colchicum*, qui est un poison croissant au país de Colchos, il est si dangereux qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent, ce qui lui a donné ce nom d'*Ephemere*, & il ajoute que ce n'est autre chose qu'un oignon blanc, que les Apothicaires appellent *hermodactylus*.

EPHEMERE, est aussi un petit animal qui ne vit que cinq heures, pendant lesquelles il naît, il étend ses membres, il paroît jeune, il change deux fois sa peau, il fait des œufs, jette des semences, vieillit & meurt. Aristote en a fait la description, & l'a ainsi nommé, parce qu'il ne dure qu'un jour. Il paroît vers la Saint Jean, c'est un insecte volant, qui naît à six heures après midi, & meurt à onze heures. Il est vrai toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a vécu trois ans sous celle d'un verd au bord de l'eau, dans la vase, ou dans des trous qu'il y a creusé lui-même; il s'en trouve de deux ou trois pouces. Les pescheurs s'en servent pour appâter leurs hameçons. On a observé dans quelques-uns de ces insectes jusqu'à 7000. yeux semés par tout le corps, ils ne s'accouplent point, la femelle jette ses œufs, & le mâle les rend feconds en les couvrant de sa semence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il est changé, & il ne change que pour se multiplier. Aldrovandus, Jonston, & Clusius en ont écrit, mais bien plus incertainement que Swammerdam, qui en a fait les dissections & les observations avec le microscope. Il en est aussi parlé dans le recueil de Thevenot.

EPHEMERIDES. *s. f. plur.* Terme d'Astronomie, ce sont des Tables calculées par des Astronomes, qui marquent l'état du Ciel tous les jours à midi, c'est à dire, le lieu où à midi se trouvent toutes les Planettes, & ce sont des Tables qui servent à dresser les horoscopes, ou themes celestes. Les *Ephemerides* d'Origan, de Kepler, d'Argolus, de Joannes Heckerus, &c. Jean Dominique Cassini a fait des *Ephemerides* des Astres de Medicis, ou des satellites de Jupiter, qui servent à la découverte des longitudes.

Ephialtes. Voyez *Incube*.

EQUATION. *s. f.* Terme d'Astronomie, qui se dit de la manière de réduire le temps ou les mouvemens inégaux du Soleil, à un temps ou à un mouvement égal & moyen. Le jour astronomique se compte depuis le départ du soleil d'un Méridien jusqu'à ce qu'il y retourne le jour suivant, c'est ce qu'on appelle le jour & le mouvement égal; mais parce que cependant le Soleil avance dans l'Eccliptique tantôt plus, tantôt moins à nôtre égard, selon qu'il est apogée, & perigée, & parce que les arcs de l'Eccliptique sont aussi inégaux à nôtre égard, à cause de l'obliquité de la sphere; c'est ce qui rend les jours inégaux. Il a donc fallu que les Astronomes, qui ont besoin d'un jour égal pour faire leurs supputations, trouvassent ce mouvement, ou temps moyen, & c'est ce qu'on appelle *équation*, par laquelle on trouve 59. minutes & huit secondes qu'il faut ajouter au vrai jour égal, pour faire ce moyen mouvement journalier. Jean Baptiste Morin a fait un beau traité des *équations* en son Livre des longitudes. Monsieur Huggens a donné une Table exacte de l'*équation* des jours, pour régler les mouvemens des horloges à pendules, où on void combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année, à cause de l'irrégularité du mouvement du Soleil & de l'obliquité de l'Eccliptique.

EQUATION, en termes d'Algebre est la réduction de deux nombres heterogenes, ou de diverse nature à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* se dit aussi de la connoissance juste de la partie qu'il faut ajouter à deux nombres differens, pour les mettre dans l'égalité. La science des *équations* est la principale partie de l'algebre. L'*équation* se marque ainsi.

ECELLE. *s. f.* Instrument qui sert à monter; il est composé de deux perches ou pièces de bois longues & légères, traversées de pied en pied de menus bâtons qu'on nomme *échelons*, sur lesquels on met les pieds l'un après l'autre pour monter. Jacob vit une *échelle* par où les Anges descendoient & montoient du Ciel en terre. Les soldats, les voleurs se servent d'*échelles* pour surprendre les Villes, pour entrer dans les maisons par les fenêtres, par dessus les murs. Les Maçons se servent d'*échelles* pour monter sur les échaffauts.

On fait aussi des *échelles* de corde, de soye, qui se plient & qui sont portatives; on en fait aussi de brisées. Il y en a aussi de doubles, qui sont étenduës par le pied, qui servent aux Peintres. Il y en a d'autres pour la guerre qu'on transporte sur des rouës, & qui sont de diverses constructions, dont on void les figures dans la pyrotecnie de Hanselet.

ECHELLE, se dit aussi d'un méchant escalier qui est tout droit. Les escaliers de la Halle sont des échelles, sont droits comme des *échelles*.

ECHELLE, se prend quelquefois pour le gibet, à cause qu'on monte avec une *échelle* ceux qu'on pend à une potence; ainsi on dit celui-là a été condamné à assister à l'exécution, à avoir le foët au pied de l'*échelle*: il a été long-temps sur l'*échelle* avant que d'être jetté. On coupe souvent des bourses au pied de l'*échelle*.

ECHELLE, se dit aussi d'un rang de nœuds de Ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur busque, à cause que cela ressemble à une *échelle*. Cette Dame avoit une *échelle* de rubans de satin bleu.

ECHELLE. En termes d'Architecture & de Géographie, se dit d'une ligne divisée en parties égales, qui sert de mesure commune à toutes les parties d'un bâtiment, à la description des cartes topographiques. Pour sçavoir combien cet étage a de haut, il en faut prendre avec un compas la mesure sur l'*échelle*. On en use de même pour sçavoir combien il y a de lieuës, entre deux Villes marquées sur une carte.

ECHELLE, ou bâton de Jacob, en termes de Marine est un instrument en croix divisé en semblables parties égales, qui a été décrit ci-devant au mot d'*Arbalète*.

ECHELLE, est aussi un nom qu'on donne sur la Méditerranée, ou mer du Levant aux Villes de commerce. La France a ses Consuls, ses Magasins, ses Bureaux en toutes les *échelles* du Levant, aussi bien que la plûpart des autres Nations, à Smirne, à Saïd, à Alep, au Caire, &c. On appelle aussi ces places des Ports & Etapes. Ce mot vient d'*escale*, vieux terme de marine, qui signifie *port de mer*; qu'on trouve sur sa route, où on entre par occasion pour acheter quelques vivres, pour éviter la tempête ou les ennemis.

ECHELLE *campanale*, est une règle qu'ont les fondeurs pour proportionner la longueur, largeur, & épaisseur d'une cloche à son poids, & pareillement celle de son batail pour lui faire rendre un certain son, ils ont fait cette *échelle* par une longue experience, plûtôt que par une voye géométrique; elle est cependant curieuse, & on la trouve au sixième Livre de la Pyrotecnie de Biringuccio, & dans le Pere Mersenne; on l'appelle aussi *Brochette*, *Bâton*, *Régle*, & *Diapason*.

ECHELLE, est aussi un instrument de musique assez grossier, composé de douze bâtons enfilez ensemble & separez l'un de l'autre par des grains de chapelet; ils vont toujourns en diminuant depuis le grand qui a dix pouces jusqu'au plus petit qui en a trois, leur figure peut être ronde ou quarrée, ou en forme de prisme, ou de parallélepipedé; on en jouë avec un petit bâton, dont une des extrêmité est tournée en boule; quand cet instrument est bien touché, il rend une symphonie assez agréable.

On dit proverbialement qu'il faut tirer l'*échelle* après quelqu'un, pour dire qu'il n'y a rien à faire après lui, qu'il a épuisé la matière, qu'il a appris tout ce qu'on en pouvoit sçavoir. On dit aussi qu'on punit comme voleurs, ceux qui tiennent le pied de l'*échelle*.

ECHELER, *v. act.* Vieux mot, au lieu duquel on dit à present *escalader*.

ECHELETTE. *s. f.* espèce de petite *échelle* qu'on attache sur le bast d'une bête de somme pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c.

ECHELIER. *s. m.* Est une pièce de bois traversée de longues & grosses chevilles, qui sert à monter au haut des gruës, des engins, & des estrapades, on l'appelle aussi *Rancher*.

ECHELON, *s. m.* petite pièce de bois qui traverse l'*échelle*: cette *échelle* avoit trente échelons.

ECHELON, se dit figurément en choses morales. La qualité d'Avocat est un *échelon* pour monter à celle de Conseiller, de Maître des Requêtes. Il est monté d'un *échelon*, d'un degré, il est avancé d'autant.

ECROU. *s. m.* pièce de bois, ou de fer, ou d'autre métal qui a un trou, relatif à la grosseur d'une vis, & qui sert à la serrer, ou à la retenir quand on la fait entrer dedans. Il faut que les vis de ce lit ayent été changées, elles ne peuvent entrer dans leurs *écrous*.

En Mathematique on appelle le clou de l'alhidade l'*écrou*, ou le chevalet.

ECROU. Est aussi l'acte d'emprisonnement d'une personne écrit sur le Registre de la geole. Il faut attacher son *écrou* à la Requête d'élargissement, quand on est recommandé pour plusieurs affaires, ce sont autant d'*écrous*, quand on déclare un emprisonnement injurieux, tortionnaire & déraisonnable, on ordonne que l'*écrou* sera rayé & biffé. On disoit autrefois *écrouë*.

ECROÛE. *s. f.* chez le Roi se dit des rolles ou états de la dépense de sa maison, qui se mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui sont signez & arrêtez au Bureau par les Maîtres & Controlleurs de la maison du Roi. On le dit aussi des rolles que les Receveurs des tailles, ou des amendes baillent aux Sergens pour en faire le recouvrement, qui sont appellez *écrouës* dans plusieurs Edits.

On void dans la Chambre des Comptes une *écrouë* du Parlement tenu sous Louïs Hutin, qui contient la liste des Conseillers du Conseil étroit, des Maîtres des Requêtes, & autres Officiers.

ECROÛE, en plusieurs Coûtumes se dit de la déclaration, dénombrement & aveu d'heritages cottiers que le sujet donne à son Seigneur. En l'Edit de l'établissement de l'Echiquier de Normandie, on appelle *écrouës* les écritures qui contiennent les faits & raisons des parties; où il est dit aussi que les Sergens doivent bailler leurs exploits par *écrouës*, c'est à dire, par écrit. Borel estime que ce mot vient d'*écrit*, ou *écrire*, parce qu'on a appellé aussi *écrouë* une quittance en faveur de celui qui a manié les finances; & on dit bailler *écrouë* à un Receveur de sa recepte, pour dire souder son compte.

ECROÛER. *v. act.* Charger un Geolier de la personne d'un prisonnier, en écrivant sur son registre par l'Officier qui l'arrête la cause pour laquelle il est emprisonné, & par quelle autorité, ou Ordonnance; il est défendu sévèrement aux Geoliers de détenir qui que ce soit sans être *écroûé*. Cujas estime que ce mot vient du Grec *Encrouo*, c'est à dire, *injicio*: & Ragueau au contraire de *Eccrouein* qui signifie *extendere, liberare, missum facere*.

ECROÛÉ, *ée. part. pass. & adj.*

ECROÛELLES. *s. f. pl.* Terme de Medecine, ce sont des tumeurs sanguines faites aux parties glanduleuses, comme aux mammelles, aux aisselles & aux aînes. Elles sont presque toujours enveloppées dans une membrane propre, engendrées de pituite gypsée, grosse & visqueuse. Lors qu'il s'y mêle de l'humeur mélancolique, elles s'échauffent & deviennent malignes, & font un ulcère corrosif & chancreux, qui ronge la substance des glandes; & quand cette humeur court par le corps, elle altère & pourrit les os où elle s'assied, alors c'est une maladie incurable par Art. Les Latins l'appellent *scrophulæ* du mot *scrophæ*, qui signifie une truie, & les Grecs *choirades* du mot Grec *choiros* qui signifie un pourceau; parce que les pourceaux sont sujets à avoir ces tumeurs sous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont aussi plus de disposition. Le Roi de France a le don de guerir des *écroûelles*, en touchant les malades.

ECROÛI. *adj.* Est un terme de monnoye qui se dit des pièces durcies à la sortie du moulin, & qu'il faut faire recuire.

ECROULEMENT, *s. m.* Eboulement de terres, d'édifices qui ne sont pas soutenus.

ECROULER, *v. n.* Vieux mot qui signifie s'ébouler. Après une vingtaine de volées de canon, tout le bastion s'écroula.

ECROUTER. *v. act.* Oter la croûte du pain, le couper mal proprement. On dégoûte les gens quand on écoute le pain.

ECROUTÉ. *ée. part. & adj.*

ECRÛE. *adj.* c'est une épithete qu'on donne aux soyes & aux toiles qui n'ont jamais été mouillées. Il est défendu aux tapissiers de doubler les tapisseries de toiles *écrües*, parce qu'elles se retirent. Les belles étoffes se font de soye cuite, & les petites de soye *cruë* ou *écruë*. Il est sévèrement défendu de mêler la soye cuite avec la soye *écruë*. On dit aussi du fil *écru*.

F.

FANON *s. m.* le devant d'un bœuf, d'un taureau. Rampale dans ses Idiles a dit, *la peau d'un gras fanon lui bat sur les genoux*. Les Latins l'appellent *Paleare*.

FANON en termes de manège se dit d'un gros toupet de poil ou de crin, qui vient au derrière du Boulet de plusieurs chevaux. Les chevaux de carrosse ont souvent de gros *fanons*.

FANON, se dit aussi des barbes de Baleine, qui pendent des deux côtes de la gueule de ce monstre: le cent pesant de *fanons* de Baleine a été réglé par Arrêt du Conseil à 67l. 10. sols: c'est ce qui sert à mettre dans le corps de juppe des femmes & à plusieurs sortes d'ouvrages, où on a besoin d'une matière pliante & qui fasse ressort.

FANON en termes de marine est un raccourcissement du point d'une voile & particulièrement de celle d'Artimon, lors qu'on la trousse & ramasse avec des garettes, pour prendre moins de vent. Ces *fanons* sont des bouts de corde divisez en plusieurs articles ou marticles attachez aux grandes voiles, qui les embrassent & serrent quand il est de besoin.

FANON en termes d'Eglises signifie un manipule ou ornement sacerdotal, que les Prêtres, les Diacres & soûdiacres mettent au bras gauche en officiant: il est fait en forme de petite étole. Voyez *manipule* où on a fait voir que c'étoit autrefois une espèce de mouchoir blanc, comme témoigne Durandus: son primitif est *Pannus*, dont les Allemans ont fait *fanus*, parce qu'ils changent ordinairement le p. en f.

FANON se dit aussi des deux pendants, qui sont au derrière de la Mître d'un Evêque, & aussi du bonnet ou de la Couronne de l'Empereur.

FANON, en termes de blason est un large brasselet fait à la manière du *fanon* de Prêtre pendant du bras droit, au lieu que celui du Prêtre pend du bras gauche: c'étoit autrefois une manche pendante qu'on portoit près du poignet sur tout en Allemagne d'où ce nom nous est venu, parce que les Allemans appellent *fanen* une pièce de linge ou d'étoffe, & quelquefois une bannière, on l'appelle autrement *Dextrochere*.

FANON se prend aussi quelquefois pour *gonfanon*, voyez *gonfanon*; & en ce sens Borel le dérive du grec *phaino*, *appareo*, parce qu'on le void de loin étant au bout d'une pique.

FAUCON *s. m.* Oiseau de leurre, qui a le plus beau vol & qui est le plus noble & le plus estimé entre les oiseaux de proie, c'est pourquoi il donne le nom à la *fauconnerie*, il a les pieds jaunes, la tête noire, & est semé sur le dos de plusieurs taches. Le bon *faucon* a la tête ronde, le bec court & gros, le col long, les épaules larges, les plumes des ailes subtiles & déliées, les cuisses longues, les jambes courtes, les pieds, ou mains longs, larges & grands: il y a des *faucons* riviéreux, d'autres champêtres propres à voler sur les rivières ou les campagnes, en Latin *falco*, *triorches*, *buteo*, & en général *accipiter*, qui est le nom de la meilleure espèce, qui l'a donné aux autres.

FAUCON *pelerin*, est celui qui vient des païs lointains, dont on ne trouve point l'aire, qui est pris depuis le mois d'Octobre jusqu'en Janvier.

FAUCON *gentil*, de passage, qui vient des païs circonvoisins, le plus aisé à dresser, qui est pris en Août ou en Septembre; ce mot vient de *Gentilis*.

FAUCON *niais*, qui n'a jamais été à soi qui est pris au nid, ou dans le roc quand il est fort petit, on l'appelle aussi *faucon* Royal, parce qu'on l'éleve facilement.

FAUCON *sor*, c'est un faucon qui a encore son premier plumage, les pennes du premier an.

FAUCON *hagard*, c'est à dire, *fier* & *bizarre* celui qui n'est plus *sor* quand on le prend, qui a mué ou changé de plumes, on l'appelle aussi *faucon de repaire*.

FAUCON *antanaire* ou *antenaire*, qui est pris au printemps avant la muë.

FAUCON *mué* en main d'homme se dit simplement du *faucon mué*; quand il est mué des champs & puis pris au passage il se dit *ardoisé*, *madré* ou *fleuri*, hors de connoissance, & vieil *faucon*.

FAUCON *tagarot*, c'est un oiseau fort long & flouet, d'une espèce particulière, on l'apporte du côté d'Egypte.

FAUCON *Tartaret*, qui vient de Tartarie, c'est un grand oiseau dit de *haute maille*, appelé des Turcs *faucon sahin*.

FAUCONS *Balarins*, qui viennent de Hongrie sont des *faucons* communs petits, de pennage brun avec la tête noire.

FAUCON *familieux*, c'est un faucon famelic, ou sujet à la faim.

Le *Faucon montanier* est brun & hardi, & se doit entretenir entre gras & maigre.

Le Faucon *Thunisien*, qui vient de Thunis, nommé autrement *alphanet* de *alpha*, parce que les Grecs le mettent au premier rang des faucons. Il y a des *faucons* qu'on appelle du Perou, & autrement *neblies*, qui volent plus haut que les autres, qui ont des serres fortes & une couleur tirant sur le noir.

Le gerfaut, le sacre, le lanier sont des espèces de *faucons*.

FAUCON. Terme d'artillerie espèce de Canon qui a trois pouces de diamètre & qui porte une livre & demie de balle.

FAUCONNEAU *s. m.* pièce d'artillerie, qui tient le sixième rang entre les Canons, qui a six à sept pieds de long, & deux pouces de diamètre, dont la balle pese environ une livre & demie, mais selon Hanzelet c'est une huitième de coulevrine qui a 35. calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre, & le bâtard à 30. calibres, tire trois livres de fer avec autant de poudre.

FAUCONNEAU chez les maçons, est la pièce de bois la plus haute d'un engin à élever des fardeaux, elle porte les deux poulies par où passent les cables.

FAUCONNERIE *s. f.* l'art de dresser, d'affaiter, de gouverner, d'appriivoiser & d'assurer les oiseaux de proie, Desparon a bien écrit de la *fauconnerie*.

FAUCONNERIE se dit aussi de l'équipage de la chasse, qui se fait avec les oiseaux. Ce Prince aime la *fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiers de *fauconnerie*. La *fauconnerie* du Roi est en tel endroit.

FAUCONNIER *s. m.* affaiter, ou appriivoiseur d'oiseaux, celui qui dresse & qui gouverne, ou qui a le soin des oiseaux de proie, des gants de *fauconnier*. Le grand Seigneur entretient ordinairement six mille *fauconniers* & le moins qu'il en ait eu c'est trois mille.

On appelle chez le Roi le grand *fauconnier*, l'officier qui a soin de toute sa fauconnerie.

On dit en termes de manège, monter à cheval en *fauconnier*, pour dire monter du pied droit.

FAUCONNIERE *s. f.* poche ou bourse de fauconnier.

On appelle aussi *fauconnière* une espèce de Bissac de cuir ou double gibecière qu'on porte à cheval & qu'on met des deux côtés de l'arçon de la selle, où on serre les menuës hardes nécessaires pour un voyage.

FEU. *s. m.* Element chaud & sec, qui entre en la composition de tous les corps naturels, & sur tout de ceux qui sont animez. Les anciens ont crû qu'il y avoit un *feu* élémentaire dans le concave de la Lune, ce qui est une pure vision établie sans fondement. Le *feu* n'est autre chose qu'une matière fort subtile & violemment agitée. Le *feu* est le plus violent de tous les acides. Dans les forges on n'employe que du *feu* de Charbon, dans les Verreries que du *feu* de bois sec; dans les Chambres on allume du *feu* clair, du *feu* de fagot quand on veut prendre l'air du *feu*, une poignée de *feu*. Les pauvres font du *feu* de tourbes & de mottes. Les volcans sont de grands gouffres de *feu*, des feux souterrains qui sortent de temps en temps. On fait du *feu* avec des pierres, avec un fuzil. Aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceaux de bois de Candou l'un contre l'autre. Aux Occidentales avec un autre bois qu'on appelle *Ticaca*, qui ressemble à la canelle & qui sert de fuzil. Mathiole dit que les Anciens avant l'invention de l'Acier, tiroient le feu d'un bois dur, frotté avec un bois tendre & spongieux, tel que le bois de la vigne sauvage.

FEU, en termes de Chymie, se dit des degrez de la chaleur, qui servent à en faire les operations. Ainsi les Chymistes appellent *feu* de digestion, le fumier qu'ils nomment autrement ventre de Cheval, dont la chaleur est telle qu'on ne sçauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumier échauffé, ni souffrir dans la main une verge de fer qu'on y aura introduite & tenuë quelques momens. Le second *feu* est celui du bain vaporeux, du Bain marie, du Bain de cendre, du Bain de sable, du Bain de limaille & autres qui sont expliquez à Bain. Le troisième est le *feu* ordinaire qu'on applique sous le Vaisseau. Le quatrième *feu* est le *feu* de Lampe qui est moderé & égal, qu'on peut augmenter par la grosseur & le nombre des méches qu'on allume, c'est celui qui sert aux Emailleurs. Le cinquième est le *feu* de Roüe qu'on allume en rond autour d'un Creuset, qu'on approche peu à peu autour du vaisseau également & pour l'échauffer. Le sixième *feu* est nommé de suppression, qui se donne lorsque non seulement on environne le vaisseau, mais aussi lors qu'on le couvre tout à fait de charbons allumez, dont on augmente la force suivant le besoin. Le septième *feu*, est celui de Reverbere clos, qui se fait dans un fourneau, où non seulement il frappe le vaisseau, mais encore il le refléchet & le refrappe par dessus & tout autour: il y a encore *feu* de Reverbere ouvert, qui se fait dans un fourneau qui n'a point de couverture. Le huitième *feu* est le feu de flame ou de fusion, qui se fait pour la fusion & calcination des Métaux & Minéraux, on l'appelle aussi feu d'atteinte. Le neuvième *feu* est celui des grandes Verreries, qui sert à vitrifier les Cendres des plantes, les sables & les caillous, qui est plus violent que tous les autres.

ON dit mesurer le *feu*, donner le *feu* par degrez, pour dire le donner plus ou moins violent, en ouvrant ou fermant les

registres ou trous du fourneau, & on l'appelle alors un *feu* gradué.

ON croit aussi en Chymie qu'il y a un *feu* central qui cuit & produit les métaux & les minéraux qu'on nomme l'*Archée*. On dit aussi qu'on éprouve les métaux par le *feu*, qu'il faut qu'ils souffrent le *feu*, pour dire la coupelle: en d'autres occasions on dit qu'il faut qu'ils passent par le *feu*, sur le *feu*, pour les purger du mauvais air.

ON a vû ces dernières années quelques Charlatans à Paris qui ont mangé du *feu*, qui ont marché sur le *feu*, qui ont lavé leurs mains de plomb fondu; ce qui n'est pas un secret nouveau, puis qu'Ambroise Paré dit avoir éprouvé lui-même, qu'après avoir lavé ses mains de son urine, ou bien avec de l'*unguentum aureum*, on les peut laver seurement de plomb fondu. Il dit aussi qu'il fit distiller du lard fondu avec une pelle rouge sur ses mains, après les avoir lavées avec du *jus d'oignon*.

FEU, signifie aussi incendie, embrasement. Le *feu* a pris à la maison, à la cheminée. On sonne le tocsin, on crie au *feu* quand le *feu* est quelque part. Une petite bluette, une étincelle de *feu* cause souvent une grande incendie. Il a fallu abattre ce corps de logis à cause que le *feu* gagnoit.

FEUX d'artifice ou *feux* de joie, sont des *feux* faits artistement avec de la poudre à Canon, qu'on tire dans les réjouissances publiques, ou dans les régals magnifiques. Ils sont composez de fusées volantes, saucissons, petards, lances à feu, pots à feu, girandoles, &c. Et accompagnez pour l'ornement de plusieurs figures & devises. On fait à la grève un *feu* de joie la veille de la Saint Jean, on en fait aux naissances, entrées & mariages des Rois, dont les compositions se trouvent dans les pyrotecnies de *Hanzelet*, *Vanoccio*, *Malthus*, & sur tout de *Casimir simieiwies Polonnois*, qui en a fait un excellent Livre in folio. On dit aussi au figuré qu'un homme fait des *feux* de joie dans son cœur, quand il se réjouit secrettement dans son ame de quelque chose qui est arrivée.

FEU, se dit souvent en termes de guerre. On voyoit les *feux* de l'Armée, c'est à dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un Camp. Les Armes à *feu* sont celles qu'on charge de poudre, comme pistolets, mousquets, fusils, carabines, canons, grenades, bombes & carcasses, on les appelle quelquefois bâtons à *feu*. On dit des Villes prises d'assaut, qu'on y a mis tout à *feu* & à *sang*. Le *feu* de la place, c'est le flanc, ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de défense, d'où on a fait *feu* pour défendre la face du Bastion opposé: la meilleure façon de fortifier est celle qui donne plus de *feu*, en cet Assaut la courtine étoit toute en *feu*, il falut soutenir, essayer le feu de cette demi-lune. Cette tranchée étoit en filée, exposée au *feu* de la place.

ON appelle *feu gregeois* un *feu* d'artifice qui brûle dans l'eau, qu'on dit avoir été inventé par Callinicus, vers l'an de grace 660. comme remarque le P. Petault fondé sur l'autorité de Nicetas & de Zonare: ce fut par son moyen que l'Empereur Constantin Pogonat ou Barbu défit les Agarenes ou Sarrasins qui le tenoient assiégé à Constantinople. Il est inextinguible, si ce n'est avec du sable, du vinaigre, ou des cuirs verds. Mais d'autres soutiennent qu'il est plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Gracchus: en effet il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grecs & les Romains s'en sont servis dans leurs guerres, pour attaquer & défendre les Places & les Vaisseaux.

On dit d'un homme brave & intrépide qu'il ne craint point le *feu*, qu'il va au *feu* comme à la nopce.

FEU, signifie quelquefois simplement la lumière d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les Villes policées il est défendu de marcher la nuit sans *feu*, sans flambeau & sans lanterne. On demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les fermes du Roi s'adjugent au premier *feu*, au second *feu*, c'est à dire, à l'extinction de la première ou seconde bougie qu'on allume pendant les Enchères. Il est défendu de pêcher, de chasser au *feu*, c'est à dire, la nuit avec de la lumière.

FEU, en termes de Marine signifie le fanal ou lanterne, qui est sur la poupe des Vaisseaux pour servir de guide la nuit. L'Amiral porte quatre *feux*, fanal de quatre *feux*. Le Vice-Amiral, le Contre-Amiral, & chef d'Escadre en portent chacun *trois*, les autres Vaisseaux n'en portent qu'un; le *feu* sert aussi de signal pour régler la route, la voilure & la manœuvre: on le met en divers endroits & aux haubans de divers mats, suivant qu'il a été concerté entre les Officiers. On dit des grands vaisseaux qu'ils ne craignent que la terre & le *feu*, un Corsaire qui craint la corde s'il est pris, met le *feu* aux poudres & fait sauter le Vaisseau. On appelle aussi *feux*, ces fanaux qui sont allumez sur le haut d'une tour, sur la côte ou à l'entrée des Ports & des Rivières pour éclairer & guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route.

FEU, signifie quelquefois la cheminée. Il y a tant de *feux* en cette maison, c'est à dire, tant de chambres à *feu* ou à cheminées, quelquefois il se dit du *feu* actuel qu'on entretient dans un âtre. Il me faut 20. voies de bois par an, car j'ai toujours deux *feux* jour & nuit; quelquefois il se dit des utenciles qui servent à attiser, détiser, entretenir & souffler le *feu*, comme grille, pelle, pincettes, tenailles, soufflet. Un *feu* garni d'argent.

FEU. Se dit quelquefois aussi d'un ménage, de toute une famille, il y a tant de *feux* en cette Paroisse. Le beaupere & son gendre ne font qu'un *feu*, c'est à dire, vivent ensemble, ne font qu'un ménage: ce mot vient du latin *focus*.

FEU. En termes de Théologie, se dit des *feux* immatériels dont Dieu se sert pour punir les méchants. Les *feux* d'Enfer, & du Purgatoire sont des *feux* inextinguibles qui brûlent les malheureux sans les consumer. Le monde doit périr par un deluge de *feu*. Sodome & Gomorre furent punis par le *feu* du Ciel: ils avoient fait des crimes qui méritoient le *feu*. Dieu apparut à Moïse sous la figure d'un *feu* ardent en un buisson, le S. Esprit descendit sur les Apôtres en langue de *feu*. Le Camp des Israélites étoit guidé par une colonne de *feu*. Les Hebreux conservoient un *feu* sacré dans le Temple. Les Payens ont adoré le *feu*. Les Vestales gardoient le *feu* sacré des Romains. Les Perses ont encore des *feux* qui brûlent depuis plus de mille ans sur des montagnes.

FEU. Se dit aussi des Astres & des Méteores. Les Poètes appellent tous les Astres les *feux* du firmament, les *feux* de la nuit, des globes de *feu*. La Lune est un des moindres *feux* du Ciel, les *feux* follets ou ardents sont des exhalaisons qui s'enflamment. On dit que le Ciel est tout en *feu*, pour dire qu'il tonne & éclaire beaucoup. On appelle sur la mer le *feu* saint Elme, certains *feux* volans autour des mâts & des manœuvres, & de la cage, causez apparemment par quelques exhalaisons qui restent après une tempête & qui en présagent la fin. Les Mariniers les appellent saint Nicolas, sainte Claire, sainte Helene. Les Italiens *hermo*, les Castillans *san Elmo*, les Anciens *Castor* & *Pollux*: quand il n'en paroît qu'un on l'appelle *furolle* ou *helene*, ce qu'on tient de mauvais présage, quand il en paroît deux les Mariniers s'en réjouissent & les saluent avec leurs sifflets.

FEU. Se dit aussi en Médecine & en Chirurgie. Le *feu* saint Antoine étoit autrefois une maladie fort dangereuse. Le *feu volage* est une espece de dartre qui s'enflamme & qui vient sur tout au visage. On ôte le vin aux malades de crainte de mettre le *feu* dans une playe, d'augmenter le *feu* de la fièvre. L'Arsenic met le *feu* dans la bouche, dans les entrailles. Il y a des playes qui ne se guérissent qu'avec le *feu*. Le *feu* actuel est un bouton de *feu*, un fer chaud. Un *feu* potentiel est celui qui est enfermé dans les remèdes caustiques comme les cauterés, & en quelques minéraux ou plantes corrosives. On dit aussi donner le *feu* à un Cheval, quand on lui applique un bouton ou un couteau de *feu* pour le guérir du farcin ou de quelques autres maladies.

FEU. Se dit en termes de Lapidaires, de l'éclat, de la vivacité de quelque corps, de la lumière qu'il jette ou qu'il réfléchit. Un Diamant fin jette bien du *feu*, de l'éclat. L'Escarboucle est une pierre imaginaire qu'on dit jeter assez de *feu* pour éclairer une chambre. Des yeux vifs & brillans jettent du *feu*. Les vers luisans, la pierre de Boulogne, le phosphore la nuit jettent du *feu*. On appelle couleur de *feu* un rouge vif & foncé qui a l'éclat du *feu*.

FEU. Se dit aussi de certains poils roux qui viennent autour des yeux des petits Chiens, qui les font beaucoup estimer par ceux qui en sont curieux.

FEU. Se dit figurément en choses spirituelles & morales de la vivacité de l'esprit, de l'ardeur des passions. Cet Avocat a bien du *feu*, c'est un esprit tout de *feu*. Ce Poète n'a point de genie, il n'eut jamais de *feu*. Le *feu* brille par tout dans ses écrits. Il a l'ame échauffée d'un beau *feu*, d'un noble *feu*.

On dit d'un homme en colere qu'il a les yeux tout en *feu*, que le *feu* lui a monté au visage, qu'il jette *feu* & *flammes*, qu'il lui faut laisser jeter son *feu*. On dit aussi d'un homme amoureux qu'il brûle d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* discret, un *feu* caché sous la cendre, un *feu* qui le devore. La bonne morale veut qu'on éteigne le *feu* de la concupiscence. On dit aussi brûler d'un *feu* divin, d'un *feu* celeste, d'un amour divin. On dit en ce sens qu'il faut laisser passer le *feu* de la jeunesse, ses emportemens. Le *feu* se dit aussi du courage. On a du mal à soutenir le premier *feu*, la première impetuosité des François.

FEU. Se dit aussi des troubles, des séditions. Pendant les Guerres des Huguenots tout le Royaume étoit en *feu*. Des Prédicateurs séditieux mettoient le *feu* par tout, le Roi a éteint enfin le *feu* de la sédition. Quand on use en ces occasions de remèdes violens, on dit qu'il y faut appliquer le fer & le *feu*.

On dit au lansquenet que le premier Roi qui viendra fera *feu*, pour dire qu'il fera gagner ou perdre quelque coup notable.

FEU. Se dit proverbialement en ces phrases. Un *feu* à rôtir un bœuf, c'est un grand *feu* de reculée. On dit aussi il n'est *feu* que de gros bois. On dit des débauchez qu'ils font grande chere & bon *feu*. On dit aussi qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée, pour dire qu'il a mangé des viandes trop salées & trop épicées, & qu'il s'est mis le gosier, le palais en *feu*. On dit aussi c'est un *feu* de paille, d'une émotion qui ne dure pas long-temps, d'une entreprise qu'on n'achevera point. On dit aussi faire du *feu* violet pour dire faire quelque chose avec vigueur, ou éclat, à cause que le *feu* de bois vert qui est le plus violent tire sur le violet. On dit encore le bois tortu fait le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort vite, qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux personnes ennemies qui ne se sçauroient souffrir, que c'est le *feu* & l'eau. On dit aussi dites-lui cela & vous allez chauffer au coin de son *feu*, pour dire allez lui reprocher cela en face. On dit d'une maison qu'on trouve en desordre, qu'il n'y a ni pot au *feu*, ni écuelles lavées. On dit d'un homme fort pauvre qu'il n'a ni *feu* ni lieu, quand il n'a aucune retraite, aucune demeure assurée. On dit de celui qui n'a point voyagé, ni n'a point vû le grand monde, qu'il n'a jamais bougé du coin de son *feu*. On dit faire mourir quelqu'un à petit *feu*, pour dire le faire languir dans une longue attente d'une chose dont il a besoin. On dit que le *feu* ne va point sans fumée, pour dire qu'il paroît toujours quelque signe au dehors d'une violente passion qu'on a dans l'ame, & qu'il y a toujours quelque chose de vrai de ce qu'on dit publiquement. On dit encore mettre les fers au *feu*, en parlant d'une affaire, pour dire commencer à la remuer, ou s'y appliquer vigoureusement. On dit aussi, que le *feu* est à une marchandise, pour dire, qu'il y a presse à l'acheter qu'on y court comme au *feu*. On dit mettre le *feu* aux étoupes, mettre le *feu* aux poudres, jeter de l'huile sur le *feu*, mettre le *feu* sous le ventre à quelqu'un: pour dire l'exciter, l'encourager à faire quelque action, à laquelle il étoit déjà porté d'ailleurs, animer sa colere, sa passion. On dit, qu'un homme se mettoit au *feu* pour son ami, pour dire qu'il est prêt de le servir dans les choses les plus difficiles; & qu'il mettoit sa main au feu, son doigt au feu, quand il propose quelque chose dont il est très-assuré: ce proverbe se dit par allusion à une coûtume qu'on avoit autrefois, de se purger d'une accusation par l'attouchement du fer chaud. Cunegonde femme de l'Empereur Henri de Bavière se purgea du soupçon que son mari avoit contre elle, en marchant les pieds nus sur 12 socs de charruë ardens.

FEU. Feuë. Subst. terme indéclinable dont on se sert en parlant des défunts, dont la mémoire est encore assez récente. Le *feu* Roi se dit du Roi dernier mort; la feuë Reine. *Feu* mon pere, mon oncle. Les Notaires de quelques Provinces disent encore au pluriel *furent* en parlant de deux personnes conjointes & décedées, ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuertunt*, néanmoins, Ménage prétend avec quelque apparence qu'il vient de *functus*, au lieu de *fato functus*.

S'il se trouve quelque conformité en cet endroit avec le Dictionnaire de l'Academie, le Lecteur n'en doit pas être surpris, puisque c'est le même Auteur qui en a fait le canevas, dont la minute qui est écrite de sa main peut faire foi. Ce mot qui apparemment se fera distinguer des autres, doit suffire pour faire cesser le reproche qui lui est fait de n'avoir pas voulu communiquer ses lumières à la compagnie, puis qu'il n'en a pas été chiche toutes les fois qu'on les a voulu recevoir.

FIEF *s. m.* Terre, Seigneurie, ou droits qu'un Seigneur dominant donne à un vassal à la charge de foi & hommage avec quelques redevances. Les fiefs n'étoient point connus dans le droit Romain, mais ils sont établis dans toutes les Coûtumes de France, & plusieurs tiennent qu'ils sont venus des Lombards. Pasquier soutient le contraire & prouve par un passage d'Aimoin qu'ils étoient en usage en France dès le temps de Clovis. On possède en *fief* non seulement des heritages, mais des droits incorporels, comme dîmes, champarts & autres redevances & même des Offices & dignitez. Ce mot est dérivé selon quelques-uns de *fædus* comme venant d'un traité & d'une Alliance faite avec le Seigneur; les autres de *fides*, à cause de la foi qu'on est obligé de porter & de garder à celui dont on releve; Bodin tient que le mot *fedom* latin vient par la contraction de ces lettres initiales, *fidelis ero domino vero meo*, qui est une ancienne formule de

la foi & hommage; Nicod tient qu'il vient de *felo* Allemand signifiant la même chose; d'autres de *foden* qui signifie *nourrir*, ou du saxon *feod* qui signifie *stipendium*, le *fief* étant une espèce de prébende pour vivre; on a commencé de se servir de ce mot sous Charles le Gros. Fief *dominant* est celui à qui on doit foi & hommage; *fief* servant, celui qui relève d'un autre *fief*, ou qui n'a sous soi que des rotures.

Un *fief en nuesse* ou de *Hautbert*, est celui qui relève de la Couronne nuëment & immédiatement, ce qu'on appelle aussi de *nud à nud*, qui tient du Roi sa Seigneurie en plein *fief*, ce qu'on appelle aussi *fief chevel*. Fief *noble*, est celui qui est tenu en plein hommage, ou en pairie, ou en plein lige, où il y a Justice, Maison ou Château notable, motte, fossez ou autres signes de noblesse & d'ancienneté, on appelle les autres *fiefs* ruraux & non nobles qu'on appelle quelquefois *fiefs restraints* ou *abregez*. On a appelé aussi *fiefs roturiers*, des mairies, & *fiefs boursiers* ou *boursaux*, des *fiefs* acquis de bourse roturière qu'on appelle en plusieurs lieux *coûtumière*; les portions de *fief* qui appartiennent aux aînez s'appellent aussi *Bourseaux* en la Coûtume du grand perche. Franc *fief*, cette épithete est donnée aux *fiefs*, parce qu'ils ne doivent être tenus que par des personnes franches & nobles de race ou annoblies, qui sont franches libres & exemptes de tailles, aides & subsides, & on appelle *francs fiefs* & *nouveaux acquets*, la taxe qu'on fait tous les 30 ou 40 ans sur les roturiers, les Eglises, les Communautéz & gens de main morte pour les *fiefs* qu'ils tiennent, ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne sont point amortis, afin qu'ils ne soient point obligez d'en vuidier leurs mains; cette taxe se fait sur le pied du revenu de six années à l'égard des *fiefs* qui sont tenus du Roi nuëment, & de trois ans à l'égard de ceux qui n'en relevent qu'en *arrière fief*. *Pied de fief* est un *fief* dépecé & démembré dont il est fait souvent mention en la Coûtume de Tours.

Fief de *danger* est celui dont on ne peut prendre possession qu'après avoir fait la foi & hommage, & qu'on ne peut aliéner sans le congé du Seigneur, autrement il est confisqué.

Il y a des *fiefs* à vie, d'autres qu'on appelle *fiefs morts* qui sont des heritages tenus à rente seche, qui ne portent point de profit de cens, ni de rente foncière. On dit, qu'un Seigneur de son domaine fait son *fief* quand de son plein *fief* il en donne une partie à un vassal pour en faire un *arrière fief*, & au contraire, que de son *fief* il fait son domaine, quand il y réunit un *arrière fief*, ou quand il le retire par puissance de *fief*. Il y a aussi des *fiefs* en régale, ou des *fiefs* de dignité comme étoit autrefois la charge de Connétable que le Roi donnoit en *fief*, & dont on lui faisoit foi & hommage.

Fief *en l'air*, c'est un *fief* qui n'a point de Château ou principal manoir où les tenanciers soient obligez de venir faire les devoirs & payer les droits.

Profit de *fief*, se dit des droits Seigneuriaux, comme quints & requints, rachats, laods & ventes qui se payent à chaque mutation des heritages ou *fiefs* servans quand le *fief* est ouvert ou vacant. On dit aussi qu'un Seigneur peut se jouer de son *fief*, pour dire le démembrer.

Puissance de *fief*, est un droit Seigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un heritage dépendant de lui, pour le même prix qu'il est vendu à un étranger, & non lignager de celui qui vend, ou du vassal.

Commise de *fief*, c'est la dénégation que fait un vassal de tenir un *fief* de son Seigneur, ce qui en emporte confiscation, d'où est venu ce proverbe qui *fief* nie, ou *fief* rogne, perd son *fief*.

Arrière fief, est un *fief* relevant d'un autre *fief*, lequel en a encore un autre au-dessus de lui.

Fieffer. *v. act.* donner en *fief* une terre, un droit à la charge de foi & hommage, & de quelque redevance.

Fieffé, *ée. part.* un Officier, un Sergent *fieffé*, sont ceux qui dépendent d'un *fief*. Il y a quantité d'Offices *fieffez* & hereditaires. On a appelé Tailleur *fieffé*, celui qui tenoit en foi & hommage du Roi le pouvoir de tailler les monnoyes de France. On dit aussi par injure & exaggeration, un coquin *fieffé*, une coquette *fieffée*, de ceux qui font profession d'être malhonnêtes gens ou qui sont galantes de profession.

FOYER *s. m.* l'âtre de la cheminée d'une chambre où on fait le feu. Les Penates des anciens étoient appellez les Dieux des *foyers*. Ce mot vient du latin *foculare*. Ménage.

Foyer se prend quelquefois pour la maison. Ce Gentilhomme a envoyé ses enfans à la guerre, & il est demeuré pour garder son *foyer*; cela se dit aussi des faineans ou poltrons qui ne veulent point s'éloigner du coin de leur feu.

Foyer, en termes de Marine se dit des feux allumez au haut d'une Tour éminente pour donner la nuit par leur lumière l'adresse aux vaisseaux, comme la Tour de Cordouan sur la riviére de Bourdeaux, les lanternes de la Rochelle, de Boulogne, de l'Ecluse, le Phare d'Alexandrie, &c. On le dit aussi des feux, que ceux qui font le guet sur la côte doivent avoir pour faire des signaux. On appelle aussi *foyer* dans les vaisseaux l'endroit où on fait le feu.

Foyer en termes de Géometrie se dit des centres des ellipses, des paraboles & des hyperboles où aboutissent les réflexions des rayons qui tombent sur leurs surfaces, & d'où on tire des lignes qui ont de particulières proprietéz amplement démontrées par Appollonius Pergeus dans ses sections coniques. Les Ellipses ont deux *foyers* ou centres sur lesquels la figure est décrite, d'où les lignes qui sont tirées à quelque endroit que ce soit de la circonference égalent étant prises ensemble le grand Diametre.

On appelle aussi *foyer* dans les miroirs ardents, le point brûlant où se rassemblent les rayons soit par la réflexion, soit par réfraction à travers un verre de lunette quand il est taillé en sorte que les rayons soient convergens.

Le foyer solaire est un rond ou cone de brillante clarté & fort vive qui se forme des rayons de lumière brisez dans un verre sphérique & convergens qui aboutissent à un point brûlant. C'est une erreur de croire que ce *foyer* soit justement au centre du verre qui a causé la réfraction, il ne va que jusqu'au tiers ou au quart du rayon. Il faut que la retine soit au *foyer* du cristalin afin que la vision soit parfaite.

En termes de Médecine on appelle *foyer* le lieu où on croit qu'est le principe & le levain de la fièvre. Les fièvres tierces & quartes viennent de ce que la corruption des humeurs est faite en deux ou trois *foyers* differents.

FUGUE, *s. f.* Terme de musique, est une suite de consonances qui se chantent à deux parties, dont la premiere s'appelle *guide* qui précède & montre le chemin à la seconde qu'on appelle *consequente* ou *imitation*, *replique*, *redite*,

écho, c'est à dire, qu'elle montre par quels degrez ou intervalles elle doit aller. La seconde commence à chanter par une notte qui est à la quinte ou à la quarte de la premiere notte. Lorsque la premiere notte de la consequente est à la quarte de la premiere de la *guide*, on l'appelle *fugue en diatessaron*, & quand elle est à la quinte *fugue en diapente*, & ainsi des autres. La *fugue grave* se jouë dans la grande orgue sur le bourdon, prestant, trompette & clairon.

La *contrefugue* se fait lors que l'une des parties monte, & que l'autre descend par mêmes intervalles, comme quand la guide fait la, sol, fa, & la consequente fa, sol, la, &c.

G.

GALEASSE. *s. f.* c'est un Bâtiment de bas bord, le plus grand de tous les Vaisseaux à Rames. Elle a ses Rameurs sous couverte, & elle peut porter 20. canons avec une poupe capable de loger un grand nombre de Mousquetaires: elle va à Rames & à voiles, & à trois Masts, Maestre, Misaine & Artimon qu'elle ne desarbore point: elle a 32. bancs & six ou sept Forçats à chacun, elle a trois batteries à proüe l'une sur l'autre de deux canons chacune, de 36, de 24. & de dix livres de boulet; elle en a deux à poupe chacune de trois canons de 18. livres. Les seuls Venitiens ont eu jusqu'ici des Vaisseaux de cette espece. Guillaume de Tyr fait mention de Galeasses qui ont 100. bancs de Rames.

GALEBANS. *s. m.* Terme de marine, ce sont deux cordages qui tiennent les masts de hune dans leur assiète & qui secondent les aubans, on les appelle aussi *Galaubans* & *Galans*.

GALEE, en termes d'Imprimerie, est la planche qui sert à poser les lettres à mesure qu'elles sont arrangées par le Compositeur avant que de les imposer pour en faire les formes.

GALIMATHIAS. *s. m.* Discours obscur & embrouïllé où on ne comprend rien.

On le dit aussi des affaires fort embarrassées & des maisons qui sont en trouble & en desordre; le mari plaide contre sa femme, le fils contre le pere, c'est un Galimathias où on ne comprend rien. Ce mot vient de *Polimathie* qui signifie diversité de sciences; à cause que ceux qui ont la mémoire chargée de plusieurs sortes de sciences, sont d'ordinaire confus & s'expliquent mal.

GARDE. *s. f.* Terme de Guerre, de Chasse, &c. Défense ou conservation de quelque chose; Le Roi a commis la *garde* de ce Château à un tel Capitaine: Cette Ville est de grande *garde*; Une fille à marier, de petits enfans, sont de difficile *garde*.

On le dit aussi des gens qui sont préposez pour aider à cette *garde*; Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette Ville. Les Academiciens sont exempts de guet & de *garde*.

Garde, est aussi la faction ou la vigilance qu'on a dans le service pour la défense d'une Place; ainsi on dit, un tel Régiment est aujourd'hui de *garde*, entre en *garde*, monte, descend, réleve la *garde*, un Officier, un Sergent de *garde*. Un corps de *garde* est un poste où on met plusieurs Soldats qui se relevent de temps en temps, & qui relevent aussi les sentinelles: il se dit non seulement du lieu, mais aussi des Soldats qui y sont postez pour s'y défendre, soit au Camp, soit dans la Ville.

On dit chez les Grands, que des Officiers, des Pages, des Laquais sont de *garde*, pour dire qu'ils sont de jour, & obligez à être assidus au service de leur Maître, tandis que les autres se reposent.

Grande *garde*, en termes de Guerre est un corps de Cavalerie composé de plusieurs Escadrons détachez à la tête d'un Camp pour résister quelque temps à l'ennemi, jusqu'à ce que l'Armée ait loisir de se mettre en ordre pour combattre.

On dit aussi *garde avancée* ou *garde folle*, celle d'un corps de 15 ou 20 Maîtres qui est au delà de la grande *garde* pour avertir des approches de l'ennemi.

On dit en termes de Palais, mettre à la *garde* de quelqu'un, pour dire charger quelqu'un de la conservation du quelque chose: On a mis ce Prisonnier à la *garde* d'un Huissier, pour dire qu'il sera tenu de répondre de sa personne. On a laissé tous les meubles saisis de cette maison, à la *garde* d'un voisin qu'on en a chargé, qui a pris tout en sa *garde*. On a mis cette fille à la *garde* d'une telle Dame.

On dit aussi payer la *garde* de quelque chose, pour dire le salaire qu'on donne à celui qui a eu le soin de la garder & conserver. On lui a taxé tant pour ses frais de *garde*.

On appelle aussi lettres de *garde-gardienne*, des Lettres de privilège que le Roi donne à quelques personnes & Communãutez, par lesquelles, il déclare qu'il les prend en sa *garde* particulière, & pour cet effet il leur assigne de certains Juges, par devant lesquels toutes leurs causes sont commises; anciennement c'étoit le Prévôt de Paris, & maintenant ce sont les Requêtes du Palais & de l'Hôtel. L'Université de Paris, l'Abbaïe de S. Victor ont des Lettres de *garde-gardienne* attributives de Jurisdiction au Prévôt de Paris.

Garde-*noble*, Terme de Coûtumes, est un droit que les peres & les meres nobles ont de jouïr du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à un certain âge, qui est de 20. ans pour les mâles & de 15. ans pour les filles en la Coûtume de Paris, sans être tenus d'en rendre compte: à la charge de les entretenir selon leur qualité, de tenir les bâtimens en bon état, & de païer toutes leurs dettes mobilières. En Normandie le Seigneur Feodal à la *garde-noble* des orfelins de ses vaisseaux & de leurs Fiefs tenus de lui en hommage.

Garde *Bourgeoise* ou *roturiere*, est un droit ou privilège accordé aux Bourgeois de Paris par la Coûtume, qui est le même à l'égard des peres ou meres bourgeois, que celui de *garde-noble* à l'égard des Gentilshommes.

Garde, en termes des Eaux & Forêts, est une étendue de païs, dans laquelle certains *gardes* & Officiers sont commis pour l'a conservation des bois: Les grands Maîtres sont obligez par l'Ordonnance de faire leurs visites de *garde* en *garde*.

Garde, signifie quelquefois protection: Ainsi le Roi finit les Lettres qu'il écrit à ses sujets, priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte *garde*: On dit aussi à ceux qu'on éconduit, allez vous-en à la *garde* de Dieu.

Garde, signifie aussi précaution, & on dit absolument prenez *garde*, ou prenez *garde* à vous, à vôtre conduite: Il faut bien se tenir sur ses *gardes* quand on a à faire à des méchants: Il faut se donner de *garde* des surprises des chicaneurs: Il faut être toujours en *garde* contre les tentations de l'Esprit malin: Je n'ay *garde* de manquer au respect que je vous dois: On dit aussi, il n'a *garde* d'être aussi brave que son aîné, pour dire il s'en manque beaucoup.

Garde, signifie aussi considération. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous: Quand on contracte il faut bien prendre *garde* à ce qu'on dit, & à ce qu'on fait: Quand on juge, quand on fait des experiences, il faut prendre *garde* jusqu'aux moindres circonstances, jusqu'aux moindres minuties: on dit aussi il faut toujours être en *garde* avec cet homme-là, pour dire qu'il est accoutumé à tromper, à surprendre les gens: Cet avare prend *garde* jusqu'à la moindre obole, il est exact à ne rien relâcher: Il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un foû, un yvrogne, pour dire, s'en fâcher, y ajoûter foi, &c.

Garde, en termes de négoce, signifie conservation, durée, en même état: Le vin est verd cette année, il sera de *garde*. Les fruits d'Eté ne sont pas de *garde*, il les faut confire pour être de *garde*: La mode de ces étoffes se passe; la *garde* n'en vaut rien.

On appelle chez les Joüeurs de Piquet une *garde*, certaine petite carte de même point que le Roi qu'ils ont en main & dont ils n'ont pas l'As: On perd souvent une belle partie de Piquet pour avoir écarté sa *garde*: Une double *garde*, ce sont deux cartes de ce même point.

Garde, est aussi une femme qui est attachée au service d'un malade, ou d'une femme en couche: Les pareins & mareins font un présent à la sage femme & à la garde.

Garde, est aussi un terme d'escrime, & on dit être en *garde* & se mettre en *garde*, pour dire se mettre en posture pour se défendre de son ennemi les armes à la main.

Il y a quatre *gardes* générales de l'Epée, que pour bien concevoir, il faut se représenter un cercle décrit sur un mur à plomb & divisé en ses quatre points cardinaux, de haut en bas & de droit à gauche: quand on porte la pointe de son Epée au point inferieur du cercle, avec le fort opposé au point superieur du même cercle, & le corps fort penché en avant, c'est ce qu'on appelle la *prime* ou la *premiere garde*; la *seconde garde* que plusieurs nomment *tierce*, mais improprement, se fait en portant la pointe de l'Epée au deuxième point du même cercle distant d'un quart du premier point, & montant à gauche, le fort de l'Epée tourné à droit en dehors, & le corps relevé à proportion: La *tierce* ou la *troisième garde* se fait en posant la pointe de l'Epée au point superieur du même cercle, qui est diametralement opposé à l'inferieur de la *prime*, & alors le corps, le bras, & l'Epée sont dans leur naturelle disposition, & dans le milieu des extrêmités de leurs mouvemens: La *quarte* se fait en portant la pointe de l'Epée au quatrième point du même cercle, directement opposé à celui de la seconde, en descendant à droit à un quart de la tierce, le côté exterieur du bras & le plat de l'Epée étant tournez vers la terre, le corps étant hors la ligne à droit, & le fort de l'Epée vers la ligne à gauche: Il y a une *quinte* & cinquième *garde* qui n'est que le retour de la pointe de l'Epée à droit après la révolution de ce cercle, au point inferieur de la *prime* d'où elle étoit partie & néanmoins avec une autre disposition du corps, du bras, & de l'Epée.

Toutes ces *gardes* s'appellent aussi *figures* & *postures*; le centre de ces mouvemens doit être à l'épaule: En toutes ces sortes de *gardes* il y en a de *hautes* avancées, hautes retirées, hautes moyennes, quand elles sont posées devant la plus haute partie du corps, aiant le bras tout étendu, fort retiré, ou entre l'une & l'autre extrêmité: Les *gardes* moyennes avancées, ou simplement moyennes sont celles où l'Epée est posée devant la partie moyenne du corps: Les *gardes-basses* avancées, retirées, ou basses-moyennes sont celles où le bras & l'Epée sont avancez, retirez, ou entre les deux extrêmités, & sont situez devant la partie basse du corps. Quelques-uns croient que la principale *garde* est celle de *prime*; les autres la *quinte*; d'autres avec plus de raison croient que c'est la *tierce*, parce qu'elle est composée de lignes droites, qui sont plus aisées à défendre que les obliques comme sont du côté droit la prime & la seconde, & du côté gauche la quarte & la quinte.

GARDE. Se dit aussi de la défense qui est auprès de la poignée d'une épée pour empêcher que la main ne soit offensée par l'ennemi. Une *Garde* d'argent, une *Garde* damasquinée. Il lui a enfoncé son épée jusqu'à la *Garde*. Il lui en a donné jusqu'aux *Gardes*. Il y a des *Gardes* à branches & des *Gardes* à ponte.

Gardes. En termes de Venerie se dit des ergots du sanglier, ou des os de derriere les jambes proche les pieds, en Latin *apri calcaria*.

En termes de Marchands on appelle *garde forte* & *garde foible* dans la Balance Romaine, des broches de fer qui passent à travers de la branche, où est attaché l'anneau qui soutient la Balance. La foible est la plus éloignée, & la forte la plus proche du centre de la balance: celle-ci soutient un plus grand poids que l'autre.

Garde de peson sont des boucles qui sont attachées aux broches du peson.

Gardes. En termes de Marine, ce sont les deux Etoiles les plus voisines du Pole Arctique, qui sont les dernières du chariot de la petite Ourse, sur lesquelles si on éleve un triangle équilatéral, sa pointe tombera justement sur le point du Pole; car c'est abusivement qu'on dit l'Etoile Polaire, parce qu'il n'y en a point précisément sur le Pole. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux.

Gardes. En termes de Serrurier sont de petites pointes ou lames de fer, qui sont tellement disposées pour entrer dans les dents ou les fentes du paneton de la clef, que pour peu qu'il y ait de changement la clef ne tourne plus: & quand on dit changer les gardes, c'est changer ces petites pièces de fer.

Garde, s. m. Archer ou soldat détaché d'une Compagnie pour protéger quelqu'un, ou pour l'arrêter, ou pour veiller à ses actions. Les Maréchaux de France ont envoyé un *Garde* à chacun de ces Gentilshommes qui se vouloient battre. On le dit aussi de tout le corps des Compagnies, des Régimens d'Archers ou de Cavaliers: & en ce sens on dit Capitaine des *Gardes*, de ceux qui commandent les Compagnies des *Gardes* du Corps du Roi, & Capitaine aux *Gardes*, des Capitaines du Régiment des *Gardes* Suisses ou Françaises. Un cadet aux *Gardes*. Les *Gardes* de la Manche, les Chevaux legers de la *Garde*.

On dit aussi les *Gardes* d'un Prince, d'un Général, d'un Gouverneur. Les *Gardes* de la Prévôté de l'Hôtel, du Prévôt de Paris. Les *Gardes* du Sel, des Aides. Les *Gardes* des Ports. *Gardes* des pertuis, des rivières, &c. Il est fait mention aussi dans les Coûtumes des *Gardes liges*, qui sont des vassaux qui sont obligez à garder le corps de leur Seigneur avec armes suffisantes.

Les *Gardes* de la Marine sont des Gentilshommes destinez à servir sur les vaisseaux, pour être auprès de l'Amiral, ou pour aider aux Officiers dans leurs fonctions.

On appelle aussi *Garde* celui qui a le soin de quelque chose. Le *Garde* de la Bibliotheque du Roi. Le *Garde* des Chartres. Le *Garde* des Livres de la Chambre des Comptes.

On appelle aussi dans les six Corps des Marchands les Maîtres & *Gardes*, ceux qui sont élus de ces Corps pour être Jurez, & faire observer par les autres les Statuts & Réglemens de chacune de ces Communautéz. Dans les Corps des Artisans il n'y a que des Jurez. Il y a aussi des *Gardes* & *Contre-gardes* des marais, îles & salines.

Gardes. En termes des Monnoyes, ce sont des Officiers considerables & les premiers Juges des Monnoyes, dont les appellations ressortissent à la Cour; Il y en a deux établis dans chaque Hôtel, où on les fabrique. Leur institution est ancienne & auparavant l'an 689. comme il résulte d'un titre rapporté par Dargentré. Leur fonction est de veiller sur tout le travail de la Monnoye, à ce qu'il soit fait selon l'Ordonnance, de peser, rebuter & faire refondre les espèces trop foibles de poids & de loi, d'en tenir Registre & d'en faire des Procés verbaux, & de les envoyer à la Cour, avec les boëtes dans lesquelles ils enferment les pièces & échantillons pour être jugées.

Garde bois. s. m. Sergent ou Archer commis à la garde des Forêts.

Garde-chasse. s. m. Sergent ou Archer que le Roi ou les Seigneurs commettent à la *garde* de leurs chasses.

Garde côte. s. m. Vaisseau armé en guerre qui croise la mer le long des côtes pour la préserver de la pillerie des pirates, & escorter les vaisseaux Marchands. Il y a aussi sur terre des Capitaines *Garde côtes* distribuez le long des côtes de la mer pour veiller à la conservation de la côte, & empêcher les descentes dans une certaine étenduë de Païs dépendante de leur Capitainerie. Les Capitaines *Garde côtes* sont exempts de l'arriere-ban, comme il est porté dans la Nouvelle Ordonnance de la Marine.

Garde marteau. Officier des Eaux & Forêts qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qu'on doit couper dans les Forêts du Roi quand on fait des ventes. Le *Garde marteau* assiste au jugement des procès, & y a voix délibérative, même y tient le Siege en l'absence du Maître & du Lieutenant.

Garde. Se dit aussi de plusieurs Officiers de Justice, Monsieur le *Garde* des Sceaux est un grand Officier à qui le Roi commet la *garde* de son Scel Royal quand il n'y a point de Chancelier, ou lors qu'il ne luy est plus agréable. Il y a aussi des *Gardes* du petit Scel dans les Jurisdictions Royales, du nom desquels sont intitulés les Contrats qui se passent dans leur ressort.

On appelle le Prévôt de Paris simplement *Garde* de la Prévôté, à cause que c'est le Roi qui est le premier Juge & Prévôt, & pour cela il y a un dais au dessus du Siège du Prévôt de Paris, ou de son Lieutenant Civil; ce qui n'est pas même dans les Parlemens, sinon quand le Roi y va tenir son Lit de Justice. On l'appelle aussi *Garde* & Conservateur des Priviléges de l'Université, des Foires, &c.

Garde rôle. Est un Officier de Chancellerie qui garde les rôles des oppositions qui se font au Sceau à la résignation des Offices de ceux qui ont des créanciers. Il y en a aussi d'établis pour les rentes de l'Hôtel de Ville, qu'on appelle Conservateurs des hypotheques. Les *Garde rôles* rapportent à Monsieur le Chancelier des Provisions des Offices, & les Conservateurs, des Lettres de ratification de la vente des rentes sur la Ville.

Gardenotte. s. m. C'est la qualité que prennent les Notaires, qui se disent Notaires & *Gardenottes* du Roi; c'est à dire, qu'ils gardent les minutes des contrats que les particuliers passent devant eux; qui originairement s'appelloient *Nottes*.

Garde-sacs. Est un Greffier dépositaire & chargé des sacs & productions des parties; & particulièrement au Conseil, & dans les Parlemens.

Garde vaisselle. Est un Officier chez le Roi qui a soin de la vaisselle d'or & d'argent.

Garde meuble. Officier qui garde les meubles du Roi, dont on ne se sert pas actuellement: on le dit aussi du lieu où ces meubles sont conservez. Le *Garde meuble* du Roi est la chose la plus magnifique qui soit au monde.

Garde-magazin. Est un Officier d'un Arsenal; qui tient registre des poudres, canons, armes, provisions, & toute autre chose qu'on lui laisse en garde.

Garde. Se dit aussi d'autres lieux & de ce qui sert à la conservation des autres choses.

Garde manger. Lieu où on serre la viande & autres choses bonnes à manger, il se dit tant d'une petite chambre qui est à côté de la cuisine, que d'une armoire, ou même d'un grand bassin.

Garde robbe. s. f. Petite chambre voisine de celle où on couche qui sert à serrer les habits & les hardes d'une personne, ou à coucher les valets qu'on veut avoir près de soi la nuit. Dans les logis Bourgeois on appelle *garde robbe* toute petite chambre qui accompagne une grande.

Garde-robbe. Chez le Roi & les Princes est un appartement où on met les habits du Roi & des Princes, & tout ce qui sert à leur personne, & où se retirent les Officiers qui y servent.

On appelle aussi la *Garde robe* tous les Officiers qui y sont en fonction. La *garde robe* du Roi suit toujours sa Personne. Le grand Maître de la *Garde robe*. Les valets de la *Garde robe*. Le premier valet de la *Garde robe*.

On le dit aussi des hardes & habits de la *Garde robe*. A la mort de ce Prince, sa *Garde robe* fut estimée dix mil écus; Il donna sa *Garde robe* à ses Officiers.

On appelle aussi *garde robe* un aisement, un privé. Aller à la *garde robe* c'est aller décharger son ventre. Ces pilules font aller deux ou trois fois à la *garde robe*.

Garde robe. *s. m.* Tablier de toile que mettent les femmes de basse condition pour conserver leurs habits.

Garde bonnet. C'est une coiffe de toile qu'on met sur le bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le salissent. On appelle aussi *garde manches*, les fausses manches qui servent à même effet.

Garde-infant. *s. m.* Grand vertugadin que portent les femmes Espagnoles sur les reins, & qu'on portoit il y a quelque temps en France, qui sert à empêcher qu'elles ne soient incommodées dans la presse; c'est une espèce de ceinture rembourée ou soutenue par de gros fils de fer, qui est fort utile aux femmes grosses.

Gardes corps. En termes de Marine, sont de gros tissus fort épais faits de nattes ou de cordages tressez, qu'on étend avec les pavois sur le bord du vaisseau pour couvrir le soldat dans les combats de mer.

Garde-feux. En terme de Marine, ce sont les boîtes où on met les gargouches.

Gardefou. *s. m.* Petit parapet ou barrière que l'on met aux bords des lieux ou passages élevez pour empêcher qu'une personne tombe, comme sur les ponts, quais, chaussées & terrasses des tours ou des bâtimens.

Garde feu. *s. m.* Grilles, ou barres de fer qu'on met à une cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

Garde boutique. Se dit chez les Marchands, de la marchandise frippée & hors de mode, qu'il est difficile de vendre & qui demeure long-temps dans la boutique.

Avant-garde. *Arrière-garde.* *Contregarde.* *Sauve-garde.* *Mégarde,* seront à leur ordre.

GAUDE. *s. f.* Drogue de Teinturier qui teint en jaune, c'est une plante qu'on sème dans des terres légères en Mars ou en Septembre. La *Gaude* la plus menuë & roussette est la meilleure.

Gauder. *v. act.* Teindre une étoffe avec de la *Gaude*. Les bleus teints en indigo doivent être *gaudez*, & deviennent verts.

GENETTES. *s. f.* Ce sont des animaux qui ressemblent en grandeur aux chats d'Espagne, ou à des fouines, qui ont un nez long & menu, le col & le corps grêles & souples, dont les peaux échauffées sentent comme des Civettes ou du Musc. Quelques-uns les appellent *Chats d'Espagne*; d'autres croient que c'est la petite *Panthère* d'Oppian. Cet animal est plus petit qu'un Renard, quelquefois il est roux & a des taches noires. Voyez sa figure dans Jonston, chap. 12. liv. 3. tom. 2. On en trouva quantité de peaux dans le camp d'Abderama, lors de la grande victoire que Charles Martel obtint contre lui, en mémoire de laquelle fut établi le premier Ordre de Chevalerie qu'on ait vû en France, qu'on appella du *Genet*. Cette peau est extrêmement noire, luisante comme un satin & marquetée de rouge.

GIRON. *s. m.* Espace qui est depuis la ceinture jusques aux genoux, il se dit particulièrement des femmes & du tablier qu'elles portent, & sur tout quand elles sont assises. Elle a toujours un enfant, un petit chien sur son giron. Cette paisane a apporté des champignons plein son *giron*, pour dire plein son tablier. Ce mot vient de ce que les habits longs s'élargissent par en bas, & se retrecissant par en haut, forment vers la ceinture une espèce de *giron* d'Armoiries, ou de triangle, à l'endroit que les Latins appelloient *gremium*; les Italiens appellent encore *gheroni*, les *giron*s des habits: & c'est un proverbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches, va au *giron*, pour dire que ce qui ne sert pas à un usage, peut servir à un autre.

Giron. Se dit figurément de l'Eglise, & on dit qu'un huguenot, un apostat est revenu au *giron* de l'Eglise: pour dire s'est converti & a reconnu sa faute.

Giron. En Architecture est la largeur de la marche d'un escalier, ou le lieu où on pose le pied; Il se dit particulièrement des marches d'une vis d'escalier qui vont en tournant & qui sont plus larges par un bout que par l'autre.

Giron ou *guiron.* Terme de Blason, c'est une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis, & qui finit au cœur de l'Ecu. On voit des Ecus qui ont six, huit, dix, douze & jusqu'à seize *giron*s qui se joignent par leurs pointes à l'abysme de l'Ecu; ils sont alternativement de métal & de couleur.

Gironné. *ée.* Terme de Blason qui se dit d'un Ecu divisé en plusieurs *giron*s; quand il est gironné de huit on l'appelle absolument *gironné*; D'autres l'appellent parti, coupé, trenché & taillé, parce qu'il est fait par ces divisions de l'Ecu; y ayant quatre giron

GNOMON, *s. m.* Est le style qu'on met sur les Cadrons pour marquer les heures.

Gnomon. Signifie aussi cette petite aiguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cercle polaire sur le méridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe.

Gnomonique. *s. f.* Science qui fait partie des Mathématiques; Elle enseigne à faire toutes sortes de Cadrons au Soleil & à la Lune pour connoître les heures par le moien des ombres, & d'un *gnomon* ou style qui les marque: on y décrit tous les autres cercles de la Sphère si on veut. Clavius a fait un Livre in folio de la *Gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on

peut savoir sur les Cadrans. Sebastien Munster a fait un traité fort joly de la *Gnomonique*. On a aussi écrit de la *Gnomonique* speculaire. Elle enseigne l'art de faire des Cadrans qui marquent l'heure par la réflexion de la lumière sur toutes sortes de surfaces.

GONFANON. *s. m.* Terme de Blason; quelques-uns disent *confaron*, ou *gonferon*, ou *gonfalon*: c'est une forme de Bannière d'Eglise à trois ou quatre *fanons*, ou pièces pendantes & aboutissantes non pas en quarré comme les Bannières, mais en pointes mousses & à demi rondes, dont les plus usitées sont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un émail différent. Ce *Gonfanon* étoit la Bannière de l'Armée Chrétienne prise par Baudoüin Comte de Boulogne & d'Auvergne, frere de Geoffroy ou Godefroy de Bouillon, auquel elle avoit été envoyée par le Pape, comme au vray défenseur de l'Eglise contre les infidèles.

Le *Gonfanon* de l'Eglise de S. Pierre est de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir. Le Pape & d'autres Prélats ont donné des *Gonfanons* à des Séculiers, en leur donnant le titre d'avoüez & de défenseurs des Eglises & des Abbayes. L'Eglise de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lyon d'argent qu'elle fait porter aux Processions.

Le *Gonfanon* est la marque des Eglises Patriarcales, qui le font porter devant elles quand elles marchent en Procession. Ce mot vient de ce que le *Gonfanon* est composé de plusieurs pièces pendantes, dont chacune se nomme *Fanon* de l'Allemand *Fanen*, qui signifie une pièce de linge ou d'étoffe & une bannière.

On appelle aussi *Gonfanons* d'Eglise des Banières qui se font pour certaines solemnitez & cérémonies, comme en celle de la Canonisation des Saints, que l'on charge des Armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Légats, des Evêques, & des Saints canonisez: Comme aussi des Ordres, Communautz ou Confrairies dont ils ont été membres, des Princes dont ils étoient sujets, ou qui ont fait le plus d'instance pour les faire canoniser.

GONFANONIER ou *Gonfalonier*, *s. m.* qui porte l'Etandart de l'Eglise. Il vient du mot de *Gunt Fanonarius*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. *Ménage*.

On a appellé aussi *Gonfanoniers* les protecteurs que les Papes établirent dans les principales Villes du patrimoine de saint Pierre, depuis que les Empereurs s'éleverent contre l'Eglise, & perdirent la qualité de ses protecteurs. On a appellé aussi *Gonfanoniers* de l'Eglise de saint Martin de Tours les Comtes d'Anjou, depuis que par leur soin le corps de saint Martin fut rapporté d'Auxerre en son Eglise. On appelloit aussi les anciens Comtes du Vexin *Gonfanoniers* de l'Eglise de saint Denis en France, parce qu'ils portoient la Bannière, qui s'appelloit l'Oriflame. Les Ducs de Modéne, d'Urbain & de Parme, se glorifient de ce que ceux de leur famille ont possédé la charge de *Gonfanoniers* de l'Eglise, & ils en portent le *Gonfanon* dans leurs écus.

Chez les Florentins il y a eu un Magistrat qu'on appelloit le *Gonfalonier* de la Justice. A Lucques le chef de la République s'appelle aussi *Gonfalonier*.

GRAIRIE. *s. f.* Terme des Eaux & Forêts, Partie d'un Bois qui est possédée en commun. Il en est fait mention en la plûpart des articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Forêts.

GRAIRIE. Est aussi un droit que le Roi prend sur les bois qui sont sur le trés-fonds d'autrui, à cause de la justice qu'il fait exercer par ses Officiers des Eaux & Forêts pour leur conservation, comme à Orleans on paye deux sols parisis d'une part, & dix-huit deniers d'autre pour ce droit, comme dit Chauffour. Ce droit est différent selon les lieux.

GRUPPE. *s. m.* Terme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, qui se dit d'une pièce de sculpture ou d'un endroit de tableau où il y a plusieurs figures assemblées qui ont quelque rapport ensemble d'hommes, d'animaux, ou de fruits. Il y a dans les Tuilleries un beau Groupe de marbre. On dit aussi telle & telle chose font groupe avec telle ou telle autre, quoi que ce soient des corps de différente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures soient divisées en deux ou trois groupes, ou bandes. Il vient de l'Italien *Gropo*.

GRIOTTE. *s. f.* grosse cérise à courte queue plus douce que les autres & qui tire sur le noir; il y en a aussi quelques-unes qui sont aigres. On dit que ce mot vient du Grec *agrioti*, qui marque l'acidité de ce fruit.

Griottier. *s. m.* Arbre qui porte les griottes.

Grip. *s. m.* vieux terme de marine qui signifioit un petit bâtiment pour aller en course, comme aujourd'hui le Brigantin. Les Corsaires qui partent pour courir les mers, disent encore qu'ils vont au Cap de *Grip*.

GUESDE. *s. f.* ou pastel, qui est la même chose. C'est une herbe semblable au Plantin, excepté qu'elle a ses feuilles un peu plus grosses & plus noires, & qu'elle a la tige de deux pieds de haut. Voyez Pastel. Elle est de grand usage chez les Teinturiers. Les anciens Bretons s'en peignoient le visage pour être plus terribles en guerre, comme témoigne Cesar; & Pline dit que les femmes en usoient de même en certains sacrifices. Ce mot vient du Latin *Guastum*, ou *Guasdam*, qui signifie la même chose, & qui est un vieux mot Gaulois, comme on infere du passage de Pline. On appelle encore *Vouede* en Normandie le petit *Pastel*, ou *Guesde*. Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la corruption de l'autre. On l'appelle aussi *Isatis*. Saumaise sôtient qu'il faut dire *guastum*, & non pas *glastum*, comme il est écrit communément dans les Livres.

GUEUSE. *s. f.* Terme de Fondeur, est une grosse pièce de fer qui dans sa première fonte coule dans des Canaux triangulaires, & se forme en gros lingots du poids de trois, cinq, & jusqu'à six mil livres. On porte de là les gueuses à la Forge, ou à la Fonderie, où on les forge, & on les fend avec l'aide des moulins qui remuent un puissant marteau. En Latin on l'appelle *Sporca triangularis*.

H.

HAMAC. *s. m.* Terme de Relations. C'est un lit de coton dont on fait grand trafic en toutes les Indes Occidentales. Pour s'en servir on le suspend à deux Arbres, & il garantit ainsi des Animaux farouches & des insectes. Les

Caraybes sont si superstitieux qu'ils les travaillent avec grande cérémonie, ils mettent au bout du Métier des Pacquets de cendre, faute de quoi ils croient que leur *Hamac* ne dureroit pas: s'ils avoient mangé des figues quand ils ont un *Hamac* neuf ils croient que cela le feroit pourrir, & ils n'osent manger d'un poisson qui a de bonnes dents croyant que cela seroit cause que leur *Hamac* seroit bien-tôt percé. On en a apporté plusieurs en France, où quelques-uns s'en servent.

HAMADE, ou *Hamaide*, ou *Hameïde*, Terme de Blason. C'est une fasce de trois pièces alaisées qui ne touchent point les bords de l'écu: ces trois fascés parallèles ne font qu'une pièce de Blason qu'on appelle *Hamaïde*, de même que les Jumelles sont de deux pièces. On croit que ce nom vient de la Maison d'*Hamaïde* en Angleterre qui porta des Armes de cette sorte, qui sont selon Upton une étoffe découpée en trois pièces en forme de fasce, qui laisse voir par ses ouvertures une étoffe d'une autre couleur mise au dessous; d'autres croient que c'est une clôture ou barrière quarrée & à jour de trois pièces, qui sert à fermer les chemins des hameaux pour empêcher le bétail d'y entrer, ou d'en sortir, comme on en trouve quantité en Allemagne; d'autres que ce sont des barrières de manège qu'on nomme en Turc *Atmeidân*; d'autres enfin disent que les *Hameïdes* representent des chantiers qui supportent les Vaisseaux à mettre du vin, qu'en Flamand on appelle *Hames*, qui ont emprunté ce mot de *Hama* ou *Hamula*, qu'on a dit dans la Basse latinité pour signifier vase & bouteille.

HAMADRIADE. *s. f.* Divinité fabuleuse des Payens qu'ils croyoient présider aux Forêts, & être enfermée sous des écorces de chênes, comme témoigne le mot *drys* qui signifie *quercus*, *chêne*.

HANOÜARDS. Vieux mot qui signifie des Porteurs de Sel. Il en est fait mention dans la grande Ordonnance du Roi Jean du 30. Janvier 1350. c'étoient alors des Officiers dépendans de la Ville au temps que la Gabelle n'étoit pas encore établie en France. Il y a encore maintenant des Jurez Hanoüards qu'on nomme simplement *Porteurs de Sel* établis pour le porter du bateau au Grenier, & du Grenier aux maisons des Bourgeois.

HANSIERE. *s. f.* Terme de Marine. Est un gros cordage que l'on jette aux chaloupes & aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un autre Vaisseau: Elle sert aussi pour remorquer les vaisseaux & les tirer sur la terre après y avoir fait porter un ancre. Elle signifie aussi le cable du plus petit ancre & celui dont on amarre l'esquif. On appelle collier de hansiere une corde ou sangle pendante en écharpe du col de ceux qui halent ou qui tirent.

HARO? *s. m.* Terme de la Coûtume de Normandie. C'est un cri qu'on fait en Normandie lors qu'on trouve sa partie & qu'on la veut mener devant le Juge; car alors elle est obligée de suivre celui qui a crié *Haro* sur elle, & l'un & l'autre demeurent en prison, ou en la maison du Juge, jusqu'à ce qu'il ait prononcé sur leur différent du moins par provision. *Haro* sur toi & sur ta bête. Les Lettres de Chancellerie portent ordinairement, nonobstant *clameur* de *Haro*, Chartre Normande & autres privileges à ce contraires.

Le *Haro*. Est interjetté non seulement pour crime, mais aussi pour l'introduction de tous les procès, même en matière beneficiale tant pour meuble que pour héritage; & les parties sont tenuës de donner respectivement caution, l'une de poursuivre, l'autre de défendre le *Haro*, après quoi la chose est sequestrée, & le jugement emporte l'amende, comme il est porté dans la Coûtume de Normandie. Ce mot vient de *Ha* & *Raoul*, comme étant une invocation du secours du Prince pour défendre le foible contre le puissant, à cause que *Raoul* étoit un grand Justicier qu'on regrettoit & qu'on reclamoit après sa mort quand on souffroit quelque oppression. D'autres disent que dés son vivant on crioit à *Raoul*, pour dire je t'assigne à comparoir devant *Raoul*; parce qu'il jugeoit lui-même les affaires de ses Sujets. D'autres croient que ce mot vient de *Harouenna* vieux mot François qui signifioit le lieu où se tenoit la Justice. Borel dit que d'autres dérivent ce mot de *Harola* Roi de Dannemarck, qui l'an 826. fut fait à Mayence le grand Conservateur de la Justice. D'autres d'un mot Danois *aa rau*, qui signifie aide moi, depuis qu'un Roi de Dannemarck se fit Duc de Normandie.

HARPAÏL. *s. m.* Terme de Chasse, troupes de bêtes fauves, voyez Harde.

HAUTBERT. *s. m.* Terme de Jurisprudence feodale. C'est un plein fief avec justice, mouvant immédiatement de la Couronne ou d'un Prince jouissant des droits de Souveraineté, ou qui en relève de nud à nud, & sans moyen; on l'appelloit aussi fief chevel ou regalien selon Ragueau. Ce mot vient de *Halberk* Saxon, qui signifie cotte de mailles, parce que le feudataire étoit obligé d'en porter une, lors qu'il alloit en guerre servir le Prince dont il relevoit, comme disent Spelman, Vossius, Mattinius & du Cange, qui disent aussi que les anciens l'écrivoient avec un K. ou un G; quelques-uns distinguent le Fief de *Hautbert* qui étoit tenu immédiatement du Roi avec justice, de celui de *Hautbert*, qui étoit un Fief du moyen genre non Royal, qui n'avoit pas la haute Justice unie au Fief avec le droit & jouissance des Armes; de sorte qu'il faut ajoûter au premier la qualité de plein Fief, ou de plein *Hautbert*.

HAUTBERT. Est aussi un vieux mot François qui signifioit *haut Baron*; car *Bers* signifioit Gentilhomme, & quand on disoit *haut Bers*, c'étoit à dire, haut & puissant Seigneur, comme on voit dans Villehardouïn, & quelques-uns prétendent que c'est de là qu'est venu le nom du Fief de *Hautbert*; En effet ces Barons possedoient les pleins Fiefs de *Hautbert* mouvans de la Couronne, & il falloit quatre Fiefs de *Hautbert*, ou du moyen genre pour faire une haute Baronnie.

HAUTBERGIER. *s. m.* Celui qui tient un Fief de *Hautbert*, qui est obligé d'accompagner son Seigneur à la guerre en cette qualité. Les Vassaux servoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Ecuyers, de *Hautbergiers*, de Lanciers, d'Arbalestiers, &c.

HAUTBERT. Est aussi une cotte de mailles à manches & gorgerin que portoient sur leurs Armes les Seigneurs de *Hautbert*, qui tenoit lieu de Haussecol, Brassars & Cuissarts.

HAUTBERGEON. *s. m.* Signifie aussi bien que *Haubert* une cotte de mailles. C'étoit une ancienne arme défensive en forme de cotte, qui venoit jusqu'à mi-jambes, dont les François furent inventeurs, comme témoigne Varron. Il est fait de plusieurs petits anneaux de fer, comme hameçons accrochez ensemble. Spelman dit qu'il vient d'un vieux mot François *hame*, *haim*, ou *hameçon* & *crohet*, & de *Berg* qui étoit une armure de chaînettes de fer entrelacées & l'une harpant l'autre. On l'a nommée aussi *halecret* & *brigantine* ou *brigandine*, parce que les voleurs s'en servoient; Nicod l'appelle aussi *Ecaille*, parce qu'elle étoit composée de certains ronds comme une Ecaille; & enfin on l'a appelée *Jaquedemaille* qui est un *Haubert* de coton. Ménage dit que *Hauberg* arme vient de *alle* qui signifie *tout* en Allemand & de *Bergen* qui signifie couvrir. Ce mot ne se dit plus qu'en cette phrase proverbiale, maille à maille se fait le *haubergeon*, pour dire

qu'il faut faire les choses à loisir & les unes après les autres: ou bien qu'en faisant plusieurs petites épargnes on peut amasser beaucoup de bien.

HELICE. *adj. & subst. f.* Terme de Géometrie & d'Architecture. C'est une ligne tracée avec inclination & en forme de vis autour d'un cylindre qui est toujours également distante de son Axe. Un Escalier en *hélice* est composé de marches gironnées qui sont attachées les unes sur les autres autour d'une pièce de bois ou de pierre Cylindrique qui sert de noyau. Cette ligne differe de la spirale en ce que la spirale est une ligne décrite en forme de vis autour d'un cone qui s'approche continuellement de son Axe. La vis d'Archimede n'est autre chose qu'un tuyau posé sur un cylindre en forme d'*Helice*.

HELICE. En termes de Médecine se dit de tout le circuit de l'oreille de l'homme, comme qui diroit tour ou tortis.

HELICE. Est aussi un nom qu'on donne à une constellation du Ciel qui est la grande Ourse, à cause qu'on la voit toujours tourner autour du pole dans un petit cercle, elle a 35. étoiles selon Ptolomée, dont il y en a 27. qui composent sa figure & 8. qui sont au dehors. Bajerus n'en compte que 32. mais Quepler dit y en avoir observé 56. Il y en a sept principales de la seconde grandeur en forme de chariot, ce qui l'a fait appeller de ce nom par le peuple.

HOURDER. *v. act.* maçonner grossièrement. On dit qu'un mur est seulement hourdé, lors qu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il est encore rude & inégal.

On dit proverbialement qu'un homme est crotté & *hourdé* quand il revient de ville salle & crotté comme un messenger, ou *hourdé* comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie à *hourder* un mur.

HOURDI, ou lisse de Hourdi. Terme de Marine. C'est le dernier des baus vers la poupe.

HOURET. *s. m.* mauvais chien de chasse. Moliere raille en ses fâcheux un Chasseur qui chasse avec quelques *hourets* galeux.

HOURQUE, ou Houcre. *s. m.* Terme de marine. C'est un Vaisseau leger & plat de varengue dont se servent les Hollandois, qui est rond de bordage comme les flûtes ou fustes & masté comme un heu, ayant quelquefois un beaupré. Il est du port depuis 50. jusqu'à 200. ou 300. tonneaux. Il est facile à conduire & propre à louvoyer. On tient qu'il fut inventé par Erasme pour aller sur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire en faisant plusieurs petites bordées sur des canaux étroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du bâtiment. Ce mot vient de l'Espagnol *urca*, qui signifie la même chose.

HYDROGRAPHIE. *s. f.* Ce mot par son Etimologie signifie seulement la description des eaux; mais dans l'usage ordinaire on entend la science qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaisseaux & de connoître dans les voyages de long cours le lieu précis où on est; c'est de toutes les sciences celle qui approche le plus de la perfection, & il ne lui manque guères que la connoissance des longitudes. Le Pere Fournier a amplement écrit de l'*Hydrographie*, & après lui le Pere *Deschales*. L'Ordonnance de la marine au titre huit, parle des Professeurs d'*Hydrographie*, qu'elle veut être établis dans tous les ports.

HYDROGRAPHIQUE. *adj.* qui appartient à l'*Hydrographie*; des cartes *Hydrographiques*, c'est à dire, marines, ou dressées exprés pour les Pilotes. On y marque les rums des vents, les méridiens y sont paralelles les uns aux autres; on y marque aussi les basses, les rochers, & les bancs. Christophle Colomb étoit un homme qui gagnoit sa vie à faire des Cartes *Hydrographiques*, il se trouva héritier des mémoires d'un fameux Pilote nommé Alonso Sanchez de Huelva, Capitaine de Vaisseau, lequel par hazard avoit été poussé par une tempête en l'Isle de S. Dominique, & qui mourut chez lui au retour de son voyage; cela lui fit entreprendre la découverte des Indes Occidentales, qui lui réussit. Cesar d'Arcons a enseigné la manière de faire un vase qu'il appelle *Hydrographique*, par lequel il explique le flus & le reflux de la mer, & on y voit produire les mêmes mouvemens & régularitez qu'on a remarquez par toutes les mers suivant le sisteme qu'il en a donné dans son Livre du flus & du reflux de la mer.

HYDROMANTIE. *s. f.* Divination qui se fait par le moyen de l'eau. Varron dit que l'*Hydromantie* a été inventée par les Perses, & que Numa Pompilius & Pithagore s'en sont fort servis.

HYDROMEL. *s. m.* Breuvage qui se fait avec de l'eau & du miel. L'*Hydromel* vineux se fait avec de l'eau de pluye & du miel de Narbonne qu'on fait cuire & écumer jusqu'à ce qu'un œuf y surnage, & après que la liqueur qu'on en tire a été exposée au Soleil pendant 40. jours pour la faire bien fermenter, on y mêle du vin d'Espagne, & si on ne s'en sert que deux ou trois mois après, il aura alors un goût approchant de la malvoisie. On fait aussi de l'*Hydromel* vineux sans y mettre du vin & en le laissant bouïllir au Soleil: Les Polonois & les Moscovites en font leur boisson ordinaire. L'*Hydromel* s'appelle en Grec *melicratum*, & en Latin *aqua mulsa*; il est appellé simple quand il n'y entre rien que de l'eau & du miel; & quand il y a beaucoup d'eau & peu de miel on le nomme *aqueux*, lequel se peut faire en tout temps; quand on y mêle quelques autres drogues on l'appelle *composé*, & on l'appelle *vineux*, quand sa force égale celle du vin, laquelle il acquiert non seulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit; mais aussi par sa grande coction & insolation, & il ne se fait bien que durant les grandes chaleurs de l'Été.

HYDROPHOBIE. *s. f.* Terme de Medecine qui signifie crainte de l'eau. C'est un Symptome qui arrive aux malades mordus de bêtes enragées; de sorte qu'on appelle aussi la maladie de la rage *Hydrophobie*.

HYPOCONDRE. *s. m.* Terme d'Anatomie, qui se dit proprement de chaque côté de la region Epigastrique ou superieure du bas ventre. Ce mot est Grec, & signifie sous les cartilages des fausses côtes. En l'*Hypocondre* droit est situé presque tout le foye, au gauche la rate & la plus grande portion du ventricule ou de l'estomac: quelquefois Hyprocrate a appellé *Hypocondre* tout le ventre inferieur.

HYPOCONDRIAQUE. *adj. m. & f. & subst.* qui est travaillé des vapeurs & fumées qui s'élevent des *Hypocondres* qui troublent le cerveau, d'où vient qu'on appelle visionnaire, un foû mélancolique un *Hypocondriaque*, un foû par intervalles.

HUCHE. *s. f.* grand coffre de bois dans lequel les Bourgeois & les Païsans paîtrissent le pain.

HUCHE. Se dit aussi d'un coffre qui est dans la dépense où on serre le pain & autres choses qui servent sur la table.

HUCHE de Moulin est un coffre de bois, dans lequel tombe la farine mouluë en sortant de dessous la meule. En quelques lieux on le dit aussi de la tremie où se met le grain pour le faire tomber sur la meule petit à petit.

HUCHE. Terme de Marine. On appelle un navire en *Huche* celui qui a la poupe très-haute.

HUCHER. *v. act.* vieux mot qui signifioit autrefois *appeller*, il n'est plus en usage que dans les Provinces. Nicod dérive ce mot du Latin *heus*; mais Ménage prétend qu'il vient par corruption du mot de *vocare* qui signifie *appeller*, ou de *levare huescum* qui signifie *acclamare*.

I.

IADE *s. m.* Pierre verdâtre tirant sur la couleur d'olive, qui est estimée à cause de sa dureté étant beaucoup plus dure que le Porphire, que l'Agathe, & que le Jaspe. Il est fort en estime chez les Turcs & les Polonois qui en ornent toutes sortes d'ouvrages, & sur tout les manches de leurs Sabres, qu'ils font graver & remplir d'or fin; on en fait même des vases, il y en a de deux ou trois verds differents: les Cabinets des curieux sont pleins de Cimenterres, de couteaux emmanchez de *Jade*. On tient que le *Jade* appliqué sur les reins préserve de la colique nephretique.

JALAP. *s. m.* Terme de Pharmacie, est une plante qui croît dans la nouvelle Espagne, & est une Racine moindre en grosseur que le Méchoacan, de couleur plus obscure en dehors, & de substance plus pesante, plus compacte & plus résineuse, on l'apporte en roüelles seches.

JAQUEMAR. *s. m.* Terme d'Horloger, est un homme de fer qu'on met sur les Horloges avec un marteau à la main pour frapper les heures: on l'a ainsi appelé du nom de l'ouvrier qui en a été inventeur, qui s'appelloit *Jacques-Marc*.

Quand on dit armé comme un Jacquemar, cela vient de Jacques-Marc de Bourbon, Troisième fils de Jacques de Bourbon Connétable de France sous le Règne du Roy Jean: c'étoit un Seigneur fort brave & vaillant qui se trouva en toutes les occasions les plus dangereuses de Guerre & de Tournois; mais qui pour donner bon exemple & se moquer des fanfarons, étoit toujours armé à l'avantage, disant que les armes n'étoient faites que pour cela, & dés-lors on appella Jacquemars tous ceux qu'on voyoit armez de pied en cap.

JAVART, *s. m.* Terme de Manège, maladie de Cheval, c'est une petite tumeur qui se résout en apostume ou bourbillon qui se forme au paturon sous le boulet & quelquefois sous la corne. Un *Javart* nerveux est celui qui vient sur le nerf, & *Javart* encorné est celui qui vient sous la corne. Il faut dessoler le plus souvent un Cheval, quand il a un *Javart encorné*.

JAVEAU, *s. m.* Terme d'Eaux & Forêts. Isle faite nouvellement au milieu d'une Rivière par alluvion, ou amas de limon & de sable. L'Ordonnance parle souvent des atterrissemens & *Javeaux*.

ICNOGRAPHIE, *s. f.* Terme de Géometrie; C'est le plan ou la description d'une Forteresse, d'un Bâtiment ou d'une autre construction. Cette délineation est telle que le Bâtiment paroîtroit au rés-de chaussée, si on l'avoit rasé, on l'appelle autrement *section horisontale*. Cette description marque seulement les longueurs & les inclinations de leurs lignes ou de leurs angles & les épaisseurs des ouvrages, les élévations ne sont connuës que par le profil ou l'Orthographie.

ILIAQUE, *adj. f.* Terme de Medecine, maladie qu'on appelle autrement *la colique de miserere*: les Medecins l'appellent *Voluulus*, c'est une obstruction des intestins grêles, qui ferme tellement le passage des excremens, qu'on les rend par la bouche en vomissant: Elle est ainsi nommée de l'intestin *Ileon*; quelques-uns l'appellent *entortillé*. En la passion *Iliaque* la viande ne descend point en bas, & les clistéres ne montent point en haut.

ILIAQUE, est aussi un nom qu'on donne à une veine ou vaisseau qui est un des rameaux du tronc descendant de la veine cave qui arrose les flancs, & qui se divise en autres souches & rameaux. La veine *Iliaque* ou des flancs, a de part & d'autre cinq rameaux ou surgeons, l'adipeux, le Renal, le spermatique, le Lombaire & le Musculeux.

IMPRIMERIE, *s. f.* l'art d'Imprimer, de tirer l'empreinte des caractères qui servent de moule: L'Imprimerie est un art ancien dans la Chine, mais elle est bien differente de la nôtre: On est en doute de celui qui a inventé l'Imprimerie en Europe. Mantel Medecin de Paris, dans une Lettre écrite à Monsieur Naudé, prouve que ce fut Jean Mantel Bourgeois de Strasbourg qui l'inventa en 1442. du temps de Federic III. Empereur, & que Jean Guttemberg un de ses compagnons la transporta à Mayence où il s'associa avec Fauste & Scœffer, auxquels quelques-uns en ont faussement attribué l'invention; comme Munster, Polidore Virgile, Vignier & Pasquier après eux. L'Empereur Federic III. en l'an 1466. en faveur de cette invention donna à Jean Mantel pour Armes un Champ de gueules au Lyon couronné d'or, accollé d'un Rouleau Voltigeant d'Azur. Les premiers Livres imprimez qu'on ait vûs en Europe sont un *Durandus de Ritibus Ecclesiae* de l'année 1461. & une Bible de l'an 1462. la Cité de Dieu de Saint Augustin, & les Offices de Ciceron.

Imprimerie est aussi tout l'attirail, les outils & instrumens qui servent à imprimer, comme les Presses, les Casses, le Plomb, les Chassis, &c. un tel Imprimeur est mort, son Imprimerie est à vendre.

Imprimerie, est aussi le lieu où on imprime: Il est allé à l'Imprimerie du Louvre; On a mis bas en telle Imprimerie faute d'ouvrage: On dit aussi que l'Imprimerie ne va plus, pour dire que le trafic des Livres diminuë.

On appelle Correcteur d'Imprimerie, celui qui est gagé pour revoir les Epreuves.

INCESTE, *s. m.* crime qui se commet quand on a la compagnie charnelle de personnes qui sont parentes jusqu'à un certain degré prohibé par l'Eglise. Le second Concile de Latran, Session 51. a réduit au quatrième degré de parenté la prohibition de contracter mariage, qui étoit autrefois étenduë jusqu'au huitième, à cause que le corps est composé des quatre Elemens, & de quatre humeurs: Toutes les Nations ont eu de l'horreur pour *l'Inceste*, Régnier a dit pourtant,

Charnellement se joindre avec sa

Quelques-uns dérivent ce mot de Grec *Ceston* qui étoit une Ceinture brodée que les maris détachent quand ils vouloient consommer le mariage, disant qu'il a signifié d'abord toute conjonction illicite.

Inceste spirituel est un crime qui se commet de la même manière entre des personnes qui ont une alliance spirituelle par le Sacrement de Baptême & de Confirmation.

Inceste spirituel se dit aussi en parlant du Beneficier, qui possède la mere & la fille; c'est à dire, deux Benefices, dont l'un dépend de la collation de l'autre, comme l'Abbaye de Cluni, & le Prieuré de la Charité; Un Inceste spirituel rend l'un & l'autre des Benefices vacans & impétables.

INCOMMENSURABLE, *adj.* Terme de Géometrie; Il se dit de deux lignes comparées l'une à l'autre, qui n'ont point de mesure commune quelque petite qu'elle soit; de sorte qu'après plusieurs repetitions & soustractions de parties égales, il en reste toujours quelque partie, par laquelle l'une est plus grande que l'autre; Le côté d'un quarré est *incommensurable* avec sa diagonale, comme démontre Euclide livre 10. Pappus liv. 4. Probl. 17. parle aussi des angles *incommensurables*, & pour les surfaces qui ne se peuvent pas mesurer par une surface commune, on les appelle *incommensurables* en puissance.

INDULT, *s. m.* Grace accordée par Bulles du Pape à quelque Corps ou Communauté, ou à quelque personne par un privilege particulier pour faire ou obtenir quelque chose contre la disposition du droit commun.

L'*Indult* des Rois est le pouvoir qui leur est donné de nommer aux Benefices consistoriaux, soit par un traité ou concordat, soit par une grace ou un privilege particulier.

L'*Indult* des Cardinaux est un privilege de pouvoir tenir des Benefices réguliers, aussi-bien que des séculiers, de pouvoir conférer en commende, ou la continuer; de ne pouvoir être prévenus dans les six mois, pour la collation des Benefices qui dépendent d'eux.

Quelques autres collateurs ont aussi un Indult pour continuer la commende, pour conférer de Commende en Commende.

Indult plus communément se dit d'un droit ou privilege accordé par le Pape aux Conseillers du Parlement de Paris & Maîtres des Requêtes, de pouvoir obtenir le premier Benefice vacant à la nomination de chaque Collateur; Un Collateur ne doit être chargé de son vivant que d'un seul *Indult*. Un Chapitre ou autre corps, que d'un seul *Indult* durant chaque Règne. Il faut avoir des Lettres de Chancellerie, pour placer son *Indult*, & se faire nommer sur un tel collateur. Le Pape Benoît XIII. envoya une forme d'*Indult* à l'Université de Paris en l'an 1396. par lequel il lui permettoit de se nommer sur les Benefices des Diocesains, mais elle en negligea l'exécution.

Indult se dit aussi de la permission qu'on donne à quelqu'un d'exercer la Médecine, sans donner lieu à la vacance des Benefices, il se dit aussi de plusieurs graces semblables.

Les Marchands appellent aussi *Indult* & bon passage, les droits & péages qu'ils payent au Roi d'Espagne.

INCUBE, *s. m.* Démon qu'on s'imagine venir coucher avec les femmes & en abuser: Les Philosophes ont fait plusieurs dissertations sur la nature des *Incubes*, & s'il y en avoit effectivement.

INCUBE, est aussi une maladie qui est causée d'une oppression d'estomac si grande qu'on ne peut respirer ni parler; elle se fait de nuit ordinairement: En cette maladie les sens ne sont point perdus, mais étonnez, endormis & hebetés, aussi bien que l'entendement & l'imagination, ce qui fait croire au patient que quelque ennemi se vient ruer sur lui ou le sollicite à luxure. Les enfans sont sujets à l'*Incube* aussi bien que les personnes grasses & les gens de Lettres, dont l'estomac a de la peine à faire la digestion, l'*Incube* est cousin germain de l'Epilepsie & de l'Apoplexie; car s'il dure long-temps il dégénère en l'une ou l'autre de ces maladies: Ce mot vient du Latin *Incubare*, qui signifie se mettre sur quelque chose & la presser; les Grecs l'ont nommée Ephialtes, c'est à dire, le sauteur ou celui qui se ruë sur quelqu'un, le vulgaire l'appelle *Cauchemar*.

INFÉODER, *v. act.* donner en Fief, à foi & hommage; infeoder des heritages, c'est les unir à son Fief.

INFÉODÉ, *ée. adj.* donné en Fief, ou uni au Fief. Dîmes inféodées. Jean du Luc en son Recueil d'Arrêts attribué la première invention des Dîmes *inféodées* à Philippes Auguste, mais Pasquier prouve qu'il s'abuse, parce que deux ans auparavant qu'il régna, elles avoient été condamnées comme usurpations au Concile de Latran: Elles furent introduites lors qu'on entreprit le premier voyage d'outre-mer, car alors les Curez firent present à leurs Seigneurs de partie de leurs Dîmes pour leur aider à faire ce voyage; Elles n'étoient d'abord que viagères, mais depuis les Seigneurs se les approprièrent tout à fait.

INSOLATION, *s. f.* Terme de Pharmacie. C'est une préparation de Remèdes, ou de fruits qui se fait en les exposant aux rayons les plus ardens du Soleil, soit pour les secher, soit pour les cuire, soit pour les aigrir, comme on fait le vinaigre rosat, les figues, les pruneaux, &c.

IRIS, *s. f.* Les Philosophes le font masculin: Arc en Ciel qui se fait par la réflexion de la lumière dans une nuée pluvieuse: L'*Iris* se fait par réflexion des rayons du Soleil avec deux réfractions de suite dans une même goutte de pluye, ce qui a été remarqué par Jean Fleischer de Breslaw, dès l'année 1571. & par A. de Dominis Italien en 1611. en quoi ils ont prévenu M. Descartes qui a expliqué l'Arc en Ciel interieur par deux réfractions & une réflexion, & l'exterieur par deux réfractions & deux réflexions sur une même goutte d'eau: On peut voir deux ou trois *Iris*, quand il y a des nuées de différente élévation: Deux personnes qui sont éloignées l'une de l'autre, ne voyent pas la même *Iris*, parce qu'elle change selon la situation de l'œil qui la regarde, selon les angles par lesquels la lumière est réfléchie. L'*Iris* fut montrée à Noé en signe de paix après le Déluge. Il se fait aussi des *Iris* dans des prismes ou verres triangulaires, dans des phioles pleines d'eau, dans des jets de Fontaines: On voit même des *Iris* renversées, dont les causes sont fort bien expliquées dans la Dioptrique & les Méteores de Descartes.

IRIS, En termes de Medecine se dit d'un cercle qui est autour de la prunelle de l'œil qui est de différentes couleurs, tantôt noir, tantôt bleu, tantôt verd, &c. qui est sur une peau ou tunique de l'œil qu'on appelle *Rhagoïde*, ou *vuée*.

IRIS, Est aussi une divinité fabuleuse des anciens que les Poètes ont feint être la Messagere de Junon: Virgile dit qu'elle fut envoyée pour couper quelques cheveux à Didon pour faire un Sacrifice à Proserpine, afin qu'elle mourût plus facilement.

IRIS, Est aussi une fleur marécageuse qui imite en quelque façon les couleurs de l'*Iris*, bleuë, blanche & jaune, on l'appelle vulgairement flambe: Il y a des *Iris* d'Angleterre, de Florence, de Portugal, de Suse, &c. Sa racine est odoriférante, & quand elle est broyée on la mêle avec de la poudre qu'on appelle poudre d'*Iris*. Si on en fait tremper dans du vin tandis qu'il bout, cela lui donne un goût & une odeur agréable.

IRIS de Perse, est une fleur précoce qui fleurit sur la fin de Février: sa racine est insipide & bulbeuse en forme d'une petite poire: Sa tige est d'un verd blaffard, blanche par le bas, d'un bleu lavé par le haut: Sa fleur est blanche avec quelque teinte de bleu, rayée & tachée d'orangé & de violet fort enfoncé. Elle a neuf feuilles, six grandes & trois petites: Sa fleur laisse à l'entour d'elle un limbe blanc, & du reste est semblable aux autres *Iris*. On trouve sa figure dans les mémoires de l'Académie des sciences.

IRIS, Est aussi une pierre qu'on met au rang des précieuses & des opales, quoy qu'elle ne soit pas d'extrême valeur, laquelle étant exposée au Soleil renvoye un lustre & une lumière de diverses couleurs. Boëce la met au rang du cristal, à cause qu'elle naît comme lui avec six faces, on la tient pourtant pour Orientale, & Pline dit qu'elle vient de la mer rouge: Sa couleur est un gris-de-lin fort transparent dans lequel il paroît du rouge.

ISCHION, *s. m.* Terme de Medecine, c'est un nom qu'on donne à la dernière partie de l'os anonyme qui est au bas de l'épine du dos, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *Cotyle*, *Acetabule*, ou *Emboëtture*, pour recevoir la tête de l'os de la cuisse: il a une apophyse de cartilage qui comprend cette tête & on la nomme *Sourcil*, cet os avec ses autres parties & l'os sacré, font le bassin qui contient la vessie, la matrice & les intestins.

ISCHURIE, *s. f.* Terme de Medecine, c'est une maladie où il arrive une entière suppression d'urine causée d'astriktion, ou d'obstruction de la vessie, ou des deux ureteres: ce mot est Grec & composé du verbe *Ischo*, id est *Sisto*, & de *Ouron*, urina.

ISOSCELE, *adj.* Terme de Géometrie: Triangle qui a deux côtes égaux, & par consequent ses deux angles sur sa base, sont égaux: Triangle, Rectangle Isoscele.

JUMART, *s. m.* Bête de somme engendrée d'un Taureau & d'une Cavale, qui porte la charge d'un Mulet, & qui marche lentement.

JUSSANT, *s. m.* Terme de Marine. C'est le reflux ou descendant de la marée quand la mer refoule: On l'appelle aussi Ebe.

L.

LABORATOIRE. *s. m.* terme de Chymie. C'est le lieu où les Chymistes font leurs operations, où sont leurs fourneaux, leurs drogues, leurs vaisseaux. Le Roy a deux beaux *Laboratoires*, l'un à sa Bibliotheque, l'autre à son Jardin des Plantes; on y enseigne la Chymie.

LAIE. *s. f.* terme de Chasse, la femelle d'un sanglier, ainsi nommée, parce que les Chasseurs la laissent pour faire des petits, ou de ce qu'on la laisse parmi des arbrisseaux qu'on appelle *lais*. On les distingue selon leurs âges, en jeunes, grandes & vieilles.

LAIE en termes de Forêtier, est une route coupée dans une forest. Il est permis aux Arpenteurs de faire des *laies* de trois pieds pour porter leur chaîne, quand ils en ont besoin pour arpenter ou marquer les coupes. L'Ordonnance défend aux Gardes d'enlever le bois qui a été abattu pour faire des *laies*.

LAIE en termes de Maçonnerie, est un marteau de Tailleur de pierre, brettelé & dentelé, qui laisse sur les pierres taillées des rayes ou brettures, qui s'appellent aussi *laies*.

LAIER. *v. act.* faire des routes dans une forest.

LAIER signifie aussi, marquer les Lais, ou bois à réserver dans la coupe des taillis.

LAIER signifie aussi, tailler une pierre avec une laie.

LAIS^{49s}. *m.* jeune bailliveau de l'âge du bois, qu'on laisse quand on coupe le taillis, afin qu'il revienne en haute fûtaye. Toutes les Ordonnances sur le fait des Eaux & Forêts enjoignent de laisser par chacun arpent 16. bailliveaux de l'âge du bois, qu'on nomme des lais, outre les autres bailliveaux anciens & modernes.

LAMANEUR. *s. m.* Terme de Marine, pilote ou marinier qui fait le *lamanage*: c'est un homme qui réside dans un port, qui en connoit les entrées & les issues, & qui conduit les vaisseaux étrangers dans les rades ou dans les ports, lorsque les parages sont dangereux & sont inconnus à ceux qui y abordent. On les appelle aussi *locmans*, ou *lormans*, ou *lomens*. Le titre 3. du 4. Livre des nouvelles Ordonnances de la Marine contient les réglemens faits pour les pilotes *lamanieurs*, ou *locmans*. Ils doivent avoir 25. ans pour être reçûs, après un rude examen en la Justice de l'Amirauté, où on leur taxe leur salaire; & si le vaisseau qu'ils conduisent, échouë par leur ignorance, ils sont condamnés au fouët, si c'est par malice, ils sont pendus à un mast. Les *lamanieurs* sont aussi des pilotes de rivières vers leurs emboucheures, qu'on louë pour éviter les bancs, secques, syrtes & autres dangers, parce que l'Océan & les eaux d'amont les font changer de place presque tous les ans, & sur tout vers Roën, où il y a des *lamanieurs* jurez de deux lieux en deux

lieuës. Luitprandus dit que ce mot vient de *lomen*, ou *guide*; d'autres disent que *lamanneur* est dit *quasi laborans manu*, à cause qu'il se sert souvent de cordes, crocs, harpins & avirons pour mettre un vaisseau en rade ou en furin.

LANTERNE. *s. f.* vaisseau fait de matière transparente servant à conserver la lumière qu'on transporte, ou qui est exposée au vent & à la pluie. *Lanterne* de verre, de corne, de papier, de talc, de toile. On taxe pour les *lanternes* qu'on met la nuit dans les ruës. La *lanterne* d'Epictete fut venduë autrefois 3000. dragmes. La *lanterne* de Diogene étoit une pièce curieuse chez les Anciens. La *lanterne* de Judas se garde au Tresor de Saint Denys comme une pièce curieuse & antique. On fait commandement aux Bourgeois de mettre des *lanternes* aux fenêtres dans les réjouissances publiques. *Lanterne* sourde est une *lanterne* de fer blanc ou noirci, qui n'a qu'une ouverture, qu'on ferme quand on veut cacher la lumière, & qu'on presente au nez de ceux qu'on veut voir, sans qu'on en puisse être apperçû. On appelle soufflets à *lanternes* ceux qui representent une *lanterne* de papier dont l'ais superieur quand on le leve, demeure parallele à l'inferieur.

LANTERNE en termes de Guerre, c'est un instrument pour prendre la poudre, & en charger le canon: elle est faite en forme d'une longue cuillier ronde, & est attachée au bout d'un bâton.

LANTERNE en termes d'Orfévres, est la partie d'une crosse d'Evêque ou d'un bâton de Chantre, qui est grosse & à jour, qui en quelque façon represente une *lanterne*. Les crosses & bâtons d'argent doivent être contremarquez aux vases, fonds de *lanterne*, dômes, douilles & croisillons, suivant les Statuts des Orfévres.

LANTERNE est aussi une construction de charpente qui se met au plus haut des dômes & des pavillons, où il y a d'ordinaire quelques fenêtres pour leur donner plus de jour.

LANTERNE est aussi un petit cabinet de menuiserie qu'on élève dans quelques auditoires, pour placer quelques personnes qui veulent écouter sans être vûës. Il s'étoit glissé dans la *lanterne* de la Grand'Chambre, quand on rapportoit son procès.

LANTERNE de *moulin* est un certain pignon à jour fait en forme de *lanterne*, qui est composé de deux tourtes, ou pièces de bois rondes, au bord desquelles sont dix fuseaux où s'engrenent les dents de la rouë interieure du moulin qui fait tourner les meules.

LANTERNE *magique* est une petite machine d'Optique, qui fait voir dans l'obscurité sur une muraille blanche plusieurs spectres & monstres si affreux, que celui qui n'en sçait pas le secret, croit que cela se fait par magie. Elle est composée d'un miroir parabolique qui refléchet la lumière d'une bougie, dont la lumière sort par le petit trou d'un tuyau, au bout duquel il y a un verre de lunette, & entre-deux on y coule successivement plusieurs petits verres peints de diverses figures extraordinaires & affreuses, lesquelles se representent sur la muraille opposée en plus grand volume. Le premier qui a enseigné la construction de la *lanterne magique* est *Swenterus* en son Livre *Deliciae Mathematicæ*. Les Peres Kirker & *Kestlerus* Jesuites en ont aussi écrit, & avant tous Roger Bacon Anglois en avoit donné quelque idée.

LANTERNES au plurier se dit des discours, des choses de néant. Tout ce que vous me dites, ce sont des *lanternes*, je n'y aurai point d'égard.

On dit proverbialement en parlant d'un sot & d'un crédule, qu'on lui feroit croire que des vessies sont *lanternes*, & que les nuées sont poëles d'airain.

LATITUDE. *s. f.* terme de Géographie. C'est la distance de l'Equateur au Zenit ou point vertical de quelque Ville ou autre endroit de la terre, qu'on compte sur les degrez du Meridien: on la nomme autrement l'élévation du Pole sur l'Horizon. Les paralleles de l'Equateur sont appellez Cercles de *latitude*, à cause qu'ils la marquent par leur intersection avec le Meridien. Paris a 48. degrez 50. minutes de *latitude Boreale*, ou Septentrionale, ou d'élévation de Pole. Quand on a passé l'Equateur, on l'appelle *latitude Australe*. On dit sur la mer, Bande du Nord, ou Bande du Sud, pour dire, deçà, ou delà la Ligne.

LATITUDE en termes d'Astronomie, est l'éloignement d'un astre de l'Ecliptique, ou de l'orbite du Soleil vers un des Poles du Zodiaque; & elle differe en ce point de la déclinaison, laquelle est un éloignement de l'Equateur vers un des Poles du monde: ainsi le Soleil n'a jamais de *latitude*; & on dit que les Planettes ont quelque *latitude*, quand elles s'éloignent de l'Ecliptique: & c'est pour cela que dans la sphere ordinaire on donne au Zodiaque quelque largeur. Les Anciens ne la faisoient que de six degrez de chaque côté de l'Ecliptique. Les Modernes l'ont étenduë jusqu'à neuf: car par les observations de Tycobrahé Venus a de *latitude Boreale* 9. degrez 2. minutes; Mercure trois degrez 33. minutes; la Lune dans son quadrat avec le Soleil cinq degrez 17. minutes, & en son opposition & conjonction quatre degrez 58. minutes; Saturne 2. degrez 48. minutes; Jupiter 1. degré 38. minutes; Mars 4. degrez 31. minutes. Cette *latitude* est quelquefois plus grande du côté du Midi. Quand les Planettes sont dans leurs plus grandes *latitudes*, on dit qu'elles sont dans le ventre de leur Dragon; quand elles n'ont aucune *latitude*, on dit qu'elles sont dans les nœuds de l'Ecliptique, ou dans l'intersection de leur orbite avec celle du Soleil qu'on appelle la tête & la queue du Dragon: & c'est alors qu'elles causent ou souffrent l'éclipse. A l'égard des étoiles fixes, leur *latitude* peut aller jusqu'à 90. degrez, selon qu'elles sont éloignées de l'Ecliptique vers les Poles du Zodiaque. La *latitude* ortive d'un astre ou d'un degré de l'Ecliptique, est l'arc de l'Horizon compris entre le point du lever ou du coucher de l'Equateur, & le point du lever ou du coucher de cet astre; c'est ce qui fait connoître l'étenduë de l'arc diurne ou nocturne, ou la durée du jour & de la nuit, en telle sorte que plus cette *latitude* est grande, & plus il y a de difference entre les deux arcs, ou entre le jour & la nuit. Quand elle est Boreale, le jour est plus grand; quand elle est Australe, il est plus petit. On l'appelle autrement *amplitude ortive*.

LIGE. *adj. m. & f.* Vassal qui tient une certaine sorte de Fief qui le lie envers son Seigneur dominant d'une obligation plus étroite que les autres. Ce mot vient d'une cérémonie qu'on faisoit en rendant la foy & hommage, de lier le pouce au vassal, ou de lui serrer les mains dans celles du Seigneur, pour montrer qu'il étoit lié par son serment de fidélité. Il étoit obligé à servir son Seigneur tant en Guerre qu'en Jugement, c'est à dire, à servir d'Assesseur pour juger les causes. Par l'hommage *lige* le vassal étoit obligé de servir son Seigneur envers tous & contre tous, excepté contre son pere. Ce mot est opposé à l'hommage simple, qui obligeoit simplement à payer les droits & devoirs ordinaires, & non point au service contre l'Empereur, le Duc ou autre Seigneur superieur, en sorte que l'homme *lige* étoit comme donné & dévoué au Seigneur, & étoit entièrement sous sa puissance. Le Seigneur *lige* est le Seigneur prochain & immédiat dont on releve nuëment, *ligement* & à *ligence*, c'est à dire, sans moyen. Tels étoient les hommages que le Roy d'Angleterre a rendus au

Roy de France à cause du Duché de Guyenne, & les Comtes de Flandre & d'Artois pour leurs Seigneuries.

Homme *lige*, hommage, *lige*, Fief *lige*, garde *lige*, se dit en parlant de l'obligation qu'a le vassal à garder le Château ou la personne du Seigneur.

LIGE est aussi un droit de relief qui se paye au Seigneur en cas de mutation de Fief. Il est fixé en quelques lieux à dix livres pour plein *lige*; en d'autres, à la moitié ou au quart de cette somme; & on le nomme alors demy *lige* ou quart de *lige*.

LIGEMENT. *adv.* d'une manière *lige*. Il tient cette Terre *ligement*, avec la condition des Fiefs *liges*.

LIGNE. *s. f.* Terme de Géométrie. C'est une quantité étenduë en long. Euclide la définit, longueur sans largeur; Candale son Commentateur, l'écoulement d'un point. *Ligne* droite est celle qui est la plus courte entre deux points. Les *lignes* courbes régulières sont la circulaire, ecliptique, parabolique, hyperbolique, cycloïde, conchile, helice, spirale, asymptote. On dit aussi *ligne* parallèle, incommensurable, infinie, tangente, secante, qui sont définies à leur ordre. L'inclination de deux *lignes* fait un angle. On n'a pû trouver encore deux *lignes* moyennes & continuellement proportionnelles. Les Ouvriers parlant des lignes & des traits, quand elles sont parallèles, les nomment *jaugées*; & quand elles sont irrégulières, ils les nomment *tastées* ou corrompûes.

LIGNE signifie encore la première & la plus petite des longueurs, c'est la douzième partie d'un pouce, & la cent quarante-quatrième partie d'un pied de Roi: on l'appelle autrement *grain d'orge*. Cet ais a six *lignes* d'épaisseur.

LIGNE *de foi* est un cheveu ou un petit fil d'argent le plus délié qu'on peut trouver, qu'on applique sur le verre d'une lunette, posée sur une alidade ou un niveau pour faire de plus justes observations, soit au Ciel, soit sur la terre.

LIGNE signifie aussi un trait de plume ou de pinceau fort délié, quoi qu'il ne contienne aucun caractère.

LIGNE en termes d'Ecrivains & Imprimeurs, est une rangée ou suite de caractères couchez sur du papier, du parchemin ou autre matière propre, à côté les uns des autres, qu'on lit de gauche à droit. Les grosses des écritures d'Avocats doivent avoir vingt & une *lignes* à la page suivant l'Ordonnance. Il n'y a pas assez d'espace entre vos *lignes*. Ces *lignes* ne sont pas droites. Ce mot vient du Latin *Linea*.

LIGNES se dit au pluriel d'un écrit, d'une lettre. Je vous écris ces *lignes* pour vous donner avis que, &c. c'est à dire, je vous écris une lettre. Je vous demande deux *lignes* de vôtre main sur une telle difficulté.

On dit en ce sens, lors qu'on écrit en cérémonie: Il ne lui a pas laissé la *ligne*. Il lui a donné la *ligne*, lors qu'on remplit ou qu'on laisse en blanc la première *ligne* après le mot de *Monsieur*. C'est une cérémonie que font les Grands, quand ils veulent faire distinction de la qualité des gens à qui ils écrivent.

On dit absolument à la *ligne*; lors qu'on veut marquer un nouvel article, pour dire qu'il faut recommencer une nouvelle *ligne*, & laisser la précédente imparfaite.

LIGNE en termes d'Astronomie & de Géographie se dit par excellence de la *ligne* Equinoctiale ou de l'Equateur. Les Matelots baptisent les passagers la première fois qu'ils passent la *Ligne*. Cette Isle est sous la *Ligne*, à deux degrez de la *Ligne*: c'est là que commencent les latitudes Australes & Septentrionales.

En termes de Gnomonique on appelle la *ligne* de Midi, ou la *ligne* Meridienne, celle qui tend d'un Pole à l'autre, qui représente le cercle Meridien. Dans les cadrans verticaux la *ligne* de Midi est toujours perpendiculaire à l'Horizon; Dans les horizontaux le stile ne fait point d'ombre vers l'Orient, ni vers l'Occident, quand il est sur la *ligne* de Midi.

En termes d'Escrime on appelle la *ligne*, celle qui est droitement opposée à l'ennemi, dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit & l'épée, & sur laquelle sont aussi posez les pieds à la distance de 18. pouces l'un de l'autre; & ainsi on dit, être dans la *ligne*, sortir de la *ligne*.

En termes de Statique ou de Mécanique, la *ligne* de direction est celle qui passe par le centre de gravité du corps grave jusqu'au centre de la terre, laquelle doit passer aussi par le soutien du corps pesant, autrement il est de nécessité qu'il tombe.

En termes de Pesche, on appelle aussi une *ligne* un hameçon attaché à une ficelle penduë au bout d'un bâton, qui sert à pescher de médiocre poisson. *Ligne* dormante est celle qu'on attache à un arbre pour pescher en secret. Elle est défenduë par l'Ordonnance. Ménage croit que ce mot de *ligne* a été dit à *lino*, à cause que les pescheurs faisoient leurs *lignes* de lin.

En termes d'Optique ou de Perspective, on appelle la *ligne* visuelle, la *ligne* ou le rayon qu'on s'imagine s'étendre depuis l'œil jusqu'à l'objet. La *ligne* de terre, est celle où l'on met le plan géometral qu'on veut tirer en perspective.

En termes de Chiromance, on appelle *lignes* les traits ou incisures qui sont marquez dans la main, dont les observations servent de fondement à cette vaine science. On en décrit ordinairement 14. dont il y en a trois principales. La première qui est au dessous du pouce, se nomme *ligne de vie*, ou la *ligne* du cœur, & la *ligne de l'âge*; la seconde s'appelle *hepotique* ou la *ligne du foye*, & naturelle, qui passe par le milieu de la paulme de la main, & qui la coupe en travers, & va jusqu'au mont de la Lune; la troisième qui va dans le même sens, & qui lui est parallèle, prend depuis l'indice jusqu'à l'autre bout de la main, & s'appelle *mensale*, *thorale*, ou la *ligne de Venus*.

En termes d'Architecture, d'Arpentage & de Jardinage on appelle *ligne*, le cordeau avec lequel on trace sur terre les desseins des bâtimens, on mesure les longueurs, on dresse les allées. Ces ruës sont tirées à la *ligne*. Voilà des arbres plantez à la *ligne*, en droite *ligne*.

En termes de Manége on appelle *ligne* du banquet, celle que les éperonniers s'imaginent en forgeant un mors pour déterminer la force ou la foiblesse qu'ils veulent donner à la branche, pour la rendre hardie ou flaque.

LIGNE en termes de Guerre se dit de la disposition d'une armée rangée en bataille. L'avant-garde est placée en droite *ligne*, & se divise en plusieurs Bataillons & Escadrons postez sur le devant, & c'est la première *ligne*. Le corps de

Bataille forme la seconde *ligne*, où est le poste du Général; & la troisième *ligne* est le corps de réserve ou l'arrière-garde. Il faut laisser 150. pas de terrain pour se rallier, entre la première & la seconde *ligne*, & deux fois autant entre la seconde & la troisième. Dans cette Bataille Navale tous les Vaisseaux étoient rangez sur une même *ligne*.

LIGNE en termes de Fortification, est un travail fait de terres remuées, un fossé, un parapet, ou une couverture faite de rangées de fascines, gabions ou sacs à terre, pour défendre un camp, une place d'armes.

Lignes de circonvallation sont des fosses couverts de parapets, qui se font autour d'une place à la portée du Canon, pour se défendre du secours qu'on pourroit craindre; & parce que d'espace en espace elles sont fortifiées de forts & de redoutes, elles sont appellées de *communication* d'un quartier à l'autre.

Lignes de contrevallation sont de semblables *lignes* par lesquelles on se fortifie contre les assiégés, quand la garnison est trop forte. On les appelle aussi *contrelignes*.

Ligne de défense rasante ou *flanquante* est la *ligne* qui étant tirée le long de la face du bastion aboutit à quelque point de la courtine. La *ligne* de défense doit être de 120. toises ou environ.

La *ligne de défense fichante*, est celle qui est tirée de l'angle, de la courtine, & du flanc, ou de quelque autre partie du flanc qui fait un angle avec la face, d'où les coups tirez peuvent entrer & se ficher dans la face du bastion opposé.

On appelle aussi *lignes d'attaques*, *lignes d'approches*, les tranchées, & semblables travaux qui sont faits pour s'approcher de la place & l'attaquer.

On appelle la *ligne fondamentale*, la première *ligne*, qu'on décrit quand on veut tracer le plan d'une place, & qui en figure toute l'enceinte. La *ligne capitale* est celle qui va du centre du bastion à sa pointe.

En termes de Marine, on appelle *lignes* plusieurs cordes qui servent à amarrer, lier ou arrêter les manœuvres, comme les rabans, rides & garcettes. On appelle aussi *ligne* d'eau, la *ligne* que marque sur le bordage la surface de l'eau, quand le vaisseau est à flot. On appelle aussi la *ligne* de la seconde, le cordeau où est attachée la seconde.

LIGNE blanche en termes de Médecine, est la termination des muscles de l'Epigastre continuée depuis le cartilage scutiforme jusqu'à l'os pubis. Elle est appellée *blanche* tant à cause de sa couleur, que parce qu'il n'y a point de parties charneuses, ni au dessus, ni au dessous d'elle.

En termes de Finance on appelle *ligne de compte*, les articles qu'on couche dans un compte; & on dit qu'une somme est tirée hors *ligne*, quand elle est mise en chiffre à la marge droite du compte, pour en faciliter le calcul.

En ce sens on dit au figuré, mettre en *ligne* de compte les graces qu'on reçoit de ses amis, les services qu'on leur rend, suivant qu'on en fait plus ou moins d'état. Cette faveur est trop légère, ne la mettez pas en *ligne* de compte.

LIGNE en termes de Généalogie, est une suite de Parens en divers degrez descendans d'une même souche ou pere commun. La *ligne* directe est celle qui va de pere en fils, la collaterale est celle où sont placez les oncles, tantes, cousins, neveux. La *ligne ascendante*, la *ligne descendante*. Un lignager est celui qui est de l'estoc & *ligne* de quelqu'un. La *ligne* masculine a fini à un tel.

LITARGE. *s. f.* est la fumée du plomb évaporé dans l'affinement de l'or & de l'argent; c'est comme une suye qui s'attache à la cheminée du fourneau: celle d'or est jaune, & celle d'argent est blanche. C'est aussi l'écume du plomb brûlé, hors qu'il est fondu avec de l'argent: car cette écume étant ôtée, elle est de la couleur d'argent; mais si elle est poussée davantage au feu, elle devient de couleur d'or: de sorte qu'il n'y a que la difference de la cuisson, qui distingue la *litarge* d'or ou d'argent. Dioscoride en parlant des *litarges* d'argent qu'il appelle *spuma argenti*, dit qu'il y en a une faite de sablon plombin; l'autre d'argent & de plomb. La meilleure est de couleur d'or, qu'il nomme *chrysitis*. Celle de Sicile s'appelle *argentine* à cause de sa couleur; mais celle qui est faite d'argent, s'appelle Calabroise. Mathiole la définit plomb mêlé de vapeurs de bronze & d'argent; il dit aussi que la *litarge* est un poison.

LUNETTE. *s. f.* terme d'Optique, Instrument qui sert à grossir les objets, à conserver, à faciliter l'action de la vûë. Les Auteurs qui ont écrit des *lunettes*, & sur tout du Telescope, ont été entr'autres Kepler dès l'année 1611. *Johannes Hevelius*, *Scheinerus*, Emanuel Magnan, Galilée, Descartes, *Sirturus*, *Maurolicus*, *Antonius de Dominis*, *Malapertius*, *Aquilonius*, *Vitellio*, *Tardeus*, *Fontana*, le Pere Schot Jesuite, le Pere de Rheita Capucin, & Pierre *Borelli*, dans divers Traitez d'Optique, de Perspective & d'Astronomie. Les Ouvriers fameux ont été *Torricelli*, *Fontana*, Ferrier, Chorez, *Campani*, *Divini*, & maintenant le Sieur *Borelli* Chymiste, qui est de l'Academie Royale des Sciences, qui a fait les verres de *lunettes* de l'Observatoire.

Le Telescope est une *lunette* à longue vûë, qui approche les espèces des corps éloignez, & qui les grossit. On l'appelle aussi une *lunette* d'Hollande, de Galilée. Il y a de ces *lunettes* simples à deux verres, qui sont l'objectif & l'oculaire, & d'autres à quatre verres. La *lunette* de l'Observatoire de Paris a septante six pieds de tuyau. Messieurs Descartes & Hook n'ont pas desespéré de pouvoir découvrir quelque jour des animaux dans la Lune par le moyen des grandes *lunettes*; mais Monsieur Auzout a prétendu qu'on n'en peut faire de plus longues que de trois cens pieds, & qu'en ce cas on ne pourroit voir la Lune que comme on la verroit de soixante lieuës loin sans *lunettes*, à laquelle distance on ne pourroit pas découvrir des animaux sur la Terre. Voyez TELESCOPE.

Le Microscope est une autre *lunette* courte, qui sert à découvrir les plus petites parties des objets qu'elle grossit extraordinairement. Il s'en fait aussi à plusieurs verres. Il y a d'autres Microscopes si petits, qu'ils sont faits d'un verre qui n'est gros que comme la tête d'une épingle, & ils font des effets merveilleux. Gassendi dit avoir vû émeutir un ciron avec le Microscope. Il y en a aussi pour le Peuple qu'on appelle *lunettes* à puces, qui ne sont autre chose qu'une petite bouteille, dans laquelle on regarde par un fort petit trou.

Lunette Poliedre ou à Facette, est ce que le Peuple appelle *lunette* d'Avaricieux, qui se fait avec un verre taillé, qui multiplie autant de fois l'objet qu'il a de faces. Il se fait de belles perspectives de pièces rapportées avec des *lunettes* à Facettes, dont l'art est décrit par le Pere Nicéron dans sa Perspective, & par le Pere Kircher en son Livre de la Magie, de la Lumière, & de l'Ombre.

LUNETTES au pluriel, ce sont deux verres enchassés dans de la corne ou autre matière qu'on applique sur le nez, & devant les yeux, pour aider aux vieillards & à ceux qui ont la vûë courte, à lire & à écrire, ou à découvrir mieux les objets. On les appelle aussi *Besicles*. Il y en a qui servent à grossir les objets, les autres à conserver seulement la vûë, qu'on appelle *Conserves*. On a fait aussi des *lunettes* à longue vûë, pour appliquer aux deux yeux qu'on appelle *Binocles*, dont a écrit le Pere Cherubin Capucin, & avant lui le Pere Rheita du même Ordre, en son Livre intitulé *Oculus Enoch & Eliæ*, lequel avoit trouvé aussi l'invention des *lunettes* à trois ou à quatre verres. Voyez BINOCLE.

Pour achever la perfection des lunettes, on a trouvé le moyen d'appliquer un treillis ou grille de filets très-déliés sur le verre oculaire convexe, ce qui rend l'observation plus juste. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans de l'année 1667.

Les *lunettes* ont certainement été inconnues aux Anciens, mais aussi elles ne sont pas si modernes que le Telescope. Un Frere Alexandre Despina de l'Ordre des Freres Prêcheurs de Sainte Catherine de Pise, qui mourut dès l'an 1311. en communiqua l'invention, qu'il trouva de lui-même, après qu'il eut appris qu'un autre en avoit trouvé le secret, lequel il ne vouloit pas communiquer. Cela est écrit dans la Chronique de ce Convent; & il est fait mention de ces *lunettes* dans le Dictionnaire de la *Crusca* au mot *occhiale*. Il en est fait aussi mention dans le Livre de Guy de Chauliac Professeur de Medecine à Montpellier, intitulé la Grande Chirurgie, composé dès l'année 1363. Il y a aussi un Arrest du 12. Novembre 1416, rapporté par Ménage en son livre *Amœnitates Juris*, qui fait mention de ces *lunettes*, & d'autres témoignages anciens citez par le sieur Comiers en son Traité des *Lunettes*.

On appelle aussi en Architecture des voutes à *lunettes*, lorsque dans les deux côtes du berceau d'une voute on y fait de petites arcades pour y pratiquer quelques jours ou veuës.

LUNETTES se dit aussi par antiphrase en matière de bâtimens, de ce qui bouche ou qui ôte la veuë. Cette maison avoit veuë sur plusieurs jardins; mais le voisin a élevé son mur, & il lui a donné des *lunettes*.

LUNETTE se dit aussi d'une petite ouverture qui se fait dans le toit d'une maison.

LUNETTE en termes de Menuiserie, est une planche de bois percée, qui sert de siège à un privé. On a commandé à ce menuisier une *lunette* pour un privé. On appelle aussi une *lunette*, cette ouverture qui est au derriere des soufflets, par où entre le vent, & qui se ferme en dedans par la souspape.

LUNETTES en termes de fortifications, sont des enveloppes qui se font au devant de la courtine. Elles sont composées de deux faces qui font un angle rentrant, & se construisent ordinairement dans des fossez pleins d'eau, pour y faire l'effet d'une fausse braye. Elles ont cinq toises de large dont le parapet en a trois.

LUNETTES en termes de Manège, sont deux petites pièces de feûtre relevées en bosse, qu'on applique sur les yeux d'un cheval vicieux, ou qui ne veut point se laisser ferrer ni monter.

On dit aussi ferrer un cheval à *lunettes*, ou à demi fer, c'est à dire, avec un fer dont on a retranché la partie des branches, qui est vers le quartier du pied, ce qu'on appelle les éponges.

On appelle aussi *lunette* le cercle de métal qui enferme & sôûtient le crystal d'une montre.

LUNETTE chez les Tourneurs, est cette pièce de bois trouëe qu'ils appliquent sur leur tour, pour faire diverses sortes d'ouvrages qui se tournent en l'air.

LUNETTE de volaille, est la partie du chapon qui est entre le col & l'estomac, qui est sôûtenuë par deux petits os qui forment un angle aigu. On tient que la *lunette* est la partie la plus excellente du chapon.

On dit proverbiallement à celui qui s'est trompé en regardant quelque chose: Prenez vos *lunettes*, chaussez vos *lunettes*. On dit aussi en se moquant d'un grand nez: Voilà un beau nez à porter *lunettes*.

LUNETTIER. *s. m.* Ouvrier qui fait & qui vend des *lunettes*. Les Miroitiers & les *Lunettiers* ne font qu'un Corps & une même Maîtrise.

LUT. *s. m.* En termes de Chymie, se dit de toute sorte de ciment ou d'enduit qui sert tant pour le bâtiment des fourneaux, que pour mettre autour des vaisseaux de verre & de terre qui doivent résister à un feu violent. On le fait de terre grasse, de sable de rivière, de fiente de cheval, de la poudre des pots de beurre cassez, de la tête morte du vitriol, du machefer, du verre pillé & de la bourre ou laine courte des Tondeurs, mêlez avec de l'eau salée ou sang de bœuf. Il y a aussi un *Lut* qui sert à luter les chappes avec les cucurbites ou recipients, ou pour réparer les fentes des vaisseaux, qui se fait avec de l'amidon cuit, ou de la colle de poisson dissoute dans l'esprit de vin & des fleurs de soufre, du mastic & de la chaux éteinte dans du petit lait. On appelle aussi *lut de sapience* le sceau hermetique qui se fait en fondant le bout d'un matras de verre au feu de lampe, & en le tortillant avec la pincette. Ce mot vient de *lutum*.

LUTH. *s. m.* Instrument de musique monté de cordes de boyau, qui n'avoit autrefois que six rangs de cordes; mais avec le temps on y a ajouté quatre, cinq, ou six autres rangs plus bas. Le *luth* est composé de quatre parties, de la table de sapin ou de cedre, du corps composé de neuf ou dix éclisses, qu'on appelle aussi le *ventre* ou *la donte*; du manche qui a neuf touches ou divisions marquées avec des cordes de boyau; & de la tête ou de la crosse où sont les chevilles. Il y a aussi une rose au milieu de la table par où sort le son; un chevalet où sont attachées les cordes, & un fillet ou morceau d'ivoire qui est entre le manche & la tête, sur lequel les cordes portent par l'autre extrémité. On pince les cordes de la main droite, & de la gauche on appuye sur les touches. On appelle le *temperament du luth*, l'alteration convenable que l'on est obligé de faire des intervalles tant à l'égard des consonances, que des dissonances, pour les rendre plus justes sur l'instrument. Les *luths* de Boulogne sont les plus estimez par la qualité du bois, qui est cause qu'on en tire un plus beau son. On est plus long-temps à accorder un *luth* qu'à en jouer. Les concerts se font avec des dessus & des basses de *luths*. On dit qu'un *luth* est bien monté quand on y a mis de bonnes cordes, qui sont bien d'accord & au ton convenable. Un Auteur digne de foy dit qu'on a vû à Paris un *luth* d'or, qui revenoit à trente-deux mille écus. Ce mot vient de *laud* Espagnol, qui est venu de *allaud* des Maures, qui signifie la même chose, comme témoigne Scaliger. Quand on le veut nommer en Latin, on l'appelle *testudo*, *cythara*, *chelys*.

LUTHÉE. *s. f.* Est une épithete qu'on donne à la Mandore, lors qu'elle a plus de quatre rangs de cordes, & qu'elle

M.

MAGDALLON. *s. m.* C'est ainsi qu'on appelle un rouleau ou petit cylindre de soufre, d'onguent, &c. tels qu'on les vend chez les Epiciers & Apotiquaires: ce mot vient de Magdalis Latin, tiré du Grec Magdalis, signifiant la même chose.

MAGISTERE. *s. m.* Terme de Chymie & de Pharmacie: c'est la préparation d'un corps mixte par art de Chymie, par laquelle toutes ses parties homogenes sont exaltées en un degré de qualité ou substance plus noble qu'auparavant, en rejetant seulement ses impuretez externes sans faire aucune extraction. Le *magistere* differe de l'extrait, en ce que dans le *magistere* toutes les parties du mixte y demeurent, quoi qu'elles soient changées en des qualitez ou consistances plus exquises, & dans l'extrait on ne prend que la plus noble partie de la substance, qui est tout à fait séparée d'avec la plus grossiere & élémentaire.

On fait des *magisteres* de tartre, de perles, de coraux. Des *magisteres* de lait, cremeur, ou beurre de soufre. Des *magisteres* d'agaric, de turbit, d'hermodax, &c. L'effervescence de l'esprit de vitriol mêlé avec l'huile de tartre, leur a fait donner par quelques-uns le nom de *magistere*.

MAGNESIE. *s. f.* Est une pierre minerale, fossile, noire, opâque, tirant de la couleur de fer au pourpre, qui ne contient aucun métal; mais un soufre fixe & un peu inflammable. Elle entre en la composition du verre, le purifie & le blanchit, si elle est en petite quantité. Autrement elle le rend bleu ou de couleur de pourpre; elle la donne aussi aux pots de terre si avant leur cuitte on les peint de cette magnesie dissoûte. C'est la même chose que le saffre; on l'appelle aussi *manganese*, & chez les artisans, *perigueux*.

MALACHITE. *s. f.* Est une pierre précieuse qui est d'une nature mitoyenne entre le jaspe & la turquoise, & qui est tout à fait opaque: Elle a des veines blanches mêlées de taches noires & de plusieurs autres couleurs qui en font faire plusieurs distinctions. La plus estimée est celle qui approche le plus de la turquoise, & qui a le plus de bleu.

MALTHE. *s. f.* Ciment dont on se servoit autrefois, qui étoit un mélange de poix, de cire, de plâtre & de graisse. Dans le Pontifical il est parlé de ce ciment, dont on avoit besoin quand on faisoit la Dédicace des Eglises, en Latin *malta*; d'où quelques-uns prétendent qu'on a fait les mots de *Smaltire*, d'où viennent émailler, & émeutir.

MANDRIN. *s. m.* Est le principal outil d'un tourneur; l'arbre qui tourne dans la lunette, au bout duquel on monte ou on attache les pièces que l'on veut tourner en l'air & hors les pointes.

MANDRIN, se dit aussi de plusieurs poinçons qui servent aux artisans à percer le fer ou les métaux sur lesquels ils travaillent.

MANICORDION. *s. m.* Instrument de Musique, fait en forme d'Epinette, qui a 49 ou 50 touches ou marches, & 70 cordes, qui portent sur cinq chevalets, dont le premier est le plus haut, les autres vont en diminuant. Il y a quelques rangs de cordes à l'unisson, parce qu'il y en a plus que de touches, chaque chevalet en contient divers rangs: Il a plusieurs petites mortaises pour faire passer les sautereaux armez de petits crampons d'airain qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavessins & des épinettes; ce qu'il a de particulier: c'est qu'il a plusieurs morceaux d'écarlate ou de drap, qui couvrent les cordes depuis le clavier jusqu'aux mortaises, qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement qu'on ne le peut entendre de loin; d'où vient que quelques-uns le nomment *Epinette sourde* ou *muette*; aussi est-il particulièrement en usage chez les Religieuses qui apprennent à en jouer, & qui craignent de troubler le silence du dortoir. Cet instrument est plus ancien que le clavessin & l'Epinette, comme témoigne Scaliger, qui ne lui donne que trente-cinq cordes.

On dit proverbialement & burlesquement qu'une fille a joué du *manicordion* quand elle a eu quelque amourette, qui a duré long-temps sans faire bruit.

MANIPULE. *s. m.* Ornement Ecclesiastique que les officians Prêtre, Diacre & Soûdiacre portent au bras gauche: il est fait en forme de petite étolle, & de la même étoffe que les chasubles, & tuniques. Il signifie & represente un mouchoir que les Prêtres de la primitive Eglise portoient au bras pour essuyer les larmes qu'ils versoit continuellement pour les péchez du peuple, dont il reste encore une marque dans l'oraison que disent ceux qui s'en revêtent. *Merear, Domine, portare manipulum fletus & doloris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle le *fanon*.

MANIPULE, en termes de Medecine est une mesure d'herbes, qui s'entend de ce que la main peut serrer, les Medecins le désignent dans leurs Ordonnances par M.

MANIPULE, signifioit encore chez les Romains une petite troupe ou compagnie de soldats, parce que chez eux le *manipule* signifioit au propre une poignée de foin qu'ils attachoient au bout d'une perche pour se reconnoître avant qu'ils eussent pris les aigles pour enseignes; de là vient que nous disons encore en ce sens une poignée de gens.

MANIPULE pyrotecnique, se dit à la guerre d'une certaine quantité de petards de fer ou de cuivre qu'on peut jeter à la main sur les ennemis, la manière de les faire est enseignée par Casimir dans son Livre de l'Artillerie.

MANŒUVRE. *s. m.* Homme de peine qu'on prend à la journée dans les ateliers pour servir les Massons, & faire autres fonctions qui n'ont besoin d'aucun art ou apprentissage. Ce mot vient de *manopera*, ouvrage de main. Ménage.

On appelle proverbialement & ironiquement un homme fin & adroit, un *rusé manœuvre*.

MANŒUVRES, en terme de marine, ce sont les cordes qui servent à manier les voiles en diverses façons, comme les *Issas* ou *Drisses* qui sont le long des masts servent à les hausser. Les *valencines* servent à faire pancher les antennes d'un côté ou d'autre. Les *bras* tirent le bout des antennes vers la poupe. Les *escoutes*, ou *contre-escoutes* tiennent le

bout des voiles: les *breuils* ou *martinets* servent à embrouïller promptement les voiles, & les *garcettes*, à les ferler, les *ralingues* à les fortifier, les *boulines* ou *boulinettes* servent à ouvrir les bords des voiles pour recevoir le vent qui vient de biais: cela fait dix ou onze cordes qui sont le plus souvent doubles, & étant multipliées par les dix voiles, font plus de deux cens cordes, ou manœuvres. L'*Itacle* est la plus grosse des manœuvres, elle soutient & élève l'antenne passant à une poulie qui est sous la hune, & aboutit à un moufle de poulies où sont les Issas.

Il y a des *manœuvres dormantes* qui sont fixes, ausquelles on touche rarement, & d'*autre coulantes* qui sont presque en mouvement continuel, comme celles qui servent à manier les voiles.

MANŒUVRE, signifie aussi l'usage & le service de ce cordage, & le service des Matelots qui les font mouvoir. Les *manœuvres* sont en desordre pendant la tempête. Ce matelot entend bien la *manœuvre*, il exécute soudain les commandemens.

MANNE. *s. f.* Terme de pharmacie, drogue médicinale, c'est un suc ou une liqueur blanche, douce, qui découle d'elle-même, par incision des branches & des feuilles même des frênes tant ordinaires que sauvages pendant la canicule, & un peu auparavant. On ne la trouve que sur ces arbres, encore n'est-ce pas sur tous, mais principalement en Calabre & aux environs de Briançon; c'est pourquoi ceux là se trompent lourdement, qui disent que c'est un miel de l'air, ou une espèce de rosée, qui vient d'une vapeur élevée de la terre & digérée dans l'air, condensée par le froid qu'on recueille dans les pais chauds avant le lever du Soleil, tant sur les plantes & les arbres que sur les rochers & la terre même, qui disparoît lorsque la chaleur survient; car au contraire on l'amasse en plein Soleil, lequel la sèche & la condense, de sorte qu'on la doit mettre au rang des gommés qui s'épaississent par la chaleur, & se résolvent dans l'humidité.

Les Italiens en connoissent de trois sortes, *manna di corpo*, qui sort d'elle-même des branches de l'arbre dès le mois de Juillet; la seconde *manna forzata*, ou *forzatella*, qui ne se recueille au mois d'Août qu'après l'incision de l'arbre, & lorsque la première a cessé de couler. La troisième *manna di fronda*, qui sort d'elle-même en forme de petites gouttes d'eau comme un espèce de sueur, de la partie nerveuse des feuilles du frêne, qui sont de la grosseur des grains de froment, & qui s'endurcissent au Soleil au mois d'Août; on voit quelquefois ces feuilles si chargées de ces grains qu'il semble qu'elles soient couvertes de neige. La *manne* est une médecine qui purge fort doucement, & qu'on prend dans les boüillons. Altomatus Medecin de Naples en a fait un traité exprés; & Joseph Donzellus confirme ce qu'il en a dit. La *manne* purge la bile, quoi qu'on la tienne une espèce de miel, & au contraire le miel ordinaire l'augmente. Fuchsius dit que les paisans du Mont-Liban mangent ordinairement la *manne*, comme ailleurs on fait le miel.

A Mexique ils ont de la *manne* que l'on mange comme on fait le fromage en Europe.

MANNE en termes de l'Ecriture, est une viande miraculeuse que Dieu fit tomber du Ciel pour nourrir son peuple Hebreu dans le desert pendant quarante ans. La *manne* étoit en façon de coriandre. Les Israélites murmurerent contre la *manne*, & en eurent du dégoût. La *manne* est une des figures de l'Eucharistie.

MANNE, se dit figurément de toutes sortes de viandes & de fruits, principalement quand ils sont de garde, quand ils peuvent nourrir, & faire subsister une maison. C'est une bonne *manne* dans un logis qu'une provision de pois, de fèves, de ris pour le Carême.

MANNE est aussi un grand panier d'osier fait en quarré long, qui sert quelquefois de berceau pour coucher un enfant à la mammelle, quelquefois elle est plus petite, & elle sert à transporter les habits d'un ballet, ou le linge & la vaisselle pour mettre le couvert, &c.

On appelle aussi *mannes* sur la mer des paniers à rebords faits comme un chapeau.

MANNEQUIN. *s. m.* Panier d'osier haut & assez étroit, plus large par en haut que par en bas, qui sert à differens usages. On a mis ces plantes dans un *mannequin* pour les transporter. Les marchands de fruits les transportent dans des *mannequins*: ce mot est diminutif de manne quand il signifie panier.

MANNEQUIN, chez les Peintres se dit d'une certaine figure de bois qui a des charnières en la plûpart de ses membres, par le moyen de quoi elle est mobile, & on la met en toute sorte de postures ou d'attitudes, elle leur sert pour disposer leurs draperies en la revêtant d'habits tels qu'ils desirent. Borel dérive ce mot en ce sens de *man*, qui en Allemand & en vieux François signifioit un *homme*, dont il est diminutif, comme qui diroit *petit homme*.

MARESCHAL. *s. m.* Officier de la Couronne qui commande les Armées; on l'appelle par excellence *Mareschal* de France. Chez quelques étrangers il fait la même fonction. Le grand *Mareschal* de Pologne, de Lithuanie. L'Electeur de Saxe est grand *Mareschal* de l'Empire. On dit qu'on a donné à un homme le Bâton de *Mareschal*, ou simplement le Bâton, pour dire qu'on l'a fait *Mareschal* de France; c'est un Bâton fleurdelisé qui marque la dignité, & qu'il met en sautoir sous l'écu de ses armes. Ce sont les *Mareschaux* de France qui sont Juges du point d'honneur entre les Gentilshommes, qui accordent leurs querelles.

Les Prévôts des *Mareschaux* sont des Officiers Royaux & Juges d'épée établis pour la seureté de la campagne, pour prendre & juger les voleurs, vagabonds & gens non domiciliés; on leur a aussi attribué la connoissance des cas Royaux par prévention: ils sont reçûs à la Connestablie, & y ont attribution de Jurisdiction, & sont réputés du corps de la gendarmerie.

MARESCHAL de Camp, est le second Officier de l'Armée, le premier Officier après le Lieutenant général, c'est celui qui ordonne du campement & du logement de l'Armée, & qui prend les devans pour la faire marcher en seureté, & reconnoître le terrain.

MARESCHAL de Bataille, étoit autrefois un Officier qui rangeoit les troupes en bataille, qui avoit soin de leur marche & de leur ordre; ce sont aujourd'hui les *Mareschaux* de camp, & les Majors généraux qui en font la charge.

MARESCHAL des Logis, est un Officier de guerre, qui a soin du logement des soldats. Il y a un *Mareschal* des Logis de l'Armée. Il y en a un dans chaque Régiment d'infanterie, & en chaque compagnie de cavalerie, deux en chaque compagnie de gend'armes & de chevaux légers, & six en chacune des compagnies des Mousquetaires.

Il y a aussi un grand *Mareschal* des Logis chez le Roi, qui marque les logemens de la suite de la Cour quand le Roi

fait voyage; Il y en a aussi chez la Reine & chez les Fils de France.

MARESCHAL ferrant, ou simplement *Maréchal*, est un artisan qui ferre les chevaux, & qui les pense quand ils sont malades. En Espagne ce sont deux métiers separez, les premiers s'appellent *herradores*, & les autres *alveytares*.

Ce mot vient selon Nicod de *Polemarchus*, comme qui diroit Maire de camp; en vieux Gaulois & encore en Breton *Mark* signifioit cheval, comme on recueille de Pausanias, qui dit que ce mot étoit en usage chez les Celtes, mais c'est plutôt un mot Allemand dont il est fait mention dans la loi salique, & dont on a fait *marchal*, pour dire celui qui commandoit la cavalerie. Ménage le dérive de *Mareschalcus*, qui se trouve dans les loix des Allemands, composé de *Marck* cheval, & de *schalk* signifiant serviteur; ce qui a donné ce nom à celui qui pense les chevaux, & par succession de temps à celui qui les commande. Borel dit qu'originaiement *Mareschal* signifioit gouverneur de jumens, & que *mark* signifie jument, dont les anciens se servoient d'ordinaire pour épargner le fourrage, parce que les jumens gâtent moins de litière; à cause qu'elles jettent en arrière leur urine. Il dit aussi que ce mot de *mark*, qui en vieux Gaulois & en ancien Allemand signifioit *cheval*, vient de l'Hebreu *Ramak*, où il veut dire une *jument*. Quelques-uns ont dit que le mot de *mareschal* étoit un abrégé de *mire cheval*, car *mire* signifie Medecin, & les Rois en avoient autrefois pour leurs chevaux, comme témoigne Nicod. Pasquier fait distinction pour l'origine de *Mareschal* des logis, & *Mareschal* de camp, d'avec ceux de *Mareschal* de France, & *Mareschal* ferrant; A l'égard des premiers, il dit que ce mot vient de *marche*, ou *marchir*, qui signifioit *marquer*, *limiter*, & il prétend qu'il faut dire *marchal*, & non pas *Mareschal*. A l'égard des derniers, il dit que le mot est composé de *maire*, qui signifioit *maître*, & de *chal* qui signifioit *cheval*. Lecteur choisissez.

MARESCHAUSSÉE. *s. f.* Jurisdiction des Prévôts des *Mareschaux*; il y a dans l'enclos du Palais la Connestablie & *Mareschaussée* de France, où sont des Juges de Robbe qui prennent connoissance de la réception des Officiers des autres *Mareschaussées*, & de leurs differens. Il y a d'ailleurs 180 *Mareschaussées* en France, qui sont des sièges de Juges d'épée, qui instruisent les procès des voleurs & des vagabonds, & autres cas dont ils sont competens; qui les jugent souverainement avec sept Officiers du plus prochain Présidial. Le Prévôt qui tient à Paris cette *Mareschaussée* s'appelle le Prévôt de l'Île.

On dit aussi que la *Mareschaussée* se tient chez un tel Doyen des *Mareschaux* de France, quand quelques Exempts & Gardes se trouvent chez luy pour executer les ordres qu'il aura à donner dans les occasions pour les querelles de la Noblesse.

MARESCHAUSSÉE a signifié aussi en Lorraine, un grand lieu ou enclos, où on enferme le bétail, d'où le Bon Medecin de ce pais-là trouve occasion de dériver le mot de *Mareschaussée*, parce que, dit-il, il y avoit plusieurs lieux marécageux qui obligeoient à faire des places relevées pour mettre à sec le bétail, lesquelles on appelloit *chaussées* comme tout autre chemin levé & pavé; & parce que dans ces lieux on faisoit souvent des vols de bestiaux, on y établit un Juge qui jugeoit dans l'étenduë de la *Mareschaussée*, ou village; ce qu'on a depuis étendu à d'autres Officiers.

Dans plusieurs Coûtumes on appelle *mareschaussée*, les matériaux assemblez pour bâtir, comme en celles de Montreuil, Arthois, Bapaume, &c.

MARFIL. *s. m.* est un nom que les marchands en gros donnent à l'ivoire, ils l'ont pris de l'Espagnol, où il signifie la même chose.

MARIN. *ine. adj.* qui vient de la mer, qui appartient à la mer. Les Anciens appelloient les Tritons des Dieux *marins*. Ce fut un monstre *marin* qui fit périr Hypolite. On peignoit le char de Neptune attelé de chevaux *marins*. Il y a des veaux *marins*; des chiens & des loups *marins*. Le sel *marin* est celui qui se fait de l'eau de la mer, qui est de figure cubique, & le plus fort de tous les sels.

La carte *marine*, ou *hydrographique*, est celle qui sert pour la conduite des vaisseaux, où sont marquez les rumbes des vents, les côtes, les rades, & les bancs de sable.

On dit qu'un homme a le pied *marin*, quand il est accoûtumé à l'air & à la fatigue de la mer, quand il a été long-temps sur les vaisseaux.

La trompette *marine*, est un instrument qui n'a qu'une grosse & longue corde de boyau, tenduë sur un chevalet, & qu'on touche avec un archet; elle a le corps triangulaire, & elle imite fort bien le son des trompettes ordinaires. Voyez *trompette*.

LA MARINE. *s. f.* est la science de la navigation, ou l'art de naviger dont les Anciens n'ont rien laissé par écrit avant l'invention de la boussole. On tient que la *marine* est la science qui approche le plus de la perfection. Pierre Nonius est un célèbre Mathématicien Portugais, qui le premier en a écrit deux livres en l'année 1530. à l'occasion de quelques doutes que lui proposa Martin Alphonse Sosa: en suite Pierre Medina Espagnol; & en 1606. André Garcia Céspedes fit imprimer *Regimiento de la navigation*: en 1608. Simon Stevin Mathématicien du Prince d'Orange. En 1620. Willebrordus Snellius a fait imprimer son Typhys Batavus. En 1631. Adrianus Metius a écrit de l'art de naviger par le globe. En 1640. le Pere Fournier Jesuite a écrit de l'hydrographie. En 1661. le Pere Riccioli & le Pere Gaspard Schotus Jesuites en ont donné quelques traitez dans leurs Œuvres; & en 1666. le Sieur Denis Hydrographe & Professeur à Dieppe, Rodericus Zamoranus, Pierre Appian, Rodericus Crescentius, Augustinus Cæsareus, Robert Dutlé, Jacques Colomb, Jean Janson, & le Pere Mersene Minime en ont fait quelques traitez; le dernier qui en a écrit est le Pere Deschales Jesuite, des œuvres duquel ceci est tiré en faveur de ceux qui s'adonnent à la navigation, que maintenant on cultive heureusement en France. Les Livres ordinaires de *marine* qu'ont les pilotes sont les Routiers de Pierre de Medine, de Manuel Figueirido, le miroir, le tresor, la colombe de la mer, le flambeau de la navigation dressé par Guillaume Jeanszoon.

On appelle des marchandises *marinées*, lorsqu'elles sont imbuës & souillées de l'eau de la mer.

MARINÉ. En termes de blason, se dit des animaux dépeints sur les écus, qui ont la moitié du corps de poisson. Il portoit de gueules au cerf estropié (ou qui n'a point de pieds) *mariné* d'or.

MARINETTE. *s. f.* Vieux mot qui signifioit autrefois la pierre d'aimant, & même la boussole qui en est touchée, parce qu'elle servoit principalement à la *marine*. Voyez Boussole.

MASCARET. *s. f.* terme de navigation: C'est un reflux violent de la mer qui remonte impetueusement dans la rivière de Dordogne, qui fait le même effet sur cette rivière que celui qu'on appelle la *Barre* sur la Seine. Les Naturalistes ont de la peine à expliquer cette sorte de reflux, qui est particulier à ces deux rivières.

MASCARADE. *s. f.* Troupe de personnes masquées qui vont danser & se divertir, sur tout en la saison du Carnaval. Cette compagnie a fait une jolie *mascarade*, a dansé une espece de ballet. Ce mot vient de l'Italien *mascarata*, dérivé de l'Arabe *Mascara*, qui signifie raillerie, bouffonnerie. Ménage.

MASCARADE est aussi un titre que quelques Poètes ont donné à des vers qu'ils ont fait pour les personnages de ces petites danses ou ballets.

MASCARADE, se dit aussi d'une personne mal mise, ou mal proprement ajustée, comme si elle vouloit se déguiser, & aller en masque. Cette femme affecte des ornemens, des parures extravagantes, & hors de mode; c'est une vraie *mascarade*. Les chevaux l'ont tellement élaboussée qu'elle avoit le visage comme une vraie *mascarade*.

MASCARADE, se dit aussi d'une vaine pompe & cérémonie, d'un appareil éclatant qui ébloüit le sot peuple, et dont les sages ne sont point touchés. Démocrite traitoit tout le genre humain de *mascarade*, se mocquoit de ses vanitez & *mascarades*. On le dit aussi de ceux qui trompent sous apparence d'honnêteté, qui déguisent leurs sentimens. Les hypocrites sont des continuelles *mascarades*.

MASSORE. *s. f.* Terme de Théologie. C'est un travail fait sur la Bible par quelques sçavans Rabbins pour en empêcher l'alteration. Buxtorfe la définit une Critique d'un texte Hebreu, que les anciens Docteurs Juifs ont inventée, par le moyen de laquelle on a compté les versets, les mots, & les lettres de texte, & l'on en a marqué toutes les diversitez; car le texte des Livres sacrez étoit autrefois écrit tout d'une suite, sans aucune distinction de Chapitres, ni de versets, ni même de mots; de manière que tout un Livre n'étoit qu'un mot continu à la manière des Anciens, dont on voit encore plusieurs manuscrits Grecs & Latins, écrits de cette sorte. Ce mot ne signifie que *tradition*, comme si cette critique n'étoit autre chose qu'une tradition que les Juifs avoient reçûe de leurs peres. On tient que ce sont les Juifs d'une école fameuse qu'ils avoient à Tiberiade qui ont fait, ou du moins commencé cette *Massore*, comme dit Elias Levita. Aben Esra les fait Auteurs des Points & des accens qui sont dans le texte Hebreu qu'on a aujourd'hui, qui servent de voyelles. Les Arabes ont fait aussi la même chose sur leur Alcoran, que les *Massorettes* sur la Bible. Il y a une grande & une petite *Massore* imprimées à Venise & à Bâle avec le texte Hebreu en different caractère. Voyez là-dessus le P. Morin & le P. Simon, Buxtorfe dans le Commentaire *Massoretique* qu'il a intitulé Tiberias. On appelle *Massorettes* ces Auteurs qui ont travaillé à la *Massore*, & l'exemplaire *Massoretique* est le texte Hebreu dont on se sert aujourd'hui.

MAST. *s. m.* grand arbre posé dans les Vaisseaux, où on attache les vergues & les voiles pour recevoir le vent nécessaire à la navigation. Il y en a quatre dans les grands Vaisseaux, quelquefois on y en ajoute un cinquième qui est un double artimon. Le grand *mast*, ou le *mast* de maître est le principal *mast* du Vaisseau; le second s'appelle de *misaine*, *mast de boursset*, ou *mast d'avant*, qui est entre le grand *mast* & la prouë; le troisième l'*artimon*, qui est entre le grand *mast* & la poupe; & le quatrième *beaupré*, qui est couché sur l'esperon à la prouë. Le *mast* de *contremisaine*, ou petit artimon est sur l'arrière dans les galions, Naos, ou grands Vaisseaux. Le grand *mast* jusqu'à la première hune est ordinairement égal à la quille du Vaisseau.

On appelle aussi *mâts* les brisures ou divisions des *mâts* qui sont posez les uns sur les autres: le grand *mast* & celui de *misaine* en ont chacun trois, le grand *mast*, le *mast de hune*, qui est au dessus & tout d'une pièce, & le *mast* de perroquet qui est sur celui de hune; & au dessus encore est le bâton du pavillon, ce qui fait quelquefois plus de trente-quatre toises. L'artimon qu'on appelle aussi *mast de foule*, & le beaupré n'ont qu'une brisure chacun, on l'appelle de *perroquet*, & non de *hune*. Le grand *mast* est posé au milieu du premier pont ou franc tillac, & descend au fond de cale, sur la contrequille; il n'est pas tout à fait perpendiculaire, mais il panche du côté de la poupe à proportion de sa hauteur depuis deux jusqu'à six pieds. Sa plus grande grosseur est au franc tillac, & il va en diminuant par haut & par bas du tiers de sa grosseur. Le *mast* de misaine passe à travers le château d'avant au dessus de l'estrave, à l'extrémité de l'escarlingue. Le *mast* de beaupré est enchassé par le bout d'embas sur le premier pont dans le *mast* de misaine. Le mot de *mast* en est François, en Allemand, en Flamand & en Anglois la même chose; l'Italien dit *masto*, & l'Espagnol *mastel*.

MAST *gemellé* ou *jumellé*, est celui qui est fortifié par plusieurs pièces de bois qui y sont étroitement jointes, qu'on appelle *jumelles* ou *gaburons*, ou *costons*. On l'appelle aussi *mast reclaimé*, *renforcé*, ou *surlié*, & s'il est enté par le haut, on le nomme *mast affusté*, *ajusté*. On dit aller à *mâts* & à cordes, ou se *mettre à sec*, quand on a abaissé toutes les voiles & les vergues pour éviter la furie du vent.

Les bateaux navigéans sur les rivières ont aussi un *mast* par où passe le cable, qui sert à les tirer avec des chevaux.

MAST, se prend quelquefois pour un Vaisseau. Il y avoit cent *mâts* dans cette armée, c'est à dire, cent vaisseaux. On voit une forest de *mâts* dans le port d'Amsterdam.

On appelle aussi *mâts* dans un camp les pièces de bois qui servent à soutenir les tentes.

En termes de blason on appelle un *mast* desarmé, quand il est peint sans voiles.

MEDIASTIN. *s. m.* terme d'anatomie; c'est une continuation de la membrane qui s'appelle *pleure*, laquelle est tendue sous toutes les côtes & enferme la région moyenne ou vitale, autrement nommée le *thorax*. Quand cette membrane est arrivée au milieu de la poitrine, elle se double de part & d'autre, & va de l'épine du dos au brechet séparant le côté droit d'avec le gauche, & c'est ce qu'on appelle vulgairement le *mediastin*, qui s'étend en longueur depuis les clavicules jusqu'au diaphragme, & en hauteur depuis l'os de la poitrine jusqu'au corps des vertebres, il soutient les visceres, de peur qu'ils ne tombent d'un côté ni d'autre.

MEDIN, terme de relations, c'est une monnoye de Turquie, d'argent fin qui vaut dix-huit deniers monnoye de France, ou deux aspres de Turquie. Il y a aussi des *Medins* de Barbarie, qui est une monnoye Africaine dont Bodin fait mention.

MENEAU. *s. m.* terme d'architecture; c'est la séparation des ouvertures des fenêtres ou grandes croisées. Autrefois on faisoit de gros *meneaux* & croisillons de pierre au milieu des croisées qui défiguroient tout un bâtiment. Les

meneaux ou croisillons doivent avoir quatre ou cinq pouces d'épaisseur.

MESOLABE. *s. m.* instrument de Mathematique inventé par les Anciens pour trouver mécaniquement deux moyennes proportionnelles, lesquelles on n'a pû faire encore géométriquement; il est composé de trois parallelogrames qu'on fait mouvoir dans une coulisse jusqu'à certaines intersections. Sa figure est décrite dans Eutocius en ses Comm. sur Archimede.

MESPLAT. *adj.* Terme d'artisan, qui se dit des pièces des ouvrages qui ont plus d'épaisseur d'un côté que d'autre, & particulièrement des pièces de bois de sciage.

METACARPE. *s. m.* Terme d'anatomie. C'est une partie du squelet qui contient quatre os de la paume de la main, situez entre ceux du poignet & ceux des doigts: on l'appelle aussi avant-poignet, & c'est ce qui forme la paume de la main: les Latins l'appellent *post brachiale*.

METAPHYSIQUE. *s. f.* Dernière partie de la Philosophie dans laquelle l'esprit s'éleve au dessus des êtres créés & corporels, s'attache à la contemplation de Dieu, des Anges & des choses spirituelles, & juge des principes de toutes connoissances par abstraction & détachement des choses materielles. Aristote a écrit plusieurs Livres de *Métaphysique*. Descartes a laissé plusieurs méditations *métaphysiques* incomparables. On l'appelle aussi Théologie naturelle, & c'est comme le tronc ou la racine de toutes les sciences; son objet est l'être en général en tant qu'il est séparé de toute matière, soit réellement, soit par la pensée. M. Duhamel prétend que ce nom a été forgé par les sectateurs d'Aristote, & qu'il lui a été tout à fait inconnu.

METAPHYSIQUEMENT. *adv.* D'une manière *métaphysique* élevée au dessus de la matière & des êtres sensibles. Il y a des choses qu'on ne peut concevoir que *métaphysiquement*.

METATARSE. *s. m.* Terme de Medecine. C'est une partie du squelet de l'homme, qui compose la partie mitoyenne du petit pied, & qui contient cinq os entre le talon & les arceils.

METOPE. *s. m.* Terme d'Architecture. C'est l'intervalle ou quarré qu'on laisse entre les triglyphes de la frise de l'ordre dorique, il represente l'endroit où aboutissent les solives ou poutrelles d'un bâtiment: ces quarrés sont quelquefois remplis d'ornement, comme de têtes de bœuf, & autres choses qui servoient aux sacrifices des Payens.

METOPION. *s. m.* Est un arbre qui naît en Afrique vers l'Ethiopie, d'où, selon Pline, distille sur le sable la gomme de l'ammoniac; mais Pline se trompe, & l'ammoniac est un sel & non une gomme. Dioscoride dit que *Metopion* est une plante de Syrie, d'où distille le galbanum.

METOPOSCOPIE. *s. f.* Art qui enseigne à connoître le temperament & les mœurs des personnes par la seule inspection des traits du visage. Ce n'est qu'une partie de la physionomie, parce que celle-ci fonde ses conjectures sur toutes les parties du corps. L'une & l'autre sont fort incertaines. Le mot est Grec & signifie inspection du visage.

MEZZANIN. *s. m.* terme de Marine. C'est un arbre ou troisième mast qu'on met quelquefois sur la Mediterranée, dans les Galeres entre l'arbre de mestre & la poupe, qui est garni de sa voile.

MEZZANINE. *s. f.* Est un terme qui se trouve employé par quelques Architectes, pour signifier une *entre-solle*.

MEZELINE. *s. f.* Est une sorte d'étoffe mêlée de soye & de laine.

MEZEAU. *s. m.* Vieux mot qui signifioit autrefois *ladre*, d'où on a fait *mezelerie*, qui a signifié ladrerie; il vient de l'Italien *mezzo*, qui veut dire *pourri, gâté, corrompu*, Ménage: d'autres le dérivent de *miser* & *miseria*, & de *misellus*.

MEZARAIQUE. *adj.* Terme de Medecine, qui se dit des veines du mesentere qui succent le chyle des intestins pour le porter au foye: on les appelle aussi *mesenteriques*.

MEZAIL. *s. m.* Terme de Blason, qui se dit du devant, ou plutôt du milieu du devant du heaume qui s'avance à l'endroit du nez, & comprend le nasal & le ventail; de là vient que les Princes & grands Seigneurs portent leurs timbres ayant le *mezail* tarré ou tourné de front, c'est à dire, le *mezail* paroissant également éloigné des oreilles. Ce mot vient du Grec *messon*. Borel.

MEZEREON. *s. m.* terme de Pharmacie: c'est une plante medicinale qu'on appelle *thimælea*, qui porte le granum gnidium, que plusieurs confondent avec la laureole, dont les Apoticaire font des pilules qui sont si violentes & dangereuses dans les purgations, que les Arabes l'appellent *lyon de la terre*, ou herbe qui fait les femmes veuves: les Paisans appellent son fruit *poivre de montagne*, à cause qu'étant seche il ressemble au poivre, & qu'il est si piquant au goût qu'on ne le sçauroit souffrir tout seul.

MICROSCOPE *s. m.* Terme d'Optique. C'est une lunette qui sert à découvrir les moindres parties des plus petits corps de la nature, parce qu'elle grossit les objets extraordinairement. Il s'en fait de plusieurs façons, les uns avec quatre verres qui ont un tuyau long d'un pied; d'autres avec une petite lentille grosse comme une tête d'épingle qui font un fort bel effet. L'Inventeur du *Microscope* est le même que celui qui a inventé le Telescope, appelé Zacharias Jansen ou Joanides; on attribue à M. Hugenes l'invention de celui qui est fait avec une petite lentille, & néanmoins on trouve que le Pere Maignan Minime en a parlé long-temps auparavant dans le 4. tome de son Cours Philosophique, &c.

N.

NAVIRE. *s. m.* Terme de Marine, Vaisseau de haut bord pour aller sur la Mer avec des voiles; on le dit en général de toutes sortes de grands Vaisseaux, à la réserve des Galères, on l'appelle aussi simplement *Bord*, ou *Vaisseau*, & ce mot est le plus en usage. Ce Port est capable de tant de *Navires*. Les *Navires* sont à l'ancre en une telle Rade. *Navire* de guerre, *Navire* marchand. On dit armer, équiper, fretter un *Navire*. La grandeur d'un *Navire* s'estime par son port, qui

est de tant de tonneaux, dont chacun pese deux milliers. On distingue aussi les *Navires* du premier, du second, du troisième, du quatrième & du cinquième rang selon la grandeur de leur quille, leur port ou capacité, le nombre de leurs ponts, ou des canons dont ils sont montez. Les *Navires* sont réputez meubles par le titre dix du Livre second de l'Ordonnance de la Marine; ils peuvent être néanmoins vendus par decret, si leur port est au dessus de dix tonneaux, suivant les formalitez du titre quatorzième du même Livre; ils ne laissent pas d'être réputez immeubles à l'égard des hypotecques seulement; mais ils ne doivent point de lods & ventes, & ils ne sont point sujets au retrait lignager, ni à la licitation à l'égard des combourgeois. Les affiches des criées s'appliquent au grand mast du *Vaisseau*, & au parquet de l'Admirauté. Tout *Navire* allant en guerre ou en long cours doit être considéré en ces trois parties, la *Bourgeoisie* à qui appartient le *Vaisseau*, qu'elle doit fournir avec bons appareils, armes & artillerie; l'*Equipage* qui consiste aux gens de guerre & Mariniers, pages, garçons & gourmettes; le *Victuailler* qui fournit les victuailles, les poudres, boulets, cloüages, chaînes, carreaux, grenades, & tout ce qu'on nomme *armement*, & chez les Levantins *sartie*. Le *Navire* est composé de plusieurs parties qui seront expliquées à leur ordre; ce mot vient du Latin *Navis*. Plusieurs croient que Janus a été l'inventeur des *Navires*, à cause qu'il y en avoit de marquées sur le revers des plus anciennes monnoyes de Grèce, de Sicile & d'Italie, suivant le témoignage d'Athenée.

On dit au féminin la *Navire* d'Argo, en parlant de ce fameux Vaisseau qui le premier traversa la mer de la Grèce pour aller à la conquête de la Toison d'or sous la conduite de Jason, & de cinquante-quatre Argonautes.

Le plus fameux *Navire* de l'Antiquité est celui de Ptolomé Philopator, qui étoit long de 280. coudées, large de 38. haut de 48. & qui du haut de la poupe jusqu'à la mer en avoit 54. Il portoit 400. rameurs, 400. matelots, & 3000. soldats; celui qu'il fit pour naviger sur le Nil étoit long d'une demi stade, & large de 30. coudées, mais ce n'est rien en comparaison du *Navire* d'Hieron construit sous la conduite d'Archimede, de la fabrique duquel Moschion, au rapport de Snellius, a écrit un Livre entier; on y employa le bois destiné à faire 60. Galères, & 300. Ouvriers sans les manœuvres; le dedans étoit si bien distribué, qu'il y avoit une loge particulière pour chacun des rameurs, des matelots, des soldats & passagers: il y avoit aussi plusieurs salles à manger, chambres, promenoirs, galeries, jardins, viviers, fours, écuries, moulins, un Temple de Venus, des bains, des salles de conference, &c. Outre cela il y avoit un rempart de fer, huit tours, deux en prouë, deux en poupe, les autres sur les côtez, avec des murs & bastions, sur lesquels il y avoit plusieurs machines de guerre, dont une entr'autres jettoit une pierre du poids de trois cens livres, ou une flèche de douze coudées, à la portée de six cens pas, avec plusieurs autres merveilles admirables dont Athenée fait mention.

En termes de blason on appelle un *Navire équipé*, & *habillé* d'argent ou de gueules, & de sable, quand les agreils sont de ces émaux.

NAZAL. *s. m.* Terme de Blason, qui s'est dit de la partie supérieure de l'ouverture d'un casque ou heaume qui tomboit sur le nez du Chevalier quand il l'abaissoit; il est opposé à *ventaille*, qui est la partie inferieure.

NAZARD. *s. m.* C'est un des jeux de l'orgue dont les tuyaux sont de plomb, & d'environ cinq ou six pieds; ce jeu est bouché, & ses tuyaux sont à cheminée accordez à la douzième de la montre. Il y a aussi un second *nazard* qui est à l'octave du précédent, & une quarte du *nazard*.

NAZARD, ou *nazillard*, se dit d'une personne qui parle du nez, & sur le ton du jeu d'orgue qu'on appelle *nazard*.

NAZARDE. *s. f.* Chiquenaude que l'on donne sur le bout du nez. On dit d'un homme ridicule & timide, qu'il a un nez à camouflets & à *nazardes*.

NAZARDER. *v. act.* donner des *nazardes*. Les pages, les écoliers se *nazardent* les uns les autres.

NAZEAUX. *s. m.* Ouvertures du nez des animaux, particulièrement des chevaux, qui leur servent à la respiration. On ouvre les *nazeaux* aux chevaux qui ont de la peine à respirer. Ovide dit, que les chevaux du Soleil souffloient le feu par les *nazeaux*. On appelle proverbiallement un fanfaron, un fendeur de *nazeaux*.

NAZILLER. *v. n.* parler du nez, d'où vient le mot de nazillard, qui ne parle pas distinctement. Il y a des Ordres de Religieux qui affectent de *naziller* en chantant, qui croient que cela est plus devot.

On dit en termes de chasse, que le sanglier se fouille, ventrouille & *nazille* dans la bouë.

NEPHRETIQUE. *adj. & subst.* Maladie causée ordinairement par quelque pierre ou gravier qui se forme dans les reins. La colique *nephretique* est une douleur qui provient de cette cause; on la sent dans les reins & sur les boyaux; & elle est plus cruelle que toutes les autres coliques: ce mot est dérivé du Grec *nephros*, qui signifie le Rein.

NEPHRETIQUE, est aussi une pierre précieuse, ou espèce de jaspe, qui ordinairement est mêlée de blanc, de jaune, de bleu, & de noir, & en cela elle differe de l'heliotrope, parce qu'on y découvre ces couleurs quand on la veut polir; ce qui n'arrive pas à l'heliotrope.

Il y a aussi un bois qu'on appelle *nephretique*, qui vient des Indes, qui étant rappé ou fendu en petits morceaux, & infusé dans l'eau, la teint en sorte qu'elle paroît d'or à travers le jour, & d'un bleu foncé à contre jour. La pierre *girasole* fait le même effet.

NICOTIANE. *s. f.* Tabac, Petun, herbe à la Reine. Ce sont les noms qu'on donne à une herbe qui vient de l'Amérique, qui desseiche le cerveau, & fait éternuer, à qui on donne diverses préparations pour la prendre en poudre par le nez, ou en machicatoire par la bouche, ou en fumée avec une pipe. Nicod l'envoya en France pendant qu'il étoit Ambassadeur en Portugal en 1560. & il lui a donné son nom, comme il témoigne lui-même dans son Dictionnaire. Il dit qu'elle a une merveilleuse vertu contre toutes les playes, darters, ulceres, & *Noli me tangere*. Catherine de Medicis la voulut faire appeller *Medicée*, de son nom; de là vient qu'on l'appelle encore en plusieurs lieux herbe à la Reine. Elle étoit venuë originairement de la Floride, où quelques-uns disent qu'on l'appelloit *Petun*.

NIL. *s. m.* Fleuve qui traverse une grande partie de l'Afrique, il s'employe dans la langue en cette phrase proverbiale; c'est un homme obscur qui cache son logis, il est aussi inconnu que la source du *Nil*, parce que cette source a été inconnuë jusqu'à ce dernier siècle; elle est dans un territoire que les Habitans appellent *abavi*, ou *sacahala*, c'est à dire, le pere des eaux; ce Fleuve sort de deux fontaines éloignées de trente pas, chacune de la grandeur d'un de

nos puits. Les Habitans qui sont Payens adorent la plus grande, & lui offrent plusieurs sacrifices de vaches, dont ils mangent la chair comme sainte, & ils laissent les os dans un endroit destiné pour cela, qui font maintenant une montagne assez considerable; ces Habitans s'appellent *Agaus* dans le Royaume de Goyam à douze degrez de latitude Septentrionale, & 55. de longitude; c'est dans une plaine d'environ trois quarts de lieuë, enfermée de montagnes; au sortir de là il entre en un petit lac, puis il se perd sous terre par l'espace d'une portée de mousquet, & à trois journées de sa source: il est assez large & profond pour porter des Vaisseaux, mais à cent pas plus loin il passe à travers des rochers, en sorte qu'on le passe aisément sans se mouïller le pied; on y navige avec des bateaux de natte bien serrées: il reçoit trois rivières assez grandes nommées Gema, Linqetil & Brantil; & quand il est sorti du lac de Dambea, qui a cinquante lieuës de large, il reçoit de très-grands fleuves, comme le Gamara, Abea, Baixo & Aquers; & enfin près de l'Egypte le Tacase. Il y a deux principales cataractes ou saults; à la deuxième il tombe dans un profond abîme, le bruit s'en entend à trois lieuës de là. L'eau est poussée avec tant de violence qu'elle fait une arcade, sous laquelle elle laisse un grand chemin; où on peut passer sans être mouïllé, & où il y a des sièges taillez dans le roc pour reposer les voyageurs. La première catadoupe ou cataracte du *Nil* est d'environ cinquante pieds; la seconde est trois fois plus haute. On dit qu'Albuquerque eut dessein de faire un traité avec les Abissins pour détourner le *Nil*, & le faire jeter dans la mer Rouge, afin de rendre les campagnes d'Egypte stériles, & que pour empêcher cela le Turc paye tribut au grand Negus; mais c'est une fable, & la chose est entièrement impossible. Alexandre consulta l'Oracle de Jupiter Ammon pour apprendre où étoit cette source, Sesostris, Ptolemée, la firent chercher inutilement. Cambises, à ce que dit Strabon, employa une armée pour la chercher. Lucain témoigne que Cesar disoit qu'il eût quitté la guerre Civile s'il eût été assuré de la trouver. Saint Augustin & Théodoret ont cru que c'étoit le Fleuve appelé *Geon*, qui arrousoit le Paradis terrestre, & qui alloit par dessous la mer Rouge renaître en Afrique. Ce que dessus est extrait de l'histoire écrite en Portugais par le Reverend Pere Balthasar Tellés Jesuite. Isaac Vossius a écrit de l'Origine du *Nil*, & des autres Fleuves, & en attribué la source & le débordement aux pluies abondantes en ce païs là en Eté. Monsieur de la Chambre attribué la cause de sa cruë au nitre dont le lit de ce Fleuve est plein, qu'il dit être cause d'une vehemente fermentation, mais il se trompe.

NILLE, ou *Nigle*, ou *Nelle*, terme de blason, qui se dit d'une espèce de croix ancrée, beaucoup plus étroite & plus menuë qu'à l'ordinaire. Il y en a qui confondent *Nille* & *Anille*. Voyez croix *Nillée*.

NOLI me tangere, terme Latin. C'est un nom que donnent les Médecins à un ulcère malin qui vient au visage.

NOLIS & *Nolisement*. *s. m.* Termes de Marine, ils signifient sur la Méditerranée la même chose que fret & affrettement sur l'Océan. On dit aussi sur l'Océan *naulage*, pour dire le *fret* des Navires qu'on louë pour aller en guerre, ou pour courir le bon bord; & on dit *noliger* & *nauliser*, pour dire louer & fretter. Tout ces mots viennent du Latin *naulum*.

NOMBRE. *s. m.* quantité discrete, assemblage de plusieurs corps separez, considerez comme s'ils occupoient une certaine étenduë. Euclide le définit une multitude composée de plusieurs unitez. La quantité continuë est l'objet de la géometrie, la quantité discrete, celui de l'Arithmetique, ou de la science des *nombres*: ce mot vient du Latin *numerus*.

Dieu a tout fait en *nombre*, poids & mesure. 2. *DIOPHANTE* a bien écrit des *nombres*. Il a été commenté par Gaspard Bachet de Meziriac, qui a fait aussi des problèmes pour deviner les *nombres* qu'un autre a pensé. Les mystères des *nombres* de Pithagore avoient plus de vanité que de solidité, aussi bien que toutes les allégories que plusieurs Docteurs en ont voulu tirer. Voyez le traité des *nombres* du Sieur Freniel inseré dans les mémoires de l'Academie des sciences, où il en fait voir plusieurs belles propriétés.

NOMBRE, signifie particulièrement le premier caractère d'une suite de chiffres, qui ne contient que des unitez; c'est un *nombre* simple. On commence à compter par *nombre*, dixaine, centaine, mille, &c. Le *nombre* binaire, ternaire, centenaire, se dit des caractères qui marquent ces quantitez.

NOMBRE pair est celui qui se peut diviser en deux parties égales. Tout *nombre* pair multiplié par un *nombre* pair fait un *nombre* pair.

NOMBRE impair qui ne se peut diviser également sans fraction, qui est plus grand d'une unité que le pair. La somme de deux *nombres* impairs fait un *nombre* pair.

NOMBRE Pairement pair, est celui qu'un *nombre* pair mesure par un *nombre* pair, comme deux fois quatre c'est huit, ce huit est un *nombre* *pairement pair*.

7. *NOMBRE* *pairement impair*, celui qu'un *nombre* pair mesure par un *nombre* impair; quatre multiplié par cinq fait vingt, *nombre* *pairement impair*.

NOMBRE premier, ou *primitif*, est celui qui ne peut être mesuré que par la seule unité: comme 19. 29. dans la division desquels en quelque partie qu'on les divise, il reste toujours une unité.

NOMBRE composé, est celui qui se peut diviser en plusieurs parties égales, qui peut être mesuré par d'autres *nombres*.

NOMBRE parfait, est celui qui est égal aux parties qui le composent, si on les ajoute ensemble, comme 6. est parfait, parce qu'il égale la somme de 1. 2. 3. qui sont ses parties.

NOMBRE sourd, ou *irrationnel*, est un *nombre* qui n'a pas de proportion avec un autre.

NOMBRES cosiques. Terme d'Algebre: ce sont les diverses puissances d'un *nombre* multiplié plusieurs fois par lui-même. Racine, quarré, cubique quarré de quarré, cubo cubique, &c. sont des *nombres* *cosiques*.

NOMBRE entier, est celui qui n'est point divisé, qui est sans fraction.

NOMBRE rompu, c'est un *nombre* divisé en plusieurs parties, ou fractions, qu'on écrit avec deux rangs de chiffres, divisez par une barre, dont celui de dessus est le numerateur, celui de dessous le dénominateur.

NOMBRE poligone, en termes d'algebre signifie un *nombre* à plusieurs angles qui se forme par des *nombres* en

progression Arithmétique ou égale; en telle sorte que s'ils étoient arrangez & marquez en points, ils feroient une figure à plusieurs angles. Par exemple, si on marque un point en haut, & deux en bas, cela fera un triangle, & le *nombre* de trois fera un trigone: Si on marque deux en haut & deux en bas, cela fera un quadrangle, ou *nombre quarré*, qui fera quatre. Ce qui arrive quand la progression va seulement par un ou deux: mais si la différence des *nombres* est de trois, elle fera un pentagone, si elle est de quatre un exagone; si elle est de cinq un eptagone, & ainsi du reste. Voyez l'Algebre du P. Malebranche, où les propriétés de ces *nombres* sont bien expliquées.

NOMBRE, en termes de Palais, & en plusieurs Arts, se dit aussi d'une quantité incertaine, indéterminée. Quand on dit j'ai été mille fois chez lui, on prend un *nombre* certain pour un incertain; un *nombre* rond c'est cent ou mille, &c. Nous n'étions pas *nombre*, c'est à dire, nous n'étions pas assez pour juger, pour tenir Chapitre, & délibérer: il faut céder au *nombre*, à la force, à la pluralité. Dans les grands Corps, la plûpart ne servent que de *nombre*. Il a *nombre* d'envieux: il a un *nombre* innombrable d'écus. On dit mettre au *nombre*, ou du *nombre*, pour dire dans le rang, dans la liste, dans le Catalogue; on l'a mis au *nombre* des Saints. Il est du *nombre* des exiliez. Il s'est mis du *nombre*, pour dire il s'est mis dans la troupe. On dit aussi dans le blazon, des étoiles, des fleurs de lys sans *nombre*, quand l'écu en est chargé sans qu'il y ait de *nombre* prescrit.

NOMBRE en Musique, en Poésie, en Rhetorique, se dit de certaines mesures, proportions, ou cadences qui rendent agréable à l'oreille un air, un vers, une période. Il y a un certain *nombre* qui rend les périodes harmonieuses: les vers sont composez d'un certain *nombre* de pieds ou de syllabes. Toute musique a un certain *nombre* de notes.

NOMBRE en termes de Grammaire, se dit du singulier & du plurier, & du duel chez les Grecs & les Hebreux. Il faut que le substantif & l'adjectif s'accordent en genre, en cas, & en nombre.

NOMBRE *d'or*, est un terme du comput Ecclésiastique, qui est une période de dix-neuf ans, inventée par Methon Athenien, au bout de laquelle on void arriver les mêmes lunations, & la même Epacte, quoi que cette période ne soit pas tout à fait juste. Et on dit figurément en ce sens, qu'un homme entend le *nombre d'or*, quand il a trouvé l'art d'amasser beaucoup de bien.

En Théologie on appelle le Livre des *Nombres* un des Livres du Pentateuque, qui contient les cérémonies de la Loi de Moïse.

En agriculture on appelle un *nombre* de gerbes, douze gerbes: Il faut trois *nombres* de bled pour faire un septier de grain. On a fourni trente *nombres* de gluis pour recouvrir cette bergerie.

NOMBRES. *v. act.* Compter sçavoir le nombre. Il y avoit une quantité de peuple si prodigieuse qu'on ne la pouvoit *nombrier*. On met dans tous les Contracts, cette somme a été comptée & nombrée en presence des Notaires.

NOMBREUX. *euse. adj.* en grand nombre. La France est habitée par un peuple fort *nombreux*; l'assemblée étoit fort *nombreuse*.

NOMBREUX, signifie aussi agréable à l'oreille, harmonieux. Cette période est fort *nombreuse*, ces vers sont fort *nombreux*.

NOMBREUSEMENT. *adv.* en grand nombre. Le peuple vint *nombreusement* & en foule faire ses plaintes au Roi, &c.

NOMBRIL *s. m.* C'est une partie du corps de l'animal composée de quatre vaisseaux umbilicaux, sçavoir une veine, deux artères, & l'ouraque qui s'unissent ensemble, & sont renfermez comme dans un canal long, nerveux, tortillé; qu'on appelle *cordon*, *lacet*, ou *petit intestin*; c'est par où le fœtus prend sa nourriture dans le ventre de la mere, & quand l'enfant est né, ces quatre vaisseaux ayant fait leur fonction, dégénèrent en un ligament qui fait comme un nœud au milieu du ventre, qu'on appelle le *nombril*. La veine du *nombril* est le lien du foye, quand elle est coupée il tombe & tire quand & soi le diaphragme. Ce mot vient de *umbilicus* Latin, & celui-ci de *umbo*, qui signifie *bouton*, ou *bosse* qui est au milieu d'un bouclier.

NOMBRIL de *Venus*, est une plante que les Grecs appellent *cotyledon*, les Latins *umbilicus Veneris*, *myrepsus*, *cymbalium*; d'autres *cymbalaria*, & d'autres *scatuucellus*.

En Botanique on appelle le *nombril*, ou *l'œil*, dans les poires, les pommes, & autres fruits semblables l'endroit où sont enfermez les pepins.

En termes de Blason, on appelle le *nombril* de l'écu un point qui est au milieu du dessous de la fasce, & qui la separe de la pointe. Il portoit d'or à un écusson de gueules mis au *nombril*.

NORD. *s. m.* Terme de Marine dont on se sert sur la mer Oceane pour signifier le pole arctique, ou Septentrional, qui est élevé sur nôtre horison. L'étoile du *Nord* est la dernière de la queue de la petite ourse, qui est à deux degrez du pole. On a fait virer le cap au *Nord*. La boussole est ce qui marque le *Nord*. Depuis le *Nord* jusqu'au Sud. Le vent est tourné au *Nord*. Le Soleil revient en Eté vers le *Nord*.

Nord, signifie aussi la partie du monde qui est Septentrionale, à l'égard de quelque autre país. L'Angleterre est au *Nord* de la France. Les Princes du *Nord* sont la Suède, le Danemark, la Lapponie, &c. Les peuples du *Nord* aiment bien à boire. Les Navires Hollandois qui n'osent entrer dans la Manche sont contraints de prendre leur route par le *Nord* d'Ecosse.

NORD, est aussi le nom qu'on donne à un des quatre vents cardinaux, qui vient du côté du Septentrion, qu'on appelle autrement la *bise*, & sur la Mediterranée *tramontane*. Le *Nord* qui souffloit avec violence nous empêcha d'aborder; le *Nord* est un vent froid & sec. Ces mots de *nord*, *sud*, *est*, & *ouest* sont de vieux mots François dont on se servoit du temps de Charlemagne, qu'on dit être celui qui leur a donné ces noms; qui passent aujourd'hui pour Allemands.

NORDEST, est un quart de vent entre l'Orient & le Septentrion, que sur la Mediterranée on appelle *galerie*: *Nordouest*, est un quart de vent entre le Septentrion & l'Occident, sur la Mediterranée on l'appelle *maëstral*.

NORT *nordest*, *nordnord quart au nordest*, sont des subdivisions de vent entre l'Orient & le Septentrion; on fait la même subdivision à l'égard du *Nordouest*.

NORDESTER. *v. n.* Terme de Marine qui se dit de l'aiguille aimantée, lors qu'elle décline du *Nord* vers *l'Est*, ou l'*Orient*; & *Nordouester* se dit quand elle décline du même point vers *l'Oüest*, ou l'*Occident*.

NOTA. *s. m.* Terme Latin dont on use au Palais & dans l'Ecole, pour signifier une marque qu'on met en quelque endroit d'un livre ou d'un écrit, quand il y a quelque chose de remarquable, & dont on veut se souvenir.

NOTA, se dit aussi d'une explication, d'une restriction, ou d'une observation que font les Auteurs d'un Livre, ou ceux qui en font faire l'édition, soit dans le texte, soit dans la glose, pour empêcher que le Lecteur ne se trompe: ou pour l'avertir de quelque chose. Cet article de compte est alloüé, mais il y a un *nota* qui montre qu'il en faut faire la reprise.

NOTA se dit dans le discours ordinaire pour tenir lieu de parenthese. Cet importun me vouloit encore conter son procès, *nota* qu'il étoit deux heures, & que j'étois à jeun.

NOTABLES. *adj. m. & f. & s.* qui est excellent, rare, singulier, remarquable, considerable; on le dit premièrement des personnes. L'élection des Echevins se fait par les *notables* Bourgeois qu'on mande à la Ville pour cet effet. On a fait autrefois une Assemblée des *notables* à Roüen, des personnes considerables de l'Etat.

On le dit aussi des choses. Nous avons eu un avantage *notable* sur les ennemis. Ce Marchand a fait une perte *notable* dans ce naufrage. Il est engagé pour une somme *notable* dans cette banqueroute. Plutarque a fait un traité des Dits *notables* des Lacedemoniens. Les Arrêts *notables* ont été recueillis par les Arrestographes.

NOTABLEMENT. *adv.* d'une manière considerable. On a intéressé *notablement* ce Favori en une telle affaire, pour la faire réussir. Cet homme a été *notablement* blessé dans une telle mêlée.

NOTAIRE. *s. m.* Officier dépositaire de la foi publique, qui garde les nottes & minutes des Contracts que les parties ont passé par devant lui, & qui en delivre des expéditions qui sont authentiques & obligatoires, & portent hypotéques. Les *Notaires* du Châtelet ont maintenant la qualité de Conseillers du Roy & Gardenottes. Les Secretaires du Roy s'appellent Conseillers, *Notaires* & Secretaires du Roy. Il y a quatre *Notaires* & Secretaires du Parlement. Ragueau fait une distinction entre les *Notaires* & *Tabellions*, & dit qu'en plusieurs Villes les *Notaires* reçoivent & passent seulement les minutes & nottes des Contracts, & les peuvent délivrer aux parties en Brevet; mais qu'ils sont tenus de les porter aux *Tabellions* pour les garder & delivrer en grosse aux parties si elles le requérent pour avoir une execution parée; & il se fonde sur des Edits de François Premier dés années 1542. & 1543. mais ces *Tabellions* ont été supprimez par le Roy Charles IX. en l'Ordonnance d'Orleans; & maintenant on appelle *Notaires* tous les Officiers Royaux qui reçoivent, & qui delivrent des grosses de toutes sortes de Contracts & conventions, & *Tabellions* ceux qui font la même chose dans les Seigneuries & Justices subalternes. On appelle maintenant l'étude des *Notaires*. On disoit autrefois boutique, & on le dit encore en plusieurs Provinces.

Les *Notaires* ont été ainsi appelez, parce qu'anciennement ils écrivoient par nottes ou écritures abrégées, une lettre signifiant un mot entier; cela a donné occasion à Valerius Probus de travailler à l'explication des nottes des Anciens, comme il a fait très-utilement. Magnon fit un traité des abbreviations du Droit dés le temps de Charles le Chauve; & Pierre Diacre en fit un plus ample au temps de l'Empereur Conrad; & Goltzius en a fait un pour l'intelligence des legendes des médailles.

Notaire Apostolique, est un *Notaire* qui reçoit & expedie des actes en matière spirituelle & benefice, comme les résignations de Benefices, concordats de permutation, &c. Il a une commission du Pape confirmée & approuvée par l'Evêque diocésain, & il est opposé à *Notaire* Royal.

On dit proverbialement quand un homme est en réputation de garder sa parole, c'est autant que si tous les *Notaires* y avoient passé. On dit aussi Dieu nous garde d'un &c. de *Notaires*, parce qu'ils font quelquefois six rolles pour expliquer ces trois mots de leurs minutes, promettant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c.

NOTAMMENT. *adverb.* particulièrement: On a donné ordre à ce Sergent de contraindre tous les cottisez, & *notamment* tels & tels.

NOTARIAT. *s. m.* Qualité, charge, fonction de Notaire. On ne doit admettre au *Notariat* que des gens d'une vertu integre, d'une fidélité inviolable.

NOTTE. *s. f.* terme de pratique, minute d'un Acte qu'on passe chez un Notaire; il n'est plus en usage que dans le composé en cette phrase, les *Notaires* sont crééz *Gardenottes* du Roy.

NOTTE, marque qu'on fait à quelque feüillet ou passage d'un livre pour le retrouver au besoin. J'ai lû ce livre, & j'ai fait des *Nottes* avec un crayon, avec des coups d'ongle. On met un, *hic*, ou une *Notte* à la marge d'un Contract pour en remarquer la clause décisive, ou importante.

NOTTE. Est aussi une remarque ou explication qu'on met à la marge, ou au bas de la page d'un livre, d'un écrit, pour en faciliter l'intelligence. Le textuaire de Droit avec les *nottes* de Godefroy est estimé. Les *nottes* de Dumoulin sur la Coûtume de Paris. Les *nottes* de Cujas, &c. Cette Bible est imprimée avec des *nottes* marginales.

NOTTE, se dit aussi de ce qui marque quelque défaut, ou imperfection. Dans un Dictionnaire on doit mettre une *notte* à un mot quand il est vieux ou particulier à quelque art ou science; quand il est dans l'usage commun il n'y faut point de *notte*. Cette fille a épousé un honnête homme, mais il est bâtard, c'est une grande *notte*. Quand quelqu'un est pendu, c'est une *notte* pour toute sa famille. On appelle aussi *notte* d'infamie, celle dont une personne est marquée par sa profession, ou par quelque jugement. Le métier de Comedien porte avec soi une *notte* d'infamie. Toute condamnation à peine afflictive emporte *notte* d'infamie.

NOTTES. Sont aussi des caractères ou abreviations qu'on fait, soit pour écrire promptement, soit pour signifier quelque chose. Herigone a fait cinq tomes d'un cours de Mathematique en *nottes*, qu'il prétend être une langue universelle, & pouvoir être entenduës de tout le monde. Les Jurisconsultes ont des *nottes*, comme \$. *paragrapho*, ff. *digestis*. E. *extra*. Scto. *senatus consulto*. Les Romains avoient des *nottes* pour leurs inscriptions, S. P. Q. R. *Senatus, populusque Romanus, p. p. pater patriæ*. Ce sont ces *nottes* anciennes qu'a expliqué Valerius Probus. Les Chimistes ont leurs *nottes* a, a, a, Amalgame, s, s, s, *stratum super stratum*. L'Algebre a aussi ses *nottes* expliquées à Algebre.

Les Medecins, Chirurgiens & Apoticaire se servent de *nottes* ou caracteres, pour marquer le poids & les doses de leurs Ordonnances.

NOTTE, en termes de Musique se dit des caracteres qui marquent les tons, les elevations ou les abaissemens de la voix, & ses mouvemens vites ou lents; enfin toutes les variations qui y doivent faire de l'harmonie.

La *notte* maxime est figurée par un quarré long avec une queue, elle vaut 8 mesures, quoi que le Pere Merseune la fasse de 12. La longue est un quarré avec une queue qui en vaut la moitié, ou quatre mesures: la brève est un quarré sans queue, qui vaut deux mesures; la semi-brève est un quarré sans queue, qui est posé sur ses angles, ou en losange, qui vaut une mesure, ou le lever & le baisser de la main; la minime est une losange avec une queue, qui vaut la moitié d'une mesure; la noire a la même figure; mais elle est pochée & vaut un quart de mesure; la crochuë est la même figure avec un croc par en bas, qui vaut un huitième de mesure, & la double crochuë un seizième.

Il y a aussi des *nottes* ou caracteres pour signifier les pauses, les repos ou silences qui marquent qu'il faut se taire aussi long-temps qu'on est à chanter la *notte* qui précède; elles se font avec des points ou des lignes qui traversent d'un réglet à l'autre.

Les Grecs faisoient leurs *nottes* de musique avec des lettres simples ou doublées, droites ou renversées, comme on prouve par les Livres de Bacchius, d'Alipius, de Porphyre & de Boèce.

On dit en ce sens qu'un homme chante sur la *notte*, pour dire à livre ouvert sur un Livre *notté*, ou qu'il fait des accords sur la *notte*, sans avoir étudié ce qu'il chante.

NOTE, se dit aussi pour signifier le ton. Il y a sept *notes* en Musique qu'on appelle *ut, re, mi, fa, sol, la, si*; les six premières ont été inventées en l'an 1024. par Guy Aretin Moine Benedictin, qui les trouva à Pompose dans le Duché de Ferrare, sous le Pape Jean XX. lequel les reçût avec si grand applaudissement, qu'il commanda de mettre cette manière de chanter en usage; aussi est-elle si facile, qu'on apprend plus de Musique en un jour avec cette méthode, qu'on ne faisoit autrefois en un an avec celle des Grecs, dont on s'étoit servi jusques alors. Il intitula *Micrologue* le livre où il publia cette invention. Aretin a pris les *nottes ut, re, mi, fa, sol, la*, de l'Hymne des Vêpres de S. Jean Baptiste, *Ut queant laxis, &c.*

La septième *notte* a été inventée de nos jours par le Maire, qui est un, *si*, qui differe d'un demi ton du, *la*; il sert à éviter la difficulté des nuances qui étoient restées dans la gamme de Guy Aretin; cette syllabe est plus haute d'un demi ton que le, *la*, & quand on voudra avoir un ton entier, on mettra une dièse au dessous.

On peut faire 720 variétez des six *nottes* de Musique sans repeter la même deux fois; & on peut faire 40820 airs differens des *nottes* de chaque octave. Il y a des Organistes qui font 32 *nottes* dans la mesure binaire, qui dure seulement une seconde de minute.

NOTTE, se dit proverbiallement en ces phrases: on dit d'un Menétrier qu'il ne sçait qu'une *notte*, qu'il n'aura qu'un double, pour dire qu'il ne sçait qu'une chanson. On dit aussi qu'un homme change de *notte*, quand il parle d'une autre manière qu'il n'avoit fait, quand il supplie au lieu de menacer. On dit aussi de celui qui ne sçait rien de la matière dont on l'interroge, qu'il n'en sçait *notte*, qu'il n'en a pas retenu une *notte*.

NYPHÉ. *s. f.* Fausse divinité que les Payens croyoient présider aux eaux, fleuves & fontaines. Quelques-uns en ont étendu la signification, & les ont prises pour Déesses des montagnes, des forêts, & des arbres, qu'on appelle particulièrement, *Oreades, Dryades, Hamadryades & Napées*, la *Nymphe* de la Seine, de la Loire.

NYPHÉ. Dans les Romans se dit des Dames de condition qu'on introduit, à qui on donne un rang au dessus des Bergeres, comme dans l'Astrée la *Nymphe Galathée*.

NYPHÉ se dit en ce sens des Maîtresses, que chacun se fait, en une compagnie, ou qu'on meine en une promenade. En cette partie de divertissement chacun avoit sa *Nymphe*, chacun fit danser sa *Nymphe* à ce Bal.

NYPHES, en termes de Medecine sont de petits aîlerons, ou parties molles & spongieuses qui sortent & avancent hors les lèvres de la matrice; elles servent à guider l'urine, & à la conduire comme entre deux parois, ce qui leur a donné le nom de *Nymphes*, comme qui diroit Dames des eaux, ou du conduit d'où l'urine coule comme d'une source. On les appelle aussi aîles.

Les Naturalistes appellent *Nymphe* la petite coque des vers à soye qui reste après qu'on en a devidé le cocon; c'est une pellicule jaune dans laquelle sont enfermez leurs œufs; ils l'appellent en Latin *nympha aurea*, autrement *chrysalis*. Tous les insectes volans, comme papillons, mouches & chenilles ont de semblables *nymphes*, mais qui ne sont pas si sensibles. Voyez Swammerdam, qui en a fait un excellent volume.

O.

OBLAT. *s. m.* Est un Moine lay que le Roi mettoit cy-devant en chaque Abbaye ou Prieuré dépendant de sa nomination, auquel les Religieux étoient obligez de donner une portion monachale, à la charge qu'il sonneroit les cloches, qu'il balayeroit l'Eglise & la court. Ces places étoient destinées à des soldats estropiez & invalides. Cette prestation s'est convertie en argent, qui étoit taxée à vingt écus, puis à 100 livres, & enfin on l'a augmentée jusqu'à 150 livres. Depuis on a transféré tous ces oblats avec leurs pensions, à l'Hôtel des Invalides à Paris. Pasquier dit que les oblats commencerent à avoir lieu du temps des *Capets*, & que le Roi se départant du droit qu'il avoit d'assister à l'élection des Abbez, se réserva le privilege d'aumôner une place de Religieux à un pauvre soldat impotent; & alors il donna de ces Oblats dans les Monasteres électifs seulement.

OBTUS, *s. m.* Terme de Geometrie. Angle qui a plus de 90 degrez ou d'un quart de cercle. Un triangle *obtus* est celui qui a un de ses angles obtus.

OBTUS se dit figurément d'un esprit qui n'est point subtil ni pointu, qui est émoussé. C'est un homme qui a l'esprit *obtus*.

OBTURATEURS. *adj.* Terme de Medecine qui se dit de deux muscles de la cuisse, parce qu'ils bouchent le trou qui est entre l'os pubis & celui de la hanche.

OGIVE. *s. f.* Terme d'Architecture. C'est le trait d'une voute qui au lieu d'être en berceau ou en plein ceintre, trace une diagonale en forme d'arrête.

Les deux *ogives* diagonales en se croisant forment la clef de la voute. Les arcs en berceau d'où les *ogives* sortent, s'appellent *arcs doubleaux*; & ce qui est entre les *ogives* & les arcs doubleaux, s'appelle le *pendentif* de la voute. Les parties des *ogives* qui sont en saillie, s'appellent les *nerfs*.

OGOESSES. Terme de Blason qui se dit des tourteaux de sable pour les distinguer des autres qui se nomment *Gulpes*, quand ils sont de pourpre; quand ils sont de gueules, *guses*; quand ils sont d'azur, *heurtes*; & quand ils sont de sinople, *pommes* ou *volets*, quoy qu'ils retiennent tous en général le nom de *tourteaux*.

OIGNEMENT. *s. m.* Action par laquelle on oint, on parfume. Le lavement & l'oignement des pieds étoit une honnêteté que les juifs faisoient à leurs hôtes, à ceux qu'ils vouloient honorer, comme celui que fit la Madelaine au Sauveur.

OISEAU. *s. m.* Animal qui s'éleve en l'air, qui le traverse, qui s'y tient suspendu par le secours de ses plumes & de ses aîles. Le Phenix, s'il y en a, passe pour le Roi des *oiseaux*. C'est une erreur de croire que les *oiseaux* de paradis volent toujours, ils ont des pieds avec lesquels ils s'attachent aux branches pour dormir. Les Romains observoient avec soin le vol des *oiseaux*. A l'arrivée des Européens dans les Isles de l'Amerique, tous les *oiseaux*, à ce qu'on dit, étoient privez parce qu'on ne leur faisoit point la guerre. Ce mot vient d'*Avicellus*, ou *Aucellus*, dont les Italiens ont fait aussi *Augello*. Ménage & Du Cange.

On appelle en termes de Fauconnerie, *oiseaux* de proie, les gros *oiseaux* qui vivent de grip, de rapt & de rapine, qu'on dresse & qu'on apprivoise. On appelle *oiseaux* niais ceux qui sont pris au nid. *Oiseau* branchier celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche. Un *oiseau* sor, celui qui n'a point encore mué, il ne se dit que des *oiseaux* de passage, & non du niais & du branchier. Un *oiseau* hagard, celui qui a été à soi, qui est plus farouche. Un *oiseau* de bonne ou de mauvaise affaire, celui qui est docile ou farouche. On appelle parement de l'*oiseau*, la maille qui luy couvre le devant du col; manteau d'*oiseau*, le plumage des épaules, du dos & du dessus des aîles. Serres d'*oiseau*, ce sont leurs griffes. Mains d'*oiseau*, ce sont leurs pieds. La couronne de l'*oiseau*, c'est le duvet qui couronne, qui joint le bec à la tête. On appelle train de l'*oiseau*, son derrière, ou son vol.

On appelle *oiseau* de poing, celui qui étant réclamé, fond sur le poing sans entremise de leurre, comme l'autour & l'épervier; *oiseau* de leurre, celui qui fond sur le leurre, quand on le luy jette, & delà sur le poing. On en compte dix ordinaires, faucon, gerfaut, sacre, lanier, aigle, tagarot, émerillon & hobereau, le faucon & le sacre bâtards, *oiseau* de montée, est celui qui s'éleve fort haut, comme le milan, le heron, &c. Il y a des *oiseaux* pour la haute & pour la basse volerie. *Oiseau* pillard celui qui pille & détrousse un autre; *oiseau* chariard, qui dérobe sa perdrix; *oiseau* bas & tenu par le Bec, c'est à dire, en faim. L'*oiseau* Bâtard est, par exemple, un faucon né d'un tiercelet de faucon & du lanier; ou un sacre né du sacret & du lanier.

On appelle *oiseaux* vilains, poltrons & tripiers ceux qui ne suivent le gibier que pour la Cuisine, qu'on ne peut affaîter ni dresser, comme les milans & les corbeaux, qui ne combattent que les poulets, lesquels n'ont ni vol ni défense. Un *oiseau* dépîteux, qui ne veut pas revenir, quand il a perdu sa proie. Un *oiseau* attrempé est celui qui n'est ni gras ni maigre. Un *oiseau* âpre à la proie, bien armé de bec & d'ongles. Un *oiseau* fort à Delivre, qui n'a point de corsage qui est quasi sans chair, comme le heron. On appelle *oiseau* allongé, celui dont les penes sont bien entieres, qui ont toute la longueur qu'elles doivent avoir; un *oiseau* trop en corps, celui qui est trop gras. On dit aussi un *oiseau* de bonne aire, un *oiseau* de grand travail & de bon guet, un *oiseau* de bonne compagnie, un *oiseau* pantois ou asthmé, un *oiseau* égalé, quinteux, escartable, rebuté, un *oiseau* d'échappe. Un *oiseau* bon chaperonier. Il y a aussi des *oiseaux* de nuit, de mauvais augure, de voirie, des *oiseaux* de jour, *oiseaux* de parade, de babil, & cageolleurs, *oiseaux* sauvages, passagers, de combat, de volerie, de marais, de marine, qui rasant les étangs, & sont bons poissonniers, &c.

Les *oiseaux* de leurre doivent avoir les mahutes hautes, les reins larges, bien croisez, bas assis, cour-jointez, les mains longues. On dit aussi apoltronir un *oiseau*, l'acharner, l'abecher, l'abattre, l'abaisser, l'entraver, l'essimer, & plusieurs autres phrases qui sont expliquées à leur ordre.

On appelle *oiseaux* de rivière, les canards, sarcelles & autres aquatiques qui aiment les eaux. *Oiseaux* de bois, les gelinottes, les faisans. *Oiseaux* passagers, les beccasses, les cailles, les guignards. *Oiseaux* domestiques, les poulles, les canes, oyes. On appelle *oiseaux* de volière, ceux qu'on garde en cage pour leur chant, leur ramage, leur gazoûillement, comme rossignols, serains, linottes, chardonnerets, &c.

Il y a des *oiseaux* qui ne sont bon qu'à mettre à l'engrais, comme les coqs qu'on chaponne, qui perdent leur chant. Il y a des *oiseaux* qui ne volent jamais, comme l'Autruche & le casuel. Kircher dit qu'il y a un *oiseau* en la Chine qu'on appelle *hoang cio yu*, qui change de nature deux fois l'an; il est *oiseau* tout l'Eté & se transforme en poisson durant l'hiver. Ce nom veut dire poisson jaune.

On appelle tirer à l'*oiseau*, quand on dispute le prix en s'exerçant à tirer de l'arc ou du fusil sur un *oiseau* de bois qu'on nomme le papegay.

Les *oiseaux* de leurre en terme de Blason témoignent la noblesse, parce qu'ils sont des marques d'hommage & de redevance; ce qui a fait que dans les sceaux anciens on a représenté les Chevaliers avec une épée nuë à la main droite & un *oiseau* de leurre à la gauche. Les Poètes ont appelé l'Aigle l'*oiseau* de Jupiter, le paon l'*oiseau* de Junon, le hibou l'*oiseau* de Pallas, le pigeon l'*oiseau* de Venus, & le peuple appelle maintenant un bœuf *oiseau* de S. Luc.

OISEAU de Limosin est une espece de vaisseau qui sert à porter le mortier dans les ateliers: il est composé de deux ais joints d'un côté en équerre & arrondis par l'autre extrémité, il se porte sur les épaules.

OISEAU se dit proverbiallement en ces phrases: Petit à petit l'oiseau fait son nid, en parlant des choses qui se font lentement & peu à peu. On dit que la belle plume fait le bel *oiseau*. On dit aussi: Ce n'est pas viande pour vos *oiseaux*, pour dire, Cela ne vous est pas destiné, c'est pour des gens d'une plus grande qualité. On dit qu'un homme a battu les buissons, & qu'un autre a pris les *oiseaux*, pour dire qu'il a travaillé, & que les autres en ont profité. On dit qu'un homme est comme l'*oiseau* sur la branche, quand il n'a point de logement d'employ, de fortune assurée.

On dit aussi qu'un homme est battu de l'*oiseau*, quand il lui est arrivé plusieurs malheurs, plusieurs pertes qui lui ont abattu le courage. On dit aussi d'un prisonnier qu'on a manqué, ou qui a brisé les prisons, que l'*oiseau* s'en est envolé. On dit aussi: Voilà une grande cage pour un petit *oiseau*, quand un homme de peu de considération est logé dans un logis magnifique. On dit qu'un *oiseau* en a dans l'aîle, quand il a reçu un coup qui l'empêche de voler; on le dit figurément des hommes, dont la santé ou la fortune sont ruinées. On dit aussi ironiquement qu'un homme est un bel *oiseau*, pour témoigner un grand mépris de sa personne.

OISELER. *v. act.* terme de Fauconnerie qui signifie dresser un *oiseau*; oiseler un faucon pour le faire Bon gruyer, bon heronier, l'affaïter, le leurrer & assurer, commencer à le mettre dedans & l'employer à voler. On dit aussi mettre l'*oiseau* à poil, pour dire le dresser à voler gibier à poil.

OISELERIE *s. f.* métier de prendre, d'élever & de vendre des *oiseaux*.

OISELET ou OISILLON *s. m.* petit *oiseau*.

OISELEUR. *s. m.* celui qui prend des *oiseaux*. On le dit particulièrement de ceux qui prennent des *oiseaux* de chasse au passage. Ménage a fait une belle Eglogue intitulée l'*Oiseleur*.

OISELIER. *s. m.* celui qui vend des *oiseaux* de volière, qui les élève en cage.

OMBELLE. *s. f.* Terme de Blason qui se dit d'une espece de parassol que le Doge de Venise met sur ses Armes par une concession d'Alexandre III. quand il se réfugia à Venise en fuyant la persecution de Federic. Elle est quelquefois sur les Armes de la République.

OMBELLE en termes de Botanique est une partie de la plante, dont le bout de la tige se divise en plusieurs autres moindres tiges, lesquelles portent des bouquets ou graines; comme le fenouil & l'anet sont des plantes à *ombelle*. Ce mot vient de ce que ces petites tiges s'ouvrent & sont disposées de la même manière que les bâtons qui supportent un parassol, ou *ombelle*.

OREILLE. *s. f.* partie double de la tête des Animaux qui leur sert à ouïr, à entendre les sons qui la frappent. Pour la perfection de l'ouïe la Nature nous a donné une oreille extérieure & une intérieure: l'extérieure est d'une substance membraneuse, & cartilagineuse, c'est à dire, mitoyenne entre l'os & la chair. Sa figure est presque en demi cercle, & creuse par dedans, comme une petite caverne; le haut de l'*oreille* s'appelle l'aîle ou l'aïleron; l'extrémité de son tour enfoncé du devant au dedans s'appelle gibbeuse, le trou & le creux de dedans s'appelle la *petite coquille*, ou *conque*, parce qu'elle ressemble à l'entrée de la coquille d'un limaçon; la cavité qui est auprès du conduit de l'*oreille*, en laquelle s'amassent ses ordures, s'appelle *Ruche*; & cette glu ou ordure qu'on en tire avec un cure-oreille, s'appelle le *suif*, & par quelques-uns la *cire*; le bout ou tendon qui est plus gras & charnu, s'appelle *lobe*, ce bout-là rougit d'ordinaire, quand on a de la honte; & tout le circuit de l'*oreille* se nomme *helix*, c'est à dire, *tour* ou *tortis*. Le conduit de l'*oreille* est formé de parties cartilagineuses & osseuses. Les animaux couverts de plumes ou d'écaïlles n'ont point d'*oreilles* extérieures, mais ils ont un trou ouvert pour ouïr.

L'*oreille interne* est située en l'os pierreux derrière l'apophyse mamillaire, dans la partie écaïlleuse de l'os des temples, & est séparée de l'organe externe de l'ouïe par la membrane du tambour: Elle est composée de quatre conduits; le premier qui est tourné vers le dehors, & toujours ouvert, est celui qui donne passage au son, il est tortueux, biaisant, long & étroit, au bout duquel il y a cette membrane qu'on nomme tambour, qui est mince & seche, déliée & qui a le sentiment extrêmement vif. Ceux qui l'ont trop dense & épaisse dès leur naissance sont des sourds incurables. Derrière cette membrane on trouve une seconde cavité, que quelques-uns appellent la *quaisse* du tambour, & d'autres le *bassin*, dans laquelle est contenu un certain air naturel & interne, que les anciens Medecins ont appelé implanté, qui selon eux, reçoit aisément l'impression de celui de dehors, & ils tiennent qu'il sert à l'ouïe, comme le cristal à la vûe. Là on découvre trois petits os à qui on a donné le nom de leur figure; le premier est fait comme un petit *marteau*, le second comme une *enclume*, & le troisième qu'on nomme *étrier*, est triangulaire, comme étoient les étriers antiques. M. du Vernay en a découvert un quatrième sur la tête de l'étrier; & ce qui est à remarquer, c'est qu'ils sont aussi gros & aussi grands aux enfans qu'aux hommes d'âge. Ils sont placez dans la cavité de la quaisse. Il y a une corde fort déliée qui passe derrière la peau du tambour, de même que le tymbre qui fait resonner un tambour de guerre. On doute si c'est une veine, un nerf ou une artere, tant elle est petite. Du Vernay dit que c'est un nerf. Il y a aussi des muscles dans cette cavité, dont deux servent au mouvement du marteau, & l'autre à celui de l'étrier. Ils sont si déliés qu'à peine les peut-on voir. Ils servent au flux & au reflux, ou au double mouvement du marteau: il y a aussi deux petites fenêtres, dont la plus haute s'appelle *ovale*, à cause de sa figure. La seconde est sans nom; & il y a un conduit qui va jusques dans le palais. La troisième cavité qui est creusée dans l'os pierreux, s'appelle le *labyrinthe*, pour ce qu'il y a plusieurs trous & chambrettes cachées. Elle est faite comme une coquille d'escargot. Sa première partie s'appelle le *Vestibule*, qui a 9. ouvertures, & la dernière le *limaçon* ou *trou aveugle*, parce qu'il est sans bout & issuë. Il est composé d'une lame spirale montante, qui separe en deux un canal demi ovallaire, qui fait deux tours & demi au tour du noyau du limaçon toujours en diminuant, & forme comme deux rampes d'escalier. C'est dans cette partie que du Vernay met l'organe immédiat de l'ouïe. Enfin on trouve le nerf de l'ouïe qu'on nomme le *nerf auditif*, qui prend son origine de la cinquième conjugaison suivant les Anciens, & la septième suivant les Modernes. Il y en a aussi un rameau de la seconde paire vertebrale, qui porte les images de tous les sons au sens commun. Enfin il y a un petit conduit cartilagineux, qui va de l'ovale dans le palais de la bouche, qu'on nomme *aqueduc*, & qui est fermé par une petite valvule, ou sous pape: de là vient que les sourds entendent un peu par la bouche, & qu'en leur faisant prendre le manche d'un luth avec les dents, ils en entendent l'harmonie. Dessous & derrière les oreilles il y a des glandules qu'on appelle *parotides*, qui sont des émonctoires par où le cerveau se décharge, & quand elles sont trop humectées, il s'y fait des tumeurs que le peuple appelle *orillons* ou *oripeaux*. Ce mot d'*oreille* vient du Latin *auris*, que Dulaurens dérive de *haurire*, qui signifie tirer ou puiser, parce que les oreilles tirent & reçoivent la voix & les sons dans leurs cavitez. Quelques Medecins ont crû que

quand les *oreilles* étoient coupées, les hommes devenoient stériles, & que de là est venuë la coùtume de couper les *oreilles* aux larrons de peur qu'ils n'engendrassent de petits larronneaux.

Les *oreilles* des Animaux sont faites diversement. Le Veau marin & toutes les especes de lezards & de serpens n'ont point du tout d'*oreilles* externes; le singe & le porc-épic les ont applaties contre la tête comme les hommes; il y a une espece de Baleine qui a l'ouverture de l'*oreille* sur les épaules. Les taupes ont le conduit de l'*oreille* fermée par une petite peau qui s'ouvre comme une paupière. La tortuë, le cameleon aussi bien que la plùpart des poissons, ont le conduit de l'*oreille* tout à fait bouché.

Les bruits, les tintoins, les bourdonnemens sont des maladies des *oreilles*. Quand on dit qu'un homme a l'oreille dure, c'est à dire, honnêtement qu'il est sourd.

Les Incas du Perou se faisoient particulièrement remarquer par leurs *oreilles*, dont la largeur étoit si prodigieuse qu'elle est incroyable. Ils accordoient aux Capitaines qui les avoient bien servis, comme un grand privilege la permission de se percer les *oreilles*, à condition que le trou n'en seroit pas la moitié si grand que celui de l'Inca, & on leur donnoit même la mesure du trou, afin qu'il ne fût pas plus grand que le privilege portoit. Ils y portoient des pendans d'*oreille* attachez à deux filets, longs d'un quart d'aune, & gros d'environ la moitié d'un doigt, ce qui les fit appeller par les Espagnols *orejones*, c'est à dire, hommes à grandes *oreilles*. Cette coùtume de se percer les *oreilles* étoit aussi en usage chez les Indiens d'Orient, dont il est fait mention ci-après au mot PENDANS D'OREILLE.

OREILLE en termes de Musique, se dit du jugement que l'*oreille* fait des sons. Cet homme danse bien, il a l'*oreille* fine, juste, delicate, il observe la cadence. Cet homme n'a point d'*oreille*, ne distingue pas les tons & les mesures. On dit aussi des Orateurs & des Poètes qu'ils doivent avoir de l'*oreille*, pour dire qu'ils doivent observer la cadence de leurs Vers, de leurs périodes, éviter les cacophonies. Un Ancien a dit que le jugement de l'*oreille* étoit fort rigoureux.

On dit en ce sens d'un discours, des paroles, qu'elles blessent, qu'elles choquent les *oreilles*, quand elles déplaisent. Les ordures blessent les *oreilles* chastes. Les barbarismes choquent les *oreilles* des gens polis. Les belles paroles n'écorchent point l'*oreille*. Les grands ont les *oreilles* delicates, se choquent de peu de chose. La Musique charme, flatte, chatoüille l'*oreille*. Il y a bien des gens qui se laissent prendre par l'*oreille*, charmer par une belle voix, persuader par un beau discours. On dit aussi qu'une chose sonne mal aux *oreilles*, quand elle est odieuse, quand on en a mauvaise opinion. On dit qu'un homme a l'*oreille* d'un Prince, d'un Ministre, pour dire qu'il en a de favorables audiences, & tant qu'il veut; qu'il lui souffle, qu'il lui corne aux *oreilles* quelque chose, pour dire qu'il fait tant qu'il le persuade. Il lui a dit un mot à l'*oreille*, pour dire qu'il lui a donné un avis secret.

A Syracuse il y a un lieu qu'on appelle l'*oreille* de Denis le Tiran, c'est un trou qui perce dans une montagne, & qui fait qu'on entend en haut tout ce qui se dit en bas, quoi qu'à une grande distance.

On dit que la gelée, le vent, la grêle ont donné sur l'*oreille* aux fruits, au bleds, pour dire qu'ils en ont été endommagés, qu'ils baissent l'*oreille*. On dit aussi d'un chapeau, qu'il baisse l'*oreille*, pour dire que les bords ne le soutiennent pas bien; qu'il fait le clabaud: c'est une métaphore tirée des chiens de chasse qui ont de grandes oreilles pendantes.

OREILLE de cochon, est la partie du cochon la plus delicate pour manger en ragoût.

OREILLE de Parisien est un petit ouvrage de Patisserie fait de bœuf fort épicé, enveloppé d'une pâte legere en forme d'*oreille*, qu'on appelle autrement *rissolle*.

OREILLES du cœur sont deux petites parties ou ouvertures du cœur faites en forme d'*oreilles*, dont la droite aboutit à la veine cave, & la gauche à l'entrée de l'artere veineuse. Elles servent à recevoir le sang, & à en faire la circulation dans le cœur; l'*oreille* gauche du cœur se dilate, quand le cœur se resserre pour en faire sortir le sang.

OREILLE en terme de mer se dit des voiles Latines qui sont triangulaires, qu'on appelle *oreilles* de lièvre ou à tiers point à la difference de celles qui sont à trait quarré. On appelle aussi les *oreilles* ou les pattes d'un ancre.

OREILLE en termes d'Artisans, se dit aussi de deux petites avances qu'on applique au bord d'une écuelle pour la tenir plus facilement. Une écuelle à *oreilles*.

On appelle aussi *oreille* la partie d'un cercle de fer qui est au haut d'un chauderon dans laquelle l'anse est mobile; & dans un minot la partie du cintre où sont attachez les deux bouts de la potence.

On appelle aussi *oreille* les deux grosses dents d'un peigne qui sont aux extrêmités, qui conservent les autres.

On appelle *oreilles* d'un cadenas, ses ouvertures dans lesquelles son anse est mobile.

OREILLE se dit aussi du bord replié d'un livre, quand on veut y faire quelque marque pour retrouver aisément quelque endroit singulier, ou l'endroit où on en est demeuré en le lisant, cela arrive aussi aux livres fripez, qu'on a beaucoup maniez avec peu de soin.

OREILLE se dit aussi de cette petite courroye où se termine le quartier du soulier, qui sert à y attacher des rubans, ou des boucles pour le serrer.

OREILLE en terme d'Organistes, se dit de deux petites plaques de plomb que l'on soude sur les tuyaux à côté de leur bouche ou lumière, qu'on abaisse ou qu'on releve pour faire des sons plus graves ou plus aigus: ils les nomment ainsi, parce qu'il semble qu'elles écoutent si les tuyaux sont d'accord.

On appelle en termes de Blason *oreilles* deux petites pointes qui sont au haut des grandes coquilles, comme celles de S. Jaques.

On appelle *oreilles* d'abricots des abricots confits dont on a ôté les noyaux, & dont on a rejoint les deux moitiés, en sorte que l'extrêmité de l'une n'aille qu'au milieu de l'autre, ce qui represente une espece d'*oreille*.

Oreille d'ours est une petite fleur printanière qui pare agréablement un parterre, quand on la sçait bien disposer: car

il y en a de plusieurs couleurs. Cette herbe est une espece de saniclet qui a les feuilles grandes comme le plantain, & roulées dans le bourgeon: elles ont certains replis ou bords fort artistement faits, on l'appelle en Latin *Ursi auricula*, ou *dentaria minor*, ou *lunaria sanicula*, ou *arthritis*.

Oreille d'âne, est aussi un nom qu'on donne à la grande consolide qui est une plante fameuse en Medecine. Voyez CONSOLIDE.

Oreille de Rat, ou de souris, est le nom d'une plante qu'on appelle en Latin *pilosella*, c'est une espece de mouron, elle rampe toujours par terre, & a des feuilles disposées en étoile, couvertes de poils blancs, ses tiges aussi rampantes ressemblent à de petites cordes souples rondes & veluës, qui prennent racine & poussent des branches nouvelles. Ses fleurs sont jaunes, qui à leur maturité s'envolent en bourre; ses racines sont déliées, & pourtant difficiles à arracher. Si on coupe la plante, elle rend du lait: son suc est astringeant, constipe le bétail, & le fait mourir. Mathiole.

OREILLE se dit proverbialement en ces phrases: Un chien hargneux a toujours les oreilles déchirées, pour dire que les gens querelleux sont sujets à être battus. On dit que les murs ont des *oreilles*, pour dire qu'on a beau parler secretement & à l'*oreille*, il y a toujours quelque espion qui écoute, &c.

On dit qu'un homme se fait tirer l'*oreille*, pour faire quelque chose, quand il la fait à regret, ce qui se dit par allusion à une coûtume qu'avoient les Romains d'amener par l'*oreille* en justice, ceux qui ne vouloient pas y venir rendre témoignage d'une action qu'ils avoient vûe, lors de laquelle on leur pinçoit, & on leur tiroit l'*oreille*, afin qu'ils se souvinsent du fait, dont on voit plusieurs témoignages dans Plaute, Virgile, & Horace, &c.

OREILLÉ. ée. *adj.* terme de Blason qui se dit des dauphins, lorsque leurs *oreilles* sont d'un émail different de leurs corps; on le dit aussi des grandes coquilles, quand elles ont des *oreilles* aussi d'émail different.

ORGUE. *s. f.* & autrefois *masculin*. C'est le plus grand & le plus harmonieux de tous les instrumens de Musique qui est particulièrement eu usage dans les Eglises, pour célébrer l'Office Divin avec plus de solemnité. On fait pourtant dans les maisons particulières quelques *orgues* portatives, qu'on nomme cabinets d'*orgues*, mais dans les Eglises, on appelle buffet d'*orgues* cette construction de menuiserie qui enferme toute la machine. Le grand Buffet sert pour le grand jeu, qu'on appelle le grand corps, & le petit buffet pour le petit jeu qu'on nomme le *positif*. Ce mot vient du Latin *organum*.

L'*orgue* est composée de plusieurs tuyaux qui reçoivent le vent de gros soufflets, lequel est distribué par un sommier & par le moyen de plusieurs registres, qui ouvrent & ferment les ouvertures de ces tuyaux; & il y entre selon qu'on appuye les doigts sur les differentes touches du clavier.

On appelle accompagnement en l'*orgue* les divers jeux qu'on touche pour accompagner le Dessus, comme sont le bourdon, la montre, la flûte, le prestant, &c. Ceux de la grande *orgue* sont differentes de ceux du positif.

La plûpart des pièces qui composent l'*orgue* sont expliquées à leur ordre alphabetique: on dira seulement ici que le *chassis* est une des principales pièces de l'*orgue*, parce qu'on enchasse dedans l'ais du sommier sur lequel on pose les tuyaux; on applique sur la table du sommier des tringles d'épaisseur de membrure, qu'on appelle *Barreaux*, éloignées les unes des autres de deux doigts, pour faire place à 48. *Raynures* ou *crans* ou *graveures*, sur lesquelles on met des *chappes* ou des ais qui les couvrent, & dans l'intervalle vuide de ces *Raynures*, on fait entrer des Régles planettes & mobiles en forme de lattes, qu'on nomme *Registres*, on perce ces trois pièces vis à vis l'une de l'autre, pour donner passage au vent dans les tuyaux, lesquels on applique sur le plus haut de ces trous, & cet assemblage s'appelle le *sommier* de l'*orgue*. On appelle le *secret* de l'*orgue* une layette ou quaisse, où est reçû & réservé le vent de la soufflerie, pour le distribuer par les sous-papes au sommier qui est derrière. Vitruve nomme le *sommier canon musical*.

On appelle le *tamis*, la pièce de bois percée, à travers laquelle passent les tuyaux de l'*orgue*, & qui les tient en état.

L'*orgue* a deux ou trois & quelquefois quatre ou cinq claviers, dans les grands Buffets: ils sont divisez en plusieurs touches ou marches, comme ceux de l'Epinette & du clavessin. Chaque octave doit avoir 13. marches, & le clavier harmonique parfait en doit avoir 19. Une *orgue* a pour le moins 2000. tuyaux tant dans le grand Buffet que dans le positif, & elle a jusqu'à 8. octaves d'étenduë depuis le tuyau de 32. pieds jusqu'à celui d'un demi-pied. Ces tuyaux sont de bois, d'étain, ou de plomb. Il y a des tuyaux à anche & des tuyaux ouverts & d'autres bouchez, où on remarque que le tuyau bouché descend deux fois plus bas que celui qui est deux fois plus long, & qui est ouvert, parce que l'air qui y entre, & qui en sort, a deux fois autant de chemin à faire. Les tuyaux à cheminée sont ceux qui ont un petit tuyau soudé au bout d'en haut d'un plus grand.

Les simples jeux de l'*orgue* sont, la montre, le premier & le second bourdon, le prestant & la doublette, le flageolet, & le nazard, la flutte d'allemand, la tierce, la fourniture, la grosse cymbale, la seconde cymbale, le cornet, le larigot, la trompette, le clairon, le cromorne, la régale ou la voix humaine, la pédale, la trompette & la flûte de pédale, sans compter le tremblant qui n'est qu'une modification des jeux.

De ces jeux on en fait plusieurs composez, qu'on varie en une infinité de façons. On appelle le plein jeu de l'*orgue* celui qui est composé de la montre, du bourdon, du 16. & du 8. pieds, du prestant & de la doublette, de la fourniture & de la tierce. Les facteurs d'*orgue* y ajoutent d'autres jeux, ou en retranchent suivant leur different genie, ou la dépense qu'on y veut faire.

On appelle le *temperament de l'orgue* une diminution du ton majeur d'un comma, dont on augmente le ton mineur par une espece d'équation pour les rendre plus justes. L'invention de l'*orgue* est fort ancienne: Vitruve en décrit une dans son dixième livre. L'Empereur Julien a fait une Epigramme à sa louange. Saint Jérôme fait mention d'une *orgue* qui avoit 12. soufflets, dont la layette étoit faite de deux peaux d'Elephant, & on l'entendoit de mille pas: il dit qu'il y en avoit une en Jerusalem qu'on entendoit du Mont des Olives.

On appelle aussi *orgue* le lieu de l'Eglise où sont les *orgues*. Il est allé aux *orgues* entendre le Sermon. Ce mot vient du Latin *organum*. Salomon de Caux dit que le premier Auteur qui a écrit de l'*orgue* est Heron Alexandrin dans ses Pneumatiques. Le Pere Mersenne a fait une ample description de l'*orgue* aussi bien que Salomon de Caux. Le Begue a fait imprimer plusieurs pièces d'*orgue*, qui font voir comme on en peut mêler les jeux agréablement.

ORGUES en termes de guerre est une machine composée de plusieurs gros canons de mousquet, attachez ensemble, dont on se sert pour défendre les brèches & autres lieux qu'on attaque, parce qu'on tire par leur moyen plusieurs coups tout à la fois.

ORGUES est aussi une espece de herse, avec laquelle on ferme les portes des Villes attaquées: ce sont plusieurs grosses pièces de bois qu'on laisse tomber d'en haut, & qui ne sont point attachées l'une à l'autre par aucune traverse, comme sont les herses ordinaires, ou Sarrasines.

ORGUES en termes de Marine sont des trous & ouvertures qui passent au travers du bordage d'un Vaisseau le long des tillacs ou des sabords qui servent de gouttières pour l'écoulement des eaux: on les appelle autrement *dalots*.

ORIFLAME. *s. f.* les Anciens le faisoient *masculin*. Etendart de l'Abbaye de Saint Denys. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit semée de flammes d'or, d'où elle avoit pris son nom. Elle différoit de la Bannière de France qui étoit d'un velours violet ou bleu celeste à deux endroits semez de fleurs de lys d'or plus plein que vuide. Elle étoit aussi différente en la forme, parce que celle de France étoit toute quarrée sans aucunes découpures par le bas, non plus que les autres bannières, au lieu que l'Oriflame étoit attachée au bout d'une lance en guise de gonfanon, qui d'abord étoit pendu sur le tombeau de Saint Denys, & ne servoit que pour l'Abbaye. Il étoit mis entre les mains de son Avoüé qui étoit le Comte de Vexin, pour défendre les biens de l'Eglise & du Monastère, c'étoit une espece de *labarum* ou de gonfanon, ou de bannière comme en avoient toutes les autres Eglises, qui étoit fait de rouge & de soye de couleur de feu qu'on nommoit *celand* ou *samit vermeil*, qui avoit trois queueës, ou fanons, & étoit entouré de houppes de soye verte, &c.

P.

PEAGE. *s. m.* Il s'est dit autrefois en général de toutes sortes d'impôts, qui se payoient sur les marchandises, qu'on transportoit d'un lieu à un autre: maintenant il se dit d'un Droit qu'on prend sur les voitures des marchandises pour l'entretien des grands chemins. La plûpart des Seigneurs s'attribuent des droits de *péage* sur leurs terres, sous prétexte d'entretenir les chemins, les ponts & chaussées. Anciennement ceux qui tenoient ce droit, devoient rendre les chemins seurs, & répondre des vols faits aux passans. Cela s'observe encore en quelques endroits d'Angleterre & d'Italie, où il y a des gardes qu'on appelle *stationnaires*, établis pour la seureté des Marchands, & entre autres à Terracine sur le chemin de Rome à Naples. Anciennement si un homme étoit détroussé en chemin public & entre deux soleils, le Seigneur Haut-Justicier qui levoit le *péage*, étoit obligé de le rembourser. Il y a une Ordonnance de mille cinq cens septante portant abolition de tous *péages* établis depuis cent ans sur la riviére de Loire. La plûpart des *péages* sont de pures usurpations. L'Ordonnance de 1552. enjoint aux Seigneurs qui ont droit de *péage*, d'entretenir les ponts & passages. Le *péage* est appellé de divers noms dans les Coûtumes & les Ordonnances. On le nomme *Barrage* aux entrées des Bourgs & des Villes, *Pontenage* aux passages des ponts, *Billete* ou *Brunchiere* aux passages de campagne, où on a mis pour signal un petit billot de bois attaché à une branche, on l'appelle quelquefois *coûtume* ou droit établi sans titre, quelquefois *prevôté* ou menu droit casuel, & quelquefois *travers*, qui est un droit qui ne se paye que sur la frontière. Ce mot vient de *paagium*, abrégé de *passagium* selon Vossius cité par Ménage: d'autres disent de *pedagium* qu'on trouve aussi chez les Auteurs Latins. Borel le dérive de *pagus* ou *pais*.

PEAGER. *s. m.* Fermier du péage, qui exige & fait payer ce droit. Les *Péagers* doivent mettre des billetes, des tableaux & pancartes en lieu éminent, pour faire connoître les droits qui sont dûs.

PEAUTRE *s. m.* le gouvernail d'un vaisseau. On dit proverbialement à des importuns qu'on veut chasser loin de soy: Allez au *peautre*: Je l'ay bien envoyé au *peautre*, je l'ay bien envoyé promener.

PEAUTRÉ en termes de Blason se dit de la queue des poissons, lorsqu'elle est d'autre couleur que le corps, parce qu'elle est en effet le gouvernail des poissons: Il portoit d'argent au dauphin versé de sable, allumé, barbé & *peautré* d'or.

PEIGNE. *s. m.* petit instrument qui sert à décrasser & à nettoyer la tête, à arranger les cheveux, & à les tenir proprement. Il est fait d'un morceau de bois, d'ivoire, de corne, ou d'écaille de tortuë, divisé en plusieurs dents, ou petites ouvertures qui donnent passage aux cheveux. Les *peignes* font la principale garniture d'une toilette, d'une trousse, un étuy, une brosse à *peignes*: les Dames se coiffent avec les *peignes*: Les Courtisans fanfarons ont toujours un *peigne* à la main. Les Tyrans ont eu aussi des *peignes* de fer, pour tourmenter les Martyrs en leur déchirant la peau: Les grosses dents d'un *peigne* s'appellent les *oreilles*. Ce mot vient du Latin *pectem*.

PEIGNE se dit aussi de l'instrument avec lequel on carde, on démêle la laine, la bourre, la soye. Un *peigne* de Cardeur est un morceau de bois chargé d'une infinité de petites pointes recourbées de fil de fer.

PEIGNE de Tisserand est une espece de chassis, ou treillis qui a un grand nombre de petites divisions ou ouvertures, dans chacune desquelles on passe les fils de la chaîne qui doit former la longueur de la pièce de la toile, ou de l'étoffe: elles servent à les soutenir, & à laisser passer la navette qui porte les fils qui doivent être en travers. Les *peignes* de velours ont soixante ou quatre-vingt portées.

PEIGNE de jable se dit chez les Tonneliers des morceaux de douve amenuisez par un bout, & qui entrent à force dans les cerceaux pour réparer un jable rompu.

PEIGNES en termes de Manége sont des gratelles farineuses qui viennent aux paturons du cheval, & qui font hérissier le poil sur la couronne.

PEIGNE se dit figurément en choses morales: Il faut donner encore un coup de *peigne* à cet ouvrage; pour dire, il le faut revoir pour le polir davantage. On dit aussi qu'un Satirique a donné un coup de *peigne* à quelqu'un; pour dire qu'il en a fait quelque description maligne, qu'il l'a rendu ridicule.

PEIGNE de Venus, est une plante medicinale, que les Medecins appellent *pecten Veneris*, & autrement *scandix*, qui

est ainsi nommée, parce qu'elle a plusieurs cornets disposez comme un *peigne* à peigner le lin. Sa tige est haute d'un demi pied, ses feuilles semblables aux pastenates sauvages, ou à la camomille. Elle jette plusieurs petits bouquets de fleurs blanches & menuës à la cime de ses branches, d'où sortent plusieurs petits becs ou aiguilles séparées les unes des autres, & disposées comme un *peigne* de Cardeur.

On dit proverbialement d'un homme qui est en mauvaise humeur, ou en colere, qu'il tueroit volontiers un Mercier pour un *peigne*.

PEIGNER. *v. act.* décrasser sa tête, démêler, ou arranger ses cheveux avec un peigne: Les Courtisans sont toujours bien peignez & bien frisez; c'est l'épithete ordinaire que donne Homere à tous ses Grecs.

PEIGNER signifie figurément rendre bien propre & bien ajusté: Cet ouvrage est bien *peigné*, on y a mis la dernière main, il est fort poli & orné: Voilà un jardin bien *peigné*, dont on a grand soin, il est fort propre & fort net.

On dit aussi en contre-sens que deux Harengeres se sont *peignées*, quand elles se sont prises aux cheveux, décoiffées, égratignées. On dit aussi que le chat a *peigné* le chien, quand il lui a donné quelques coups de griffes.

PEIGNÉ. *ée. part. pass. & adj.* On dit de la laine *peignée*, du chamvre *peigné*, lorsqu'ils ont passé par les mains des Cardeurs, ou qu'ils ont eu quelque autre préparation pour les nettoyer.

PEIGNIER. *s. m.* Marchand & Artisan qui vend, ou qui fait des peignes.

PEIGNOIR. *s. m.* linge qu'on met sur ses épaules tandis qu'on est à sa toilette, qu'on se peigne: Les femmes en deshabiller ont de beaux *peignoirs* à dentelles.

PEIGNURES. *s. f. pl.* cheveux qui tombent quand on se peigne: Les perruques ne se faisoient autrefois que de *peignures*.

PELLICAN. *s. m.* oiseau aquatique qui approche de la forme d'un heron, dont le cry ressemble au braire de l'âne, d'où vient que les Grecs l'ont appelé *onocrotalos*. On tient qu'il aime si fort ses petits, qu'il meurt pour eux, & se déchire l'estomach pour les nourrir. On en dit plusieurs fables, & on en fait l'hieroglyphe de l'amour paternelle.

PELLICAN est un vaisseau de Chymie fait ordinairement de verre avec des anses creuses & percées, qui sert à faire plusieurs distillations des liqueurs par circulation; & à les réduire dans leurs plus petites parties.

PELLICAN est aussi un ferrement dont se servent les Chirurgiens pour arracher des dents.

PELLICAN est aussi un nom qu'on donne à une ancienne pièce d'artillerie, qui est un quart de coulevrine portant six livres de boulet. Voyez HANZELET.

PENDULE. *s. m.* poids attaché à une corde, ou à une verge de fer, lequel étant agité une fois, fait plusieurs vibrations jusqu'à ce qu'il se soit remis en repos. Les vibrations du *pendule* contiennent un espace de temps parfaitement égal. Un *pendule* de trois pieds huit lignes & demie marque les secondes, & en Musique la mesure égale ou binaire. Galilée a le premier écrit & fait des observations sur le mouvement du *pendule*. On a trouvé par le moyen du *pendule* qu'un corps pesant en tombant, parcourt en une seconde de temps, un espace de quinze pieds & un pouce, mesure de Paris. On se peut servir du *pendule* comme d'une mesure invariable & universelle pour les lieux les plus éloignez & les siècles les plus reculez, par le moyen d'une vibration qu'on aura trouvée être précisément d'une seconde de temps selon le mouvement du Soleil: car si par exemple on trouve que le pied horaire (c'est ainsi que Monsieur Huggens appelle la troisième partie de ce *pendule* à secondes) étant comparé au pied de Paris, soit, comme il est en effet, en proportion de 864. à 881. il sera aisé de faire la réduction de toutes les autres mesures du monde à ces mêmes pieds par le calcul. Mouton Chanoine de Lion a fait aussi un beau traité *de mensura posteris transmittenda*, sur le même principe.

PENDULE. *s. f.* est une horloge de nouvelle invention qu'on fait avec un *pendule* qui en régle le mouvement égal par le moyen d'une ligne cycloïde, qu'on dit être inventée par M. Huggens, qui a fait un très-beau Volume *de horologio oscillatorio* imprimé en 1673.

PENES ou PESNES en termes de mer se dit des bouchons d'étoupe attachez à un manche, qui servent aux calfateurs à goudronner un vaisseau, & le suifver & brayer.

PENNAGE. *s. m.* Terme de Fauconnerie. Tout ce qui couvre le corps de l'oiseau de proie. *Pennage* blond, roux, noir, baglé, fleuri, turturin, cendré, &c. Selon les diverses couleurs que les oiseaux portent en leur robe. L'oiseau a quatre sortes de *pennage*: 1. le *duvet* qui est comme la chemise de l'oiseau proche sa chair; 2. la *plume menuë* qui couvre tout son corps; 3. les *vanneaux* qui sont les grandes plumes de la première jointure des aïles; 4. les *pennes* qui s'étendent jusqu'à la *penne* du bout de l'aïle qu'on appelle le *cerceau*.

PENNES ou PANNES, terme de Fauconnerie. Sont les longues plumes des aïles, celles de la queuë s'appellent *balay*. Les pennes croisées sont une marque de la bonté de l'oiseau. Toutes les *pennes* des aïles ont leurs noms, une, deux, trois, quatre, cinq, les *rameaux* & le *cerceau*; les pennes du *balay* pareillement, le milieu, la deux, la trois, &c. Les oiseaux ont 12. *pennes* à la queuë. Ce mot vient de *penna*.

PENNES se dit aussi des petites plumes qu'on met au bout d'une flèche, ou d'un matras pour les faire aller droit, d'où est venu le mot de trait bien *empenné*, & un matras *desempenné*. Les *pennes* se faisoient avec des plumes d'oye ou de gruë.

PENNE, ou PENNACHE, en termes de Blason se dit des plumes d'oiseau qu'on met sur le Chapeau pour orner la tête, quand on les peint sur des écus: De Marolles porte d'azur à l'épée d'argent; la garde en haut d'or, accôtée de deux *pennes* ou *pennaches* adossées du second, c'est à dire, d'or.

PENNE en termes de Marine est le point, ou le coin des voiles Latines, ou à tiers point.

PENNON. *s. m.* Etendart à longue queuë, qui appartenoit autrefois à un simple Gentilhomme: c'est proprement un

guidon à mettre sur une tente. Il est opposé à bannière qui étoit quarrée: car quand on faisoit quelqu'un Banneret, la cérémonie étoit de couper la queue de son *pennon*, d'où est venu un ancien Proverbe: Faire de *pennon* bannière; pour dire, passer à une nouvelle dignité. Il y a encore à Lion des Compagnies des quartiers qu'on appelle *Pennonages*, & leurs Chefs s'appellent Capitaines *Pennons*. Ce mot vient du Latin *Pannus*, parce que ces bannières étoient autrefois faites de drap, ou d'autre riche étoffe, qui étoient comprises sous le même genre.

PENNON généalogique, est en termes de Blason un écu rempli de diverses alliances des Maisons desquelles un Gentilhomme est descendu, qui sert à faire ses preuves de noblesse. Il comprend les armes du pere & de la mere, ayeul & ayeule, bisayeul & bisayeule: il est composé de huit, de seize, de trente-deux quartiers, &c. sur quoi on dresse l'Arbre généalogique.

PIED^{30s.} *m.* Partie double de l'animal, qui lui sert à se soutenir & à marcher. L'homme & les oiseaux n'ont que deux *pieds*. La plupart des animaux terrestres ont quatre *pieds*. La plupart des insectes ont cent *pieds*, c'est à dire, un grand nombre. Les serpens n'ont point de *pieds*, ils rampent sur la terre. Les Marchands font accroire que les oiseaux de Paradis n'ont point de *pieds*, ce sont eux qui les coupent.

Les écrevisses ont douze *pieds*. Les araignées, les mittes, les polypes ont huit *pieds*. Les mouches, les sauterelles, les papillons ont six *pieds*. Les singes, les loups, la marmote marchent sur les *pieds* de derrière.

En Autourserie on dit le *pied* d'un vautour & d'un épervier, au lieu qu'en Fauconnerie on dit la main de l'oiseau, du faucon.

PIED en tant qu'il appartient à l'homme, se marie avec plusieurs mots en diverses significations. On dit, lâcher le *pied*, pour dire, reculer, se défendre mal; gagner au *pied*, pour dire, prendre la fuite. On dit aussi qu'on ne peut mettre un *pied* devant l'autre, pour dire, être foible, ne pouvoir marcher. On dit, mettre *pied* à terre, pour dire, descendre de cheval; avoir le *pied* à l'étrier, pour dire, être prêt à partir. On dit aussi, trouver *pied*, prendre *pied*: Il y a *pied* là, lors qu'on trouve le fonds de la rivière, & qu'il n'est pas besoin d'y nager. On dit aussi, examiner un homme depuis les *pieds* jusqu'à la tête, l'armer de *pied* en cap. On dit aussi, qu'il sent le *pied* de Messenger, pour dire qu'il pue; & on appelle *pieds* pourris, ceux qui ont toujours les *pieds* dans l'eau, comme ceux qui conduisent les trains de bois flotté. On dit qu'un homme a le *pied* marin, pour dire qu'il supporte aisément la fatigue de la mer, qu'il ne s'y trouve point mal. On appelle *pied* plat un rustre, un paysan qui a des souliers tout unis. Prendre au *pied* levé, c'est à dire, sur le champ, sans délai. Avoir le *pied* bot, c'est un nom général qu'on donne à un *pied* estropié ou mal tourné, soit qu'il soit tourné en dedans, ce que les Latins appellent *varus*; soit qu'il soit tourné en dehors, ce que les mêmes appellent *valgus*. Avoir des cors aux *pieds*, c'est à dire, des calus ou des durillons. Porter le *pied* en avant, tourner bien le *pied*, attendre de *pied* ferme. Un appartement de plain *pied*; & au figuré un galand de plain *pied*.

PIED fourché se dit des animaux qui ont le *pied* fendu en deux seulement, comme les bœufs, les cochons, les moutons, les chèvres, &c. Les Hebreux n'osoient manger la chair que des animaux qui avoient le *pied fourché*, & qui ruminoient. Le *Pied fourché*, est aussi une ferme d'un impôt qu'on lève aux portes de quelques Villes sur les animaux au *pied fourché* qui s'y consomment. La ferme du *Pied fourché* est différente de celle du *Pied rond*. On appelle des *pieds* de cochon assaisonnez des *bas de soye*. On appelle *petits pieds* la volaille, le menu gibier. Les Ecrivains appellent une écriture menuë & mal faite, des *pieds* de mouche.

PIED de cheval, c'est la partie de la jambe depuis la Couronne jusqu'au bas de la corne. Le *pied* gauche s'appelle le *pied* du montoir, & le droit, le *pied* hors du montoir. On dit qu'un cheval a le *pied* gras, quand il a la corne foible & mince, lors qu'il est difficile à ferrer; qu'il a le *pied* usé, qu'il a le *pied* mauvais, qu'il a le *pied* dérobé, lors qu'il a peu de corne, ou qu'il l'a usée pour avoir marché *pied nud*, c'est à dire, défermé; qu'il a le *pied* comble, lors que sa sole est arrondie par dessous, & qu'il a besoin d'un fer vouté.

PIED neuf se dit d'un cheval à qui la corne est revenuë, après que le sabot lui est tombé, auquel cas il ne vaut rien que pour le labour. Le petit *pied* est un os spongieux renfermé dans le milieu du sabot, & qui a toute la forme du *pied*. On dit aussi, remettre un cheval sur le bon *pied*, galoper sur le bon *pied*, quand on le fait aller uniment & sur les mêmes *pieds* qu'il a commencé de partir. On dit aussi, parer le *pied* d'un cheval, pour dire, enlever la corne du cheval avec un bouterol autant qu'il est nécessaire pour le bien ferrer.

PIED se dit aussi des plantes & des arbres: Il a tant de *pieds* d'œuilletts, tant de *pieds* d'anemones: Il a tant de *pieds* d'arbres fruitiers dans ce jardin, tant de *pieds* d'arbres dans cette forest. On appelle *pieds* corniers les gros arbres qui sont dans les encoignures des ventes qui se font dans les forêts, & qui se marquent par le Garde-marteau. *Pied* cornier, se dit aussi des longues pièces de bois qui sont aux encoignures des pans de charpente. On le dit aussi des quatre principales pièces qui font l'assemblage du bateau d'un carosse, qui soutiennent l'imperiale, & où on attache les mains, où on passe les souppentes.

PIED se dit aussi des choses tout à fait inanimées. Le *pied* des Alpes, d'une montagne, d'un rocher. Le *pied* d'une escabelle, d'une table, d'un bahut: le *pied* d'un clavessin, d'un buffet, d'une platine: le *pied* d'une lunette, d'un graphometre, sur lequel on pose sa genoüillère pour faire des observations. On appelle aussi le *pied* d'une dentelle une petite dentelle qu'on coud à une plus grande pour la faire mieux paroître. On dit aussi qu'un homme a le nez fait en *pied* de marmite, quand il l'a retroussé.

PIED en termes d'Architecture se dit premièrement des murs. Le *pied* de la muraille, c'est l'escarpe: On a percé le fossé, on est au *pied* de la muraille: On a sappé ce bastion par le *pied*; ce qui se dit aussi au figuré d'un raisonnement dont on a détruit le principe. On dit à la Paulme: Chasse au *pied*, on entend du mur.

PIED se dit aussi d'un talus, d'un penchant qu'on donne à des ouvrages pour les soutenir, & particulièrement quand ils sont de terre: Ce rempart n'a pas assez de *pied*, de talus, il s'éboulera. On dit aussi qu'il faut donner du *pied* à une échelle, l'éloigner de la muraille pour y monter sûrement.

On dit en Jurisprudence: Le *pied* saisit le chef, c'est à dire, l'édifice suit la nature du sol, sur lequel on le peut élever tant qu'on veut.

PIED de fief en Jurisprudence feodale, se dit d'un fief dépecé & démembré, dont il est fort parlé en la Coûtume de

Touraine.

PIED se dit aussi en parlant de ce qui est debout: Il a fallu être sur *piéd* toute la nuit pour veiller ce malade, ou à cause de cette allarme: Soyez sur *piéd* demain dès cinq heures, pour dire, Levez-vous matin: Il se leva en *piéd*s pour haranguer.

On dit d'un Courtisan, qu'il est obligé de faire le *piéd* de gruë, pour dire, qu'il faut qu'il se tienne toujours debout; qu'il fait le *piéd* derrière, quand il fait la reverence, & burlesquement qu'il faut qu'il fasse le *piéd* de veau, quand il est obligé d'aller saluer quelque Puissant. On dit aussi, qu'il n'a pas mis le *piéd* dans une maison, pour dire, qu'il n'y est point entré depuis un tel temps. On dit de celui qui s'opiniâtre à demeurer dans un logis, qu'il n'en veut sortir que les *piéd*s devant, c'est à dire, étant mort.

On dit en ce sens & en termes de Guerre, mettre une armée, des troupes sur *piéd*, pour dire, les lever & les entretenir. Un Capitaine, un Lieutenant en *piéd*, c'est à dire, qui subsiste, qui n'est point réformé. On dit aussi des Compagnies, des Régimens de gens de *piéd*, pour dire, de l'Infanterie. On appelle aussi un Valet de *piéd*, celui qui sert & qui suit à *piéd* le Roy & les Princes.

On dit en termes de Marine, que des marchandises sont en *piéd*, pour dire qu'elles sont encore en nature, & qu'un Marchand les peut revendiquer en payant les frais du sauvement. On dit aussi qu'un vieux Château, un bâtiment sont encore sur *piéd*, pour dire qu'ils subsistent, qu'ils ne sont point abattus.

PIED de Roy est une mesure contenant douze pouces, ou cent quarante quatre lignes. Un *piéd* quarré est la même mesure en longueur & en largeur, qui fait cent quarante quatre pouces de superficie. Un *piéd* cube est la même mesure selon les trois dimensions. Le *piéd* cube a huit cent quarante-quatre pouces cubes. Le *piéd* des anciens Romains avoit quatre palmes, & on l'appelloit *piéd* Romain, ou *piéd* du Capitole. Le *piéd* Rhenan, ou le *piéd* de Leyden, est celui qui sert de mesure à tout le Septentrion: sa proportion avec le *piéd* Romain est comme de 950. à 1000. Voyez Casimir Polonois, qui dans sa Pyrotechnie a fait la réduction au *piéd* Rhenan de tous les autres *piéd*s des plus fameuses Villes de l'Europe.

PIED³⁵ en termes de Poësie Grecque & Latine est la mesure des vers. Un vers hexametre a six *piéd*s, un pentametre en a cinq. Les *piéd*s sont composez de deux syllabes, comme le spondée & l'iambe, ou de trois, comme le dactyle & l'anapeste.

PIED signifie aussi mesure de proportion. Toutes les moyennes d'or se réglent pour leur poids & leur valeur sur le *piéd* de l'écu sol, à proportion de son titre: On a fait cette contribution sur le *piéd* de vingt mille écus: On l'a payé sur le *piéd* de cent écus de gages: Sur ce *piéd*-là il lui faut cent francs: Les Rentés se constituent sur le *piéd* du denier 20. On dit aussi, réduire une figure au petit *piéd*, pour dire, faire la copie d'un grand tableau en petit avec les mêmes proportions; ce qui se fait avec le chassis, le parallelogramme, ou le singe.

PIED en termes de Teinturiers se dit des premières couleurs qu'on donne aux étoffes teintes en grand & bon teint, pour en recevoir après d'autres qui ayent plus d'éclat ou de durée. Ainsi on dit que les Teinturiers du bon teint doivent donner aux étoffes un *piéd* nécessaire de pastel, de garence ou de cochenille, devant que de les envoyer aux Teinturiers du petit teint; & ils sont obligez de laisser à la tête de la pièce une rosette de chaque sorte de *piéd* du bon teint qu'ils luy auront donné.

PIED se dit figurément en plusieurs choses morales. On dit, mettre ses injures, ses ressentimens au *piéd* du Crucifix, pour dire, les oublier, les pardonner pour l'amour de Dieu. On dit au contraire, mettre quelqu'un sous ses *piéd*s, pour dire, le ravalier & le mépriser. On dit, se jeter aux *piéd*s de quelqu'un, pour dire, implorer sa grace, sa misericorde. On dit qu'un homme, est aux *piéd*s de la Cour, pour dire, qu'il est dans le Parquet de l'Audience. On dit, qu'un homme est à la Cour sur le bon *piéd*, pour dire, en crédit, en fortune; qu'on le va voir sur le *piéd* de bel esprit, de sçavant. On dit aussi qu'on s'est réduit au petit *piéd*, pour dire, qu'on a retranché son train, diminué sa dépense. On dit prendre les choses au *piéd* de la lettre, pour dire, à la rigueur & sans vouloir souffrir d'interpretation.

PIED se dit aussi en ces composez, *d'arrache-piéd*, à *clochepiéd*, *marchepiéd*, *trepied*, *chevrepied*, *piéd leger*, drap de *piéd*, tapis de *piéd* qui sont expliquez à leur ordre.

A PIED, *adverbial*, se dit en ces phrases: être à *piéd*, c'est-à-dire, n'avoir ni cheval, ni carrosse: être venu de son *piéd*. On dit aussi qu'on a mis quelqu'un à *piéd*, quand on luy a fait vendre son équipage. On dit qu'il fait bon d'aller à *piéd* quand on tient son cheval par la bride; qu'un cavalier qui n'a pas soin de son cheval, mérite d'aller à *piéd*. On dit aussi, passer à *piéd sec*; aller *piéd à piéd*, avancer peu à peu une affaire, accroître petit à petit sa fortune. Ou dit à la Guerre, gagner le terrain *piéd à piéd* lorsqu'on attaque une place dans les formes, qu'on fait des approches par trenchées.

PIED se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit qu'un homme a trouvé chaussure à son *piéd*, pour dire, qu'il a trouvé une chose qui luy est fort convenable, ou au contraire quelqu'un qui luy résiste en face, qui se défend bien contre luy. On dit qu'il est déferré des quatre *piéd*s, quand il a été si bien repoussé & contredit qu'il ne sçait plus que dire, ni que faire. On dit qu'un homme a bon *piéd*, bon œil, pour dire, qu'il se porte bien, & qu'il est fort vigilant, qu'il entend bien ses interêts; qu'il tient *piéd* à boule, qu'il est assidu à son travail; qu'il ne se mouche pas du *piéd*, pour dire qu'il est fin & difficile à surprendre; qu'il tirera *piéd*, ou aîle d'une affaire, pour dire qu'il en aura l'avantage de quelque façon qu'elle tourne; & qu'il le trouve toujours sur ses *piéd*s, pour dire, qu'il subsiste, quelque changement d'affaires qui arrive. On dit qu'il s'est tiré une grande épine du *piéd*, lorsqu'il a surmonté quelque grande difficulté, qu'il s'est tiré d'une grande inquiétude; & on dit de celui qui est ruiné, qui n'a plus moyen de faire le fanfaron, qu'il ne sçait plus sur quel *piéd* danser, qu'il est obligé d'aller à beau *piéd* sans lance. On dit de celui qui est joyeux du succès de quelque affaire, qu'il croit tenir Dieu par les *piéd*s. On dit qu'un homme a eu un *piéd* de nez, quand il a été trompé dans ses esperances. On dit qu'il a mis le pied dans la vigne du Seigneur, pour dire honnêtement qu'il a trop beu. Un Sergent dit que la vache a bon *piéd*, lorsqu'une chose saisie est suffisante pour payer les frais d'un procès, ou que la partie qui poursuit, est riche. On dit lorsqu'on attend une chose promise qui ne vient point, qu'elle n'a point de *piéd*s. On dit d'un grand criminel, qu'on l'a amené *piéd*s & poings liez, & qu'on l'a emmené *piéd* chaussé, l'autre nud, pour dire, en diligence, sans luy donner le loisir de s'habiller. Sa partie luy tient le *piéd* sur la gorge, pour dire, luy propose des

conditions fort déraisonnables. On dit de ceux qu'on fait partir brusquement: Beuvez un coup, & haut le *ped*. On dit de celui qui cause beaucoup, qu'il a les *ped*s chauds. On dit d'une personne gaye, qu'elle a toujours un *ped* en l'air; & d'un vieillard, qu'il a déjà un *ped* dans la fosse. On dit qu'un homme qui a quelque grand sujet de tristesse, qu'il sèche sur *ped*, qu'il voudroit être cent *ped*s sous terre. On dit d'un miserable qui n'a point de bien, que c'est un *ped* d'escaut, qu'il a les *ped*s poudreux. On dit aussi qu'un homme fait rage de ses *ped*s tortus: Chercher cinq *ped*s à un mouton où il n'y en a que quatre: Chercher à *ped* & à cheval. On dit aussi: Jamais coup de *ped* de jument ne fit mal au cheval: pour dire, qu'un homme ne se doit point fâcher des injures, ou des maux que luy font les femmes. On dit, aller du *ped* comme un chat maigre, comme un Basque. On dit, aller où le Roi va à *ped*, pour dire, aller à ses nécessitez. On appelle populairement un pendu, un Evêque des champs qui donne la benediction avec les *ped*s.

PIED d'aloüette, fleur qu'on appelle en Latin *consolida regalis*. Il y en a de plusieurs couleurs, de violettes, de gris-de-lin, de rouges, de blanches & de bleuës, il y en a aussi de pennachées. Elle fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

PIED de biche, est la barre de fer qui sert à fermer les portes cocheres, qui se divise par un bout en deux crampons qui entrent dans les ferrures de la porte, & qui est par l'autre bout scellée dans la muraille.

PIED de chat, fleur dont on fait des sirops & des conserves pour les poulmoniques.

PIED de cheval, herbe, en Latin *tussilago*. Voyez PAS D'ASNE.

PIED de chèvre est le composé de deux petits fers mobiles en charnières, dont l'un se peut mouvoir d'un côté, & non pas de l'autre; c'est une pièce qui sert à faire la détente des horloges.

PIED de chèvre est aussi une pince dont on se sert à remuer les pierres & les fardeaux, qui a un bec aigu, courbé & refendu.

PIEDESTAL. *s. m.* C'est la partie basse de la colomne sur laquelle pose son fust. Il est composé de trois parties, de sa base, de son dé, & de sa corniche, qui ont différentes mesures suivant les divers ordres. On l'appelle aussi *stilobate*, quelquefois *patin*.

PIED droit, terme d'Architecture, est le jambage d'une porte ou d'une fenêtre, les parements de pierre de taille qui sont des deux côtés d'une porte, où les gons de la porte sont ficher, où on attache la menuiserie des fenêtres. On le dit aussi des jambages des cheminées: Les *ped*s droits des fenêtres doivent être embrasés & refeuillez au moins de deux pouces, afin que la menuiserie puisse joindre contre les murs.

PIED de griffon est un instrument de Chirurgie, qui est de fer avec deux crochets, qui sert dans les accouchemens difficiles, à tirer la tête de l'enfant demeurée dans le ventre de la mere.

PIED de lièvre se dit de ce qui sert aux Ecrivains à froter & lisser leur papier, c'est en effet, un vray *ped* de lièvre.

PIED de lièvre est aussi une herbe qui croît parmi les bleds qu'on appelle autrement *benoîte*, *galliot* ou *ressize*, en Latin *lagopus* ou *pes leporinus*. *Silvaticus* la prend pour la *caryophylata*, ainsi nommée, parce qu'elle sent le girofle. C'est aussi le nom d'un oiseau ainsi appelé, parce qu'il a les *ped*s velus comme un lièvre.

PIED de lion, ou *patte de lion* est une plante qui croît parmi les bleds & les champs, qui porte une tige haute d'un bon palme, qui a quelques concavitez, d'où elle jette plusieurs aîles, portant à sa cime deux ou trois grains dans des gousses en forme de cices. Ses fleurs sont rouges, & semblables à celles d'anemones; ses feuilles ressemblent à celles des choux, mais elles sont chiquetées comme celles de pavot; sa racine est noire & faite comme une rave, mais toute bossuë & pleine de durillons, en Latin *leontopetalon*. Il y a une espèce de *ped de lion* qui a la feuille comme la mauve; mais elle est plus dure & plus retirée, compartie en huit angles fort apparens, & dentelée tout à l'entour, si bien qu'en l'ouvrant & l'étendant elle est faite comme une étoile. Sa fleur est pâle, de pareille figure, & petite: elle naît au haut de ses tiges qui ont demi coudée, ce qui l'a fait appeller en Latin *stellaria*, *alchimilla*, *pes*, ou *pata leonis*.

PIED d'oiseau, autre plante appelée en Latin *ornithopodium*.

PIEDOUCHE est un petit *pedestal* qu'on met sous un buste, ou une petite figure, dans un cabinet, dans une gallerie. Il est ordinairement de marbre, on en fait quelques-uns de bois.

PIED d'oye est une plante qu'on nomme en Latin *pes anserinus*, *tota bona*.

PIED de veau, autre herbe, en Latin *arum*.

PIED de geline, herbe. Voyez FUMETERRE.

PHOSPHORE, *s. m.* C'est une pierre qu'on appelle autrement *pierre de Boulogne*, qui imbibe la lumière étant exposée au Soleil, & qui étant bien enveloppée, la conserve pour rendre en un lieu obscur aussi long-temps qu'elle a demeuré à la recevoir. Elle est très-claire, & pesante, & semblable au plâtre; elle contient beaucoup de sel & de cendres caustiques. Elle soutient une forte calcination: elle est transparente comme le talc qu'on appelle *le miroir des ânes*; mais elle se réduit plutôt en brins qu'en lames. On l'appelle *pierre de Boulogne*, à cause qu'on la trouve près de Boulogne la Grasse dans le mont Paterna qui en est à quatre milles. Il y en a aussi quantité dans l'Embrunois. On pile cette pierre en poussiere très menuë, on en fait de petits gâteaux en la paîtrissant avec de l'eau commune & du blanc d'œuf; on la laisse secher à l'ombre, & puis on la calcine dans un fourneau de reverbere. Si on en fait des crucifix, après qu'ils auront été exposez le jour au soleil, ils rendront la nuit une très-grande lumière.

On a vû depuis quelque temps d'autres *phosphores* artificiels faits avec des compositions, &c.

RAMADAN. Terme de Relations. C'est ainsi qu'on appelle le Carême des Mahometans, pendant lequel ils jeûnent tout le jour avec tant de superstition, qu'ils n'oseroient laver leur bouche, non pas même avaler leur salive. Les hommes peuvent se baigner, pourvû qu'ils ne mettent point la tête dans l'eau, de peur qu'il n'y en entre quelque goutte par la bouche ou par les oreilles; mais les femmes ne le peuvent pas, de peur de prendre l'eau par en bas. En récompense ils font bonne chère la nuit, & dépensent plus en ce mois qu'en six autres.

RAMBERGE. *s. f.* Terme de Marine, vaisseau Anglois en forme de patache, qui sert à faire la première garde à l'entrée d'un port où elle est entretenue, & à aller faire la découverte, étant légère, & plus petite que les autres. Il y a pourtant des Auteurs qui parlent des *Ramberges* d'Angleterre comme des plus gros vaisseaux qu'on mette en mer en ce pays-là.

RAT. *s. m.* Petit Animal nuisible, que quelques-uns mettent au rang de la vermine, lequel se fourre dans les trous des maisons, & ronges les grains & les hardes. Esope a fait une fable du *Rat* de ville & du *Rat* de village. Il y a des *Rats* de grenier qui vivent du grain; & des *Rats* d'eau, qui vivent de poisson, & qui habitent le long des étangs; l'un s'appelle *mus*, l'autre, *mus aquaticus*. On confond dans le langage ordinaire les souris & les *Rats*, quoi que ce soient des espèces différentes. Il y a des souris de campagne qu'on appelle *rattes rousses*. Les *Rats* d'Egypte ont le poil dur & picquant, comme le herisson. Les Naturalistes distinguent les *Rats* en plusieurs espèces, qui sont bien différentes selon les pays. Les *Rats* de Pont sont blancs, & ont le dessus de la queue fort noir, elle n'a qu'un doigt de long: ils sont gros comme des escurieux: Mathiole croit que c'est la même chose que l'hermine. Les *Rats* Lassiques sont blancs & cendrez, ils ont le ventre blanc, & sont plus grands que les hermines; c'est ce qu'on appelle en Blason menu vair, & chez les Fourreurs petit gris. Les *Rats* de Nuremberg sont gros comme fouïnes, & ont le poil semblable à celui du lièvre; ils ont la queue courte, & n'ont point d'oreilles, mais seulement deux trous qui leur en tiennent lieu. Les *Rats* de Hongrie tirent sur le verd, & ressemblent aux bellettes, mais ils ne sont gueres plus gros que des souris. Les *Rats* d'Inde ont le poil presque semblable aux marmottes, à la réserve qu'il est mêlé de plusieurs poils blancs, qui le font paroître argenté: ils ont la tête longue, le museau long, & les oreilles fort petites, ils sont gros comme des chats, mais ils ont les pieds plus petits, & le poil plus rude: on les appelle aussi *Rats* de Pharaon, ou *Ramadous*; & quelques Auteurs tiennent que c'est une espèce d'*Incéumon*. On met aussi les Marmottes au rang des *Rats*: car on les nomme en Latin *mus montanus*. Quelques-uns mettent aussi l'escurieu au rang des *Rats*, parce qu'il ressemble extrêmement au *Rat Pontique*; & pareillement les loirs ou glirons qui sont des espèces de marmottes, qu'on appelle *mus Alpinus*, & pareillement les chauve-souris qu'on appelle *mus pennaticus*. Les mulots passent aussi pour une espèce de *Rats* cachez en terre, *mus silvaticus* ou *campestris*. Il y a dans les villes de l'Indostan des *Rats* si gros & si affamez, qu'ils attaquent même les hommes, lorsqu'ils sont dans leur lit. Ce mot vient de l'Allemand *Rat* signifiant la même chose.

On appelle ironiquement *Rat* de cave, un Commis des Aides qui va visiter & marquer les tonneaux des Cabaretiers, pour en faire payer le Gros & Huitième.

On appelle de l'Arsenic, de la mort aux *Rats*, & généralement toute sorte de poison; & on dit d'une femme qui a empoisonné son mary, qu'elle luy a donné de la mort aux *Rats*.

On dit des méchants Auteurs, qu'ils ont à craindre les Beurrieures & les *Rats*.

En termes de Manège on appelle un cheval, queue de *Rat*, quand sa queue est dégarnie de poil; on appelle aussi queue de *Rat*, des calus qui viennent aux jambes de derrière plus bas que le jarret.

En terme de Marine on appelle queue de *Rat*, le cordage qui est plus gros par le bout d'en haut que par celui d'en bas; ainsi on dit des escoutes à queue de *Rat*, des couëts à queue de *Rat*, quand ils sont attachez avec des cordes.

Rat, est aussi un nom que donnent les calfateurs à une espèce de ponton composé de bordages ou de planches, qui leur sert à donner le radoub au vaisseau.

Rat, est aussi un nom qu'on donne aux courants d'eau, ou aux contremarées, qui sont des mouvemens d'eaux contraires & fort dangereux, qu'on trouve sur tout dans les canaux où les mers sont serrées, comme dans le détroit de Magellan.

Quelques Ouvriers appellent *Rats* les trous de filières qui servent à dégrossir l'or, l'argent, le leton, & à le réduire en fils déliés.

Rat, se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit, que la montagne est accouchée d'un *Rat*, pour dire, qu'il est venu un petit effet d'une grande attente. On dit du reste de quelque chose endommagée: Voilà ce que les *Rats* n'ont pas mangé. On dit d'un homme qui paye mal, ou en petites parties, & en donnant des hardes & de mauvais effets, qu'il paye en chats & en *Rats*. On dit aussi d'un logis étroit, obscur & sale, que c'est un nid à *Rats*. On dit d'un homme pauvre, qu'il est gueux comme un *Rat* d'Eglise. On dit aussi: A bon chat bon *rat*, en parlant de celui qui se sçait bien défendre, quand on l'attaque. On dit, que des gens sont heureux comme *rats* en paille, lorsqu'ils ont abondance de vivres, & qu'ils les mangent en repos. On dit aussi qu'une arme a pris un rat, lorsque le chien s'est abattu, & que l'arme n'a pas pris feu: on le dit aussi de celui qui a manqué son coup en quelque autre sorte d'affaires. On dit d'une personne de fort petite taille, qu'elle n'est pas plus haute qu'un *rat*.

RATE. *s. f.* Terme d'Anatomie, partie du corps des Animaux située en l'hypocondre gauche à l'opposite du foye. Sa partie cave est tournée vers le foye & le ventricule, & la gibbeuse vers les extrémités des épines des côtes. Elle est de figure longue & quadrangulaire, & ressemble à une langue de bœuf. Hippocrate la compare à la plante du pied d'un homme. Sa chair est comme du sang caillé, rare & lâche comme une éponge, propre pour recevoir & boire les grosses humeurs du foye. Galien dit, que l'usage de la *rate* est de nettoyer le sang feculent, & d'attirer l'humeur mélancolique; & pour cela quelques-uns l'ont appelée *faux foye*, & d'autres *l'organe du ris*; d'où vient qu'on dit de ceux qui se réjouissent, qu'ils s'épanouissent la *rate*. La *rate* n'est autre chose qu'un tissu de veines, d'artères & de fibres nerveuses entrelacées ensemble, & ce tissu qui fait sa substance, est ce qu'on appelle le *parenchyme de la rate*; il est recouvert d'une membrane composée aussi de fibres nerveuses capable de constriction & de dilatation: sa membrane vient du peritoine, & ses veines du rameau splénique; & il y a un petit nerf inséré, qui vient de la sixième conjugaison du cerveau. C'est une maxime que la plus grande *rate* est toujours pire que la plus petite: car quand elle s'enfle, elle rend toujours le corps mal composé. On dit qu'on ôte la *rate* aux Couriers du Grand Seigneur, afin qu'ils courent mieux; mais

c'est une fable, car un homme ne sauroit vivre sans *rate*, quoi qu'on ait vû des chiens vivre quelque temps après qu'on la leur avoit ôtée. Les Animaux qui ont peu de sang limoneux, n'ont point de *rate*.

L'Empereur Trajan appelloit le Fisc la *rate* de l'Empire, parce que plus la *rate* s'enfle, plus le reste du corps diminuë; ainsi plus le Fisc s'enrichit, plus le Peuple s'appauvrit.

On dit proverbialement & ironiquement à ceux qui tiennent quelque discours ridicule & peu vray-semblable: Vous avez bon foye, Dieu vous sauve la *rate*.

RATELEUX. euse. *adje.* Qui est sujet aux maux de *rate*, aux opilations de *rate*: Les *rateleux* ont le corps livide & plombé: les *rateleux* sont ceux qui ont la *rate* enflée contre nature, ou qui l'ont endurcie de longue main, de sorte qu'on y apperçoit déjà une tumeur skirrheuse. On les appelle autrement *spleniques*.

RATEPENNADE. *s. f.* Oiseau nocturne, chauve-souri. En Latin *mus pennatus, vespertilio*.

RESINE. *s. f.* Gomme, suc gras & visqueux qui coule des pins ou sapins, & de quelques autres arbres, qui s'enflamme aisément, & dont on fait de la poix & autres drogues. On mêle la *poix resine* dans les flambeaux. Le mastic est la *resine* du lentisque. Le camphre est une espèce de *resine*. La meilleure de toutes les *resines* est la terebenthine qui doit être blanche & claire, tirant un peu sur le pers; & après, celle du lentisque, du pin & du sapin, & enfin celle de la pesse. Le cyprès produit aussi une *resine* liquide qui a les mêmes propriétés que les autres. Pline distingue seulement deux sortes de *resine*, la liquide & la seiche. La *resine* seiche se tire des pommes de pin, de sapin & de la pesse, on l'appelle proprement *poix resine*. La meilleure est celle qui est odorante & transparente, qui n'est ni seiche, ni humide, & qui ressemble à la cire. On fait cuire, seicher & brûler les *resines* pour en tirer de la suye, comme on fait de l'encens, ou pour en faire de la colophone qu'on appelle *resine frite*.

RESINEUX. euse. *adje.* Bois qui produit de la *resine*. Dans les montagnes on fait des flambeaux d'une branche de pin & d'autres bois *resineux*.

RETINE. *s. f.* Terme d'Optique & d'Anatomie. C'est une des tuniques de l'œil, qu'on met la cinquième en ordre, & qu'on appelle aussi *retiforme* ou *reticulaire*, parce qu'elle est faite en forme de rets. Elle naît de la substance moëlleuse du nerf optique dilaté, c'est pourquoi elle est molle & blanche, & ressemble à de la cervelle délayée, ou à du papier huilé, & elle a la transparence de la corne des lanternes. C'est en cette partie que se fait la vision, ou l'impression des images, des objets, par le moyen des rayons de lumière qui partent de chaque point de l'objet, qui se brisent dans le cristallin, & se vont peindre au fond de l'œil sur la *retine*. On fait des *retines* de papier huilé, ou d'une glace dépolie dans des yeux artificiels qui montrent clairement & sensiblement, comment se fait l'action de la vûë, & tournent en ridicule l'opinion de plusieurs Anciens qui croyoient qu'elle se faisoit par émission de rayons.

RETROGRADATION. *s. f.* Terme d'Astronomie, action par laquelle on marche, ou on se meut en arrière. On ne le dit guere que des planettes: La *retrogradation* de Mars & de Saturne.

RETROGRADE. *adj. m. & f.* Qui marche en arrière, à reculons, ce qu'on compte à rebours: Le mouvement des écrevisses est *retrograde*. Quand au lieu de dire, 1, 2, 3, 4. on dit 4, 3, 2, 1. on appelle cela un ordre *retrograde*. Il y a des vers *retrogrades* où on trouve les mêmes mots en les lisant à rebours, comme *Roma tibi subitò motibus ibit amor*: on les appelle aussi *recurrents*, & *reciproques*. Il y en a plusieurs exemples dans Pasquier.

RETROGRADE, en termes d'Astronomie, se dit d'un mouvement apparent des planettes, quand elles semblent reculer au lieu d'avancer. On les appelle directes, quand elles vont selon l'ordre, la suite & la succession des signes, comme d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. comme lorsqu'elles vont du perigée en l'apogée; & au contraire quand elles vont de l'apogée au perigée, elles sont *retrogrades*, & paroissent aller contre la succession des signes, de *Gemini* en *Taurus*, de *Taurus* en *Aries*, &c. la raison de ce phénomène est expliquée dans la Théorie des planettes de Quepler & d'autres Astronomes.

RETROGRADER. *v. n.* marcher ou se mouvoir en arrière, faire une chose à rebours, contre l'ordre naturel. Les planettes semblent *retrograder* après qu'elles ont été stationaires: la Lune & le Soleil ne *retrogradent* jamais: Les faiseurs d'acrostiches tâchent de trouver les mêmes mots, soit qu'on les lise de droit fil, ou en *retrogradant*: Cet écolier va en *retrogradant*, au lieu de monter de Cinquième en Quatrième, il l'a fallu remettre en Sixième: Ceux qui font paroître de grands efforts de mémoire disent plusieurs mots ou nombres en *retrogradant* contre l'ordre naturel.

RHINOCEROS. *s. m.* Bête farouche à quatre pieds, ainsi nommée à cause d'une corne qui lui sort du nez. Pline dit que c'est l'ennemi de l'Elephant, qu'il s'aiguise la corne, quand il veut le combattre, tâchant de le frapper au ventre où il a la peau la plus tendre. Du Bartas a fait une belle description de ce combat qu'on tient fabuleux. Le *Rhinoceros* est de la longueur de l'Elephant, mais il a les jambes plus courtes, & les ongles des pieds fendus. Pausanias assure qu'il a deux cornes, l'une fort grande sortant du nez, l'autre petite, mais très-forte qui pousse en haut; & quelques-uns disent que ces cornes ne sont point arrêtées, mais s'agitent de part & d'autre, & que quand il entre en colere, elles deviennent si roides & si dures, qu'elles déracinent un tronc d'arbre, quand elles le heurtent de front. Festus croit que c'étoit un bœuf d'Egypte, quoi qu'il ait la tête & le museau d'un cochon. On le chasse pour avoir sa peau qui est très-dure & très-forte, étant toute couverte d'écaïlles, & épaisse de quatre doigts; on en fait des cottes d'armes, des boucliers & des socs de charruë.

On appelle proverbialement, un nez de *rhinoceros*, un homme qui a un nez gros & éminent. Les Latins ont dit d'un homme fin & rusé, qu'il avoit un nez de *rhinoceros*.

ROUVRE. *s. m.* C'est la seconde espèce de chêne qui est moins haut que les autres, qui a le tronc & le branchage tortu, creux & fort dur, qui a l'écorce raboteuse, & la feüille un peu moindre que le vray chêne. Il a un gland gros, long & mince, ayant une longue queue, & fort agréable au bétail. Il y a trois sortes de chêne. Le chêne ordinaire, le *rouvre*, & le chêne verd. *Rouvre* vient du Latin *robur*.

ROY. *s. m.* souverain, maître absolu. C'est la qualité qu'on donne à Dieu qui est le Roy, le souverain Créateur du Ciel & de la Terre, le *Roy des Rois*. On donne à J. C. sur la terre la qualité de Roy des Juifs.

ROY signifie aussi Monarque qui commande seul & souverainement à une région de la terre. Les Grecs appelloient le *Roy* de Perse le Grand *Roy*. Les Européens regardent le *Roy* de France comme le *Roy* le plus grand & le plus puissant de l'Europe: on l'appelle le *Roy* très-Chrétien: Le *Roy* Louis XIV. est le plus grand *Roy* qui ait été depuis l'établissement de la Monarchie. Le *Roy* d'Espagne est appelé le *Roy* Catholique. Le *Roy* des Romains, est un Prince désigné Empereur, qui est une espèce de Coadjuteur à l'Empire. On a aussi appelé *Roy* le Seigneur d'Yvetot.

ROY, se dit aussi des personnes qui sont de vaines images ou représentations du *Roy*: comme celui qu'on fait au jour des *Rois* qu'on nomme le *Roy* de la fève, c'est celui qui a trouvé la fève au gâteau dans sa part: On va faire les *Rois*, crier, Le *Roy boit*, en un tel lieu; pour dire, y faire la cérémonie de cette réjouissance. On la célèbre en l'honneur de la fête des *Rois* ou de l'Epiphanie, & c'est pourtant une imitation des Saturnales des Payens. On appelle *Roy*, celui qui doit payer pour tous les autres un repas qu'on a joué, & on dit alors qu'on a fait un *Roy*. On appelle aussi le *Roy* du bal celui qui en fait les frais, & qui danse la première courante. Un *Roy* de théâtre, est un *Roy* en représentation, ou un *Roy* qui laisse toute son autorité entre les mains de ses Ministres.

ROY, se dit aussi entre les Animaux de celui qui est le plus excellent en leur espèce. Le Lion est appelé le *Roy* des Animaux à cause de son courage. Le Phenix est le *Roy* des Oiseaux à cause de sa rareté, qui est encore plus grande qu'on ne pense. Le Basilic est appelé le *Roy* des Serpens, à cause qu'il tuë de ses regards, à ce que disent les Naturalistes qui ne l'ont jamais vû. Les Abeilles ont aussi leur *Roy* qu'on dit être femelle & sans aiguillon.

ROY, se dit aussi de ce qui est excellent en chaque chose, de ce qu'on veut louer: Cet homme a milles bonnes qualitez, c'est le *Roy* des hommes: Voilà un manger de *Roy*, un plaisir de *Roy*, pour dire excellent: Quand ce seroit pour le *Roy*, il ne seroit pas plus chaud, il ne seroit pas meilleur: C'est un homme qui a un cœur de *Roy*, qui est vaillant, liberal, magnifique, qui fait une dépense de *Roy*, qui traite en *Roy*, c'est à dire, fort bien.

ROY, se dit aussi au jeu des Cartes, des quatre premières peintures, & on appelle ironiquement un jeu de cartes, le livre des *Rois*. Aux Eschecs le *Roy* est la principale pièce du jeu à qui il faut donner échec & mat pour gagner. On dit aussi qu'aux Echecs les foûs sont les plus près des *Rois*; pour montrer qu'il n'est pas nouveau que les foûs ayent souvent l'oreille du *Roy*, la faveur du *Roy*.

Pied de *Roy*, pouce de *Roy*, c'est la mesure publique des longueurs, sur laquelle on étalonne les autres. Le pied de *Roy* a douze pouces, le pouce de *Roy* a 12. lignes, ou grains d'orge. Voyez [PIED](#).

ROY, se dit aussi en plusieurs phrases qui regardent la personne ou le service du *Roy*. On appelle Maison du *Roy*, non pas seulement son Palais, mais tous ses Officiers qui servent à sa Cour, & qui sont couchés sur l'Etat. A la guerre on appelle, la Maison du *Roy*, tous les gens de guerre qui servent à sa garde, tant cavalerie qu'infanterie. En général on dit, aller servir le *Roy*, pour dire, s'enroller, prendre parti dans ses troupes. La Justice s'exerce sous le nom & l'autorité du *Roy*, sous les ordres du *Roy*, de par le *Roy*. Tous les Officiers Royaux de Judicature s'appellent Conseillers du *Roy*, même les Notaires & les Secrétaires. On dit que les choses saisies sont mises sous la main du *Roy* & de Justice. Les Edits & Déclarations du *Roy*, Arrêt du Conseil d'Etat du *Roy*, donné le *Roy* étant en son Conseil. On appelle dans les Prisons le pain du *Roy*, celui qui est pris sur le fonds des amendes, que le *Roy* donne pour la subsistance des Prisonniers qui n'ont pas le moyen de se nourrir. On n'entend dans les réjouissances que des cris de Vive le *Roy*. On appelle dans un siège le quartier du *Roy*, celui où est campé le Général. On appelle dans les grandes maisons, ou dans les hôtelleries, la Chambre du *Roy*, celle où il a couché une fois en allant par país.

ROY, se dit figurément en Morale. Un Stoïque dit que le sage est son *Roy*, pour dire qu'il est maître de ses passions.

ROY, s'est dit aussi autrefois de celui qui étoit le supérieur, le premier, ou le Juge en quelque Corps & Compagnie. Ainsi on appelloit le *Roy* des Merciers, celui qui avoit l'œil sur les poids, aunes & mesures des Marchands: le *Roy* des Barbiers, celui qui avoit droit de visite sur les autres: le *Roy* des Arbalétriers, celui qui étoit le premier des Maîtres. On trouve des Lettres Patentes du *Roy* Charles VI. de l'an 1411. qui portent, qu'il a reçu la supplication des *Rois*, Connétable & Maîtres de la Confrairie des 60. Arbalétriers de Paris. Il y avoit aussi un *Roy* de la Basoche pour les Clercs. Un *Roy* des Arpenteurs, &c. Il y a encore maintenant un *Roy* des Violons, qui est le Chef de la Maîtrise. Aux Jeux floraux on appelloit le *Roy* des Poètes celui qui avoit emporté le prix, & qui l'année suivante jugeoit des poésies des autres. Il y a eu aussi un grand Officier à la Cour qu'on nommoit *Roy* des Ribauds. Il est expliqué à [RIBAUD](#).

Le *Roy* d'armes étoit autrefois un Officier fort considérable dans les armées & dans les grandes cérémonies. Il commandoit aux Herauts, il présidoit à leur chapitre, & avoit Jurisdiction sur les armoiries. Quelques-uns disent que ce fut Clovis qui institua ces sortes d'Officiers, & les baptiza du nom de son cri, S. Denys mont-joye; d'autres disent que ce fut Dagobert. La Colombiere prétend que ce fut le *Roy* Robert, & que le premier qui eut cette Charge, fut un nommé Robert Dauphin, noble & vaillant Chevalier. Charlemagne les appella compagnons des *Rois*, & les reçût entre ses principaux Conseillers. Leur établissement en cette Charge se faisoit avec de grandes cérémonies, qui parce qu'elles sont curieuses, seront ici rapportées. Celui qui étoit élu par le Chapitre des Herauts, étoit présenté au *Roy*, qui lui donnoit des habits royaux d'écarlate fourrez de menu vair, qu'il lui faisoit vêtir par ses Valets de chambre: en suite il étoit conduit par le Connétable & plusieurs Chevaliers, & tous les Herauts & poursuivans d'armes deux à deux, jusqu'au lieu où le *Roy* devoit entendre la Messe: là on le plaçoit devant l'autel dans une chaise sur un tapis velu, ayant à ses deux lez ou côtes des Chevaliers qui portoient les honneurs, comme la couronne, la cotte d'armes & l'épée. Le *Roy* arrivé lui faisoit faire serment sur les Evangiles, & lui donnoit le cri de Mont-joye *Saint Denys*, avec plusieurs articles concernans ses fonctions: en suite le *Roy* le faisoit Chevalier, en lui donnant l'épée qu'il lui faisoit ceindre par le Connétable, & le *Roy* lui mettoit sa cotte d'armes, lui accrochoit à la poitrine le blason émaillé des Armes de France, & lui mettoit la couronne sur la tête. Puis le *Roy* d'armes étoit assis dans la chaise du *Roy* vis à vis de lui pendant le service; & le *Roy* le faisoit dîner au bas bout de sa table, & servir par ses mêmes Officiers. Il lui faisoit un grand present dans une coupe d'or, & en suite il étoit reconduit en son hôtel avec la couronne sur la tête & la cotte d'armes sur l'habit royal par deux Maréchaux de France & plusieurs Chevaliers en grande cérémonie. Voyez dans Louvan Geliot plusieurs autres particularitez.

Le *Roy* d'armes *Mont-joye* a l'avantage de tenir le premier rang sur les autres *Rois* d'armes des Marches ou Provinces, lesquels avoient sous eux chacun deux Herauts & deux Poursuivans, qui composoient un College, dont le Chapitre se tenoit à Paris en l'Eglise du petit S. Antoine. Il est distingué des autres par sa cotte d'armes de velours

violet cramoi, ornée devant & derrière de trois grandes fleurs de lis en broderie d'or, surmontées & couvertes d'une couronne royale frangée & galonnée d'or: sur la manche droite trois fleurs de lis, & le nom & titre de *Mont-joye* écrit en broderie d'or; & *Roy d'armes de France* sur la gauche. Anciennement il portoit sur sa poitrine un camayeu ou émail de crystal rechaussé d'or, garni & bordé de pierreries fines, où étoient peintes les armes du Roy: à présent il porte un cordon large, d'où pend une médaille d'or avec l'effigie du Roy. Son bonnet est une toque de velours noir avec un cordon d'or semé de deux rangs de perles, & des touffes ou aigrettes de heron, il porte à la main droite un sceptre couvert de velours violet semé de fleurs de lis d'or en broderie, orné au bout d'une fleur de lis massive, chargée d'une couronne royale de même. Favin dit que la cotte d'armes des *Rois* d'armes de Province étoit appelé *tunique*; ayant les manches courtes & arrondies par en bas, sur lesquelles étoient marquez les noms de leurs Provinces.

Les *Rois d'armes* ont eu divers noms en divers lieux. Celui du *Roy d'armes* de France s'appelloit *Mont-Joye S. Denys*. Celui de l'Empereur est appelé *Arche-Roy*, qui est créé par l'Empereur après que le Marquis du S. Empire le lui a nommé. Celui du Roy d'Espagne s'appelle *Toison d'or*, à cause de l'Ordre de la Toison dont le Roy d'Espagne est le Chef. Jean de S. Remy fut le premier Roy d'armes sous le nom de Toison d'or, qui a laissé un Traité de l'an 1463. où il rapporte les Ordonnances faites par les anciens Ducs de Bourgogne sur les Armoiries.

En Angleterre il y a trois *Rois d'armes*, nommez *Jarretière*, *Clarence* & *Norroy*. En Ecosse il est appelé *Leon*.

Ils prennent aussi leurs noms des Ordres de Chevalerie, dont ils sont *Rois d'armes*, comme celui du Roy Louis XI. *Mont S. Michel*; celui des Ducs d'Orleans, *Porc Epic*; celui d'Anjou, *Croissant*; celui de Bretagne, *Hermine*, &c.

Maintenant les *Rois d'armes* sont bien déchûs de leur ancienne élévation & autorité. Le Grand Ecuyer prétend que la qualité de *Roy d'armes* est comme annexée à sa Charge, il en fait plusieurs fonctions, & en prétend les plus beaux droits. En la Cour des Ducs de Normandie les *Rois d'armes* s'appelloient *Ducs d'armes*.

ROY, se dit proverbialement en ces phrases: Un Dieu, un *Roy*, une Loy. On dit aussi souhait de *Roy*, fils & fille. On dit d'un homme de bonne maison, qu'il est noble comme le *Roy*. Et on dit pour affirmer une chose: Cela est vray, ou le *Roy* n'est pas noble. On dit de celui qui a obtenu une chose qu'il souhaitoit fort: Maintenant le *Roy* n'est pas son cousin. On dit en parlant des choses qui sont hors d'usage: Cela étoit bon du temps du *Roy* Guillemot. On dit d'une assemblée tumultueuse: C'est la Cour du *Roy* Peto où chacun est maître. Voyez l'origine de ce proverbe à MAISTRE. On dit à table quand on prend du sel avec les doigts: J'ay vû le *Roy*. On appelle, jouer au *Roy* dépoüillé, quand plusieurs personnes sont après quelqu'un pour le piller, le ruiner, pour en tirer chacun sa pièce. On dit aller où le *Roy* va à pied, pour dire à ses nécessitez. On dit, Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le *Roy*? quand on s'étonne de voir un homme riche bien meublé. On dit, Qui mange la vache du *Roy*, à cent ans de là en paye les os; pour dire que celui qui a manié les deniers du *Roy*, qui a fraudé les droits du *Roy*, en est recherché tôt ou tard. Pour se moquer de celui qui dit absolument, Je le veux; on répond, Et le *Roy* dit, Nous voulons. On dit d'un opiniâtre qui s'est placé quelque part, qu'il n'en sortiroit pas pour le *Roy*. On dit, au Royaume des aveugles les borgnes sont *Rois*, pour dire que ceux qui ont moins de défauts, sont les plus estimables. On dit encore: Nous verrons cela avant qu'il soit trois fois les *Rois*; pour dire, dans quelque temps d'ici.

RUBIS. *s. m.* pierre rouge qui est au troisième rang des pierres précieuses, & qui est la plus estimée après le diamant & le saphir. Il a la dureté du saphir. Son prix excède aujourd'hui celui du diamant, car il est devenu fort rare. Les Grecs ont appelé les *rubis*, *apyroti*, c'est à dire, charbons ardents. Le *rubis* se nourrit dans la mine, où premièrement il blanchit, & en se meurissant il contracte sa rougeur, d'où vient qu'on en voit de moitié blancs moitié rouges, comme qui diroit moitié saphir, & moitié *rubis*.

Il n'y a que de deux sortes de *rubis*, le *rubis* balais, & le *rubis* spinelle. Le *rubis* balais naît d'une matière pierreuse de couleur de rose, qu'on appelle *mere* ou *matrice* du *rubis*. Il est de couleur d'un rouge de rose vermeille. Le *rubis* spinelle est de couleur de feu & plus rouge que le *rubis* balais, & n'a pas l'éclat du vray *rubis*, ni tant de dureté, il est appelé la femelle du vray *rubis*. Les *rubis* viennent du Pegu & de l'Isle du Ceylan. On dit que le plus gros a été vû chez le Roy de cette Isle, qu'il étoit long d'un palme, & épais comme le bras d'un homme, & qu'il éclairoit comme une grosse flamme de feu; mais on tient celui-là fabuleux. L'Empereur Rodolphe en avoit un gros comme un petit œuf de poule, & il l'acheta soixante mille ducats. Usumcassan Roy de Perse en avoit un qui étoit un véritable parangon, gros d'un doigt, du poids de deux onces & demie, comme témoigne Vigenere. On en a vû à Paris de 240. carats.

RUBIS, se dit aussi des gros bourgeons rouges qui viennent sur le visage, & particulièrement à celui des yvrognes. Ainsi Regnier a dit du nez d'un Pedant:

*Où maints Rubis balais tout rougissants
de vin,
Montroient un hac itur à la Pomme de
pin.*

Les Chymistes font plusieurs préparations de corps naturels qu'ils appellent *Rubis*, à cause de leur couleur rouge, comme *Rubis* d'arsenic & autres.

On dit proverbialement faire *Rubis* sur l'ongle, lors qu'en débauche on vuide si bien un verre, qu'il n'en reste qu'une goutte qu'on verse sur l'ongle, & qui est si petite qu'elle ne s'écoule point, quoi qu'on renverse le pouce. On dit aussi, payer *Rubis* sur l'ongle, quand on paye exactement jusqu'au dernier denier, par allusion à cette manière de boire jusqu'à la dernière goutte.

RUBORD. *s. m.* Terme de Charpenterie qui se dit du premier rang des planches ou bordages d'un bateau foncet ou autre, qui se joint à la semelle, & qui est la première pièce qui s'éleve du fond du bâtiment. Le second rang de ces planches s'appelle le deuxième *bord*, le troisième rang, le troisième *bord*, & le dernier qui joint le dessous du plat bord, s'appelle *sous barque*.

RUCHE. *s. f.* Panier destiné à nourrir & serrer des mouches à miel. On fait aussi des *Ruches* de verre pour avoir le plaisir de voir travailler les abeilles. Ce mot vient de *rupes*, à cause que les abeilles se mettent quelquefois dans des roches. Ménage. D'autres le dérivent de *rytikon apo tou ryestay*, qui signifie *custodire*, parce qu'elle sert à garder le miel.

RUCHE, se prend aussi pour les mouches, le miel & la cire qui sont dedans: Il m'a vendu tant de *Ruches*.

RUCHE, en termes de Médecine se dit de la cavité qui est auprès du conduit de l'oreille, en laquelle s'amassent les ordures qu'on tire avec le cure-oreille, qu'on appelle *suif*, & quelquefois *cire*.

RUCHE en termes de Marine, c'est le corps d'un Vaisseau sans ses agreils, lors qu'il est tout nud & destitué de mâts & de cordages.

RUCHE est aussi un engin à pescher fait à peu près comme une *ruche* à mouches. Voyez ROUCHE.

RUM. *s. m.* Terme de Marine, est une espace qu'on prepare dans le fond de cale d'un Vaisseau pour les marchandises de cargaison. On dit aussi *reun* & *arruner* ou *arrumer*, pour dire, ranger les marchandises; & il y a des Officiers exprés sur les ports.

RUMB est un grand Cercle vertical tracé sur le Globe, qui divise l'horizon en trente deux parties. Sur les Cartes les *Rumbs* sont tracez en ligne droite: c'est une division que les pilotes les plus exacts ont faite des vents qui sont marquez sur la Rose de la Boussole ou Compas de mer, & qui sert à marquer la route d'un vaisseau pour aller d'un lieu à un autre. Chaque ligne ou pointe désigne un vent. On les divise & subdivise. Le *Rumb* entier ou quart de vent est celui qui souffle d'un des 4. points Cardinaux. Le demi *Rumb* est celui qui souffle entre les points Cardinaux, & fait avec eux un angle de 45. degrez. Le quart de *Rumb* est celui qui fait un angle de 22. degrez 30. minutes; & le demi quart de *Rumb* en fait un de 11. degrez 15. minutes. Ce mot au reste dans sa propre signification se prend pour la partie du monde vers laquelle on dresse sa route. De sorte que quand on dit qu'un Navire suit le *Rumb* du Nord, on ne veut pas dire que le vent du Nord souffle, mais que la prouë du vaisseau est tournée vers le Nord, a le cap au Nord. Les *rumbs* font la même division sur le Globe, que les Azimuts ou les Cercles verticaux.

RUMB, signifie aussi entre les Mariniers *rang* ou *ordre*. Etre en bon *Rumb*, c'est à dire, être en bon ordre. Tenir son *Rumb*, c'est garder son rang.

S.

SAFRAN. *s. m.* Plante qui porte une fleur du même nom jaune & odoriferante qu'on réduit en poudre.

Le *Safran* a les feüilles longues & étroites, épaisses & douces à manier, & plusieurs petits Rameaux capillaires, il jette des fleurs semblables à l'Ephemeron, rouges & belles à voir: il sort de la terre avant que ses feüilles viennent & il n'a point de calice, mais la nature l'a pourvû de deux voiles qui le mettent à couvert & lui tiennent lieu de feüilles, du milieu de sa fleur sortent des filamens rouges, ayant un sommet assez gros, accompagnez de petites languettes de couleur d'or semblables à celles de la Barbe-bouc: il fleurit un mois durant, puis des fleurs sortent ses feüilles, lesquelles verdoyent tout l'hiver, le printemps venu elles se sechent & disparaissent en Eté, il a sa racine bulbeuse, & revêtu de plusieurs cartilages jaunissans comme le glayeul: il a cela de particulier qu'il fructifie mieux quand il est bien foulé. En Latin *Crocus*.

Le Safran bâtard a ses feüilles longues, rudes, piquantes, chiquetées tout à l'entour: sa tige est d'un pied & demi de haut, ses têtes & chapiteaux sont de la grosseur d'une Olive, qui sont herissonnées & épineuses languettes & écaillées avec des feüilles au dessous qui s'ouvrent en forme d'étoile: sa graine est blanche & anguleuse, lissée & dure, un peu plus grosse qu'un grain d'orge, qui a au dedans une moëlle blanche; sa racine est longue, grêle & fort cheveluë, sa fleur est semblable à celle du *Safran* domestique. Les plumassiers se servent du *Safran Bâtard* pour teindre leurs plumes en incarnadin d'Espagne en mêlant dans son suc du jus de citron. On l'appelle en Latin *Cnicus*, *Cnecus*, ou *Crocus Sarracenicus*, & les Apoticairez suivant les Arabes l'appellent *Cartamus*.

Le *Safran* est employé par les Enlumineurs pour faire du jaune doré. On fait du Ris jaune avec du *Safran*. On fait grand trafic de *Safran* vers le Septentrion. Le *Safran* épanoüit le cœur. On dit que les mulets n'en sçauroient porter une charge bien loin, & qu'il les faut relayer pour cela. Quand on veut louer du Beurre, on dit qu'il est jaune comme *Safran*. Ce mot vient de l'Arabe *Zapheran* on le dit en cette signification en Turquie & en Italie, & en Allemand d'où le François est dérivé. Ménage.

SAFRAN. Terme de Marine, est une pièce de Bois qu'on applique sur le gouvernail pour en faciliter le mouvement.

SAFRAN en termes de Charpenterie est la planche qui est à l'extrêmité du gouvernail d'un batteau foncet, sur laquelle sont attachées les Barres qui soûtiennent les planches de Remplage.

On dit proverbialement qu'un homme est allé au *Safran*, lorsqu'il est mal dans ses affaires, qu'il est obligé à faire banqueroute, car on suppose que son chagrin lui doit donner la jaunisse: & on dit de ceux qui ont cette maladie, qu'ils sont jaunes comme *Safran*. On dit aussi rire jaune comme *Safran* par une antiphrase, pour dire qu'on n'a guères envie de rire.

SAFRANIER. *iere. s. m. & f.* banqueroutier qui n'a plus de bien. On nous a voulu presenter pour caution un *Safranier*, un homme ruiné. Quelques-uns disent que ce mot vient de *Saffre* & goulou, qui a mangé son patrimoine; d'autres du mot de *Safran*, parce que le chagrin d'un homme qui a mal fait ses affaires, le rend jaune & sec, & l'on dit qu'il trafique en *Safran*; il peut venir aussi de ce qu'il n'y a pas long-temps qu'on peignoit de jaune ou de couleur de *Safran* les maisons des Banqueroutiers, ou de ceux dont les biens étoient confisquez avec note d'infamie.

SALVATELLE. *s. f.* Terme de Médecine. C'est un nom que les Arabes donnent à un Rameau fameux de la veine cephalique qui s'étend au petit doigt & à son proche voisin. On en saigne fort à propos aux fièvres quartes & aux maladies provenantes de la mélancolie & des obstructions de la ratte.

SAMIS ou SAMILIS. Terme de Negoce. C'est une étoffe fort riche qui vient de Venise, qui est lamée ou tremée de lames d'or & d'argent. Ce mot est fort ancien. Dans les Registres de la Chambre des Comptes il est fait mention de

plusieurs Armes du Roy couvertes de Samis Vermeil: en Latin *Auri Samitum*, *Examitum*, qu'on trouve en plusieurs anciens titres, l'Oriflame étoit faite d'un Samis Vermeil selon quelques-uns.

SANDARAQUE *s. f.* Terme de Pharmacie. C'est un suc mineral durci qui semble quelquefois avoir passé par le feu & être onctueux. On la trouve dans les mines d'Or & d'Argent mêlée souvent avec l'orpigment: elle est rouge & vient de l'Asie mineure, & de plusieurs autres lieux. La naturelle dont parle Vitruve n'est autre chose que l'Arsenic rouge. La factice est le Sandix de Dioscoride & de Gallien qui est faite de ceruse passée au feu, dont l'invention fut trouvée par hasard dans un incendie. On en fait aussi avec de l'Orpigment poussé au feu comme dit Scaliger. La meilleure est la plus rouge, qui sent le souffre. Les Médecins se servent de la naturelle qui est un poison, & un remède: & les peintres de la factice. Voyez Agricola, Pline, Dioscoride.

SANDARAQUE est aussi la Gomme de Genièvre dont on fait le vernis lequel a tiré son nom de ce que cette Gomme vient vers le printemps: Car on l'appelle *vernix* en Latin, en François & en Allemand. Ce sont les Mores qui appellent la Gomme de Juniperus *Sandarax* qui font de la confusion entre le Vernix & la *Sandaraque*. De sorte que Mathiole avertit que quand les Arabes parlent dans leurs médicamens de la *Sandaraque*, ils entendent parler de la Gomme de Genièvre. Quand ce sont les Grecs ils entendent parler de la vraie *Sandaraque* minerale qui est un poison.

SAPHENE. *s. f.* Terme de Médecine, c'est une veine considerable née auprès des glandules de l'aîne, qui descend le long de la cuisse jusqu'au malleole externe, & se perd parmi la peau du dessus du pied.

SAPHIR. *s. m.* Terme de Joüailler. Pierre précieuse Orientale de couleur d'un bleu Celeste & bel azur qui est d'égale dureté avec la Topase, l'un & l'autre tiennent le premier rang après le Diamant. La bague Episcopale est un *Saphir*. Les Rabbins disent que la Verge de Moïse & les Tables qu'il reçût au Mont Sinai étoient de *Saphir*. On trouve des *Saphirs* au Puy en Auvergne dont la couleur tire sur le verd. Il y a aussi un *Saphir* d'Eau qui est aussi tendre que le Cristal qui se trouve en Boheme & en Silesie. Le *Saphir* Oriental est quelquefois blanc & même le bleu ou violet se peut blanchir par le feu étant mis entre deux Creusets luttez dans de l'or fondu, & il ne reprend jamais sa couleur. Il y a aussi un *Saphir* que les Latins appellent *Oculus Felis*, *Œil de Chat* qui a des diversitez de couleurs admirables & dont la dureté souffre un poliment égal au vrai *Saphir*. Les Indiens croyent qu'il fait leur bonne ou leur mauvaise fortune, ce qui le met en grande estime chez eux. Le nom de *Saphir* vient de ce qu'en Hebreu les plus belles choses sont appellées *Saphires*, c'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture que le Siège de Dieu ressemble au *Saphir*.

SCARIFICATEUR *s. m.* Est un instrument de Chirurgie fait en forme de Boëte, au bas de laquelle sont 18. Roües trenchantes comme un Rasoir, qu'on bande avec un ressort, & qui se débände avec un autre; il sert pour faire évacuer le sang épandu sous le cuir, parce qu'il fait 18. incisions à la fois, qui font moins de douleur que si on les faisoit l'une après l'autre.

SCARIFICATION. *s. f.* Terme de Chirurgie. Operation par laquelle on incise la Peau avec un instrument propre, en la picquant en plusieurs endroits.

SCYTALE Laconique *s. f.* Terme de Steganographie. C'est une invention dont se servoient autrefois les Lacedemoniens, pour écrire à leurs correspondans des lettres secretes, afin que ceux qui les auroient interceptées ne les pussent lire. Ils avoient deux rouleaux ou cylindres de bois fort égaux, dont l'un se gardoit à la Ville, l'autre étoit entre les mains du correspondant. Celui qui écrivoit tortilloit au tour d'un de ses rouleaux une lanière de parchemin fort déliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander, puis il la détachoit & l'envoyoit au correspondant, lequel l'appliquant sur le rouleau de même grosseur, trouvoit les mots & les lignes en la même disposition qu'ils avoient été écrits; & les lisoit facilement; c'étoit une invention qu'ils estimoient beaucoup, quoi qu'elle fut assez grossière. On s'est bien raffiné depuis ce temps-là en cette manière d'écrire; c'est la première que décrit *Aporta* dans son Livre de *Ciferis*.

SECANTE. *s. f.* Terme de Trigonometrie. C'est la ligne tirée du centre du cercle qui coupe la ligne tangente élevée perpendiculairement sur l'extrêmité du diametre: elle passe aussi par l'extrêmité superieure de l'Arc dont elle est secante. On a fait plusieurs tables des *sinus tangentes* & *secantes*.

SEGRAIER. *s. m.* Terme des Eaux & Forêts; c'est celui qui possède par indivis la propriété d'un bois avec d'autres Propriétaires & Seigneurs, qui le tient en segrairie.

SEGRAIRIE. *s. f.* Bois qui est possédé en commun ou par indivis soit avec le Roy, soit avec des particuliers. Il y a plusieurs articles de Réglemens pour les Bois tenus en *segrairie* dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts. La disposition qui regarde les Bois du Roy, a lieu aussi à l'égard de ceux qui sont tenus en *segrairie* avec luy.

SEL²⁶⁵. *m.* Substance Acide qui entre en la composition de tous les corps, & qui est un de leurs principes Physiques. Les Chymistes ne connoissent que trois principes, le *Sel*, le Souffre, & le Mercure. Il n'y a proprement que deux *Sels* en la nature, l'*Acide* & l'*Alkali*, dont tous les corps sublunaires sont composez. Ce *Sel* des Chymistes reste ordinairement mêlé parmi la terre après la distillation, est de couleur blanche & de consistance seche & friable.

Le *Sel* commun est de trois sortes; Le premier est le *Sel gemme* ainsi nommé par les Arabes, les Chymistes & les Apoticaire; il est blanc & fossile, & a les mêmes qualitez du marin: il est ainsi nommé à cause de sa transparence, il se lapidifie par le feu sous terrain ou par le Soleil, & est presque dur comme du marbre; il est clair comme du cristal, & on en fait des vases; il rougit & s'ignifie comme le fer, & ne petille point au feu. Il y en a des montagnes dans la Pologne, dans la Hongrie & dans la Catalogne au Duché de Cardone; c'est la source de tous les autres *Sels*. Pline dit, qu'en la Ville de Carhos en Arabie on fait les murailles & on bâtit les maisons de *Sel*, & qu'au lieu de mortier on use d'eau simple.

Le 2. *Sel* est fait par l'évaporation de l'eau des Fontaines salées, comme celles de Salins en Franche-Comté.

Le 3. est le *Sel* marin fait de l'eau de la mer, on la fait entrer par des rigoles dans les marais salans, & la chaleur du Soleil la fait évaporer. Sa figure est cubique, comme l'a fort bien fait voir M. Descartes. C'est le plus parfait de tous les *Sels*, il ne peut être détruit par aucun autre *Sel*. Le *Sel* marin blanchit la solution du *Sel* de Saturne.

L'Ecume de *Sel* se fait de l'eau de la mer, qui se congele avec la rosée sur ses bords & sur les rochers.

Fleur de *Sel*, est une écume qui nage sur certains lacs & sur le Nil, dont parle Dioscoride, qui dit que la meilleure est la jaune qui a une odeur fâcheuse; & que la naturelle ne se peut dissoudre qu'en huile, & la sophistiquée en eau. Pline dit, que vers les portes Caspiques il y a des rivières qui charrient le *Sel* comme des glaces, & qu'elles l'ont entraîné des montagnes. Fuchsius dit, que la fleur de *Sel* est le sperme de Baleine; mais il se trompe lourdement. Voyez *sperma ceti*.

On distingue aussi les *Sels* en volatils & fixes; le volatil est la partie salsugineuse, sulfureuse, mercuriale & fugitive des corps mixtes, qui s'éleve par la distillation, ou qui s'exhale & se fait sentir à l'odorat. Le *Sel* fixe ou essentiel, est celui qui comme plus matériel résiste au feu & le soutient: Il demeure dans la partie terrestre après la calcination, ou distillation. Celui-ci se fait remarquer par son amertume & sa chaleur si on en met dans la bouche. Le volatil se fait sentir d'abord par sa ténuité à la langue, au nez & au cerveau.

Le *Sel* lexivial, quelques-uns l'appellent lixiviel, est un *Sel* fixe qu'on tire des minéraux par plusieurs lotions ou lessives d'eau chaude, qu'on fait en suite évaporer, comme le salpêtre & autres.

La plus grande propriété du *Sel*, est qu'il ne craint aucune corruption, & même il en préserve les viandes qu'on en assaisonne, & qu'on y laisse tremper. Il résiste au feu & s'y purifie parce que son humidité en sort, & alors on l'appelle *Sel décrépité*; même dans un grand feu il se met en fusion, & il se convertit en eaux fortes. Il donne la fertilité aux terres, la solidité à toutes sortes de substances, & avance la fusion des métaux. Il y a eu pourtant des Princes qui ont fait semer du *Sel* sur les terres, pour marque d'indignation, & croyant les rendre steriles. Les Egyptiens croyoient que le *Sel* étoit le crachat ou l'écume du Geant Typhon ennemi de leurs fausses Divinités; c'est pourquoi ils l'avoient en horreur, au rapport de Plutarque.

Le *Sel* a deux qualitez contraires; car par son acidité aerielle, subtile, rongee & pénétrante, il brise & dissout les minéraux durs, compactes, & solides; bien que par un effet contraire il coagule des corps liquides comme l'eau & le sang: Il y a de ses esprits qui étant mêlez avec l'eau, y produisent une chaleur excessive, & les mêmes mêlez en petite quantité avec des eaux froides en augmentent la froideur, comme le salpêtre dans la neige.

Tous les *Sels* se dissolvent par l'humidité, mais ils ne se fondent dans l'eau que jusqu'à une certaine quantité; & lors qu'elle est impregnée d'un certain *Sel* autant qu'elle en peut porter, elle dissout encore une quantité d'un autre *Sel* dont les parties ou atomes sont d'une autre figure, & propres à s'insinuer dans les pores qui restent vuides dans la même eau. Ainsi après que le *Sel* commun ne s'y pourra plus dissoudre, il s'y fondra encore de l'alun & puis du salpêtre, de l'armoniac & autres; ce sont les diversitez des figures de ces *Sels* qui font les différentes saveurs.

Il y a quantité de noms différents de *Sels* qu'on tire des minéraux, vegetaux & des animaux: comme alun, vitriol, salpêtre, nitre, natron, armoniac, de Saturne, de Mars, d'urine, de vipere, de tartre, de polycreste, &c. qui sont expliqués à leur ordre Alphabetique.

Le *Sel* pour l'usage ordinaire, se distingue en *Sel* blanc & noir, en gros *Sel* & menu *Sel*; & on dit qu'une chose est de bon *Sel*, qu'elle est cuite dans son *Sel*, qu'elle ne sent ni *sel*, ni sauge, pour dire qu'elle est bien ou mal assaisonnée.

Grenier à *Sel*, est un dépôt public où on met le *Sel*, que le Roy vend à son Peuple, & on appelle *Sel Gabellé*, celui qui a passé dans ce Grenier & qui y a demeuré deux ans, qui n'est livré que par les Officiers. Le faux *Sel*, est celui qui est vendu secrettement par des particuliers qui ont fraudé les droits du Roy. Impôt du *Sel* est le droit que le Roy leve sur chaque minot de *Sel*. On dit aussi qu'on donne le *Sel* par impôt, quand on oblige les Peuples à venir prendre aux Greniers du Roy une quantité de *Sel* qu'on leur taxe, & qu'ils peuvent consommer, dans les pais voisins des salines, où on peut aisément frauder la Gabelle; c'est en cet impôt que consiste la Ferme du *Sel* ou des Gabelles, sur lequel sont assignées les rentes du *Sel*.

Grenier à *Sel*. Est aussi une jurisdiction établie aux lieux où il y a de pareils greniers pour conserver les droits du Roy, & décider les differens qui surviennent à leur occasion. Elle est composée d'un President & de plusieurs Grenetiers ou Conseillers, d'un Procureur du Roy & d'un Greffier, avec des Archers & Gardes. Les appellations en ressortissent à la Cour des Aides.

SEL. Se dit figurément en choses morales. JESUS CHRIST dit à ses Apôtres qu'ils étoient le *Sel* de la Terre. On dit que dans un ouvrage il n'y a pas un grain de *Sel*, pour dire qu'il est fade, qu'il n'y a rien qui pique, pas une pointe ou subtilité d'esprit; & qu'une Epigramme a bien du *Sel*, quand elle a un grand sens ou quelque équivoque agréable.

SEL. Se dit proverbialement en ces phrases. On dit de deux personnes de différente humeur qui s'associent, qu'elles ne mangeront pas un minot de *Sel* ensemble. On dit au contraire que pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un muid de *sel* avec luy. On dit aussi de celui qui est bien plus fort qu'un autre, qu'il le mangeroit avec un grain de *sel*.

SELENOGRAPHIE. *s. f.* Partie de la Cosmographie, science qui fait la description de la Lune & de toutes ses parties & apparences, comme la Geographie le fait sur la terre. Hevelius grand Astronome de Dantzic, a fait le premier un livre de la *Selenographie*. A l'observatoire du Roy, on fait maintenant des Cartes *Selenographiques*. Les Astronomes ont donné des noms à plusieurs taches ou points de la Lune, comme Aristarque, nommé autrement, *Mons Porphirites*, le bord de Platon, ou *Lacus niger*, *Copernique* ou *Etna*, *Possidonius*, *Hyginus* & *Mersenne*, *Tycho*, autrement *Sinai*, *Gassendi*, *Dantes*, autrement *Athos*, *mare Adriaticum* & *Apenninus*.

SETON. *s. m.* Terme de Chirurgie. C'est un Remède qui sert comme un cautère à détourner les fluxions qui sont sur les yeux en faisant une playe à la peau du derrière du col qu'on entretient en suppuration par le moyen d'un fil de coton ou de soye qu'on y passe; on en applique aussi à ceux qui tombent souvent d'Epilepsie.

SILLET. *s. m.* Terme de Lutier. C'est un petit morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un Luth ou d'un Theorbe, ou autre semblable Instrument, sur lequel posent les cordes quand on les monte.

SINOPE. *s. f.* Terme de Blason, c'est ainsi qu'on appelle le *Verd* ou la couleur *Prasine* dans les Armoiries. Les Herauts l'appelloient ainsi, quoi que Pline & Isidore entende par *Sinople* le rouge brun. Cette couleur signifie amour; jeunesse, beauté, jouissance & sur tout liberté, d'ou vient qu'on scelle en Cire verte & en lacs de soye verte les lettres de grace, d'abolition & de legitimation: les Villes Franches & les Universitez ont la plûpart des sceaux de même

couleur.⁷ Les Evêques ont pris la bordure verte à leurs chapeaux pour marque de leur exemption, & on fait porter le bonnet verd aux cessionnaires, à cause qu'ils sont liberez de toutes leurs dettes, comme ont remarqué les curieux symbolistes. Ménage après Hauteserre le dérive de *Sinope* Ville d'Asie où on en faisoit trafic. Quelques Auteurs de Blason disent encore *Sinope* au lieu de *Sinople*. Le Pere Menestrier croit que ce mot vient du Grec *Prasina Opla* qui signifie *Armoiries Vertes*, dont par corruption la première syllabe a été retranchée, ce qui est arrivé à plusieurs mots Orientaux, comme par exemple on dit *Salonique* pour *Thessalonique*. On represente le *Sinople* en graveure par des hacheures qui prennent de l'angle dextre du chef à l'angle Senestre de la pointe.

SINUS. *s. m.* Terme de Trigonometrie. C'est la ligne qu'on tire de la pointe d'un Arc de cercle perpendiculairement sur le diametre qui passe par l'autre bout du même Arc, & celui-là s'appelle *sinus droit*. Mais la partie du diametre coupé par le *sinus* droit jusqu'à la circonference s'appelle le *sinus verse*, autrement la *fleche*, & le demi diametre s'appelle le *sinus total*, ou le plus grand de tous les *sinus*, il se divise ordinairement en cent mille parties. On a fait plusieurs tables de *sinus* & tangentes: Elles sont de grand usage en géometrie; car c'est par leur moyen seul qu'on fait la résolution ou la mesure de tous les triangles, tant plans que Sphériques. Les *sinus* de *Clavius* d'*Adrien Vlac* de *Morin*, &c.

SIPHON. *s. m.* Terme d'Hydrauliques. Tuyau recourbé qui sert à faire plusieurs experiences pour connoître la nature des Eaux & des Liqueurs. Quelques-uns le disent aussi d'un simple Tuyau ou Chalumeau. Heron en montre les propriétés dans son livre des Pneumatiques. On en fait de verre, de plomb & d'autre matière, ce mot est Grec & signifie simplement Tuyau.

SIPHON. En termes de Marine est un Orage qui élève l'Eau de la Mer en forme d'une Colonne haute de cent brasses, & la fait piroüetter & tournoier spiralement par la largeur de quinze à vingt pieds de diametre, de même manière que si c'étoit par un *Siphon* ou une Vis d'Archimede. Il paroît d'abord en l'air comme une petite Nuée qui ne semble pas plus grosse que le poing, venant du côté du sud, & il en arrive souvent au Cap de bonne esperance, aux côtes de Barbarie, & aux plages Orientales de l'Amerique. Du temps de Pline les Mariniers versoient du Vinaigre à l'approche du tourbillon pour l'appaiser; maintenant ils font grand bruit en ferrailant & escrimant sur le tillac. Ils pensent par ce moyen faire passer à côté le fortunat. Aristote l'a nommé *Exhydrias*. Les Mariniers l'appellent *Tourbillon*, *Dragon de vent*, *Grain de vent*, les Portugais *Oeil de Beuf*, les Levantins *Typhon* & *Syphon*, & les Anciens *Typhon* ou *Cirrius*.

SOMMIER. *s. m.* Terme de Messageries qui se dit d'un Cheval ou autre bête de somme. Ce Messenger avoit avec lui tant de *Sommiers* pour porter ses Balots. Ce mot a été dit par corruption de *Saumier* qui a été fait de *Salme* par corruption de *Sagma* qui signifie le bast d'un Cheval, ou sa charge. Ménage après Saumaise. Pasquier dit, que *Somme*, *Sommier* & *Sommelier* sont de vieux mots Gaulois, ce qui a plus d'apparence.

SOMMIER. Est aussi un Officier chez le Roy qui porte les draps de pied & les carreaux dans la Chapelle du Roy.

SOMMIER. Se dit aussi des Officiers qui ont soin de fournir les bêtes de *Somme* pour transporter les bagages, lors que la Cour fait voyage. Dans l'Etat du Roy il y a un ou plusieurs Sommiers employez pour la Chambre, la Garderobbe, la Cuisine, &c.

SOMMIER. Terme de Tapissier. C'est un gros matelas rempli de crin & piqué qui sert de Paillasse, & fait partie de la garniture d'un lit.

SOMMIER. En terme d'Architecture, est une grosse pierre, la première qui est posée sur des Colonnes ou Pilastres quand on commence à faire une voute, qui sert à arcbuter & faire tenir le reste de la voute ou croisée.

SOMMIER. Est aussi une pièce de bois de moyenne grosseur entre la Solive & la Poutre.

SOMMIER. Se dit aussi des pièces de bois qui servent dans plusieurs machines à en soutenir le poids ou l'effort, comme celles qui forment la Bascule des Ponts levis, celle qui soutient l'effort des Presses d'Imprimerie. On le dit aussi des cerceaux doubles qui se mettent sur le jable des tonneaux; & des pièces de bois sur lesquelles, les Cloches sont penduës & qui aboutissent en tourillons, qui entrent dans le Poallier.

SOMMIER d'Orgues, est la plus importante pièce du Buffet d'Orgues qui fait joüer toute la machine. C'est un Vaisseau ou Réservoir dans lequel le vent des soufflets est conduit par un porte-vent, d'où il se distribuë en suite dans les Tuyaux qui sont posez sur les trous de sa partie superieure: le vent y entre par des soupapes qui s'ouvrent en pesant sur les touches du clavier après qu'on a tiré les Registres qui empêchent que l'air n'entre dans d'autres Tuyaux que ceux où on le veut faire aller. Le *Sommier* des cabinets d'Orgues est de deux à trois pieds de long. Les Orgues de quatre pieds de Tuyaux bouchez, ont un *Sommier* de cinq à six pieds. Les Orgues de 16 pieds ont deux *Sommiers* qui se communiquent le vent l'un à l'autre par un porte-vent de plomb.

SOMMIER. En terme de Finances est aussi un gros Registre tenu par les Commis des Bureaux des aydes, sur lequel ils comptent de leur recepte, & où on void les produits des fermes, & où on met à côté leurs décharges. Il y a aussi des *Sommiers* pour les Gabelles, pour les Tailles & pour les autres droits des fermes du Roi.

SOUPAPE. *s. f.* Terme de Méchaniques. C'est une petite platine de Cuivre qu'on dispose de telle sorte dans les pompes & autres machines hydrauliques, qu'elle s'ouvre pour donner passage à l'Eau quand elle y doit entrer, & qu'elle se ferme quand on veut faire monter l'Eau par la compression. Il y a trois sortes de *Soupapes*, l'une à Clapet, la seconde en Cone, & la troisième en manière de porte à deux Battans. La première se ferme & s'ouvre comme une Trape, la seconde comme un Bondon d'un Tonneau, ces deux-là n'ont jamais plus de quatre ou cinq pouces; & la troisième a quelquefois deux ou trois Toises & sert à fermer les Ecluses. On appelle aussi *Soupapes* ces petites Languettes qui s'ouvrent ou se ferment avec un Ressort pour donner le passage au vent & le luy fermer dans les Balons & Soufflets.

En termes d'Organiste on appelle aussi *Soupapes*, ou *Soustapes* (comme si on disoit les Tampons de dessous) de petits Tampons qui sont dans le Sommier, & qui bouchent les Rainures ou porte-vents jusqu'au pied de chaque Tuyau, & qui sont soutenus par un petit Ressort de leton: quand on presse sur la touche, elles font baisser la *Soupape* par le moyen d'un petit bâton qu'on appelle *Le pilotis*.

Les Anatomistes modernes prétendent qu'il y ait quelque chose de semblable dans les Veines & les Arteres, qui ouvre & ferme le passage du sang dans la circulation. Voyez Valvule, & il y en a qui étendent la chose jusqu'à la circulation qu'ils prétendent dans le suc des Arbres & des Plantes.

STATIQUE. *s. f.* C'est une science qui fait partie des Mathematiques, qui enseigne la connoissance des poids, des centres de gravité, de l'équilibre des corps naturels. L'Hydrostatique, est celle qui enseigne la connoissance des corps pesans étant considerez sur des corps liquides, avec la comparaison des uns avec les autres. Archimede connut la tromperie qu'on avoit faite en la Couronne du Roi Hieron par le moyen de l'Hydrostatique. Le Pere Pardiez Jesuite a écrit de la *Statique*. Elle consiste purement en la Theorie, & la Méchanique en la pratique & construction des Machines suivant les loix de la *Statique*, par le moyen desquelles un petit poids en peut élever un infiniment plus grand.

STERLING. *s. m.* Terme de Monnoyes. C'est un mot Anglois dont on fait souvent mention en France à cause du grand commerce qu'on a avec l'Angleterre. C'étoit autrefois une Monnoye ainsi nommée du nom d'un Château d'Ecosse appellé *Sterlin*, où elle fut premièrement battuë. Quelques-uns dérivent ce mot de *Sterling* qui signifie *Bec d'Etourneau*, c'étoit une Monnoye blanche au titre de 8 den. de fin où le Duc de Guyenne étoit représenté avec une Epée au bras droit, & une main de Justice à la gauche: & comme cette figure ressembloit à un Bec d'Etourneau, elle fut nommée par sobriquet *Sterling*. On n'est pas certain de sa valeur, Salmoner dérive ce mot de *Sterlingue* qui est une Monnoye d'Angleterre pesant 32 grains de Bled. Voy. Ménage. Depuis ce mot a passé pour poids, & faisoit valoir une somme le décuple. De sorte qu'un soû *Sterling* valoit dix soûs, maintenant la livre *Sterling* vaut environ 13 livres 4 sous, ou vingt schelins.

Les Marchands *Anglois* tiennent encore leurs livres, par livres, soûs & deniers *Sterling*: La livre vaut dix livres, le sol dix sols, & le denier dix deniers. En ce sens c'est une Monnoye de compte.

STRATIFICATION. *s. f.* Terme de Chymie. C'est un arrangement de plusieurs lames de métal, ou d'herbes, de bois, ou autres choses semblables, dont on fait plusieurs lits ou couches alternativent pour purifier les matières, ou pour les fondre, ce qu'on nomme en Latin *stratum super stratum*, & qui est marqué dans les Livres de Chymie par S. S. S. On pratique la *Stratification* quand on purifie l'or par la cementation.

STRIBORD. *s. m.* Terme de Marine. Le côté droit du Vaisseau à l'égard du Pilote; ou Commandant qui est à la poupe & qui regarde la prouë. On dit aussi Tienbord, Extribord & Dextribord, d'où apparemment est venu le mot de *Stribord* qui est le plus en usage. Le côté gauche s'appelle *Basbord*.

STROPHE. *s. f.* Terme de Poésie Greque & Latine. Elle signifie couplet ou certain nombre de vers au bout duquel on finit un sens: & après on en recommence un autre qui a même nombre & mesure de vers avec une même disposition de rimes. Les Odes, les Stances, les Ballades, sont composées d'un certain nombre de *Strophes*. Le mot de Couplet se dit des simples Chansons ou Airs, & *Strophe* se dit des Chants, des Odes & des Poèmes.

SUAGE. *s. m.* Terme de Marine. C'est le coust des graisses & des suifs dont il faut de temps en temps enduire le Vaisseau pour le faire couler plus doucement sur les eaux: à Marseille on le nomme aussi sperme, dont on a fait esparger ou espalmer. Le *Suage* est compté entre les menuës avaries.

SUAGE. En termes d'Orfèvres, ou Doucine, est un ornement semblable à la Doucine d'Architecture, ou une espèce de quart de rond, qui se fait en plusieurs pièces d'orfèvrerie, & particulièrement sur le pied des aiguieres, des flambeaux & autres ouvrages semblables.

SURSOLIDE. *s. m.* Terme d'Algèbre. C'est la quatrième multiplication, ou puissance de quelque nombre que ce soit pris pour racine. Ainsi le nombre de deux pris pour côté ou racine, multiplié par soi-même produit 4, nombre quarré, qui est la première puissance, & 4 multiplié par 2, produit 8, nombre cube & solide, qui est la seconde puissance de la racine 2, & 8 multiplié par 2, produit la troisième puissance 16 nombre quarré de quarré & 16, multiplié par 2, produit 32, qui est sa quatrième puissance, ou nombre *Sursolide*.

SECONDINES ou Secondes. *s. f.* Terme de Medecine qui se dit des Tayes ou Membranes qui enveloppent le Fetus dans le Ventre de la mere, qu'on appelle ainsi parce qu'elles sortent les dernières dans l'accouchement, c'est ce que les Matrones appellent l'Arrière faix, Hippocrate dit que les jumeaux sont enveloppez en une même *Secondine*. Mr. Grew dans son Anatomie des Plantes a appellé *Secondine*, la quatrième & dernière enveloppe des Graines, parce qu'elle est à peu près dans les Plantes, ce que sont dans les Animaux les membranes qui enveloppent le fetus.

SIVADIERE. *s. f.* Terme de Marine. C'est la voile de Beaupré, qui est la plus basse du bâtiment & qui prend le vent à fleur d'eau.

T.

TEINDRE. *v. act.* Terme de negoce. Préparer une étoffe, ou un autre corps avec des sels, liqueurs, ou drogues colorantes, en telle sorte qu'ils paroissent d'une certaine couleur. On *teint* les draps, les laines, les soyes & les toiles en noir, en rouge, en violet, &c. On *teint* en blanc les laines, lors qu'on les tond & qu'on les dégraisse. Il est défendu de *teindre* aucune étoffe de blanc en noir, pour quelque cause que ce soit, & de *teindre* les soyes sur le crud ou à demi-bain. Quand on *teint* une étoffe en jaune & puis en bleu, elle se trouve *teinte* en verd. On *teint* en cramoisi quand le premier pied de *teinture* se fait avec de la graine d'écarlate, ou la cochenille. On *teint* les cheveux, les bois, les gommés. On *teint* les pierres & le verre pour en faire de fausses pierreries. On *teint* aussi des liqueurs en les mêlant avec d'autres. Cet homme est si sobre qu'il ne fait que *teindre*, que rougir son vin.

On dit figurément *teindre* ses mains du sang des innocens, pour dire, faire mourir des innocens. On dit aussi que les Rivières étoient *teintes* du sang des ennemis, pour dire, qu'on en avoit fait grand carnage.

TEINT. einte. *part. pass. & adj.*

TEINT. *s. m.* Art de *teindre*. Il se dit aussi des drogues qu'on y employe. Les Réglemens du métier distinguent les choses qui doivent être *teintes* du grand *teint*, d'avec celles du petit *teint*: ce qui fait deux corps & deux maîtrises séparées. La première est celle du grand & bon *teint*, l'autre est du petit *teint*. Les Teinturiers du bon *teint* sont ceux qui donnent aux étoffes un pied nécessaire, de pastel, garance, ou cochenille, puis ils les mettent en la main du Teinturier du petit *teint* pour les raciner, engaller, noircir, brunir & griser. Les Teinturiers du bon *teint* doivent laisser des Rosettes, sçavoir au verd, une du jaune & l'autre du bleu; au feuille morte une du jaune & l'autre du fauve; au cramoiisi, une Rosette du bleu, & l'autre du rouge de la Cochenille; au tanné ou amarante, une Rosette de guesde, & l'autre de la garance ou demi rouge cramoiisi, & il faut laisser une Rosette en blanc dans toutes les couleurs simples, comme le bleu, le rouge & le jaune; le tout pour faire connoître la bonté ou la qualité du grand & du petit *teint*. Les Teinturiers du petit *teint* peuvent *teindre* toutes sortes de bisage ou repassage, & se servir pour cela de brunitures de galle, orseille & bois d'Inde, & les étoffes usées en toutes sortes de noir, de racinages, grisages, & bisages.

Le bleu, le rouge, & le jaune appartiennent aux Teinturiers du bon *teint*, pour les teindre seuls sans la participation du petit *teint*. Le fauve & le noir appartiennent aux Teinturiers du bon *teint* & du petit *teint*, le noir devant recevoir le pied de guesde, ou garence du bon *teint*, & être engallé & noirci par le petit *teint*.

TEINT, se dit aussi d'une lame d'étain fort mince, appliquée par le moyen du vif argent derrière les glaces d'un miroir.

TEINT, se dit aussi de la couleur & de la delicatesse de la peau du visage. Cette femme n'a point de *teint*, elle a eu le *teint* gâté de la petite verole. Cette fille a le *teint* blanc, vermeil, a un *teint* de lis & de roses. Le grand hale rend le *teint* brun & basané. Ce jeune homme a le *teint* frais & fleuri, on luy vient de faire la barbe. La pommade nourrit le *teint*; la Ceruse mange le *teint*.

TEINTE. *s. f.* Terme de Peinture, manière d'appliquer les couleurs pour donner du relief aux figures pour bien marquer les jours, les ombres, les éloignemens. Le grand secret de la Peinture c'est de bien donner les *teintes*, les *demi teintes*. Cette draperie est d'une bonne *teinte*, pour dire d'une forte couleur. La *demi teinte* est un ménagement de lumière par rapport au clair obscur, ou un ton moyen entre la lumière & l'ombre: car s'il y a cinq tons ou degrez de clair obscur, le second ou le troisième qui suivent la grande lumière, seront appelez *demi teinte*.

TEINTURE. *s. f.* Action par laquelle on teint. La *teinture* demande beaucoup d'experience. Cet homme est sçavant en l'Art de la *teinture*. La perfection de la *teinture* consiste à donner le lustre à la soye, à la bien décreuser, dégorger & aluner. La matière avec laquelle on teint, c'est l'indigo qui sert à la teinture bleuë, la cochenille à la teinture en écarlate: la noix de galle en noir. Les drogues qui croissent en France, pour la teinture sont le pastel de Lauragais, Albigeois & Languedoc, ou la voüede. La cochenille, le pastel d'écarlate, graine d'écarlate; le Vermillon & la garance pour le rouge; la gaude, la Sarrette & la genestolle pour le jaune; la galle à l'épine, & d'alep, la racine écorce de Noyer & coque de Noix pour le *fauve*, autrement appellé couleur de *racine* ou *noisette*; le Rodoul, le fovic & la couperose pour le noir. L'Agaric, le sumac, l'arsenic, l'alun, la gravelle & le tartre servent pour les boüillons. On employe aussi la cendre cuitte & la potasse, la Cassenolle, la malherbe, le trentanel, la garouille. Les ingrédients faux, qui peuvent servir au petit *teint* sont bois d'Inde, bois de bresil, bois de Campeche, bois jaune, fustel, tournesol, Raucour, Orseille, le Safran bâtard, l'écorce d'aulne. Ces mots sont expliquez à leur ordre.

La Teinture de ces Etoffes de coton qu'on void en Europe, se tire d'une plante qui croît dans l'Inde qu'on appelle *Chai*, où elle est autant estimée que la Cochenille l'est en France.

Regnier a dit agréablement en parlant de la nuit,

*Il faisoit un noir brun d'aussi bonne
teinture,
Que jamais on en vid sortir des
Gobelins.*

On appelle en Chymie la grande *teinture* Minerale, la Pierre Philosophale, parce qu'on croit qu'il ne s'agit que de donner au Mercure fixé la couleur, ou *teinture* de l'or.

TEINTURE, se dit aussi de l'extraction ou separation qu'on fait de la couleur d'un ou de plusieurs mixtes, & de l'impression qu'elle fait dans quelque liqueur ou menstrué propre, qui emporte une portion de leur plus pure substance; car elle quitte son propre corps en se dissolvant, & s'unit aux menstrués, pour leur communiquer sa couleur & ses vertus, & ainsi on fait dans la Pharmacie des *teintures* cephaliques, stomachiques, antiscorbutiques, &c. On tire des *teintures* de Rose, de Corail, &c. Dans les memoires de l'Academie des sciences, il est fait mention de certaines liqueurs mixtes (par exemple, des sels qu'on tire du bled) qu'on dit être très-propres à tirer des *teintures*, même de quelques pierres précieuses: & qu'elles sont plus capables de produire cet effet à proportion qu'elles rougissent davantage la solution du Vitriol.

TEINTURE se dit figurément en choses morales, des bonnes ou mauvaises impressions dont l'ame de l'Homme est susceptible. On prend dans les Seminaires de si fortes *teintures* de piété, qu'elles ne s'effacent jamais. On ne doit point parler de Physique, lors qu'on n'en a qu'une legere *teinture*, qu'on ne la sçait point à fonds.

TEINTURIER, iere. *s. m. & f.* qui fait métier de *teindre*; il y a des Teinturiers de grand *teint*, & d'autres de petit *teint*. Les teinturiers de la Ville de Roüen sont divisez en trois fonctions, en *guesderons*, *garanceurs*, & *noircisseurs*. Il y a de nouveaux Statuts des Teinturiers de l'année 1669. qui portent la qualité des drogues qui doivent être employées à la *teinture*, suivant les diverses couleurs, & selon le mérite & le prix des Etoffes. Les *Teinturiers* du grand & bon *teint*, ne peuvent teindre en petit *teint*, & ne doivent avoir chez eux que les drogues appartenantes au bon *teint*; & ceux du petit *teint* ne peuvent teindre en bleu, à cause du pastel qui appartient au bon *teint*, & ne doivent avoir chez eux que les drogues qui appartiennent au petit *teint*. Ils ne doivent teindre que des frisons, tiretaines, petites serges à doubler, & qui ne valent au plus que 40. sols l'aune en blanc.

TEINTURIER, est aussi une espece de raisin, dont le suc est fort rouge, & dont on mêle quelques seps, parmi un plant de raisin blanc, pour colorer & faire du vin clairer, son suc est fort doux & sa feuille est rouge.

THÉ²⁸s. *m.* quelque Medecins l'écrivent *Tay*. Est un petit arbrisseau domestique de la hauteur des Groselliers ou Grenadiers & Myrthes, fort estimé chez les Chinois & Japonnois, ils l'appellent *Cha* ou *Theia*. Il croît en la Province de Kiagnon près la Ville de Hoicheu & auprès de Nankin: il y en a aussi au Royaume de Siam: le meilleur de tous est celui du Japon: on dit qu'il en vient aussi en Tartarie: Il a la feuille petite comme celle du Sumac des Corroyeurs, dont il est une espece selon quelques-uns, mais sa Fleur tire davantage sur le jaune, & ses Branches sont vêtues de Fleurs blanches & jaunes, pointuës & dentelées, sa graine est noirâtre, & l'arbrisseau croît en trois ans malgré les neiges & les rigueurs de l'hyver: il a des Racines Fibreuses & dentelées. On fait un Breuvage de sa première feuille qui naît au Printemps, qu'on cueille feuille à feuille avec les mêmes soins qu'on fait les Vendanges en Europe: on la fait chauffer & seicher, & après l'avoir gardée en des vaisseaux d'étain bien bouchés, si on la jette en de l'eau bouillante, elle reprend sa première verdure, & donne une teinture verdastre à l'eau avec une odeur & un goût agréable. Les Chinois ne boivent que l'eau où la feuille a trempé le plus chaudement qu'ils peuvent. Les Japonnois boivent l'eau & la poudre qu'ils y ont laissé infuser. On en met le poids d'un écu sur un bon verre d'eau, & on y met un peu de sucre pour corriger son amertume. Elle est si differente en bonté, qu'il y en a dont la livre vaut 100 ou 150. francs; d'autre qui ne vaut que deux écus; il y en a même à sept deniers. Les Hollandois la vendent en France 30. livres, & elle ne leur coûte que dix sols; sa bonne marque est d'être verte, amere & seche, en sorte qu'elle se brise avec les doigts.

Elle guérit la goute & la gravelle, & on croit qu'elle est la cause de ce qu'on n'entend point parler de ces maux à la Chine & dans l'Inde; & de ce que les peuples parviennent à une extrême vieillesse. Elle guérit les indigestions de l'estomac; elle des-enyvre, & donne de nouvelles forces pour boire & dissiper les vapeurs qui causent le sommeil; elle fortifie la raison que le vin affoiblit, & guérit soudain la migraine, & les douleurs de ventre.

Les Chinois en prennent en toutes rencontres, & sur tout à dîner; ils en offrent aux Amis qu'ils veulent régaler. Les plus moderez en prennent trois fois par jour, les autres dix fois & à toute heure. Les personnes de la plus grande qualité font gloire de le préparer eux-mêmes dans leurs appartemens les plus magnifiques, & ont plusieurs Vaisseaux de prix pour cet effet.

Ceux qui en ont écrit sont le Pere Maffée, Louïs Almeyda, Mathieu Riccius, Aloisius Frois, Jacob Bontius, Jean Linscot, le Pere Alexandre de Rhodes dans leurs Voyages, & les Auteurs du voyage de l'Ambassade de la Chine, & de celui de Monsieur l'Evêque de Berite, & Nicolas Tulpius Medecin d'Amsterdam; mais Simon Paul Medecin du Roy de Dannemarck, qui a fait un Traité exprés de cette Plante, dit que ces vertus qu'on lui attribuë n'ont point de lieu pour ceux qui habitent en Europe; & que ceux qui ont passé 40. ans n'en doivent pas user, parce qu'elle avance leur mort, étant trop dessicative. Il prétend que le *Thé* n'a pas plus de vertu que la Betoine, & que ce n'est qu'une espece de myrte qu'on trouve en Europe aussi bien qu'aux Indes; qu'on l'appelle *Chamæleagnus* ou *Piment Royal*, dont la description, les experiences & les analyses qu'il en a faites sont tout à fait semblables.

TIERCER, *v. act.* terme d'agriculture; qui signifie donner aux terres le troisième labour; la troisième façon, comme on dit biner de la seconde. On le dit pareillement de la troisième façon des Vignes.

TIERCER, signifie aussi séparer les fruits d'une Abbaye en trois, pour en donner le tiers à l'Abbé; le tiers aux Religieux, & réserver le tiers pour les réparations, en ce sens il vient du Latin *tertiare*.

TIERCER, en terme de Finances, signifie faire un tiercement, ou une enchere du tiers du prix sur une Adjudication déjà faite: ou dans les fermes du Roy, encherir du triple de l'enchere courante.

TIERCEUR, *s. m.* encherisseur qui fait une enchere d'un tiers, ou un tiercement après une Adjudication. L'Ordonnance des Eaux & Forêts, veut qu'après le tiercement & doublement on ne reçoive les encheres qu'entre le *tierceur* & le *doubleur*.

TIERS, tierce, *adj.* qui est après le second, c'est chaque partie d'un tout divisé en trois. L'Eglise, la Noblesse & le tiers Etat.

En perspective, on appelle le *tiers point*: un point qu'on prend à discretion sur la ligne de vûë, où aboutissent toutes les diagonales qu'on tire pour racourcir les figures.

En Architecture, on appelle une voute en *tiers point*, quand elle est élevée au dessus du plein cintre.

On appelle aussi un *tiers point*, ce qui donne un branle à plusieurs machines dans la mécanique.

En termes de Marine, on appelle des voiles à *tiers point*: les voiles triangulaires qu'on nomme autrement voiles latines dont on se sert sur la Mediterranée & sur les Galères, & à l'artimon.

Au féminin, on appelle la fièvre *tierce*, celle qui laisse l'intervalle d'un jour entre deux accès. Voyez fièvre. Et tierce.

TIERS, en termes de négoce se prend aussi substantivement: il faut une aulne & un *tiers* de drap pour faire un habit. Un *tiers* est un pot ou mesure entre la chopine & le demi septier. Il est aux champs un *tiers* de l'année. Cette somme se doit partager par *tiers*; j'y ay mon *tiers* ou les deux *tiers*. Il faut faire bouillir ce Sirop jusques à ce qu'il soit réduit au *tiers*.

TIERS, en Jurisprudence se dit des entremetteurs, des Experts, des sur-arbitres. Ces deux parties plaidoient, un *tiers* les a accommodés. Ils avoient l'épée à la main, un *tiers* s'est mis entre-deux qui les a séparés. Voilà des rapports qui se contredisent, il faut qu'il y ait un *tiers* nommé d'Office. Quand deux arbitres sont de contraire avis, on leur donne pouvoir de nommer, de prendre un *tiers* pour sur-arbitre. On dit aussi en amour qu'il ne faut point de *tiers*, si ce n'est pour appareiller, aussi une femme qui fait ce métier s'appelle en Espagnol *tercera*.

Il y a aussi au Palais des *tiers* referendaires, & en matière de Taxe de dépens on appelle le *tiers* celui qui régle les dépens, dont les Procureurs ne sont pas d'accord.

TIERS & *danger*, termes d'eaux & forêts, c'est un droit qui appartient au Roy & à quelques Seigneurs, & sur tout en Normandie, sur les bois possédez par les Vassaux. Il consiste au *tiers* de la vente qui se fait d'un bois, soit en argent ou en espece, & outre cela au Dixième: ainsi de trente arpens, c'est treize arpens: de 3000. livres, c'est 1300. livres: quelques-uns ne payent que le *danger*, qui est le dixième. La dernière Ordonnance déclare le droit de *tiers* & *danger*

imprescriptible.

On dit proverbialement qu'un homme hante le *tiers* & le quart, qu'il médite du *tiers* & du quart, qu'il prend sur le *tiers* & le quart, pour dire indifferemment, sans choix & discretion de toutes sortes de personnes.

TON. *s. m.* Terme de musique, inflexion de voix qui marque diverses passions de l'ame. Un *ton* doux & agréable, est le *ton* dont on parle en conversation. Un *ton* aigre & menaçant, est celui qui marque un homme en colere. Un *ton* fier & imperieux, est celui qui commande, lors qu'on parle d'un *ton* de maître. Un *ton* moqueur & ironique, est le *ton* d'une personne qui a de la haine ou de l'envie. Un *ton* plaintif & dolent, est celui qui témoigne de l'affliction, de la douleur. Un *ton* de Déclamateur, de Comedien, est celui dont on use dans les harangues & sur les théâtres. Ce mot de *ton* exprime sa principale cause, qui est la tension du corps qui le produit, le *ton* est grave ou aigu, selon que le corps sonnante a une différente tension, comme on voit arriver aux cordes des Instrumens.

TON se dit particulièrement en musique de l'élevation de la voix par certains degrez ou intervalles égaux ou mesurez, qui servent à former des accords, & qui sont réglez par les notes, *ut, re, mi, fa, sol, la, si*; on le dit des Instrumens aussi bien que de la voix. Il faut hausser ou baisser sa voix ou son instrument d'un *ton*, d'un *demi ton*. Un *ton* faux est celui qui n'est pas juste. Le *ton* mineur est la difference de la quinte & de la sixte majeure, ou de la quarte & de la tierce mineure: il est composé de deux *demi tons* l'un majeur & l'autre mineur, & aide à composer la tierce majeure. Le *ton* majeur est la difference de la quinte & de la quarte; & le *demi ton* majeur est la difference de la quarte & de la tierce majeure. Le *ton* majeur surpasse le *ton* mineur d'un comma. Le *demi ton* est toujours placé entre deux *tons* d'un côté, & trois de l'autre. On appelle aussi le *ton* majeur, le *ton* parfait; & *demi ton* mineur, le *demi ton* imparfait. L'intervalle en nombres du *ton* majeur est de 8. à 9. celui du mineur de 9. à 10.

TON se dit aussi d'une manière de chanter ou d'accorder un instrument. Ce luth est accordé sur le *ton* de B quarte, on n'y peut jouer cette pièce qui est sur B *mol*, sans changer de *ton*. C'est le Maître de Musique qui donne le *ton* pour accorder les Instrumens, pour commencer à chanter. On dit aussi le *ton* enrhumé. Dans le plein chant on dit les 8. *tons* du Magnificat, le *ton* de la Préface, de l'Evangile, &c.

TON se dit aussi en peinture d'un degré de couleur par rapport au clair obscur.

TON se dit figurément en Morale. Depuis la perte de son procès, il a bien changé de *ton*, il est bien humilié, il parle bien d'une autre manière. Cet homme l'a pris sur un *ton* trop haut, pour dire, Il ne pourra soutenir ce qu'il a entrepris. On dit aussi ironiquement, il est bon sur ce *ton-là*, pour dire, qu'une chose est ridicule ou mal fondée.

TROMPE, *s. f.* vieux mot qui signifioit autrefois la même chose qu'à present *trompette*: il se dit encore en cette phrase, tout ce qu'on veut faire sçavoir au peuple se publie à son de *trompe*. On l'a crié à trois briefs jours à son de *trompe*.

La TROMPE de chasse est une espece de cor ou grand tuyau de cuivre recourbé & qui fait un tour au milieu comme un cercle ou un anneau, elle sert pour appeller les chiens.

TROMPE, est un petit instrument de leton ou d'acier, dont se servent les laquais pour en tirer quelque harmonie; elle est faite de deux petites branches & d'une languette au milieu qui fait ressort & qu'on remue sans art avec les doigts tandis qu'on la tient entre les dents; elle rend un son fremissant, modifié par le mouvement de la langue, & l'ouverture de la bouche, ce qui cause un bourdonnement sourd assez agréable. On l'appelle aussi *gronde* & *rebube*, & quelques-uns *trompe de Bearn*.

TROMPE en termes d'Architecture, est une espece de voûte très-artistement taillée, dont la clef est en l'air & qui semble n'être soutenue de rien, sur laquelle pourtant on élève des murailles de pierre. La *trompe* du château d'Anet, & celle de la ruë de la Savaterie sont fort estimées par Philbert de Lorme qui bâtit cette dernière en faveur d'un de ses amis.

TROMPE se dit aussi d'un membre particulier qu'ont les Elephans, qui leur sert de main, qui est comme un nez allongé qui leur sort du milieu du front, à laquelle est joint un petit Appendice en forme de doigt. Le Cameleon a aussi une *trompe*, qui est sa langue qu'il lance hors de sa gueule comme s'il la crachoit, puis il la racourcit en un moment, lors qu'il la retire: elle lui sert comme la *trompe* de l'Elephant pour prendre sa nourriture. Le microscope nous a fait aussi découvrir une espece de petite *trompe* dans les mouches & cousins, par le moyen de laquelle ils succent le sang des animaux ou les liqueurs pour se nourrir. Quelques Medecins appellent aussi la *trompe* de la matrice *les cornes* de la matrice des brutes, qu'on appelle autrement *portières*.

TROMPER, *v. act.* abuser de l'ignorance ou de la facilité de quelqu'un, lui faire passer des choses pour autres qu'elles ne sont. Dieu ne peut *tromper*, ni être *trompé*. Un Marchand *tromperoit* son pere sur sa Marchandise. Il y a peu de personnes qui ne *trompent* au jeu, quand ils le peuvent faire.

TROMPER, avec le pronom personnel, se dit de soy-même, quand par erreur on prend une chose pour une autre. Les plus grands esprits sont sujets à se *tromper*. Cet homme, si je ne me *trompe*, est un hypocrite. Ces jumeaux se ressemblent si fort qu'il n'y a personne qui ne s'y *trompe*. Ménage croit que ce mot vient de l'Espagnol *traupa*, qui signifie un instrument à prendre des souris que les Italiens appellent *trappola*, & les Latins *decipula*.

TROMPER, se dit aussi des choses qui sont cause que nous sommes trompez. Le calme, le beau temps nous a *trompez*, nous a fait mettre en chemin. L'œil nous *trompe*; nous fait voir les choses autres qu'elles ne sont. Sa maladie ne m'a pas *trompé*; je n'en ay jamais eu bonne opinion. Cette perspective *trompe* agréablement. Cette grêle a *trompé* l'esperance des Laboureurs.

TROMPER, se dit figurément en choses morales. Les passions *trompent* nôtre jugement. On est bien *trompé* par l'apparence. Le malin esprit nous *trompe* par des illusions, par des songes & des visions trompeuses.

TROMPETTE. *s. f.* Terme de guerre. Instrument de musique qui est le plus noble des instrumens à vent portatifs, qui sert à la guerre dans la Cavalerie pour l'avertir du service. On la fait d'ordinaire de leton, & on en peut faire de fer, d'étain, de bois ou d'argent. Moïse en fit faire deux d'argent qui servoient aux Prêtres, comme il est porté dans le

dixième chap. des Nombres; & Salomon en fit faire 200. mille, telles que Moïse avoit ordonnées, comme témoigne Joseph, livre 8. ce qui fait voir que c'est le plus ancien des instrumens. La *trompette* est composée d'un bocal par où on l'embouche, large de dix lignes, quoy que le fonds ne soit que de trois lignes. Les deux premiers canaux qui portent le vent s'appellent *branches*; les deux endroits par où elle se recourbe & replie s'appellent *potences*, & le canal qui est depuis la seconde courbure jusqu'à son extrémité s'appelle *pavillon*; les endroits où les branches se peuvent briser & séparer ou souder, s'appellent les *nœuds*, qui sont au nombre de cinq; & qui en couvrent les jointures. On appelle *Banderolle* le petit étendard armorié qui est attaché à ses branches, & *bandereau* le cordon qui sert à la pendre au cou de celui qui en sonne. Quand on en ménage bien le son, il est de grande étendue, & il passe les quatre octaves qui sont l'étendue des claviers des épinettes & des orgues, & il peut aller jusqu'à 32. intervalles. Le jeu de la trompette dépend de l'adresse de celui qui l'embouche, qui est obligé de mettre le bout des lèvres dans le bocal. A la guerre il y a huit principales manières de sonner la *trompette*; la première s'appelle le *cavalquet*, dont on se sert quand l'armée approche des Villes, ou quand elle passe par dedans durant la marche; la seconde s'appelle le *Boute-selle*; dont on use quand on veut déloger ou marcher, & puis on fait suivre la levée du *Boute-selle*; la troisième est quand on sonne à cheval, & puis à l'étendard; la quatrième est la *charge*; la cinquième est le *guet*; la sixième s'appelle double *cavalquet*; la septième la *chamade*; & la huitième est la *retraite*. On fait aussi des fanfares avec la *trompette* dans les réjouissances.

On dit figurément qu'un Ange viendra avec la *trompette* annoncer le jour du Jugement & réveiller les morts pour y comparoître. Les Payens ont mis aussi une *trompette* à la bouche de la Renommée, dont ils ont fait une divinité fabuleuse. Les Poètes disent qu'ils sont les *trompettes* de la gloire des Heros. Cet Ecrivain a été la *trompette* de la guerre qui a publié des manifestes qui ont été cause de la guerre. Ménage dérive ce mot du Grec *strombos* qui signifie une *conque* dont on usoit autrefois au lieu de *trompette*.

Il y a aussi dans l'orgue un jeu de *trompettes* qui a huit pieds de long & qui s'élargit par en haut comme le Pavillon des *trompettes* militaires: il a environ un demi pied de diametre par en haut, & un pouce & demi par en bas. Il y a aussi une *trompette* de pedales qui est de huit pieds; ce jeu est accordé à l'octave de la montre.

On appelle en général *trompettes* & clairons les tuyaux qui s'élargissent par en haut.

TROMPETTE marine est un instrument de musique composé de trois tables, qui forment son corps triangulaire, elle a un manche fort long & une seule corde de boyau fort grosse montée sur un chevalet qui est ferme d'un côté sur un de ses pieds, & tremblotant de l'autre côté sur un pied qui n'est point attaché à la table; on la touche d'une main avec un archet, & de l'autre on presse la corde sur le manche avec le pouce, c'est ce tremblement du chevalet qui lui fait imiter le son de la *trompette*, ce qu'elle fait si parfaitement qu'il n'y a presque pas moyen de la distinguer de la *trompette* ordinaire, & c'est ce qui lui a fait donner ce nom, quoy que d'ailleurs ce soit une espece de *monocorde*.

TROMPETTE parlante, est une trompette longue de sept à huit pieds & quelquefois de quinze, qui est toute droite, faite de fer blanc, & qui a un fort large pavillon, son bocal est assez large pour y introduire dedans les deux lèvres; que si on parle dedans, elle porte la voix jusqu'à mille pas & se fait entendre distinctement. On dit que l'invention en est moderne, & est du Chevalier Morlan Anglois, néanmoins le Pere Kircher a donné la figure d'une *trompette* dont il dit qu'Alexandre se servoit pour parler à son armée, qui est presque la même chose, à la réserve que celle-ci se divise en deux tuyaux, qui par après se rejoignent.

TROMPETTE, s. m. est le Cavalier qui sonne de cet instrument. Ce sont les *trompettes* qu'on envoie aux assiégés pour les sommer de se rendre, pour leur faire sçavoir quelque chose.

TROMPETTE se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est bon cheval de *trompette*, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit, quand il ne se soucie pas des crieries qu'on peut faire contre lui. On dit qu'il faut déloger sans *trompette*, quand on chasse quelqu'un, quand on l'oblige de s'enfuir avec précipitation: On dit aussi à gens de village *trompette* de bois, pour dire qu'il faut faire aux gens des traitemens proportionnez à leur condition.

TROMPETTER. v. act. publier à son de trompe & à cri public dans les marchez, dans les carrefours, quelque Règlement, quelque Ordonnance de Police, quelque ajournement à trois briefs jours. Un tel a été *trompété* pour la troisième fois.

TROMPILLON. s. m. petite *trompe* d'Architecture. Les voutes ou *trompillons* sous les marches droites d'un escalier se toisent pour mur sans reins.

TRUAND, ande. adj. mendiant valide qui demande l'aumône & qui aime la fainéantise, qui fait un métier de gueuser: Ce mot est fort ancien. L'Abbé Guibert en son Histoire de Jerusalem represente la vie & les gestes des gueux & truands qui suivirent l'armée croisée, qu'il nomme *trudents*. Leur Capitaine fut un Chevalier de Normandie qui se fit nommer le Roy *Thafur*, & il remarque que ces gens firent grand peur aux Sarrasins, qui craignoient fort de tomber entre leurs mains, parce qu'ils étoient antropophages; cette Royauté a toujours continué depuis; & à present les gueux de France nomment leur Roy *Le grand Cosroë*, & *le Roy de Thunes*, comme on voit dans le jargon de l'Argot. Pasquier & Ménage après lui prétendent que le nom de *truand* vient d'un vieux mot gaulois *treu* ou *trud* qui signifioit *tribut*, dont la pesanteur, disent-ils, avoit réduit ces gens à la mendicité, mais ils se trompent, parce que ce nom est bien plus ancien: car les Tailles ne furent imposées que du temps de Saint Louis: outre que leur libertinage les rendoit exempts de toutes impositions. C'est pourquoy d'autres disent qu'il vient de *molæ trusatiles*, qui signifient les *moulins à bras*, qui étoient tourneés par des gueux & des miserables avant l'invention des autres dont on se sert. D'autres croyent que ce nom vient d'un oiseau de meraix qui a le pied d'oye & la taille d'un cigne, que les Latins appellent *truo*, & les Grecs *Onocrotale*, parce que cet oiseau a une bourse tenant à la partie inferieure du bec, qui descend en poche ou besace, où il ramasse toutes les bribes qu'il trouve, pour les retirer & manger à loisir, ce qui a fait qu'on a nommé *truands*, les gueux qui font la même chose.

On appelle *truands* en Espagne, les Bouffons, Bâteleurs, joüeurs de gibecière & faiseurs de tours de passe-passe. Borel dit que ce mot signifioit autrefois gens de pied, & des gens mal-propres & sales; comme qui diroit des Tripiers, qui ont donné le nom à la ruë de la *truanderie* à Paris où demeuroient les Tripiers.

Il y a quelques coûtumes qui font mention d'un cens *truand*, dormant ou mort, c'est à dire, qui ne porte aucun profit, ni droits Seigneuriaux, qui n'est qu'une espece de Rente Roturière. Il y a un vieux Proverbe cité dans l'indice de

Ragueau, qui dit *qui fit Normand, fit truand*. Ce qui vient de ce que dit Pasquier que les Normands ont été les plus chargés de *trus*, qui en vieux gaulois signifioit *impost*.

TRUANDAILLE, *s. f.* Vieux mot qui signifie aussi gueux ou vau-rien. On trouve ce mot employé dans la vieille Bible des Noëls. Vous ne semblez que *truandailles*, vous ne logerez point céans.

TRUANDER, *v. n.* Demander l'aumône par libertinage & pure faineantise. Il y a des gens qui sont nez avec l'inclination de *truander*, on dit maintenant *trucher*.

TURBIT, *s. m.* Espèce de petite plante que les Latins nomment *tripolium*, c'est aussi l'écorce d'une racine laiteuse. Il doit être obscur au dehors, blanc au dedans & nettoyé de son cœur dur & fibreux, & n'être ni moisi, ni chansi, ni vermoulu; il doit être aussi gommeux, car il contient au dedans de la résine.

Dioscoride dit, que le *turbit* blanc est la racine d'une herbe nommée *alypum* ou *alypia*, dont les jettons & les feuilles sont menuës, les fleurs tendres & légères, & qui a sa racine comme la Bette; sa racine est grêle & pleine d'un jus acre & piquant, sa graine semblable à celle d'Epithymum. Il dit aussi que ses fleurs changent trois fois de couleur par jour, car au matin elles sont blanches, sur le midy purpurines, & deviennent rouges sur le soir: il dit encore que ses feuilles sont semblables au pastel & qu'il croît sur le bord de la mer. *Turbit* est le nom que les Arabes donnent au *tripolium*.

Mathiole dit, que le *turbit* est la racine de pityusa, qui est une espèce de tithymale que les Apoticaire appellent *Esula major*. Le *turbit* est une drogue dangereuse parce qu'elle purge trop violemment.

Les Chymistes appellent aussi *turbit mineral*, &c.

V.

VARECH. *s. m.* Terme de Marine. C'est une herbe qui croît sur les rochers, que la mer arrache en montant & jette sur ses bords. Les Riverains s'en servent pour engraisser leurs terres: cette herbe est ainsi appelée sur les côtes de Normandie. Sur celles de Bretagne on la nomme *Goüesmon*, & sur les côtes du païs d'Aunis *Sar*. Tout ce que la mer jette sur ses bords, soit de son crû, soit qu'il vienne de bris & naufrage, est de là appelé *Varech* sur les côtes de Normandie; & dans cette même Province les droits que les Seigneurs des Fiefs voisins de la mer prétendent sur les effets qu'elle pousse sur son rivage, est appelé droit de *Varech*: on l'appelle en d'autres lieux *chose du flot*.

Les Réglemens pour le *Varech* sont contenus au titre 10. du livre 4. de l'Ordonnance de la Marine, il est défendu de couper le *Varech* la nuit, & hors des temps réglez. On l'appelle autrement *Vraicq*.

La Coûtume de Normandie a un titre particulier du *Varech*, qu'elle appelle autrement, *choses gayves*, où elle ne parle point de l'herbe, mais elle comprend seulement les choses que l'eau jette à terre par tourmente & fortune de mer, ou qui arrivent si près de terre, qu'un homme à cheval y puisse toucher avec sa lance, article 598. Ménage tient que ce mot vient de l'Anglois *Vrac*, qui signifie bris & naufrage.

VARENNE. *s. f.* Plaine, étenduë de païs uni, qui ne se fauche, ni ne se laboure, fonds plat entre des côtaux. Les habitans de ce Village menent paître leurs bestiaux dans la *Varenne* où il y a de bons pâturages. La *Varenne* du Louvre est une Jurisdiction qui se tient au Louvre, établie pour la conservation de la chasse dans les plaines qui sont à six lieuës à la ronde de Paris.

VENT. *s. m.* Agitation de l'air. Air rarefié. L'écriture dit que Dieu tire le *vent* de ses tresors. Descartes démontre la formation du *vent* par la comparaison des Eolipiles. Le *vent* est mis au rang des Méteores. On fait du *vent* avec un éventail en remuant l'air; les anciens croyoient que les Cavales du Portugal concevoient du *vent*, à cause de leur vitesse. En ce sens on dit qu'il fait *vent*, que le *vent* s'éleve, que le vent souffle de ce côté-là, qu'une maison est à l'abry du *vent*, du mauvais *vent*, quand elle en est à couvert; que des arbres sont à plein *vent*, quand ils ne sont point attachez à quelque muraille.

On appelle *Vent-coulis* un petit *vent* qui entre par l'ouverture des portes, ou des fenêtres & cloisons qui joignent mal.

Vents sous-terrains sont les *vents* enfermez dans les entrailles de la terre, & qui sont cause de ses tremblemens.

Vent, signifie simplement de l'air. Bailler *vent* à un tonneau; ce tuyau prend *vent*, ce soufflet prend *vent*; un ballon est rempli de *vent*.

Vent, signifie encore l'haleine, l'air qu'on respire. Il faut faire une pause pour reprendre son *vent*. Ce plongeon retient bien son *vent*. Ce Trompette a bon *vent*. Tirer son *vent*, c'est respirer.

Vent signifie aussi l'air enfermé dans le corps des animaux, quand il sort par haut ou par bas. Cet homme est travaillé de *vents*. La bile engendre bien des *vents*. Il a lâché un *vent* par derrière. En Médecine on connoît une hydropisie de *vents*.

Vent, signifie aussi une chose petite & légère: Vivre de *vent*, c'est à dire, presque de rien: se repaître du *vent*, de chimères, la gloire de ce monde n'est que du *vent*. Il croyoit gagner beaucoup en cette affaire, mais il n'en retirera que du *vent*. Ce mets n'est point solide, ce n'est que du *vent*. On a crû que le Cameleon vivoit de *vent*, quoi qu'il vive de petites mouches qu'il attrape avec sa langue.

En ce sens il signifie figurément vanité, orgueil. Cet homme a bien du *vent* dans la tête.

En Musique on appelle instrumens à *vent*, ceux que l'air ou le *vent* fait jouer, comme les orgues, les flûtes, la musette, la trompette, la saquebutte, le cor, &c.

Une arquebuse à *vent*, est celle qu'on charge avec du *vent* condensé. Moulin à *vent*, celui que le *vent* fait tourner.

Vent, en termes de venerie se prend pour l'odeur & le sentiment qu'une bête laisse en son passage. Le cerf est de plus grand *vent* & de sentiment que le lièvre, il fuit toujours à vau le *vent*, & ne met jamais la gueule ni le nez dedans le *vent*. Le sanglier prend le *vent* de toutes parts, pour sentir & flairer s'il n'y a rien qui luy puisse nuire. On dit aussi chasser au *vent*, pour dire chasser contre le *vent*. On dit le *vent* du trait lors que le cerf a eu le matin le *vent* du limier; ce qui fait qu'il s'en va souvent de hautes terres, & l'on trouve buisson creux. On dit aussi qu'il ne faut pas se fier aux chiens, qui en veulent au *vent*, c'est à dire, qui ne mettent point le nez à terre.

En terme de Fauconnerie on dit qu'un oiseau va à vau le *vent*, quand il a la queue ou le balay au *vent*; qu'il va contre le *vent* quand il a le bec au *vent*; & qu'il va aise au *vent*, pour dire qu'il vole à côté du *vent*. On dit qu'il bande au *vent* quand il se tient sur les chiens, faisant la crecerelle. On dit aussi qu'il tient bec au *vent*, qu'il chevauche le *vent*, lors qu'il résiste au *vent*, sans jamais tourner queue. On appelle à la chasse *vent* léger, le *vent* qui est propre à la chasse, qui n'est point trop fort, mais doux & gracieux; c'est un *vent* clair lors qu'il souffle pendant que le Ciel est serain.

En ce sens il signifie figurément un bruit confus, une connoissance imparfaite qu'on a de quelque chose. Cette entreprise étoit fort secrette, néanmoins on en a eu quelque *vent*, on en a senti le *vent*. On a bien cherché les Auteurs de ce vol, mais on n'en a ni *vent*, ni *voix*, quelques-uns disent, *voyes*.

Vent du Bureau, se dit au Palais des Nouvelles qu'on apprend, qu'on découvre, du sentiment qu'ont les Juges d'une affaire qu'on leur rapporte, quand ils s'ouvrent un peu trop. Il faut accommoder cette affaire, le *vent* du Bureau n'est pas pour nous.

Vent en terme de Manège se dit en parlant d'un cheval qui commence à être poussif: ce cheval a du *vent*. On dit aussi qu'il porte le nez au *vent*, ou qu'il porte au *vent*, quand il tient la tête haute, comme font les chevaux Croates, ou Cravates. On le dit aussi des hommes qui levent trop la tête.

Vent, en termes de Marine se dit aussi de cette agitation de l'air considerée comme le fondement de toute la Navigation, ainsi on dit avoir *bon vent*, ou *vent arrière*, pour dire *vent* en poupe.

Vent de quartier, c'est le *vent* qui souffle à côté, & qui est meilleur que le *vent* en poupe, lequel ne donne pas dans toutes les voiles, à cause que l'artimon l'en empêche: Vent à la *Bouline*, c'est à dire, qui se prend de côté. Ce qu'on appelle un lit de *vent*, qui s'étend jusqu'à cinq ou six Rumbs éloignez de la route; on l'appelle aussi *vent large*. Un rumb de *vent*, c'est la route que fait le vaisseau en suivant un des 32. *vents* marquez sur la boussole. Mettre la voile au *vent*, c'est à dire, partir. On dit qu'un vaisseau est battu du *vent*, du mauvais *vent*, quand il a souffert un orage. On navige à tous *vents*. *Vent* de terre est celui qui repousse les vaisseaux en mer, & empêche qu'ils n'abordent.

On dit avoir *vent* devant, faire *vent devant*, prendre *vent* devant, pour dire prendre le *vent* par prouë; ce qu'on appelle aussi être *debout au vent*; avoir le *vent* contraire. On dit aussi tenir au *vent*, pour dire naviger malgré le *vent* contraire.

On dit aussi être au *vent* d'un vaisseau, passer au *vent* d'un vaisseau; monter au *vent*, lui gagner le *vent*, avoir l'avantage du *vent*, le dessus du *vent*, lors que le *vent* porte un vaisseau sur un autre, & au contraire être sous *vent*, c'est avoir le desavantage du *vent*; être à vau le *vent*, c'est se laisser aller selon le cours du *vent*. On dit aussi être porté d'un bon *vent*, pour dire d'un *vent* foible; serrer le *vent*, pour dire prendre l'avantage du *vent* de côté: Bouliner le plus qu'il est possible pour se servir du *vent* qui souffle. Tomber sous le *vent* c'est perdre l'avantage du *vent*. On dit aussi que le *vent* tombe lors qu'il cesse, qu'il fait place au calme, & qu'il ne fait point de mer. On appelle aussi partager le *vent*, chicaner le *vent* quand on le prend en louviant, en faisant plusieurs bordées tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On dit que le *vent* se fit nord, qu'il se rangea au sud, qu'il vint à l'ouest, pour dire que le *vent* changea & soufla de ces côtes-là.

Mettre le *vent* sur les voiles, c'est empêcher que les voiles ne prennent du *vent*, les disposer en une situation parallele au *vent*, en sorte qu'il ne fasse que les raser, ou friser. On appelle le beau temps *vent* gaillard, une fraîcheur *vent* à volonté, & favorable.

Vents Cardinaux, ce sont les principaux *vents* qui soufflent aux quatre points Cardinaux de l'horison. On appelle un *vent réglé*, ou *alisé* celui qui est favorable, & qui se maintient sans sauter d'un Rumb à l'autre. On le dit aussi des *vents* de saison, qui soufflent toujours en même saison sur certaines côtes, comme la *monson* dans les Indes, les *vents Etesiens*, &c.

Vents d'aval, ce sont des *vents* mal-faisans qui viennent de la mer & du Midy; ceux qui font des Relations, les appellent *Brises*, ou vents *d'abas*, vers les côtes de Canada & de la Floride, ils sont grandement vehemens.

Vent *d'Amont*, c'est un vent qui vient de terre & d'en haut, & d'Orient.

Vent *frais* est celui qui est doux & rafraîchissant sur terre, ou qui est favorable sur la mer.

On appelle coup de *vent* un orage ou une tempête qui dure souvent plusieurs jours, & grain de *vent* un orage subit & violent, qui d'ordinaire desempare les vaisseaux, & ruine les manœuvres. On l'appelle aussi dragon de *vent*, tourbillon, les Portugais *œil de bœuf*, les Levantins *typhon* & *syphon*.

Les *vents* les plus dangereux sur les côtes Occidentales sont l'Est & Suroüest, ou Lebecio, & le Nortoüest, qu'on nomme *galerie*; & sur la Mediterranée aux côtes d'Europe sont le Sud nommé *Austro*, & le Nort-est ou bise nommé *Græco*; & le plus dangereux de tous est le *Circius*, que les Anciens nommoient *Typhon*.

Les Anciens ont fort varié sur le nombre des *vents*. Aristote n'en compte que onze, & obmet Libonotus; Vitruve en met vingt-quatre, les modernes trente-deux.

En tout l'Océan les *vents* ont des noms Allemans & Flamens, sur la Mediterranée des noms Italiens. Voici leurs noms modernes avec les anciens Grecs & Latins pour les faire mieux connoître.

Est, ou *vent* Oriental, solaire & équinoctial; *vent* d'Amont sur l'Océan, sur la Mediterranée Levante, en Grec Apeliotes, en Latin Solanus.

Est quart sudest, hypeliotes subsolanus.

Est sudest, demi rumb, ornithias, ethesias, aviarius.

Sudest, nordest, quart dest, Elioteurus, Meseurus.

Sudest en l'Océan: en Méditerranée Siroco, Eurus.

Sudest quart de sudest, Vulturnus.

Sud sudest, Euronotus, Phænicias.

Sud quart de sudest, Altanus.

Sud, *vent* de Midi, ou Meridional, Autan en l'Océan: en Italien Abrego, mezzodi, austro, marin *vent* d'aval sur la Méditerranée, en Latin Auster, en Grec Notus.

Sud quart sud-ouest, Hyponotus, Sub-auster.

Sud sud-ouest, demi vent, Libonotus.

Sud-ouest quart de sud, Mesolibs.

Sud-ouest en l'Océan: Afro, Garbino, Lebeschio en Méditerranée, Africus, libs, c'est celui qui fait geler les vignes.

Ouest, quart de sud-ouest, Subvesperus.

Ouest sud-ouest, demi vent Libozepirus.

Ouest quart de Sud-ouest, Mezozeirus, Etesiaë.

Ouest, *vent* Occidental, *vent* d'aval, *vent* d'abas, Brises en l'Océan: Ponente, *vent* de Ponant, en la Méditerranée: Favonius, Zepirus.

Ouest quart de Nort-ouest, Circius.

Ouest Nort-ouest, demi *vent*, Argesto Zepirus, Caurozeirus.

Nort-ouest quart d'ouest, Leuconotus, Albicaurus.

Nort-ouest en l'Océan: Maestral ou Maestro, Gaillego en la Méditerranée, Argestes, Caurus, Corus.

Nort-ouest quart de Nort, Hypargestes, Scyron, Olimpias.

Nort Nort-ouest, demi *vent*, Thrascias.

Nort quart de Nort-ouest, Supernas.

Nort, bize en l'Océan: Nordebrida, Tramontana en la Méditerranée, Aparctias, Boreas, Septentrio.

Nort quart de Nort-est, Gallicus, Hypoboreas.

Nort Nort-est demi *vent*, Aquilo, Meses. Nort-est quart de Nort, Hypomeses, subaquilo.

Nort-est, galerne, sur l'Océan: Greco, Gregale en Méditerranée, Cæcias, Hellespontius, Japix.

Nort-est quart d'est, Hypocæcias.

Est Nort-est, demi *vent*, Cæcieliotes.

Est quart de Nort-est, Carbas.

Les *vents* Ethesies & Ornithies sont expliqués à leur ordre.

Il faut noter qu'en Italien la troisième division des *vents* se fait par la conjonction de deux *vents* les plus voisins, comme Græco tramontana, Maëstro tramontana; & pour la quatrième division on les appelle les quartes, comme la quarte de la tramontane au Grec. La quarte du Lebesche au Ponant. Et à l'égard de ces quartes qui étoient inconnues aux Anciens; leurs noms sont la plupart inventés par les modernes & factices. Les *vents* qui soufflent entre les points Cardinaux s'appellent *vents* collatéraux.

Vent se dit proverbialement en ces phrases: mettre flamberge au *vent*, pour dire tirer l'épée. On dit qu'il ne fait ni *vent*, ni haleine, pour dire qu'il y a un grand calme. On dit qu'un homme vend du *vent*, de la fumée, quand il promet des choses qu'il ne peut tenir. On dit aussi qu'il pleut à tous *vents*, pour dire qu'il peut venir du bien & du mal de tous côtés. On dit qu'un homme s'en est allé plus vite que le *vent*, quand il s'en est enfuy avec grande diligence. On dit quand on fait une mauvaise comparaison, que cela ressemble comme à un moulin à *vent*.

On dit des promesses vaines & qu'on ne veut pas tenir, autant en emporte le *vent*. Jeter la paille ou la plume au *vent*, quand on est incertain de ce qu'on doit faire, quand on s'en rapporte au hasard. Petite pluie abat grand *vent*. Fendre le *vent*, pour dire s'en aller, faire banqueroute. On dit d'un misérable qui ne sçait de quel côté se tourner pour faire fortune, qu'il regarde de quel côté vient le *vent*; & d'un homme en fortune, qu'il est au dessus du *vent*, qu'il a *vent* en poupe; & de celui qui fait une entreprise mal à propos, qu'il va contre *vent* & marée.

On dit d'un homme léger & inconstant, que c'est une giroëtte qui tourne à tous *vents*: & d'un homme logé dans un lieu mal fermé, qu'il est logé *aux quatre vents*.

VENTRE. *s. m.* partie de l'animal, qui dans sa capacité enferme les entrailles, ou les autres choses nécessaires pour faire agir toutes ses facultés. Les Médecins divisent le corps humain en trois *ventres*, régions ou capacités; le premier

est la tête, le second la poitrine jusqu'au diaphragme; & le troisième celui où sont les intestins: & c'est celui-ci qu'on appelle plus communément le *ventre*. Ce *ventre* inferieur se subdivise en trois régions; la première & la plus haute s'appelle *Epigastrique*, & s'étend depuis l'os Xiphoidé jusqu'au nombril; la seconde *Umbilicale*, qui est aux environs du nombril; elle a trois ou quatre doigts de large, & contient les lombes & les reins: la troisième est l'*Hypogastrique*, qui s'étend jusqu'aux parties honteuses, c'est proprement ce qu'on appelle *le bas ventre*: Hippocrate l'appelle *estron*, ses deux côtes s'appellent les *flancs*, & ses plus basses extrémités s'appellent les *aines*, que les Grecs nomment *boubons*.

Ventre, signifie aussi la partie extérieure du bas *ventre*. Le nombril est au milieu du *ventre*. Il a de l'eau jusqu'au *ventre*. On lui a donné un coup de pied dans le *ventre*. On lui a dansé à deux pieds sur le *ventre*: & figurément il est à la paille jusqu'au *ventre*, pour dire il est bien à son aise, il est fort riche. On dit qu'on a passé sur le *ventre* à ses ennemis, pour dire qu'on les a défaits & mis en fuite. En ce dernier sens on dit qu'un homme a un bénéfice de *ventre*, quand il a un petit cours ou flux de *ventre* qui lui lâche le *ventre*, qui lui rend le *ventre* libre, qui l'empêche d'avoir le *ventre* dur, qui lui fait décharger son *ventre*. On dit aussi se coucher sur le *ventre*; des douleurs de *ventre* quand on a la colique. Les organes naturels qui servent à la digestion & à la génération sont contenus en la basse région du *ventre*.

Ventre, se dit aussi de l'estomac, qui est enfermé dans la même capacité, & qu'on appelle pour cela petit *ventre*. Jonas fut trois jours dans le *ventre* de la Baleine. On nous a donné une bonne carrelure de *ventre*, pour dire un bon repas. Le *ventre* lui tire, pour dire il y a long-temps qu'il n'a mangé; qu'il n'a rien dans le *ventre*, c'est à dire dans l'estomac. Cet homme est sujet à son *ventre*, il fait son Dieu de son *ventre*: il est raisonnable de servir Dieu devant son *ventre*.

Ventre, signifie aussi la poitrine, & c'est en cette seconde concavité ou région, où est situé le cœur: en ce sens on dit tant que le cœur me battra dans le *ventre*. Il lui a crevé le cœur au *ventre*; & figurément on dit de celui à qui on ôte ce qu'il aime, c'est lui arracher le cœur du *ventre*; & de celui qu'on a encouragé, on lui a remis le cœur au *ventre*. Les organes qui servent à la respiration & au battement du pouls sont compris dans ce *ventre* moyen.

Ventre, se dit aussi de la tête, qui est cette première capacité dont il a été ci-devant parlé, & alors il signifie l'esprit, la pensée; en ce sens on dit allez sonder cet homme-là, & voyez un peu ce qu'il a dans le *ventre*, ce qu'il pense, ce qu'il veut faire: ce Poète n'a pu faire que cent vers sur ce sujet, c'est tout ce qu'il avoit dans le *ventre*.

Ventre. A l'égard des femmes se dit de la matrice & de leur grossesse. Nous disons de la Sainte Vierge, beny soit le fruit de ton *ventre*, & le *ventre* qui t'a porté. On croit que cette femme a deux enfans dans le *ventre*, tant elle a le *ventre* gros: elle s'est laissé enfler le *ventre*.

En Jurisprudence on dit que l'enfant suit le *ventre*, pour dire qu'il est de condition libre ou servile, selon celle de sa mere. On dit aussi créer un curateur au *ventre*, à l'égard des enfans posthumes qui sont encore dans le *ventre* de leur mere. A l'égard des Princes on a quelquefois couronné le *ventre*.

Ventre, se dit aussi des animaux: ce cheval n'a point de *ventre*, on dit autrement, n'a point de boyau quand il est serré des flancs.

Ventre, se dit aussi des creux & capacités qui sont dans la terre: le mont Gibel a fait sortir de son *ventre* quantité de flammes, de cendres, de pierres poncees. L'avarice des hommes a fouillé dans le *ventre* de la terre pour tirer l'or de ses entrailles, la mer a englouti ce vaisseau dans son *ventre*.

Ventre, se dit encore des creux & capacités des choses artificielles qui ont quelque enflure, quelque éminence. Le *ventre* d'un navire, d'un tonneau, d'une bouteille: il faut voir ce que cette bouteille a dans le *ventre*. Le *ventre* d'un pot d'étain, d'une cruche; le *ventre* d'un tambour. On dit aussi le *ventre* d'un luth.

En maçonnerie on dit qu'une muraille fait *ventre*, quand elle pousse en dehors, quand elle n'est plus à plomb, quand elle menace de ruine.

En Medecine on appelle le *ventre* d'un muscle sa partie charneuse la plus enflée. En Chymie on appelle *ventre* de cheval le fumier, dans lequel enfermant quelques vaisseaux on fait plusieurs operations par le moyen de la chaleur douce qui y est contenuë.

Ventre, se dit proverbialement en ces phrases: on dit qu'on a mis le feu sous le *ventre* à quelqu'un, pour dire qu'on luy a fait prendre courage, qu'on l'a excité à faire quelque action rigoureuse. On dit aussi d'une chose dont on est mal satisfait, qu'on ne veut point recommencer, c'est le *ventre* de ma mere, je n'y retourne plus. On dit aussi, *ventre* affamé n'a point d'oreilles, pour dire, qu'un homme assiégué ou affamé n'écoute point les remontrances. On dit aussi, boire à *ventre* déboutonné, rire à *ventre* déboutonné, pour dire, de toute sa force. Rabelais ajoute, car autrefois on se boutonnoit le *ventre*. On dit aussi en goinfrerie tout fait *ventre*, pourveu qu'il puisse entrer. On dit aussi qu'on a battu un homme dos & *ventre*, qu'on luy en a donné sur le *ventre* & par tout, pour dire qu'on l'a bien battu. On dit qu'on a demandé pardon *ventre* à terre, pour dire avec la dernière soumission. On dit aussi *ventre* de son, robbe de velours, pour dire qu'il y en a qui font mauvaise chere pour avoir de quoi paroître en habits. On dit aussi le dos au feu, le *ventre* à table, de ceux qui sont fort à leur aise en Hyver.

VENTRÉE. *s. f.* Les enfans dont une femme a accouché en une seule grossesse. Voilà deux enfans jumeaux, qui sont d'une même *ventrée*. C'est une fable que ce qu'on dit d'une Comtesse d'Hollande, qu'elle a eu 365 enfans d'une *ventrée*.

Ventrée, en termes de Coûtumes se dit du partage des successions des pere & mere entre des enfans nez de differents mariages: ce partage se fait en sorte qu'un seul enfant d'un mariage ou d'un même lit prend autant que plusieurs enfans d'un autre mariage, qu'on appelle *ventrée*; & pour cela on divise la succession en autant de parts qu'il y a de mariages.

VELOURS. *s. m.* terme de Marchands, étoffe toute de soye dont les filets de traverse sont conduits autour d'une petite verge de cuivre, sur laquelle après on les coupe; ce qui fait paroître un tissu de poils plus courts que ceux de la pane. Ce mot vient de *villosus*, Nicod. Cujas tient qu'il vient du Grec *veros*, qui signifioit robbe de soye; d'autres de *vellus*, qui signifioit autrefois drap. En vieux François on disoit *velueil*, ou *veluyau*.

Les plus beaux *velours* sont à quatre poils, appellez vulgairement à *six lisses*; ils se font sur un peigne de 20 portées, qui font 60 portées de chaîne, & chaque portée a 80 filets. Il y a 8 fils de poil par chaque dent de peigne, les poils & chaînes doivent être d'organsin filé, tordu au moulin & tramé de trames doubles, le tout cuit & de pure & fine soye. Le *velours* doit avoir onze vingt-quatrièmes d'aune de largeur entre les deux lisières, lesquelles doivent être marquées par quatre chaînettes de soye d'autre couleur, qui font connoître le *velours* à quatre poils.

Le second *velours* est appelé à *trois poils*, dont le peigne a vingt portées, & soixante portées de poil & de chaîne: il a aussi quatre-vingt filets à six fils par chaque dent de peigne: ses lisières sont marquées de trois chaînettes, & sa soye & sa largeur de même qualité que le précédent.

La troisième sorte s'appelle *deux poils*, vulgairement appelé *quatre lisses*: il se fait en un peigne de vingt portées, & de quarante portées de chaîne & de poils, chacune de quatre-vingt filets; ses lisières sont marquées de deux chaînettes.

La quatrième sorte de *velours* s'appelle *poil & demy*, il a quatre lisses, il a quarante portées de chaîne, & trente portées de poil, de quatre-vingt filets: sa soye est de même qualité, tordage & moulinage, & sa largeur de même: ses lisières sont marquées d'un côté d'une chaînette, & de l'autre de deux, c'est pourquoi on l'appelle *poil & demy*.

La dernière sorte est du petit *velours*, qu'on appelle *renforcé à quatre lisses*, dont le peigne est de 19 portées, de 38 portées de chaîne, & de 19 portées de poil, chacune de 80 filets; la lisière doit avoir une chaînette de chacun côté. Les *velours* cramois doivent avoir un filet d'or ou d'argent fin au milieu de la lisière, pour les distinguer de ceux où il y aura des couleurs communes tant en chaîne qu'en trame.

En général tous les *velours* tant façonnez que figurez, ras ou coupez ont les chaînes & poils d'organsin filé, tordu au moulin, & sont tramez de soye cuite & non cruë, & ont la même largeur.

On fait des habits, des just'aucorps, des robes de *velours*, des carreaux, des tapis de pied de *velours*: on met un ou deux lez de *velours* dans les obseques des grands Seigneurs qu'on charge de blason.

Velours plein, est celui qui est tout uni.

Velours figuré, est un *velours* mince sur lequel sont représentées quelques figures: il sert ordinairement aux habits de femme.

Velours à ramages, est le *velours* diversifié par plusieurs figures ou couleurs; on l'appelle *grand desseïn*, & on s'en sert pour faire des carrosses, des lits, des meubles, & des ornemens d'Eglise.

Velours ras, est un *velours* dont les filets de traverse ne sont point coupez.

On fait aussi des *velours* à fond d'or, à fond d'argent, à fond de satin.

Velours, se dit figurément d'un chemin, d'une allée, d'une pelouse, quand elles sont herbuës & fort unies: il nous mena par un chemin de *velours*; & par une double figure on dit, il est venu à cette charge par un chemin de *velours*, pour dire qu'il a trouvé de grandes facilités.

On appelle en Chirurgie des cauterés de *velours* d'Ambroise Paré, qui ne font point de douleur quand on les applique.

Velours, se dit proverbiallement en ces phrases; on dit d'un homme qu'il se pare d'une telle femme, d'une telle chose, comme de sa robe de *velours*, pour dire qu'il se fait honneur de la mener, ou d'être le maître de ce qu'il étale en parade. On dit aussi d'une fille qu'elle doit avoir ventre de son, & robe de *velours*, pour dire qu'on doit avoir plus de soin de la bien parer, que de la nourrir délicatement. Regnier a aussi appelé des ongles longs & pleins de crasse, des ongles de *velours*, en parlant de son Pedant.

*Aux veilles des bons jours
Il en souloit rogner ses ongles de
Velours.*

VELOUTÉ, ée. *adj.* ce qui est fait à la manière du *velours*; du satin *velouté*. On le dit aussi des galons ou passemens, dont le milieu est fait à la manière de *velours*. Les habits de couleurs des valets sont couverts de *veloutez*, de passemens de *velours*.

Velouté, en termes de Joüallier est une couleur sombre & foncée; telle qu'est d'ordinaire celle des pierres taillées en cabochon, & sur tout du saphir bleu.

Velouté, se dit aussi des fleurs dont la peluche est douce & unie comme le *velours*.

Velouté, se dit aussi d'une membrane qui revest ordinairement le dedans des ventricules des animaux qui ruminent.

U. s. *m.* Vieux terme de pratique, qui ne se dit qu'avec le mot de coûtume dont il est le synonyme. C'est la manière ordinaire d'agir qui a passé en force de loi: on se sert dans les Contracts de cette clause générale, pour en joüir & disposer suivant les *Us* & coûtumes des lieux, afin d'éviter la longueur des clauses qu'il faudroit stipuler en particulier. On dit aussi les *Us* & *Coûtumes* des eaux & forêts.

Us & *Coûtumes* de la mer, sont certaines maximes & usages dont on se sert sur la mer dans le commerce & dans la navigation pour en régler les differends & la police; ils consistent en trois sortes de Réglemens: les premiers s'appellent *Jugemens d'Oleron*; ils furent faits du temps de la Reine Eleonor Duchesse de Guyenne, qui en fit faire les premiers projets à son retour de la Terre sainte, sur les memoires qu'elle rapporta des *Coûtumes* du Levant, où le commerce étoit alors fort en vogue. Elle les nomma *Roles d'Oleron*, à cause qu'elle habitoit dans cette Isle, & ils furent augmentez par Richard Roi d'Angleterre son fils, vers 1266. Les seconds furent faits par les Marchands de la ville de *Visbuy*, en l'Isle de Gotland, qui signifie terre de Dieu, qui fut autrefois la Ville la plus celebre pour le commerce, où toutes les Nations de l'Europe avoient leurs quartiers, boutiques, fondiques ou magasins: elle est maintenant détruite, & on trouve encore sous ses ruines des marques de ses richesses, & de la magnificence de ses bâtimens. Ces Réglemens y furent dressez en langue Theutonique; ils sont encore observez par tout le Nord; on n'en sçait pas la datte, mais il faut qu'ils soient

postérieurs à l'an 1288. auquel cette Ville fut ruinée pour la première fois, ayant été rétablie par le Roi de Suede Magnus. Les troisièmes furent faits par les Députés des Villes *Hanseatiques*, vers l'an 1597. à Lubek. Ces trois pièces ont servi de modèle pour faire les Ordonnances & Réglemens pour la Marine tant en France qu'en Espagne, sur lesquelles on a réglé depuis les Contracts maritimes, & la Jurisdiction de la marine, & elles ont été compilées & commentées par *Etienne Cleirac* Avocat de Bordeaux, sous le titre d'Us & Coûtumes de la mer.

USANCE. *s. f.* Coûtume, usage reçû. Telle est l'*Usance* de ce pais-là. Les Juges doivent avoir égard à l'*Usance* des lieux.

Usance, est aussi un terme de mer, de negoce, & de banque. Ce Facteur sçait fort bien l'*Usance* du negoce, il en connoît bien la pratique. Ce Marchand sçait fort bien les *Usances* de la mer; ce qu'il faut sçavoir pour trafiquer sur la mer.

Usance, est aussi le terme d'un mois à l'égard des interêts des Lettres de Change à *Usance*, c'est à dire à un mois. Cette lettre est payable à deux *Usances*, c'est à dire, on a deux mois pour la payer. L'*Usance* ordinaire de Portugal est de deux mois; celle à double *Usance* est de quatre mois. L'*Usance* d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, & d'Espagne, est d'un mois seulement. L'*Usance* de France pour le payement des Lettres de Change est réglée par l'Ordonnance à 30 jours. On appelle interêt à toute *Usance*, ou à double *Usance*, celui qu'on fait payer tous les mois, ou au double.

USANT, ante. *adj.* terme de Palais: une fille majeure usante & jöüissante de ses droits.

USER. *v. act.* détruire, consommer, soit insensiblement, soit tout à coup. On *use* bien des provisions dans cette Communauté. Il a bien *usé* des souliers à solliciter ce procès: une forge *use* bien du charbon, en consomme beaucoup: ce n'est plus la mode d'*user* ses habits, ses meubles, mais d'en changer. Le temps *use* toutes choses, les consomme insensiblement; une meule de Coûtelier *use* le fer qu'elle aiguise, & s'*use* en même temps. Pour faire des lunettes, pour polir le verre & l'acier, il faut l'*user* insensiblement avec le grais, l'émeril: il y a des pierres si dures qu'on ne les peut tailler, il les faut *user* avec la meule.

USER, en ce sens se dit en choses morales; c'est un homme qui a *usé* sa jeunesse au service des Grands, & s'il n'a rien fait. Ce Prédicateur a *usé* ses poulmons à déclamer contre les vices, ses yeux à force de lire. Cette femme a *usé* trois maris, a été trois fois veufve: l'amitié s'*use*: le vin, les femmes, la débauche, les fatigues *usent* un homme, *usent* l'esprit aussi bien que le corps.

USER, signifie aussi avaler, digerer. Ce malade ne peut plus *user* que des bouillons, il n'est pas en état de communier, il ne pourroit pas *user* l'Hostie.

USER, est aussi neutre, mettre en usage, se servir des choses, les appliquer à son besoin. Les Juges croyent qu'il leur est permis d'*user* de tous moyens pour conserver leur Jurisdiction. Il faut *user* de la force, des remedes violents contre les seditieux, après avoir usé de la douceur.

En ce sens on dit en Medecine *user* de régime, pour dire se conserver le corps, ne faire point de débauches, ne manger rien de nuisible, *user* de viandes legeres: il n'*use* pas de remedes: il faut *user* sobrement de la saignée.

USER, se dit aussi en morale des manières de vivre, de se comporter avec les autres: comment en *usez*-vous avec cet ami? luy donnez-vous de l'argent ou des presens pour son travail? c'est un homme qui en *use* fort bien, qui m'oblige gratuitement. Il en a *usé* en honnête homme, il m'a payé grassement, c'est un ingrat qui en a fort mal *usé* avec moi. On n'en *use* pas de la sorte entre gens d'honneur. Ce fanfaron en *use* cavalièrement avec les Dames; il en *use* familièrement avec tout le monde. Parmi les Indiens on n'*use* point de cérémonie, on se met à une table sans y connoître personne.

USER, signifie aussi mettre à profit, ménager, se servir. Quand un Chrétien *use* bien des graces que Dieu luy fait, cela luy en attire de nouvelles. Ce Ministre *use* bien de sa fortune, il la sçait bien ménager, il en fait part aux honnêtes gens. C'est *user* bien de ses richesses, que de faire une dépense honnête & raisonnable, en faire part aux pauvres. Chacun veut *user* de son droit: il ne faut pas *user* de force pour se mettre en possession de ses biens.

USER, se dit aussi des paroles. Il ne faut pas *user* de paroles deshonnêtes devant les Dames; *user* d'équivoque dans les affaires; *user* de vieux mots dans l'éloquence; *user* de raillerie dans les choses saintes.

USER. *s. m.* Alteration qui se fait des choses par l'usage. Il y a des draps qui sont plus beaux à l'*user*, qui s'embellissent quand on les a portez quelque temps. Les Marchands disent en vendant leurs marchandises, c'est un si bon *user*, qu'on n'en void point la fin.

USER, se dit proverbialement en ces phrases: il en *use* comme des choux de son jardin, pour dire comme si cela luy appartenoit; chacun en *use* comme il luy plaît, pour dire en fait à sa fantaisie.

Extrait du Privilege du Roy.

Par grace & Privilege du Roy donné à Chaville le 24. Août 1684. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES, il est permis au Sieur ANTOINE FURETIERE, Abbé de Chalivoy, l'un des quarante de l'Academie Française, de faire imprimer, vendre & distribuer par tout le Royaume, un Livre intitulé *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots François, tant vieux que modernes; & les termes de toutes les Sciences & des Arts, sçavoir la Philosophie, la Médecine, la Jurisprudence, les Mathematiques, l'Astronomie, la Geographie, la Musique & les Instrumens, l'Optique, l'Architecture, la Rhetorique, Poésie & Grammaire, la Peinture & Sculpture, la Marine, le Manège, le Blason, la Venerie, Fauconnerie, Pêche, l'Agriculture, les termes de Commerce & des Arts Mécaniques, plusieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Mesures & Monnoyes, les Etymologies des mots, l'invention des choses, & l'origine de plusieurs Proverbes, & leur relation avec les autres Langues, & les noms des Auteurs qui ont traité des*

matières qui regardent les mots expliquez, avec quelques curiositez, histoires & sentences morales qui seront rapportées pour donner des exemples des phrases & des constructions, en tels Volumes, marges & caractères & autant de fois que bon lui semblera, pendant le temps & espace de dix années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la première fois. Avec défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & débiter ledit Livre, sous quelque prétexte que ce soit, même d'impression étrangere, ou autrement, sans le consentement dudit Sieur Abbé Furetiere, ou de ses ayans cause, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende, & autres peines plus amplement mentionnées dans l'Original dudit Privilege.



Au lecteur.

Ce livre électronique reproduit intégralement le texte original, et l'orthographe d'origine a été conservée. Seules les erreurs clairement introduites par le typographe ont été tacitement corrigées, et la ponctuation a été corrigée par endroits.

Le signe s long (ſ) a été remplacé par le s actuel. La typographie d'origine peut être appréciée dans le document numérisé, à l'URL <http://books.google.com.uy/books?id=CtIDAAAACAAJ>.

On remarquera des renvois auxquels ne correspond aucun article du dictionnaire. Il faut se souvenir qu'il s'agit ici d'un «essai», un échantillon du dictionnaire que l'auteur se proposait de publier.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK ESSAIS D'UN DICTIONNAIRE UNIVERSEL ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized

under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.